

Réforme de l'enseignement secondaire

Les réponses aux questions de la Délégation nationale des Lycées

**Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation
professionnelle**

Septembre 2012

Tables des matières

I. Statistiques demandées – PROCI.....	3
A. La structure du système PROCI	3
B. Résultats	12
<u> Analyse PROCI et non-Proci</u>	25
C. Moyens mis en œuvre	48
D. Encadrement et orientation.....	49
E. Évaluation(s) du système	61
II. Bilan – INNOVATION pÉdagogique.....	62
III. Statistiques demandées - ÉTUDES UNIVERSITAIRES	69
A. Clarifications préalables	69
B. Questions d'analyse	71
IV. Statistiques demandées - CHÔMAGE DES JEUNES	101
V. Questions - RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	107
VI. Statistiques et informations demandées – CRITÈRES DE PROMOTION	115
A. Questions en relation avec les critères de promotion actuels	115
B. Questions en relation avec l'évaluation par compétences	122
VII. Statistiques et informations demandées – Enseignement des langues	125
A. Les langues au Luxembourg	125
B. L'enseignement par compétences au cycle inférieur	135
C. Le Cadre Européen de Référence pour l'enseignement des langues	143
D. Les demandes de différents systèmes universitaires.....	149
E. Les langues et le marché du travail	150
VIII. Statistiques et informations demandées –SCIENCES NATURELLES.....	151
A. Généralités.....	151
B. Questions concernant l'enseignement des sciences naturelles	151
IX. Statistiques et informations demandées – La politique de recrutement (concours) et la formation pédagogique initiale des enseignants du postprimaire.....	157
A. Recrutement (concours).....	157
B. Formation pédagogique initiale (stage pédagogique)	159
X. Les annexes.....	175

I. Statistiques demandées – PROCI

A. La structure du système PROCI

1. Comment se définit le système PROCI selon le MEN ? Quelles en sont les caractéristiques fondamentales? Les bénéficiaires escomptés?

Le projet-pilote « cycle inférieur » PROCI

PROCI fut élaboré suite aux résultats de PISA 2000 par un groupe de pilotage sous l'égide du SCRIPT et de l'Université de Namur, accompagné par un groupe de présidents des commissions nationales de l'EST.

Quatre lycées démarraient le PROCI en septembre 2003 :

- LAML (Lycée Aline Mayrisch),
- LTA (Lycée technique Agricole d'Ettelbruck),
- LTB (Lycée technique de Bonnevoie),
- LTJBM (Le Lycée technique Josy Barthel).

En septembre 2004, deux lycées supplémentaires rejoignirent le projet :

- LNW (Lycée du Nord)
- LTEtt (Lycée technique d'Ettelbruck).

Depuis septembre 2007, le NOSL (Nordstad-Lycée) participe au PROCI. Depuis septembre 2009, le Atert-Lycée (ALR), depuis septembre 2011, le LTE (Lycée technique Esch) et le LBV (Lycée Bel-Val) ont rejoint le PROCI.

Les effectifs du PROCI¹ :

- en 2003-2004, 4 lycées, 22 classes, 437 élèves ;
- en 2004-2005, 6 lycées, 54 classes, 1052 élèves ;
- en 2005-2006, 6 lycées, 81 classes, 1559 élèves ;
- en 2006-2007, 6 lycées, 87 classes, 1681 élèves ;
- en 2007-2008, 7 lycées, 80 classes, 1567 élèves ;
- en 2008-2009, 7 lycées, 99 classes, 1924 élèves ;
- en 2009-2010, 8 lycées, 105 classes, 2090 élèves ;
- en 2010-2011, 8 lycées, 108 classes, 2174 élèves ;
- en 2011-2012, 10 lycées, 111 classes, 2273 élèves.

PROCI regroupe le tiers environ des élèves du cycle inférieur. Les classes du PROCI s'appellent 7STP, 8STP, 9STP.

L'évaluation du PROCI

- PROCI a été évalué d'une façon qualitative par EducDesign, en 2004 et en 2005. Les échos des enseignants, directions, élèves et parents ont été positifs.

¹ Ce sont à chaque fois les chiffres de la rentrée scolaire.

- En 2005-2006, une analyse quantitative a permis d'apprécier les performances des élèves PROCI, avec les constats suivants :
 - PROCI a nettement réduit le redoublement au cycle inférieur,
 - les résultats des élèves PROCI en 10^e sont supérieurs à ceux des autres élèves ;
 - parmi les élèves PROCI le nombre des décrocheurs scolaires ne varie pas par rapport à la moyenne nationale.
- Sur la base de tous ces rapports d'évaluation, Pierre Fixmer, chercheur en psychologie sociale des processus cognitifs collaboratifs à l'Université de Luxembourg, élaborera une analyse du projet.
- Les résultats de ces analyses ont été publiés en 2007 par le MENFP : *Projet pilote cycle inférieur PROCI 2003-2007 ; rapport d'évaluation mars 2007.*²
- Au printemps 2006, le test PISA se déroula pour les élèves de 15 ans, parmi eux nombre d'élèves de la deuxième cohorte du PROCI. Les résultats ont été publiés en décembre 2007 et se sont avérés extrêmement flatteurs pour PROCI :
 - les élèves du PROCI dépassent largement leurs camarades pour les compétences évaluées en lecture, en mathématiques et en sciences naturelles ;
 - l'avantage est le plus exprimé pour les mathématiques ;
 - PISA 2006 atteste une avance d'une demi-année des élèves du PROCI par rapport à leurs camarades avec qui ils avaient débuté en classe de 7^e deux ans et demie plus tôt.

Ces résultats ont été confirmés par PISA 2009.

Coût du PROCI

- Pendant les 3 premières années du projet, le contingent de leçons alloué aux lycées a été augmenté de 10% pour les classes PROCI (c.-à-d. de 3 leçons par classe).
- Depuis la rentrée 2007, le contingent supplémentaire alloué aux classes PROCI a été réduit de moitié : 1,5 leçons par classe.
- Ceci correspond au bénéfice réalisé grâce à la diminution des redoublements des élèves PROCI ; le PROCI fonctionne donc actuellement au même coût que les autres classes.

Les caractéristiques PROCI réalisées ou inscrites à la démarche du ministère :

² Disponible sur Internet:

http://www.men.public.lu/publications/postprimaire/rapport_evaluation/070321_rapport_proci/070321_rapport_evaluation_proci.pdf

- Équipe enseignante restreinte : le principe est admis, la mise en œuvre pose des problèmes.
- Remédiation : la démarche de remédiation initiée par le PROCI fut inscrite au règlement de promotion de 2005. Les mesures décidées par le conseil de classe sont saisies par le fichier-élèves, les parents en sont informés.
- Promotion : des critères spécifiques au cycle inférieur ont été inscrits au règlement de promotion de 2005 et ont permis de réduire le redoublement et d'éliminer les épreuves d'ajournement de septembre.
- Concertation de l'équipe pédagogique d'une classe : le principe est inscrit au règlement de la tâche des enseignants de 2007.
- L'approche par compétences des enseignements est l'objet principal de la démarche du ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle. Des socles de compétence ont été élaborés pour l'enseignement fondamental et pour toutes les disciplines des classes inférieures de l'enseignement secondaire et secondaire technique ; les programmes de toutes les disciplines des classes inférieures ont été adaptés.
- Le complément au bulletin fut initié non seulement dans les 7 lycées PROCI, mais aussi dans 6 autres lycées. Il est utilisé dans tous les lycées depuis l'année scolaire 2008-2009. Il permet d'évaluer de façon nuancée les compétences des élèves dans toutes les disciplines des classes inférieures.
- L'attention particulière aux sciences naturelles initiée au PROCI s'est traduite par une augmentation des leçons réservées aux matières scientifiques, de façon généralisée à partir de la rentrée 2008.
- Dans le cadre de PROCI, les écoles ont pu déterminer une partie de la grille d'horaires et elles ont pu choisir, avec l'autorisation de la ministre, les manuels scolaires. Entre-temps toutes les écoles bénéficient de cette autonomie pédagogique.
- Pour le passage de 9^e en 10^e, les parents des élèves PROCI peuvent sous certaines conditions solliciter la participation de leur fils ou de leur fille à une épreuve qui décide de l'admission à la voie de formation souhaitée. Cette démarche est mise à l'essai en vue de la certification de l'atteinte des socles de compétence.

Les pierres d'achoppement du PROCI

- La voie pédagogique unique et les classes stables : au PROCI, il était initialement prévu que les élèves restent dans la même classe de 7^e en 9^e. Mais il s'est avéré qu'il vaut mieux revoir la composition des classes pour la 9^e. En outre, les groupes formés en 7^e ne sont pas forcément hétérogènes : certains lycées regroupent les élèves selon l'orientation ST (Technique) et AD (Adapt).
- Le redoublement en 9^e : au PROCI, il n'y a pas de redoublement, sauf cas exceptionnels, en 7^e et 8^e.

En 8^e, une orientation vers la classe de 9PR est possible.

(1) En 9^e STP il y a des redoublements volontaires comme dans les autres classes : il s'agit d'élèves qui sont admis dans certaines formations du cycle moyen mais non pas dans celle qu'ils avaient visée et qui préfèrent redoubler. Actuellement des classes spécifiques dans certains lycées assurent un encadrement spécifique des redoublants fondé sur un engagement appuyé et contrôlé de l'élève. Le règlement de

promotion de 2005 fournit le cadre légal pour que l'école puisse imposer des conditions spécifiques à l'élève redoublant.

Le rapport d'évaluation du PROCI publié en 2007 a souligné les points forts du projet, mais aussi les points faibles, notamment à la page 28 :

« Il y a un impact positif PROCI indéniable pour les élèves forts du cycle inférieur. Il n'y a pas d'impact positif PROCI pour les élèves faibles. Le projet n'a pas réduit le taux des élèves quittant prématurément l'école »

2. Quelles sont les variantes du système PROCI actuellement en vigueur dans les différents établissements? Quelles sont leurs caractéristiques principales, leurs atouts et leurs désavantages éventuels?

- Cinq des dix lycées PROCI forment des classes homogènes avec respectivement « ST » et « AD ». Les autres cinq lycées font des classes hétérogènes en veillant à un mélange adéquat avec au plus un tiers d'élèves « AD ».
- Dans tous les lycées PROCI, les classes sont stables (sauf exceptions) de 7^e en 8^e et l'équipe enseignante est également stable (sauf départs et congés). Cinq lycées PROCI sur dix visent à maintenir les classes stables de 8^e en 9^e, avec dans la mesure du possible, la même équipe enseignante.
- Sept des huit lycées PROCI concernés (deux lycées n'ont pas encore de 9^e) pratiquent une différenciation externe pour des cours en 9^e, tous pour les maths, le français et l'anglais, tous sauf un pour l'allemand, quatre pour les sciences naturelles, deux pour toutes les branches de promotion.

Dans quatre des sept lycées, les cours de niveaux différents d'une même branche sont organisés en parallèle.

- Un lycée PROCI organise une classe spécifique en 9^e pour des élèves redoublants.
- Les atouts du PROCI, selon les enseignants des lycées concernés :
 - meilleur encadrement et environnement plus favorable pour les élèves faibles ;
 - un certain nombre d'élèves à orientation ADAPT réussissent un niveau TE
 - deux années 7^e – 8^e aux élèves pour s'acclimater : nettement moins de stress en rapport avec les nouvelles exigences ;
 - accompagnement des élèves par les mêmes enseignants et équipe réduite d'enseignants, même régent de 7^e en 9^e, meilleure connaissance des élèves et accompagnement plus personnalisé, bon contact avec les parents des élèves, meilleure orientation ;
 - tutorat ; la leçon de tutorat (de classe) intégrée dans l'horaire

- évaluation plus affinée : évaluation des compétences et remarques détaillées sur le complément au bulletin ;
- possibilité de différenciation interne et externe ; possibilité pour les élèves de suivre le cours de base ou le cours intensif selon leurs capacités ;
- bonne expérience avec les classes de 9^e pour redoublants ;
- coordination avec les enseignants d'autres lycées.

- Les inconvénients du PROCI, selon les enseignants des lycées concernés :

- La stabilité des équipes pédagogiques ne peut pas toujours être garantie pour diverses raisons : mutations, emploi du temps, congés, etc.
- différenciation interne difficile à réaliser avec des effectifs de 20 élèves, classes très hétérogènes en 7^e : avec des exigences adéquates pour les élèves forts, les élèves faibles risquent de décrocher complètement ; il s'ensuit une baisse du niveau des élèves forts ;
- manque de motivation des élèves : pas de redoublement ou de travail de vacances prévus, orientation difficile par le système de la promotion automatique, élèves pas assez préparés au système rigide de la formation professionnelle ; les élèves se rendent trop tard compte de leur échec et n'arrivent plus à combler leurs lacunes ; le système donne l'illusion de toujours progresser ;
- décision de promotion du conseil de classe en 9^e sans critères stricts parfois contestée par les parents ; il faut des critères clairs avec la possibilité du conseil de classe de se prononcer en faveur de l'élève ;
- incompatibilité des règles de redoublement PROCI (un redoublement possible) avec le règlement promotion (deux redoublements) ; beaucoup de redoublements en 9^e ;
- organisation parallèle des cours de base/avancé compliquée ; orientation en 9^e compliquée : un conseil de classe dure environ une heure et demie ;
- il est presque impossible d'expliquer le système aux parents et aux élèves.

3. Est-ce qu'il existe des établissements PROCI qui organisent un VRAI tronc commun en 8e (tel que prévu par la réforme) et/ou en 9^e (tel que prévu par la réforme pour une partie des branches)? Comment est-ce que ces établissements gèrent l'hétérogénéité des classes?

Il n'y a jamais eu de « vrai tronc commun » pour PROCI.

4. Parmi les établissements PROCI qui pratiquent une quelconque sélection / subdivision des élèves, quels sont les différents systèmes en vigueur (enseignement par modules, enseignement de certaines branches à plusieurs niveaux, constellation des classes, cours renforcés/d'appui...etc.) pour les classes de 8^e et/ou 9^e?

Comment est-ce que les établissements gèrent les problèmes organisationnels qui découlent d'une répartition des élèves en différents groupes ou modules?

Voir question 2.

Il n'y a jamais eu d'enseignement par modules au PROCI.

5. Est-ce qu'il existe d'autres projets pédagogiques au cycle inférieur dans les établissements qui ne participent pas au projet PROCI? Pourquoi est-ce que ces établissements ont préféré opter pour un autre système? (Exemple: "Avanti" au LTE)

Certains lycées suivent depuis longtemps des projets spécifiques dans les classes du cycle inférieur de l'enseignement secondaire technique, souvent fondés sur un projet d'établissement, comme par exemple le projet «Défi des lycées de la Nordstad : Lycée classique de Diekirch, Lycée technique Agricole, Lycée technique d'Ettelbruck, Lycée technique Hôtelier Alexis Heck.

Il y a notamment le projet O-Limp des trois lycées techniques du Limpertsberg, Lycée technique des Arts et Métiers, Lycée technique du Centre, Lycée technique Michel Lucius.

Le projet Avanti a été initié par le Lycée technique d'Esch et suivi par le Lycée technique de Lallange.

La décision de participer ou non au PROCI a été prise par les lycées. Le ministère ne fait pas d'enquête sur le contenu des discussions au sein d'un établissement scolaire.

6. Quels autres projets d'innovation pédagogique sont actuellement en voie d'expérimentation au cycle inférieur du lycée technique et du lycée classique?

Voir II

7. Les établissements PROCI sont-ils tous comparables du point de vue de la structure socio-économique de la population scolaire? (Adaptations du système? Lesquelles?)

Voir l'analyse PROCI et non-Proci, après le chapitre I. B.

Voir aussi le 2^e questionnaire,

8. Orientation primaire / postprimaire: Prière de fournir des données exactes concernant l'orientation des élèves après la 6^e année d'études (lycée classique, lycée technique, septième ADAPT, régime préparatoire...) depuis l'an 2000. Est-ce que les statistiques en question peuvent confirmer une tendance à ne plus orienter les élèves au RP (sauf exception)? Non, plutôt le contraire, notamment en 2012 ! Est-ce qu'on peut constater une baisse des résultats dans les classes de l'EST depuis l'an 2000? Selon quels critères ? La saisie des résultats scolaires dans un fichier au ministère ne se fait que depuis 2000.

Les chiffres du passage du cycle 4.2. (6^e année primaire) au secondaire

Le total du PPP (passage primaire/postprimaire)

Année	7e ES	7e ST	7e MO	Total
2011/12	1944	2727	764	5435
	35,8%	50,2%	14,1%	100,0%
2010/11	1945	2675	689	5309
	36,6%	50,4%	13,0%	100,0%
2009/10	1941	2678	692	5311
	36,5%	50,4%	13,0%	100,0%

Avis d'orientation en cycle 4.2 vers l'enseignement postprimaire

Année	total	7e ES	7e ST	7e MO	Rallongement de cycle*
2011/12	5268	1943	2720	543	62
		36,9%	51,6%	10,3%	1,2%
2010/11	5154	1941	2667	474	72
		37,7%	51,7%	9,2%	1,4%
2009/10	5095	1939	2674	444	38
		38,1%	52,5%	8,7%	0,7%
2008/09	5131	2037	2708	360	26
		39,7%	52,8%	7,0%	0,5%
2007/08	5076	2067	2658	327	24
		40,7%	52,4%	6,4%	0,5%
2006/07	4926*	2061	2528	294	43
		41,8%	51,3%	6,0%	0,9%
2005/06	4993	2004	2618	327	44
		40,1%	52,4%	6,5%	0,9%
2004/05	4623	1975	2319	295	34
		42,7%	50,2%	6,4%	0,7%
2003/04	4614	1779	2454	337	44
		38,6%	53,2%	7,3%	1,0%
2002/03	4571	1756	2456	317	42
		38,4%	53,7%	6,9%	0,9%
2001/02	4528	1711	2444	351	22
		37,8%	54,0%	7,8%	0,5%
2000/01	4311	1705	2251	343	12
		39,5%	52,2%	8,0%	0,3%

*: avant 2009/10:
Redoublement de la
6^e année d'études

Les chiffres du passage d'une autre année scolaire au secondaire

Année	7e ES	7e ST	7e MO	Total
2011/12	1	7	221	229
2010/11	4	8	215	227
2009/10	2	4	248	254

9. Promotion automatique: Quel est actuellement le nombre moyen de redoublants par classe au lycée technique (7e 8e, 9e PROCI, PO et TE) et au lycée classique (7e, 6e, 5e moderne et classique)? Existe-il des projets pilotes qui ont pour objet d'étudier les effets éventuels d'une promotion automatique au cycle inférieur? Oui, au PROCI Si oui, quels sont les atouts et les désavantages d'un tel système selon les intervenants du terrain? Voir 2. Est-ce les enseignants concernés se prononcent en faveur d'une généralisation du système PROCI avec promotion automatique jusqu'en 9e? Voir 2.

Le taux des redoublants³ par rapport à l'effectif total dans les classes de 2010-2011 :

			Taux de redoublants
ES	07	7ES	3,1%
	08	6ES	4,6%
	09	5ES	5,4%
Total ES			4,4%
EST non Proci	07	7AD	6,6%
		7ST	4,6%
		7ST – 7AD	5,1%
	08	8PO	9,5%
		8TE	8,6%
		8TE – 8PO	8,9%
	09	9PO	10,8%
		9TE	16,1%
		9TE – 9PO	14,4%
		9PR	14,5%
EST PROCI	07	7STP	1,9%
	08	8STP	2,7%
	09	9STP	11,9%

Dans les classes PROCI, il n'y a pas de redoublement sauf situations exceptionnelles. La promotion de 7^e STP en 8^e STP est donc automatique (sauf exception).

Mais en 8^e STP, une orientation vers la 9PR est possible ce qui se traduit par les décisions de promotion. Il n'y a donc pas correspondance automatique entre les décisions de promotion en 8STP et le taux de redoublement pour cette classe.

³ Redoublant : défini comme refaisant exactement la même année d'études dans la même formation.

Admission (A) et échec (R) : décisions de promotion de l'année scolaire 2010-2011

			A	R
ES	07	7ES	93,4%	6,6%
	08	6ES	91,4%	8,6%
	09	5ES	90,5%	9,5%
EST non PROCI	07	7AD	83,0%	17,0%
		7ST	84,6%	15,4%
	08	8PO	81,4%	18,6%
		8TE	83,1%	16,9%
	09	9PO	85,9%	14,1%
		9PR	84,3%	15,7%
		9TE	84,3%	15,7%
Total non PROCI			87,5%	12,5%
EST PROCI	07	7STP	96,2%	3,8%
	08	8STP	89,9%	10,1%
	09	9STP	94,8%	5,2%
Total PROCI			93,6%	6,4%

B. Résultats

1. Quel est le taux de réussite des anciens élèves PROCI en classe de 10e et 11e CM/TG/PS/Txx par rapport aux autres élèves?

Réussite des élèves en 10^e, année scolaire 2007-2008⁴

			A	R
Non-PROCI	FORM. TECHNICIEN	T0CM	54,0%	46,0%
		T0xx	50,8%	49,2%
	REG. TECHNIQUE	10CM	76,7%	23,3%
		10PS	78,8%	21,2%
		10TG	55,6%	44,4%
Non PROCI Total			63,7%	36,3%
PROCI	FORM. TECHNICIEN	T0CM	90,2%	9,8%
		T0xx	70,3%	29,7%
	REG. TECHNIQUE	10CM	83,6%	16,4%
		10PS	81,4%	18,6%
		10TG	77,9%	22,1%
PROCI Total			79,3%	20,7%

Réussite des élèves en 10^e, année scolaire 2008-2009

			A	R
Non-PROCI	FORM. TECHNICIEN	T0CM	60,6%	39,4%
		T0xx	56,8%	43,2%
	REG. TECHNIQUE	10CM	84,7%	15,3%
		10PS	74,9%	25,1%
		10TG	63,5%	36,5%
Non PROCI Total			68,8%	31,2%
PROCI	FORM. TECHNICIEN	T0CM	67,2%	32,8%
		T0xx	53,4%	46,6%
	REG. TECHNIQUE	10CM	82,1%	17,9%
		10PS	69,0%	31,0%
		10TG	64,1%	35,9%
PROCI Total			65,6%	34,4%

⁴ Pour toutes les statistiques du présent document, les élèves du Lycée pilote ou DNL (Den neie Lycée), actuellement Lycée Ermesinde, n'ont pas été considérés

Réussite des élèves en 10^e, année scolaire 2009-2010

			A	R
Non-PROCI	FORM. TECHNICIEN	T0CM	58,6%	41,4%
		T0xx	47,9%	52,1%
	REG. TECHNIQUE	10CM	73,6%	26,4%
		10PS	68,2%	31,8%
		10TG	57,5%	42,5%
Non PROCI Total			62,3%	37,7%
PROCI	FORM. TECHNICIEN	T0CM	54,2%	45,8%
		T0xx	47,3%	52,7%
	REG. TECHNIQUE	10CM	63,3%	36,7%
		10PS	74,5%	25,5%
		10TG	76,7%	23,3%
PROCI Total			62,1%	37,9%

Réussite des élèves en 10^e, année scolaire 2010-2011

			A	R
Non-PROCI	FORM. TECHNICIEN	T0CM	67,5%	32,5%
		T0xx	53,3%	46,7%
	REG. TECHNIQUE	10CM	75,6%	24,4%
		10PS	65,6%	34,4%
		10TG	56,8%	43,2%
		10AR	71,4%	28,6%
Non PROCI Total			64,9%	35,1%
PROCI	FORM. TECHNICIEN	T0CM	74,3%	25,7%
		T0xx	59,8%	40,2%
	REG. TECHNIQUE	10CM	80,0%	20,0%
		10PS	67,6%	32,4%
		10TG	54,3%	45,7%
		10AR	25%	75%
PROCI Total			65,8%	34,2%

2. Quels sont les résultats des élèves PROCI en 10e CM/TG/PS/Txx pour les différentes matières par rapport aux élèves du système régulier? Est-ce qu'il existe des différences entre les écoles qui organisent un vrai tronc commun Il s'agit d'une voie unique du cycle inférieur, en 7^e et en 8^e, de l'EST ; et celles qui pratiquent une répartition des élèves par niveau en 8e et/ou en 9e?

La moyenne générale pondérée en classe de 10^e

		AET	2007 – 2008	2008 – 2009	2009 – 2010	2010 – 2011
Non PROCI	TECHNICIEN	T0CM	35,5	36,2	36,3	37,1
		T0xx	35,3	35,5	34,4	35,3
	TECHNIQUE	10CM	38,9	39,3	38,1	38,8
		10PS	38,1	37,3	36,7	36,4
		10TG	36,3	36,0	36,0	36,5
		10AR				36,1
		Non PROCI Total		36,8	37,0	36,5
PROCI	TECHNICIEN		35,1	37,0	34,5	36,6
		T0xx	39,7	35,1	35,1	36,8
	TECHNIQUE	10CM	37,0	39,7	38,1	38,4
		10PS	36,5	37,0	37,7	37,0
		10TG	37,0	36,5	38,8	36,2
		10AR				30,8
		PROCI Total		38,5	36,9	36,7

Le taux d'élèves avec une moyenne générale < 30 en classe de 10^e

		AET	2007 – 2008	2008 – 2009	2009 – 2010	2010 – 2011
Non PROCI	TECHNICIEN	T0CM	15,5%	13,3%	14,5%	9,8%
		T0xx	18,4%	18,9%	27,7%	20,6%
	TECHNIQUE	10CM	1,7%	2,3%	4,9%	4,5%
		10PS	5,5%	5,4%	9,2%	6,4%
		10TG	16,3%	15,1%	16,5%	11,3%
		10AR				0%
		Non PROCI Total		11,2%	10,4%	13,5%
PROCI	TECHNICIEN		2,0%	8,2%	23,7%	9,5%
		T0xx	6,6%	29,5%	23,7%	17,1%
	TECHNIQUE	10CM	3,6%	3,6%	3,3%	8,0%
		10PS		7,1%	5,5%	4,4%
		10TG	8,8%	14,1%	2,7%	4,3%
		10AR				25%
		PROCI Total		4,6%	14,5%	12,6%

Moyenne par branche dans les classes de 10^e en 2007-2008

		AET	ALL	FRAN	ANG	CONMO	EDUCS	MATH	PHYS	CHI	BIO ⁵
Non PROCI	TECHNICIEN	T0CM	33,9	34,3	32,9			32,7			
		T0xx	36,7	34	32,2		36	29,1	29,5	31,4	28,9
	TECHNIQUE	10CM	37,9	35,7	36,4			32,6			
		10PS	37,9	35,1	33,9	41,3		35,3	35,4	35,8	
		10TG	34,7	35,1	32,4	37,8		32	33,3	33,1	
Non PROCI Total			36,2	34,9	33,6	39,7	36	32,6	33,1	33,7	28,9
PROCI	TECHNICIEN	T0CM	38,8	34,9	36,3			35,8			
		T0xx	37,9	33,3	35		38,3	35,1	34,3	34,4	26
	TECHNIQUE	10CM	37,1	37,3	36,4			32,3			
		10PS	40,3	37,1	31,4	40,6		35,6	36,4	35,6	
		10TG	38	36,2	34,3	36,2		33,3	36,3	37,2	
PROCI Total			38,5	35,7	34,6	38,2	38,3	34,4	35,6	35,7	26

Taux de notes insuffisantes par branche dans les classes de 10^e en 2007-2008

		AET	ALL	FRAN	ANG	CONMO	EDUCS	MATH	PHYS	CHI	BIO
Non PROCI	TECHNICIEN	T0CM	25,1%	23,9%	30,7%			33,7%			
		T0xx	12,4%	25,4%	34,4%		23,6%	46,6%	44,2%	30,5%	50,0%
	TECHNIQUE	10CM	7,6%	11,6%	15,7%			31,6%			
		10PS	6,8%	19,0%	27,0%	7,1%		21,9%	17,0%	18,0%	
		10TG	20,5%	23,6%	35,7%	11,6%		36,6%	31,4%	32,3%	
Non PROCI Total			14,8%	20,0%	28,4%	9,1%	23,6%	33,1%	29,1%	26,0%	50,0%
PROCI	TECHNICIEN	T0CMAN	2,0%	17,6%	13,7%			19,6%			
		T0xx	6,5%	28,6%	22,0%		11,4%	23,8%	22,5%	24,1%	100,0%
	TECHNIQUE	10CM	5,5%	10,9%	14,5%			32,7%			
		10PS		10,2%	37,3%	3,4%		20,3%	6,8%	10,2%	
		10TG	7,4%	16,2%	23,5%	13,2%		20,6%	16,2%	13,2%	
PROCI Total			4,2%	16,9%	22,5%	8,7%	11,4%	23,3%	15,9%	16,5%	100,0%

⁵ Effectif très réduit , < 10, pour la biologie

Moyenne par branche dans les classes de 10^e en 2008-2009

		AET	ALL	FRAN	ANG	CONMO	EDUCS	MATH	PHYS	CHI	BIO
Non PROCI	TECHNICIEN	T0CM	34,4	34	33,6			32,1			
		T0xx	35,1	33,7	33,7		38,3	29,2	29,4	33	28,6
	TECHNIQUE	10CM	37,4	35,9	38,2			35			
		10PS	38,1	35,3	33,8	40,1		34,6	32,5	34,6	
		10TG	36	34,6	33	38,4		31,1	32,8	33,1	
Non PROCI Total			36,4	34,8	34,6	39,3	38,3	32,7	31,8	33,7	28,6
PROCI	TECHNICIEN	T0CM	38,7	32,4	33,3			31,4			
		T0xx	33,8	32,4	32,5		36,5	30,8	31,1	33,9	19
	TECHNIQUE	10CM	38,6	36,5	36,9			35,7			
		10PS	39	33,9	33,2	40,3		32,8	33,8	34,9	
		10TG	36,6	35,5	31,4	34,9		30,6	34,9	37	
PROCI Total			37,5	34,2	33,3	37	36,5	32	32,9	35,1	19

Taux de notes insuffisantes par branche dans les classes de 10^e en 2008-2009

		AET	ALL	FRAN	ANG	CONMO	EDUCS	MATH	PHYS	CHI	BIO
Non PROCI	TECHNICIEN	T0CM	19,1%	27,0%	30,9%			37,6%			
		T0xx	17,9%	25,7%	32,4%		12,9%	46,7%	45,0%	31,2%	40,0%
	TECHNIQUE	10CM	9,4%	11,7%	12,3%			24,7%			
		10PS	8,4%	18,1%	25,4%	6,4%		22,1%	27,1%	20,4%	
		10TG	15,5%	17,1%	29,5%	12,7%		36,7%	29,1%	32,3%	
Non PROCI Total			13,5%	19,4%	25,7%	9,3%	12,9%	32,3%	32,2%	27,1%	40,0%
PROCI	TECHNICIEN	T0CM	6,6%	18,0%	27,9%			37,7%			
		T0xx	26,3%	36,0%	34,1%		14,8%	39,1%	39,1%	30,6%	100,0%
	TECHNIQUE	10CM	1,8%	10,7%	10,7%			17,9%			
		10PS		21,4%	23,8%	7,1%		26,2%	26,2%	21,4%	
		10TG	9,4%	14,1%	31,3%	20,3%		39,1%	23,4%	18,8%	
PROCI Total			8,0%	19,4%	26,7%	15,1%	14,8%	33,2%	31,1%	24,6%	100%

Moyenne par branche dans les classes de 10^e en 2009-2010

		AET	ALL	FRAN	ANG	CONMO	EDUCS	MATH	PHYS	CHI	BIO
Non PROCI	TECHNICIEN	T0CM	34,2	34	34,2			33,4			
		T0xx	34,1	35,3	32,4		36,1	25,5	28,3	31	23,7
	TECHNIQUE	10CM	36,6	35,3	37,6			31,2			
		10PS	38,4	35	33,1	39,5		34,6	33,2	33,9	
		10TG	36	34,1	32,7	36,5		31,7	33,7	33,1	
Non PROCI Total			36,1	34,7	34,2	38,1	36,1	31,9	32,2	33	23,7
PROCI	TECHNICIEN	T0CM	35,1	32,6	31,8			31,9			
		T0xx	35	33,2	33,3		37,3	27,2	30	34,1	25
	TECHNIQUE	10CM	37	35,7	37,8			32,1			
		10PS	37,5	34,8	31,3	41,1		35,6	34,8	34,7	
		10TG	37	36,8	35,9	37,8		35,4	35,2	37,8	
PROCI Total			36,4	34,7	34,1	39,2	37,3	32,2	33,1	35,6	25

Taux de notes insuffisantes par branche dans les classes de 10^e en 2009-2010

		AET	ALL	FRAN	ANG	CONMO	EDUCS	MATH	PHYS	CHI	BIO
Non PROCI	TECHNICIEN	T0CM	24,7%	26,5%	26,5%			32,5%			
		T0xx	25,7%	14,0%	38,7%		19,2%	62,0%	53,8%	40,2%	80,0%
	TECHNIQUE	10CM	13,2%	16,0%	13,8%			40,1%			
		10PS	6,1%	17,9%	28,5%	8,1%		21,5%	27,4%	24,9%	
		10TG	15,1%	24,7%	36,3%	22,9%		35,9%	30,0%	32,0%	
Non PROCI Total			15,6%	20,4%	27,7%	14,6%	19,2%	35,9%	34,2%	30,6%	80,0%
PROCI	TECHNICIEN	T0CM	20,3%	33,9%	40,7%			39,0%			
		T0xx	23,7%	22,4%	30,4%		19,3%	57,3%	46,3%	24,1%	66,7%
	TECHNIQUE	10CM	15,0%	11,7%	13,3%			38,3%			
		10PS	3,6%	20,0%	38,2%	9,1%		20,0%	23,6%	16,4%	
		10TG	8,2%	8,2%	13,7%	4,1%		23,3%	23,3%	12,3%	
PROCI Total			13,3%	18,7%	26,8%	6,3%	19,3%	36,8%	32,4%	17,9%	66,7%

Moyenne par branche dans les classes de 10^e en 2010-2011

		AET	ALL	FRAN	ANG	CONMO	EDUCS	MATH	PHYS	CHI	BIO
Non Proci	TECHNICIEN	T0CM	35,5	35,5	35,1			33,6			
		T0xx	34,4	33,5	33,3		36,2	29	30,2	35,2	31
	TECHNIQUE	10CM	37,6	36,5	35,7			32,6			
		10PS	36,3	33,8	32,8	36,2		35,2	34,3	33,8	
		10TG	35,5	33,7	32,2	37,4		32,4	35,3	35,8	
		10AR	37,1	33,9	29,1	32,7		30,7			
Non proci Total			36,1	34,8	33,9	36,6	36,2	32,9	33,7	34,8	31
proci	TECHNICIEN	T0CM	35,4	33,5	34,8			36,9			
		T0xx	35,1	31,4	34,3		36,5	32	32,5	36,8	35,3
	TECHNIQUE	10CM	37,3	35,7	33,8			33,2			
		10PS	37,1	31,6	30,3	37,2		36,5	35	34,6	
		10TG	36,6	34	32,1	36,1		30,3	33,2	35,4	
		10AR	24,3	35	26	19,3		24,5			
proci Total			36,2	33,2	33	36,1	36,5	33,7	33,5	35,6	35,3

Taux de notes insuffisantes par branche dans les classes de 10^e en 2010-2011

		AET	ALL	FRAN	ANG	CONMO	EDUCS	MATH	PHYS	CHI	BIO
Non PROCI	TECHNICIEN	T0CM	17,5%	19,9%	22,5%			31,5%			
		T0xx	23,4%	25,2%	31,9%		22,3%	50,0%	40,0%	23,6%	16,7%
	TECHNIQUE	10CM	7,7%	16,0%	18,6%			34,0%			
		10PS	11,4%	24,6%	32,6%	19,4%		23,1%	20,6%	25,5%	
		10TG	19,3%	25,4%	35,0%	14,4%		32,7%	22,8%	23,6%	
		10AR	9,5%	19,0%	42,9%	38,1%		38,1%			
Non PROCI Total			14,5%	21,6%	27,8%	17,9%	22,3%	32,8%	25,9%	24,4%	16,7%
PROCI	TECHNICIEN	T0CM	12,2%	20,5%	18,9%			17,6%			
		T0xx	18,8%	32,7%	29,3%		17,5%	34,7%	37,3%	20,0%	33,3%
	TECHNIQUE	10CM	8,0%	10,0%	28,0%			34,0%			
		10PS	10,3%	30,9%	50,0%	8,8%		14,7%	20,6%	20,6%	
		10TG	10,0%	30,0%	41,4%	12,9%		38,6%	24,3%	21,4%	
		10AR	75,0%	25,0%	75,0%	75,0%		75,0%			
PROCI Total			12,1%	25,2%	33,9%	12,7%	17,5%	28,2%	27,7%	20,7%	33,3%

3. Quelles sont les voies poursuivies par les élèves PROCI par rapport aux autres élèves après leur classe de 9e?

Inscription après la 9^e en fonction de l'orientation au PPP, 7ST ou 7AD, en 2007-2008⁶

PPP	AET	ES	REG. TECHNIQUE	FORM. TECHNICIEN	REGIME PROF	CYCLE INF	ACCU CLIPP COIP	décroché
7ST	9PO		0,4%	38,5%	37,7%	16,3%	0,4%	6,7%
	9TE	1,0%	50,7%	18,4%	6,4%	21,2%		2,3%
	9PO-TE	0,8%	41,5%	22,1%	12,1%	20,3%	0,1%	3,1%
	9STP	0,3%	34,6%	31,3%	14,9%	15,5%		3,4%
7ST Tot		0,7%	40,0%	24,1%	12,7%	19,3%	0,1%	3,1%
7AD	9PO		1,2%	32,2%	39,2%	19,1%	1,4%	7,0%
	9TE	1,1%	40,3%	25,0%	8,0%	21,6%		4,0%
	9PO-TE	0,3%	12,6%	30,1%	30,1%	19,8%	1,0%	6,1%
	9STP		11,6%	24,0%	38,0%	18,2%	1,7%	6,6%
7AD tot		0,3%	12,4%	29,1%	31,4%	19,6%	1,1%	6,2%

Inscription après la 9^e en fonction de l'orientation au PPP, 7ST ou 7AD, en 2008-2009

PPP	AET	ES	REG. TECHNIQUE	FORM. TECHNICIEN	REGIME PROF	CYCLE INF	ACCU CLIPP COIP	décroché
7ST	9PO		0,8%	39,9%	37,3%	15,1%	1,0%	6,0%
	9TE	0,7%	53,0%	17,5%	6,4%	20,3%	0,1%	2,0%
	9PO-TE	0,5%	38,5%	23,7%	15,1%	18,8%	0,3%	3,1%
	9STP	0,2%	30,1%	25,9%	22,2%	17,8%	1,0%	2,7%
7ST Tot		0,4%	36,7%	24,2%	16,5%	18,6%	0,5%	3,0%
7AD	9PO		0,8%	36,2%	46,5%	8,7%	1,6%	6,3%
	9TE		53,1%	23,4%	12,5%	6,3%		4,7%
	9PO-TE		18,3%	31,9%	35,1%	7,9%	1,0%	5,8%
	9STP		19,5%	39,0%	39,0%			2,4%
7AD tot			18,5%	33,2%	35,8%	6,5%	0,9%	5,2%

⁶ Les tableaux donnent les inscriptions réelles des élèves, non pas les décisions de promotion qui ne sont pas disponibles. Il y a un certain nombre (réduit) d'élèves qui ont eu un accès à une formation plus exigeante que celle à laquelle ils se sont inscrits.

Inscription après la 9^e en fonction de l'orientation au PPP, 7ST ou 7AD, en 2009-2010

PPP	AET	ES	REG. TECHNIQUE	FORM. TECHNICIEN	REGIME PROF	CYCLE INF	ACCU CLIPP COIP	décroché
7ST	9PO		0,8%	37,4%	41,9%	11,5%	1,4%	7,0%
	9TE	0,8%	54,1%	17,2%	7,9%	18,8%		1,1%
	9PO-TE	0,6%	41,8%	21,9%	15,8%	17,1%	0,3%	2,5%
	9STP	0,9%	33,4%	25,8%	19,7%	17,2%	0,9%	2,1%
7ST Tot		0,7%	40,0%	22,7%	16,6%	17,1%	0,5%	2,4%
7AD	9PO		0,3%	39,0%	41,4%	15,1%	0,3%	3,9%
	9TE		47,7%	17,4%	7,0%	24,4%		3,5%
	9PO-TE	0,4%	10,1%	34,5%	34,3%	17,0%	0,2%	3,8%
	9STP		7,8%	32,6%	20,2%	33,3%	0,8%	5,4%
7AD tot			9,5%	34,1%	31,0%	20,9%	0,4%	4,2%

Inscription après la 9^e en fonction de l'orientation au PPP, 7ST ou 7AD, en 2010-2011

PPP	AET	ES	REG. TECHNIQUE	FORM. TECHNICIEN	REGIME PROF	CYCLE INF	ACCU CLIPP COIP	décroché
7ST	9PO		1,2%	45,0%	32,3%	12,7%	1,2%	7,6%
	9TE	0,5%	58,4%	17,3%	6,2%	15,4%	0,3%	1,8%
	9PO-TE	0,4%	48,3%	22,2%	10,8%	15,0%	0,5%	2,8%
	9STP	0,6%	36,9%	21,7%	17,9%	20,6%	0,4%	1,9%
7ST Tot		0,5%	45,4%	22,1%	12,6%	16,4%	0,5%	2,6%
7AD	9PO		1,2%	35,8%	36,8%	18,9%	1,0%	6,4%
	9TE		51,8%	18,7%	6,5%	18,0%		5,0%
	9PO-TE		14,1%	31,4%	29,1%	18,6%	0,7%	6,0%
	9STP		12,0%	18,6%	36,5%	25,7%	2,4%	4,8%
7AD tot			13,6%	28,4%	30,8%	20,3%	1,1%	5,7%

4. Quel est le pourcentage d'anciens élèves PROCI qui obtiennent des notes insuffisantes en langues et en mathématiques en classe de 10eCM/PS/TG/Txx par rapport aux élèves sortant de 9es traditionnelles? **Voir 2.**

En général, est-ce qu'on peut constater des variations significatives entre les notes par branche obtenues en classe de 9e par rapport à celles obtenues l'année suivante? Est-ce que le taux de variation est identique pour les anciens élèves PROCI et les élèves du système traditionnel?

En cours

5. Quel est le taux de réussite des anciens élèves PROCI en 13eCM/TG/PS sans aucun redoublement depuis la 10e par rapport aux élèves sortant de 9es traditionnelles?

Pour les élèves admis en 7^e de l'enseignement secondaire technique en 2003-2004, le bilan des qualifications finales est donné par les tableaux qui suivent.

Il est à noter que ces élèves, avec un parcours normal, c'est-à-dire sans redoublements, auraient eu :

- un bac en 2009-2010, pour la 13^e technique ou le diplôme de technicien, éducateurs et infirmiers exclus ;
- leur bac et diplôme en 2010-2011 pour les éducateurs et infirmiers (à noter que, depuis 2011-2012, le diplôme de fin d'études pour les infirmiers est délivré en 13^e et non plus en 14^e) ;
- un CATP en 2008-2009.

Il y a des élèves qui sont toujours engagés dans leur parcours scolaire. Les résultats des examens de fins d'études en 2012 ont été considérés mais non pas les ajournements et pas non plus les examens du CATP de 2012.

Sont uniquement considérés les élèves avec une orientation initiale 7ES, 7ST, 7AD. Ne sont pas considérés les élèves avec une orientation PPP vers une 7^e préparatoire (26 élèves), une 7^e Allet (8 élèves) une 7^e d'insertion 7STA ou STF (11 élèves).

La qualification finale des 56 élèves qui avaient été admis en 7^e du cycle inférieur de l'EST en 2003 avec une orientation PPP vers la 7ES :

56 élèves avec une orientation 7ES

Classe initiale	Bac ES	Bac 13 ^e ou 14 ^e technique	Diplôme de technicien	CATP	CITP-CCM	En cours, ou ayant quitté
7 ^e ST		58,5%	4,9%	9,8%		26,8%
7 ^e STProci		73,3%	6,7%	6,7%		13,3%

La qualification finale des 1648 élèves qui avaient été admis en 7^e du cycle inférieur de l'EST en 2003 avec une orientation PPP vers la 7ST :

1648 élèves avec une orientation 7ST

Classe initiale	Bac ES	Bac 13 ^e ou 14 ^e technique	Diplôme de technicien	CATP	CITP-CCM	En cours, ou ayant quitté
7 ^e ADapt		5,0%		25,0%	5,0%	65,0%
7 ^e ST	1,7%	26,1%	16,1%	14,2%	0,3%	41,6%
7AD – 7ST	1,7%	25,8%	15,8%	14,4%	0,4%	41,9%
7 ^e STProci	1,0%	21,3%	19,6%	16,6%	0,7%	40,9%

La qualification finale des 856 élèves qui avaient été admis en 7^e du cycle inférieur de l'EST en 2003 avec une orientation PPP vers la 7AD :

856 élèves avec une orientation 7AD

Classe initiale	Bac ES	Bac 13 ^e ou 14 ^e technique	Diplôme de technicien	CATP	CITP-CCM	En cours, ou ayant quitté
7 ^e ADapt		5,0%	9,2%	32,6%	1,4%	51,7%
7 ^e ST		6,2%	11,2%	24,6%	0,8%	57,3%
7AD – 7ST		5,4%	9,9%	29,8%	1,2%	53,7%
7 ^e STProci			6,8%	29,9%	2,6%	60,7%

Pour les élèves admis en 7^e de l'enseignement secondaire technique en 2004-2005, le bilan des qualifications finales est donné par les tableaux suivants,

avec les remarques qui précèdent et un taux plus élevé d'élèves qui sont encore « en route ».

La qualification finale des 51 élèves qui avaient été admis en 7^e du cycle inférieur de l'EST en 2004 avec une orientation PPP vers la 7ES

51 élèves avec une orientation 7ES :

Classe initiale	Bac ES	Bac 13 ^e ou 14 ^e technique	Diplôme de technicien	CATP	CITP-CCM	En cours, ou ayant quitté
7 ^e ST		38,5%	5,1%	5,1%		46,2%
7 ^e STProci		33,3%	25,0%	8,3%		33,3%

La qualification finale des 1586 élèves qui avaient été admis en 7^e du cycle inférieur de l'EST en 2004 avec une orientation PPP vers la 7ST :

1586 élèves avec une orientation 7ST

Classe initiale	Bac ES	Bac 13 ^e ou 14 ^e technique	Diplôme de technicien	CATP	CITP-CCM	En cours, ou ayant quitté
7 ^e ADapt		4,3%	8,7%	4,3%		82,6%
7 ^e ST	2,4%	21,7%	8,2%	8,2%	0,1%	59,3%
7AD – 7ST	2,3%	21,4%	8,3%	8,3%	0,1%	59,6%
7 ^e STProci	1,9%	21,7%	15,5%	12,0%		48,9%

La qualification finale des 848 élèves qui avaient été admis en 7^e du cycle inférieur de l'EST en 2004 avec une orientation PPP vers la 7AD :

848 élèves avec une orientation 7AD

Classe initiale	Bac ES	Bac 13 ^e ou 14 ^e technique	Diplôme de technicien	CATP	CITP-CCM	En cours, ou ayant quitté
7 ^e ADapt		1,7%	8,0%	16,4%	1,7%	72,3%
7 ^e ST		8,1%	7,6%	14,5%	1,2%	68,6%
7AD – 7ST		3,4%	7,8%	15,8%	1,5%	71,4%
7 ^e STProci		5,6%	7,1%	22,8%	1,0%	63,5%

Pour les élèves admis en 7^e de l'enseignement secondaire technique en 2005-2006, le bilan des qualifications finales est donné par les tableaux suivants,

avec les remarques qui précèdent et un taux plus élevé d'élèves qui sont encore « en route ».

La qualification finale des 52 élèves qui avaient été admis en 7^e du cycle inférieur de l'EST en 2005 avec une orientation PPP vers la 7ES

52 élèves avec une orientation 7ES

Classe initiale	Bac ES	Bac 13 ^e ou 14 ^e technique	Diplôme de technicien	CATP	CITP-CCM	En cours, ou ayant quitté
7 ^e ST	2,4%	26,8%	4,9%	4,9%		61,0%
7 ^e STProci		18,2%	27,3%			54,5%

La qualification finale des 1541 élèves qui avaient été admis en 7^e du cycle inférieur de l'EST en 2005 avec une orientation PPP vers la 7ST

1541 élèves avec une orientation 7ST

Classe initiale	Bac ES	Bac 13 ^e ou 14 ^e technique	Diplôme de technicien	CATP	CITP-CCM	En cours, ou ayant quitté
7 ^e ADapt						82,6%
7 ^e ST	1,4%	9,0%	4,2%	2,8%	0,1%	82,5%
7AD – 7ST	1,4%	9,0%	4,2%	2,8%	0,1%	82,5%
7 ^e STProci	0,6%	9,7%	6,0%	7,7%		76,1%

La qualification finale des 779 élèves qui avaient été admis en 7^e du cycle inférieur de l'EST en 2005 avec une orientation PPP vers la 7AD :

779 élèves avec une orientation 7AD

Classe initiale	Bac ES	Bac 13 ^e ou 14 ^e technique	Diplôme de technicien	CATP	CITP-CCM	En cours, ou ayant quitté
7 ^e ADapt	0,2%	0,9%	3,2%	5,8%	1,1%	88,9%
7 ^e ST		1,2%	3,0%	4,2%	0,6%	91,1%
7AD – 7ST	0,2%	0,9%	3,1%	5,3%	0,9%	89,5%
7 ^e STProci		0,7%		8,6%	2,9%	87,8%

6. Comment le taux d'admission et le taux de réussite dans le régime technique de l'EST ont-ils changé

- depuis l'introduction des nouveaux critères de promotion en 2005?
- depuis l'introduction du projet PROCI (différencié par établissement) ?

Pour les données générales sur le taux de réussite à l'EST : voir les différentes publications du ministère : « Statistiques globales et analyse des résultats scolaires », à la page Internet : http://www.men.public.lu/publications/etudes_statistiques/statistiques_postprimaire/

Les données statistiques sur des résultats scolaires par lycée ne sont pas publiés afin d'éviter un classement des établissements.

7. Quels étaient les résultats (le cas échéant par domaine de compétence!) des épreuves communes organisées dans les branches concernées au cycle inférieur du lycée technique? Est-ce qu'on peut constater des différences entre les résultats obtenus par les élèves des classes PROCI par rapport aux autres?

Voir l'analyse PROCI et non-Proci, ci-après

8. Combien de demandes d'admission aux *épreuves de recours* sont introduites (par an et branche) à la fin des 9es PROCI? Quel est le taux de réussite à ces épreuves?

En classe de 9^e PROCI, les parents peuvent introduire par écrit un recours contre la décision de promotion du conseil de classe, annoncée au terme du 2^e trimestre et confirmée avant le 1^{er} juillet, et solliciter que leur enfant se présente à une ou deux épreuves complémentaires qui a lieu vers le 10 juillet.

Ces épreuves dépendent évidemment de la formation visée, régime technique, formation de technicien, régime professionnel.

Le nombre de ces recours et la réussite aux épreuves complémentaires sont donnés par le tableau suivant :

	Nombre de recours	recours acceptés	Taux de réussite
2006	50	20	40%
2007	96	14	15%
2008	89	33	37%
2009	117	30	26%
2010	133	36	27%
2011	105	28	27%
2012	78	18	23%

9. Quel est le taux respectif de *redoublements volontaires* de la 9e à la fin du cycle PROCI? Voir A9
 Quel bilan peut-on tirer de cette mesure? Mène-t-elle à l'orientation souhaitée par l'élève au 2e essai? Les intentions des élèves ne sont pas saisies au ministère.

Annexe ad A et B :

C. Analyse PROCI et non-Proci



Résultats Epreuves Communes : Comparaisons PROCI – niveau national

2010-2011 et 2011-2012

Plan

Les épreuves communes (slides 3 à 4)

Les lycées PROCI : 2010-11 (slides 5 à 6)

Résultats aux épreuves communes : TE et STP 2010-11 (slides 7 à 9)

Les lycées PROCI : 2011-12 (slides 10 à 11)

Résultats aux épreuves communes : TE et STP 2011-12 (slides 12 à 14)

Résultats PISA 2006 et 2009 (slides 15 et 16)

Épreuves standardisées 5ème/9ème (slide 17)

Annexe 1 : Résultats aux épreuves communes TE et STP 2010-11 (slides 18 à 20)

Annexe 2 : Résultats aux épreuves communes TE et STP 2011-12 (slides 21 à 23)

Les épreuves communes (1)

- ▶ Elles portent sur le contenu des programmes traités en classe
- ▶ Elles ne demandent aucune préparation complémentaire
- ▶ Les copies sont corrigées par le titulaire de la classe
- ▶ Les notes obtenues comptent pour un devoir en classe

Les épreuves communes (2)

- ▶ Plusieurs épreuves sont conçues selon les branches visées et selon le régime ou groupes de régimes constitués
- ▶ Les degrés de difficulté des épreuves communes sont différents :
 - d'un régime ou groupe de régimes à l'autre ;
 - d'une branche à l'autre ;
 - d'une année à l'autre.
- ▶ Les résultats aux différentes épreuves ne sont pas comparables

Exemple épreuves communes 2010-2011

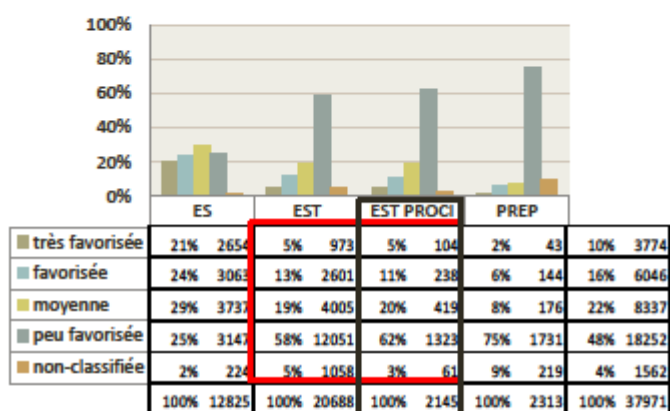
	ALLEMAND	FRANCAIS	
1 épreuve	LL	LL	1 épreuve
1 épreuve	TR TR	TR TR	1 épreuve
1 épreuve	PL PL	PL PL	1 épreuve
1 épreuve	MO MO	MO MO	1 épreuve

Exemple épreuves communes 2011-2012

	ALLEMAND	FRANCAIS	
1 épreuve	ES	ES	1 épreuve
1 épreuve	TE STP	TE STP	1 épreuve
1 épreuve	PO	PO	1 épreuve
1 épreuve	PR MO	PR MO	1 épreuve

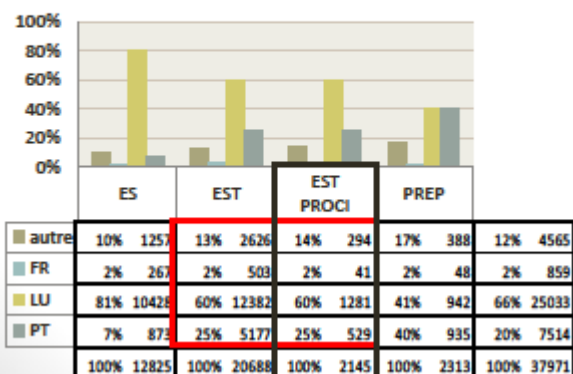
Les lycées 2010 -2011

Catégories professionnelles

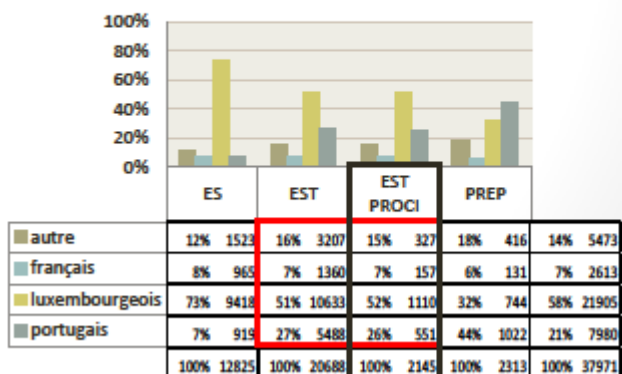


Entrée par régime

Nationalités

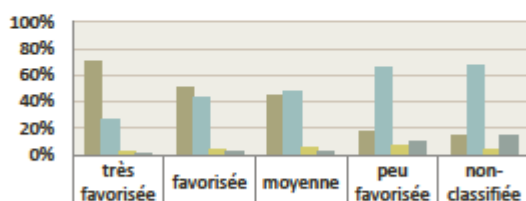


Première langue parlée



Les lycées 2010 -2011

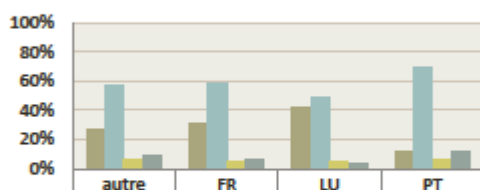
Catégories professionnelles



	très favorisée	favorisée	moyenne	peu favorisée	non-classifiée		
ES	70%	51%	45%	17%	14%	34%	12825
EST	26%	43%	48%	66%	68%	54%	20688
EST PROCI	3%	4%	5%	7%	4%	6%	2145
PREP	1%	2%	2%	9%	14%	6%	2313
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	37971

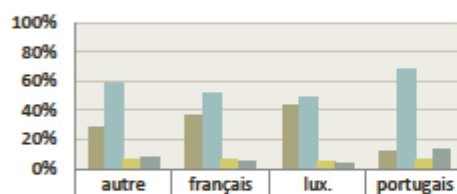
**Entrée par
Catégorie professionnelle,
Nationalité et
Première langue parlée**

Nationalités



	autre	FR	LU	PT		
ES	28%	31%	42%	12%	34%	12825
EST	58%	59%	49%	69%	54%	20688
EST PROCI	6%	5%	5%	7%	6%	2145
PREP	8%	6%	4%	12%	6%	2313
	100%	100%	100%	100%	100%	37971

Première langue parlée



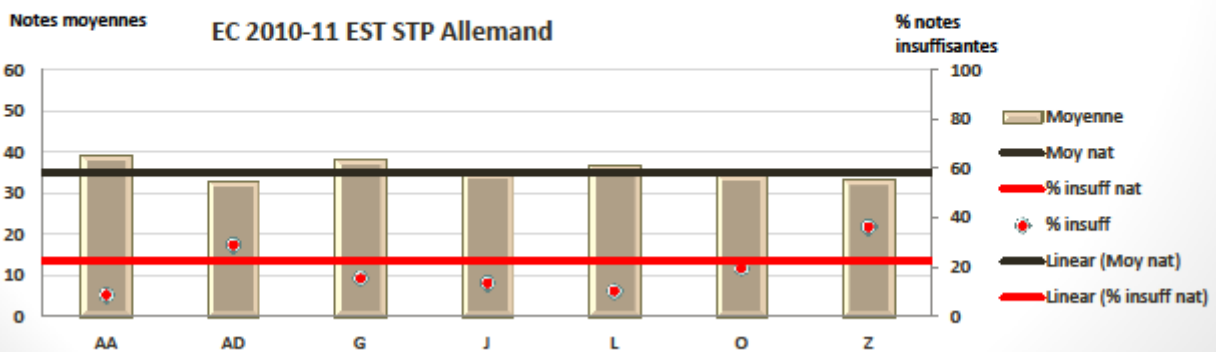
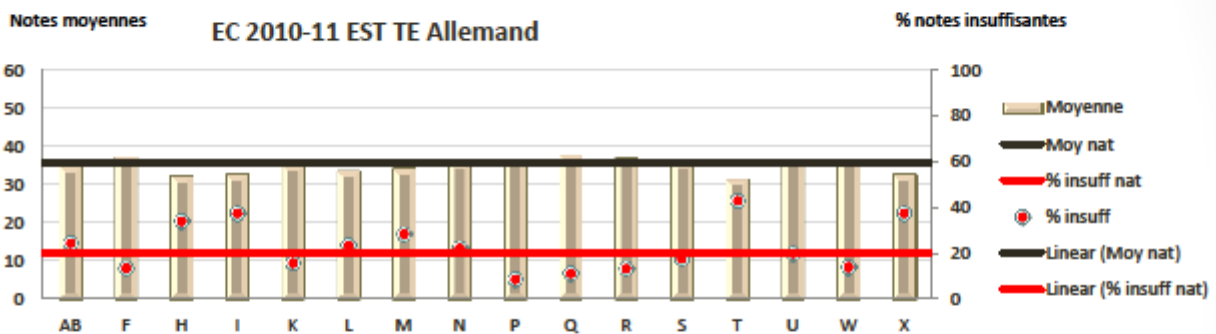
	autre	français	lux.	portugais		
ES	28%	37%	43%	12%	34%	12825
EST	59%	52%	49%	69%	54%	20688
EST PROCI	6%	6%	5%	7%	6%	2145
PREP	8%	5%	3%	13%	6%	2313
	100%	100%	100%	100%	100%	37971

Résultats aux épreuves communes : TE et STP 2010-2011

► Une légère différence est à observer entre TE et STP en français pour l'année 2010-2011 en ce qui concerne le % de notes insuffisantes

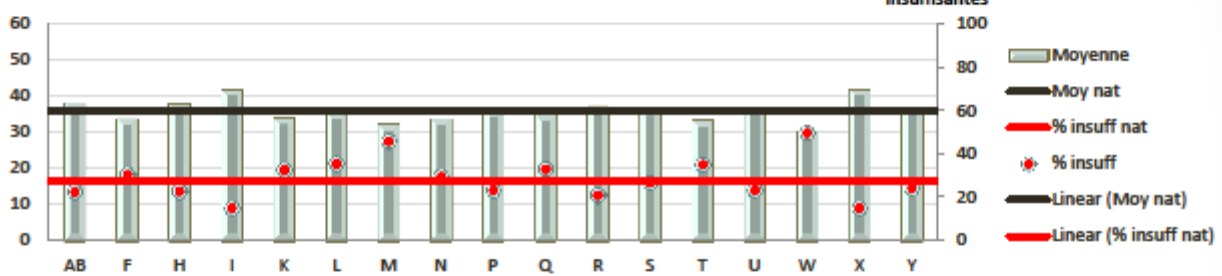
ALLEMAND	Moyenne	% insuff	Nbre d'élè		FRANCAIS	Moyenne	% insuff	Nbre d'élè
ES	37	9%	1859		ES	35	31%	1922
TE	35	20%	1431		TE	36	27%	1610
STP	35	22%	523		STP	36	23%	445
PO	38	12%	926		PO	37	20%	1077
PR	34	29%	527		PR	34	30%	597
MO	30	45%	336		MO	41	16%	322

Résultats aux épreuves communes : TE et STP 2010-2011

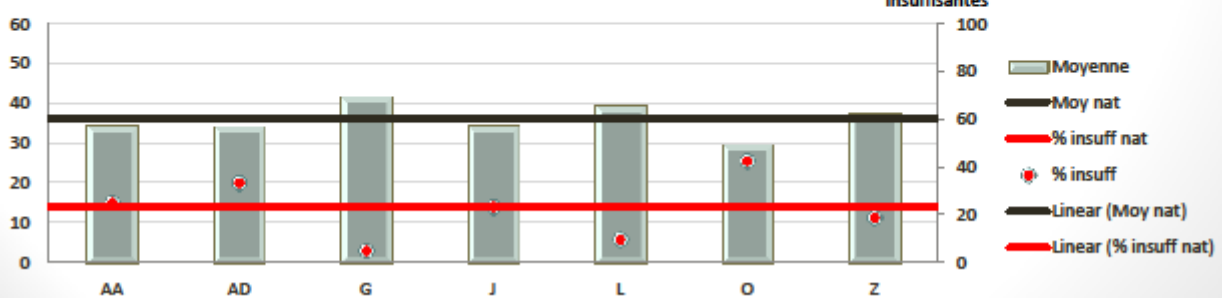


Résultats aux épreuves communes : TE et STP 2010-2011

Notes moyennes EC 2010-11 EST TE Français

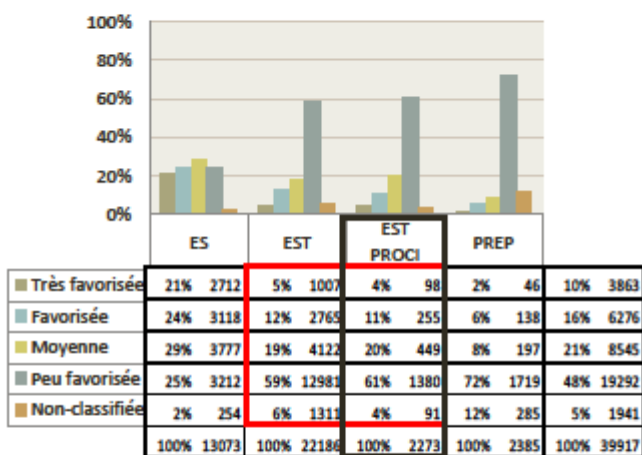


Notes moyennes EC 2010-11 EST STP Français



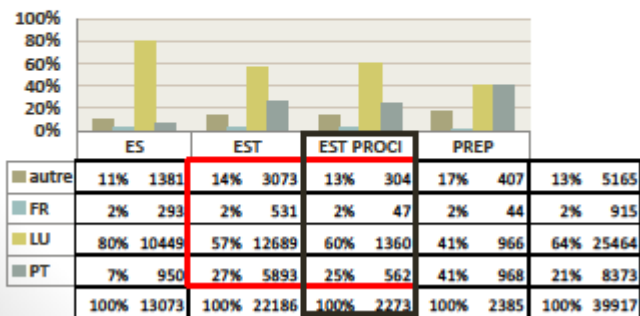
Les lycées 2011 -2012

Catégories professionnelles

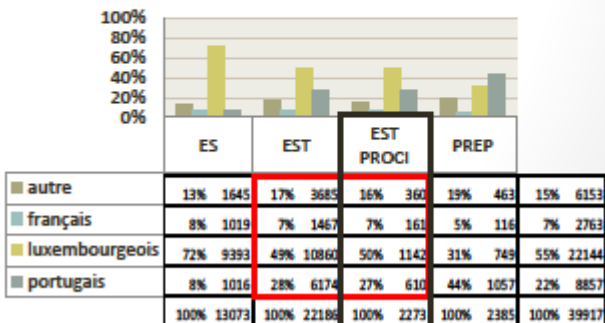


Entrée par régime

Nationalités

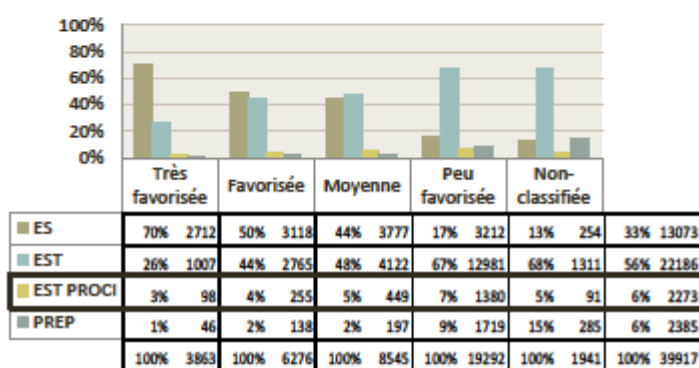


Première langue parlée



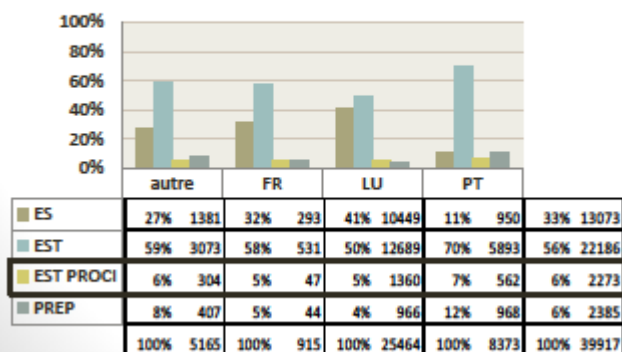
Les lycées 2011-2012

Catégories professionnelles

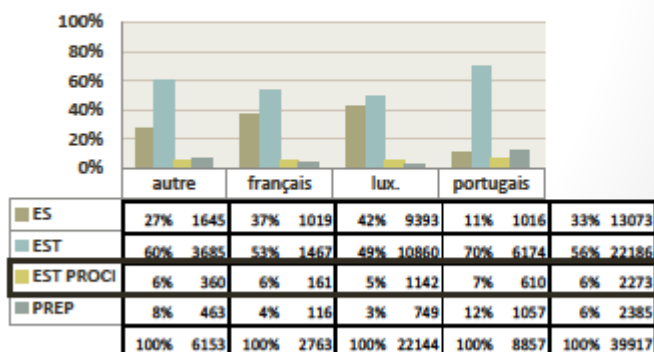


**Entrée par
Catégorie professionnelle,
Nationalité et
Première langue parlée**

Nationalités



Première langue parlée

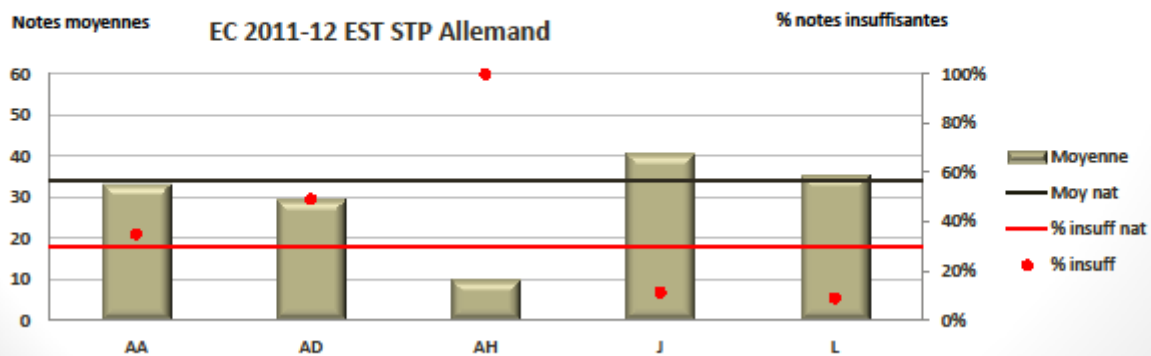
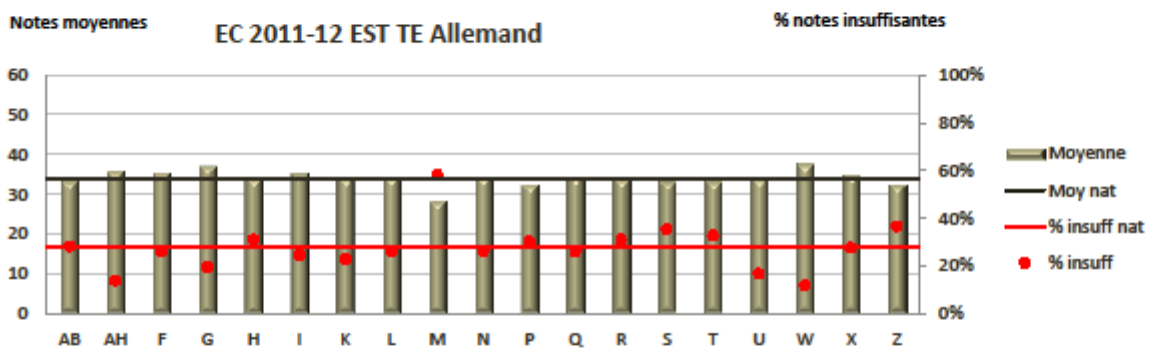


Résultats aux épreuves communes : TE et STP 2011-2012

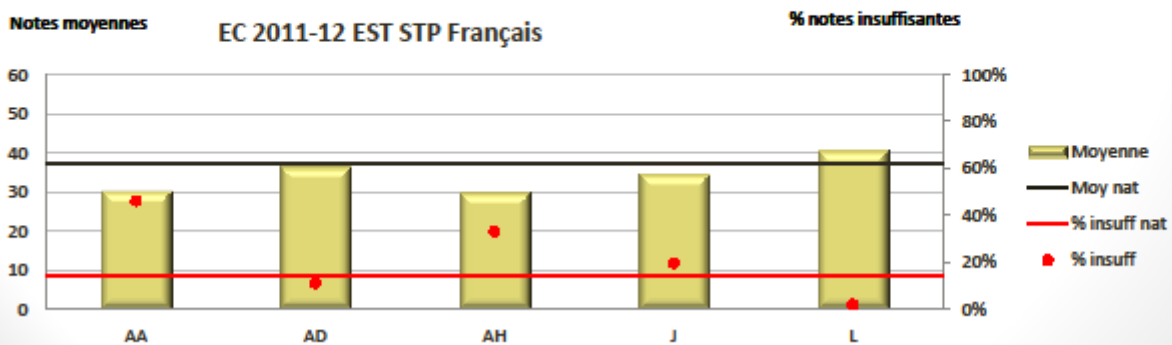
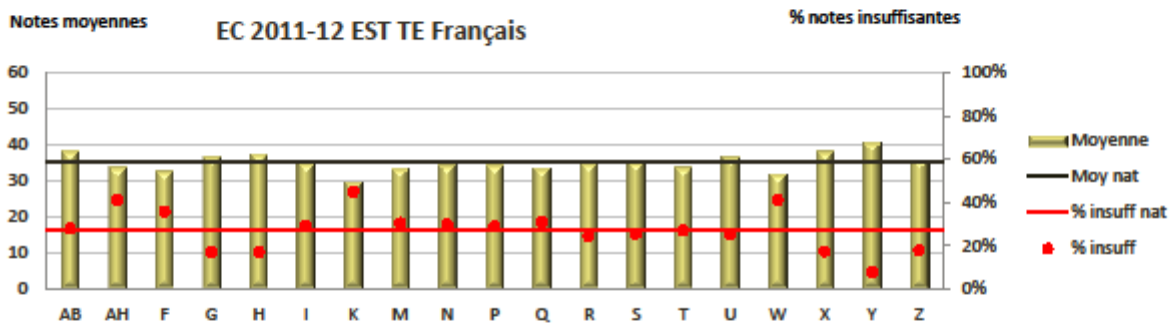
► Une différence significative est à observer entre TE et STP en français pour l'année 2011-2012 en ce qui concerne le % de notes insuffisantes

ALLEMAND	Moyenne	% insuff	Nbre d'élè		FRANCAIS	Moyenne	% insuff	Nbre d'élè
ES	36	19%	1539		ES	35	28%	1600
TE	34	28%	1557		TE	35	27%	1724
STP	34	30%	244		STP	37	14%	165
PO	32	35%	1101		PO	35	27%	1174
PR	28	50%	502		PR	35	27%	647
MO	25	60%	268		MO	33	36%	273

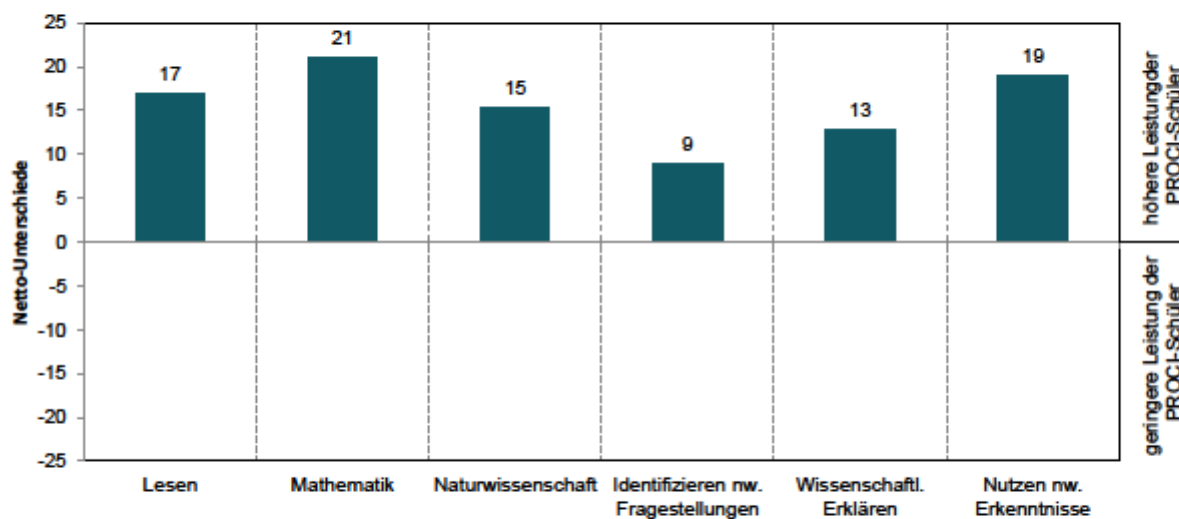
Résultats aux épreuves communes : TE et STP 2011-20112



Résultats aux épreuves communes : TE et STP 2011-2012

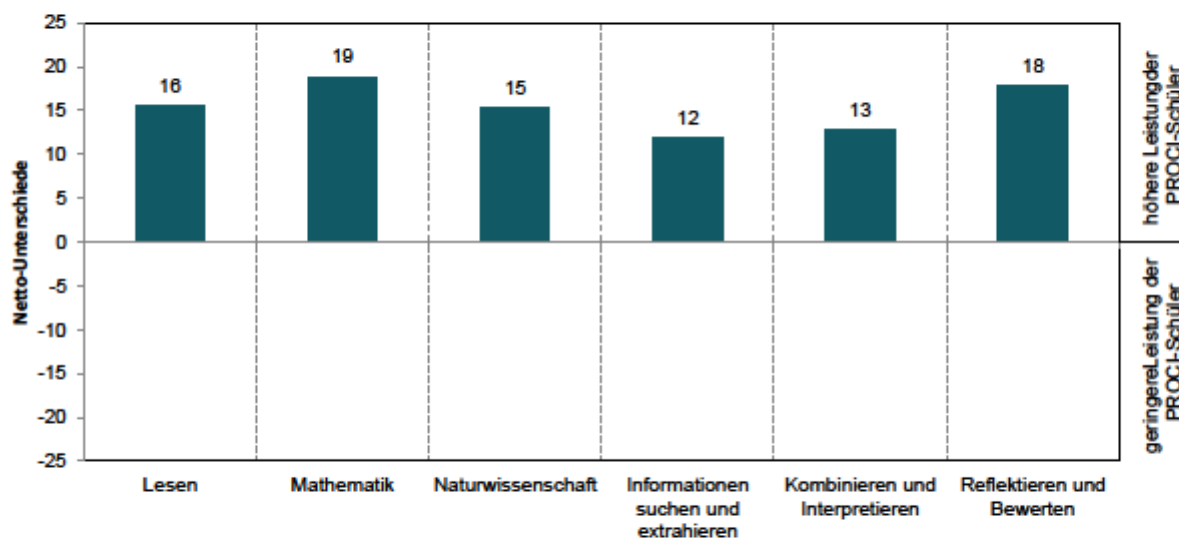


Résultats PISA 2006



- Netto-Leistungsunterschiede zwischen PROCI- und Nicht-PROCI-Schülern auf den PISA-Skalen. Unterschiede in der Zusammensetzung der Schülerschaft wurden statistisch herausgerechnet.
- (Abbildung entnommen aus: PISA 2006 Nationaler Bericht Luxemburg, S. 71)

Résultats PISA 2009



- Netto-Leistungsunterschiede zwischen PROCI- und Nicht-PROCI-Schülern auf den PISA-Skalen. Unterschiede in der Zusammensetzung der Schülerschaft wurden statistisch herausgerechnet.
- (Abbildung entnommen aus: PISA 2009 Nationaler Bericht Luxemburg, S. 76)

Épreuves standardisées 5^{ème}/9^{ème}

Les épreuves standardisées portent sur une partie des socles de compétence définis pour les langues allemande et française ainsi que pour les mathématiques. Ces épreuves se déroulent annuellement dans les classes du troisième cycle de l'enseignement fondamental et en 5^{ème}/9^{ème} de l'enseignement secondaire (ES), de l'enseignement secondaire technique (EST) et de l'enseignement préparatoire (PR).

Annexe 1 :

Résultats aux épreuves communes TE et STP 2010-2011

TE

Lycées	Moyenne	% insuff
AB	35	24%
F	37	13%
H	32	34%
I	33	38%
K	35	16%
L	34	24%
M	34	28%
N	36	22%
P	37	9%
Q	38	11%
R	37	13%
S	36	18%
T	31	43%
U	36	20%
W	37	14%
X	33	38%
NATIONAL	35	20%

STP

Lycées	Moyenne	% insuff
AA	39	9%
AD	33	29%
G	38	15%
J	35	14%
L	37	10%
O	34	19%
Z	33	36%
NATIONAL	35	22%

Allemand

Annexe 1 :

Résultats aux épreuves communes TE et STP 2010-2011

TE

Lycées	Moyenne	% insuff
AB	38	22%
F	34	30%
H	38	22%
I	42	15%
K	34	32%
L	35	35%
M	32	46%
N	34	29%
P	36	23%
Q	35	33%
R	37	21%
S	36	27%
T	33	35%
U	36	23%
W	30	49%
X	42	15%
Y	36	24%
NATIONAL	36	27%

STP

Lycées	Moyenne	% insuff
AA	34	25%
AD	34	33%
G	42	5%
J	34	23%
L	40	10%
O	30	43%
Z	38	19%
NATIONAL	36	23%

Français

Annexe 1 :

Résultats aux épreuves communes TE et STP 2010-2011

	TE Allemand	STP Allemand		TE Français	STP Français
N	1431	523	N	1610	446
Note Min.	9	13	Note Min.	7	5
Note Max.	55	52	Note Max.	59	56
Moyenne	35,5	35,0	Moyenne	35,5	35,8
Éc.-type	7,4	7,0	Éc.-type	9,5	9,5
Notes insuff.	289	117	Notes insuff.	439	103
% notes insuff.	20,2	22,4	% notes insuff.	27,3	23,1

Annexe 2 :

Résultats aux épreuves communes TE et STP 2011-2012

TE

Lycées	Moyenne	% insuff
AB	34	28%
AH	36	14%
F	36	26%
G	37	19%
H	34	31%
I	35	25%
K	34	23%
L	35	26%
M	28	58%
N	35	26%
P	33	30%
Q	35	26%
R	34	31%
S	33	35%
T	33	33%
U	34	17%
W	38	12%
X	35	28%
Z	32	37%
NATIONAL	34	28%

STP

Lycées	Moyenne	% insuff
AA	33	35%
AD	30	49%
AH	10	100%
J	41	11%
L	36	9%
NATIONAL	34	30%

Allemand

Annexe 2 :

Résultats aux épreuves communes TE et STP 2011-2012

TE

Lycées	Moyenne	% insuff
AB	39	28%
AH	34	41%
F	33	36%
G	37	17%
H	38	17%
I	35	29%
K	30	45%
M	34	30%
N	35	30%
P	35	29%
Q	34	31%
R	35	24%
S	35	25%
T	34	27%
U	37	25%
W	32	41%
X	38	17%
Y	41	8%
Z	36	18%
NATIONAL	35	27%

STP

Lycées	Moyenne	% insuff
AA	30	46%
AD	37	11%
AH	30	33%
J	35	20%
L	41	2%
NATIONAL	37	14%

Français

Annexe 2 :

Résultats aux épreuves communes TE et STP 2011-2012

	TE Allemand	STP Allemand		TE Français	STP Français
N	1557	244	N	1724	446
Note Min.	2	5	Note Min.	7	18
Note Max.	56	56	Note Max.	57	53
Moyenne	34	34	Moyenne	35	37
Éc.-type	8,5	9,1	Éc.-type	8,8	7,1
Notes insuff.	441	72	Notes insuff.	466	23
% notes insuff.	28	30	% notes insuff.	27	14

D. Moyens mis en œuvre

1. Quels ont été les moyens financiers mis en œuvre pour financer les projets d'innovation pédagogique et/ou projets d'établissement, tous lycées confondus, depuis 2006? Est-ce que des études ont été réalisées quant à la plus-value pédagogique de tous ces projets?
2. Quelle est la moyenne d'élèves par classe pour les classes du système PROCI (7e, 8e, 9e) par rapport aux classes du système traditionnel (7e, 8eTE/PO, 9eTE/PO)?
3. Quel est le pourcentage d'enseignants non nommés (stagiaires et/ ou chargés de cours) qui enseignent actuellement
 - au lycée technique en général,
 - au lycée classique,
 - au cycle inférieur du lycée technique,
 - au cycle inférieur du lycée classique,
 - dans le système PROCI?
4. Quel est en moyenne le nombre d'heures supplémentaires par semaine effectuées par
 - les professeurs des lycées classiques,
 - les professeurs des lycées techniques,
 - les chargés de cours au lycée classique,
 - les chargés de cours au lycée technique?

E. Encadrement et orientation

1. Dans combien d'établissements (PROCI ou traditionnels) est-ce que des systèmes d'accompagnement pédagogique spécifiques -tels que le tutorat- sont actuellement en voie d'expérimentation? Dans tous les lycées PROCI pour les classes inférieures et dans un grand nombre d'autres lycées qui ne pratiquent pas le modèle PROCI. Quel est en moyenne le nombre d'élèves (toutes classes confondues) encadrés par un seul enseignant-tuteur? Combien de leçons de décharge sont accordées aux tuteurs et comment est-ce que la communication entre les élèves et leurs tuteurs est organisée?

Il convient de noter que la forme, l'orientation et les accents posés pour le tutorat varient d'un lycée à l'autre. En gros, on peut dire qu'il existe deux types de tutorat :

- le tutorat de classe où le régent-tuteur encadre tous les élèves de la classe et dispose pour cette tâche en général d'une leçon hebdomadaire (certains lycées peuvent en prévoir jusqu'à trois) ; en général, les lycées proposent aux élèves des programmes « spécial tutorat » composés de contenus proposés par le ministère (publication d'une série de documents axés tout particulièrement sur le développement identitaire de l'élève et à l'éducation aux choix) et le lycée (méthodologie de travail, vie en communauté, ...)
- le tutorat personnalisé où l'enseignant-tuteur encadre un groupe d'élèves (entre 5 à 7 élèves selon les établissements).

L'élaboration du concept et l'organisation au sein du lycée (nombre de leçons consacrées au tutorat, programme pour les leçons, formations pour les enseignants-tuteurs, décharges, communication interne et externe, ...) du modèle d'accompagnement des élèves s'inscrivent dans un processus plus ou moins long selon les lycées et font souvent l'objet d'un projet d'établissement (voir sous <http://www.ccpe.lu/images/pdf/pe20.pdf> - les projets d'établissement de 1991-92 à 2011-12).

Le ministère est en passe de faire un relevé de toutes les pratiques d'accompagnement ; il sera disponible à la fin du premier trimestre 2012-2013. Dans un deuxième temps, le SCRIPT procédera à une analyse détaillée de tous les systèmes de tutorat. Force est de constater qu'au sein des lycées, certains de ces systèmes ont été évalués et, le cas échéant, réadaptés ; ce sont surtout ceux qui ont fait l'objet d'un projet d'établissement.

Dans le cadre des rencontres avec les représentants des lycées que le MENFP/SCRIPT a organisées pendant les deux dernières années scolaires (2010-2011 ; 2011-2012), un premier relevé des pratiques mises en œuvre dans les lycées au niveau de l'accompagnement et de l'orientation des élèves a été réalisé. Il sera complété par des explications supplémentaires et sera disponible au courant de l'année scolaire 2012-2013.

Afin de vous donner un premier aperçu de la richesse des projets d'accompagnement pédagogique spécifiques, nous vous invitons à découvrir ce premier relevé qui a été dressé

selon les informations reçues par les représentants des lycées présents lors de ces réunions.

ALR

- Schule als Lebensraum:
 - Mittagsaktivitäten
 - Ganztagsangebot
- Gemeinsame Bewertungs- und Begleitstrukturen für ES- und EST-Schüler
- Tutorat- und Coachingstunden (Peer-Coaching u.a.)
- „Regionalisierte“ Berufsorientierung: Task force: Eltern, Gemeinden, Unternehmen, Vereine

EPF

Krisenintervention

- Förderpläne (PPI)
- Mosa-Klasse

Sozialkompetenzen

- Stage social (3^e)
- Ateliers de solidarité
- Semaine Raoul Follereau
- Bazar etc.

Begleitung und Orientierung

- Co-régence (7^e – 5^e/9^e)
- Éducation aux choix
- SPOS: Schnupperstage

EPND

- Tutorat en 7^eST (encadrement individuel)
- Langues et mathématiques renforcés (heures supplémentaires pour combler les lacunes)
- 3 réunions de parents par an + 3 remises des bulletins en mains propres
- Journée des métiers et des études

EPMC

- ***Sensibilisierung Umweltbewusstsein***
- Mülltrennung (Klasse, Restaurant/Pausenhof)

EPSA

- Vermittlung elementarer Umgangsformen im Alltag
- Vermittlung von Respekt und Toleranz
- Journées projets, ateliers, individuelle Aktionen

LAML

- Tutorat auf allen Klassen der 7e
- Kernteams: 7ième: régent, corégent, und „cellule de coordination“
- Dossier d'évolution: orientierungsrelevante Dokumente
- Elternabende
- Praktika

- Besichtigungen von Betrieben und Schulen
- Orientierungsgespräche
- SPOS: Riasec

LBV

- OP-Mitarbeiter in der Schule
- Kontaktperson aus der Privatwirtschaft organisiert Praktika, Informationen zur Berufswelt, Betriebsbesichtigungen, Beratungsgespräche u.a.

LCD

Encadrement des élèves

- Appui pour les classes de VII^e/7^e (dans l'horaire des enseignants)
- Tutorat EST → 2 heures par semaine
- Aide aux devoirs à domicile
- LEKO-Projet (Lebenskompetenzen) → toutes les classes du cycle inférieur :
 - VII^e/7^e : Survival-Kid Klassengemeinschaft
 - VI^e/8^e : SpannEnetz Gewaltprävention
 - V^e/9^e : Stop and Go Suchtprävention

LCE

Prise en charge des élèves

- Groupe pédagogique
- Stage de socialisation (7^e)
 - Kenneléieren a Klassendynamik
 - Code de vie
 - Bee Secure
- Tutorat (7^e) → enseignants encadrés par une pédagogue diplômée
- Léierwierkstat (individuelle Beratung bei Lern- und Organisationsschwierigkeiten)
- „Experts à l'école“ (experts du monde de l'économie) (2^e/12^e)
- Beruffsberodung (amicale des anciens) (2^e/1^e/12^e/13^e)

LHCE

Classe de neige

- Gruppendynamik
- Teamwork
- Selbstständigkeit fördern

Classe mosaïque

- Individuelle Betreuung von Schüler in Schwierigkeiten

LJBM

- Zyklus 7-8 STP: keine Wiederholung der Klassen
- Kernteam pro Zyklus
- Tutorat
- Elternarbeit
- Praktika

- Orientierung am Ende der 9. Klasse anhand des Orientierungsprofils und der noch gültigen Kriterien
- 7.-8. Klasse: gleicher Klassenverband, Zyklus
- Schülerprofil

LN

- Schülerpatenschaften
- Tutoratsstunde
- Gleicher Klassenverband über 3 Jahre
- Gleiche „équipe pédagogique“ über drei Jahre
- Berufseignungs- und Interesse-Test
- „Awer elo“: Berufsorientierung durch partnerschaftliche Beratung / Begleitung
- Tag der offenen Tür: Vorstellung der Ausbildungswege, Info-Stände der Betriebe aus der Region
- Beratung innerhalb der „équipe pédagogique“

LTA

- 7.-9. Klasse: Tutorat, Begleitung durch das BIZ, Explorixtest
- Persönliches Gespräch mit Eltern und Schülern bei der Zeugnisvergabe
- Trainingsraum
- Mosaikklassse

LTAM

- Tutorat
- Betriebsbesichtigungen
- Schüler der 9. Klasse stellen Betriebe vor
- BIZ
- Schüler informieren sich über die verschiedenen Ausbildungswege
- Gespräche mit Klassenlehrer, Schüler, Eltern und SPOS
- BIT-Test (Berufsinteressentest)
- Education des choix 7.-9. Klasse

LTB

- Pourquoi pas im Régime Préparatoire
- Kernteams im Régime Préparatoire und den unteren Klassen
- Fachteams pro Jahrgang für die unteren Klassen
- Zertifikat für zusätzliche Leistungen
- 7.-8. Klasse als Zyklus
- Stiffchen
- Fit („Trainingsraum“)
- TIM
- „Reflect“
- Tutorat
- Education des choix
- Schnuppertage in Betrieben
- Orientierungstage
- Tag der offenen Tür: Vorstellung der verschiedenen Ausbildungswege

LTC

Ecole sans violence

- charte scolaire
- journée avec activités
- intervenants internes et externes
- T-shirts
- expositions

Code de vie

- Cellule de réflexion
- Diplôme
- Yearbook
- Projets de valorisation
- Interventions en classe

LTE

- OSNA
- Pflicht- und Wahlpraktika
- Tutorat
- Orientierungsdossier
- 9ième redoublants: Kontrakt
- „Journées de l'orientation“ (8. Klasse)
- „Découverte des métiers“ (9. Klasse)
- ENCAD (encadrement individuel avec l'élève)
- Zusammenarbeit mit ADEM und ALJ
- Education des choix 7.-9. Klasse
- Elternabende
- Reorientierungsgespräche
- EF –Versammlungen
- Gewaltprävention : Zusammenarbeit mit Polizei und Justiz (Jugendtribunal) Stay Cool
- RIASEC-Test

LTECG

My 13^e-Futurebook

- Créer liens entre monde scolaire et monde professionnel
- Simulations d'entretiens d'embauche
- Préparer les élèves pour études ou marché du travail
- Motivation pour les élèves de 13e

Projet « Jeunes adultes »

- Convention « jeunes adultes » signée par:
 - Direction
 - Élève
 - Parents
 - Régent
 - Éducatrice graduée
- Accompagnement/suivi → éducatrice graduée
- Programme adapté (2 ans en 1)

LTETT

- Sozialisationstage

- Tutorat
- 7.-9. Klasse: Klassenverband und Lehrerteam bleiben gleich
- Monatliche Treffen der „équipes pédagogiques“ (mit Bericht für Schulleitung und SPOS)
- Orientierungsprofil ab der 7. Klasse, welches regelmäßig den Eltern mitgeteilt wird
- Schnupperpraktika

LTMA

Kenneléier-Deeg

- Séjour à Hollenfels pendant 2 jours
- Développement des compétences sociales des élèves de 7^e

Semaine pédagogique (8^e)

- Éducation aux choix
- Visite d'entreprises et lycées
- Connaître ses limites
- Workshop avec
 - Planning familial
 - Bee-secure
 - Ligue

LRSL

Schüler hëllef Schüler

- Nachhilfeunterricht
- Hilfe bei der Eingliederung in die Schulgemeinschaft
- Hilfe bei der Organisation

NOSL

- Einzelgespräche mit den Eltern
- Einzelgespräche von SPOS und ALJ mit 9MO-Schülern
- Betreuung der 7.-9. Klassen durch einen SPOS-Mitarbeiter im Hinblick auf die Orientierung
- Praktika für MO- und EST-Klassen (Betriebe, OSNA, Besuch im BIZ)

UELL

Begleitung der Lernenden

- Top drop, Move it, Bee secure, usw.
- OPP (orientation professionnelle personnalisée)
- « Meng Stärkten, meng Zukunft »
- Checker (lernen lernen)
- One way project
- Peer mediation

SLP

- Min. zwei Tutoren pro Klasse, welche soviel wie möglich dort unterrichten
- Starke Einbindung des SPOS
- Berufspraktika (auch für ES)

À la fin de l'année 2010-2011, le SCRIPT a fait une synthèse des pratiques mises en œuvre au sein des « lycées pionniers »⁷ au niveau de l'encadrement, de l'accompagnement et de l'orientation des élèves. Les conclusions ont été les suivantes :

Tous les lycées pionniers ont reconnu l'importance de l'accompagnement et de l'orientation des élèves dans les classes inférieures. Certains lycées ont profité des opportunités que leur offre la structure des projets d'établissement pour approfondir l'un ou l'autre aspect. Les démarches plus approfondies ou celles qui ont fait l'objet d'un travail de conceptualisation plus poussé sont présentées ci-dessous en détail.

La plupart des lycées pionniers ont introduit une leçon de tutorat dans la grille horaire des classes inférieures de l'EST. Par contre, pour les classes de l'ES les offres d'accompagnement n'incluent de leçon fixe que dans des cas isolés. S'il y a des mesures d'accompagnement dans les classes de l'ES, en dehors de l'attention que le régent porte tout naturellement à son groupe-classe, il s'agit d'interventions ponctuelles.

➤ **Collaboration avec les SPOS**

Les moyens consacrés, les formes et méthodes mises en œuvre pour accompagner les jeunes varient d'un lycée à l'autre. Ainsi, la collaboration avec les équipes SPOS est propre à chaque lycée. Dans certains lycées, les membres du SPOS interviennent ponctuellement et offrent surtout un service de conseil pendant ou en dehors des cours. Souvent, les SPOS organisent et mettent en œuvre des offres d'encadrement scolaire, de prévention et d'orientation. Dans d'autres lycées, les membres du SPOS font partie intégrante des équipes pédagogiques des différentes classes et font valoir leurs capacités par des interventions régulières en classe, seuls ou avec le régent-tuteur.

➤ **Promotion de la santé**

Au ALR les élèves des classes de 7^e travaillent sur le sujet de l'alimentation saine et équilibrée dans des ateliers qui aboutissent à des séances en cuisine où les élèves cuisinent eux-mêmes les menus qu'ils ont composés. D'autres lycées organisent des journées ou semaines thématiques annuelles dans le cadre de projets interdisciplinaires (exemple: «Gesondheitswoch» au NOSL).

L'éducation à la sexualité en dehors des cours est souvent confiée à des intervenants du Planning Familial ou de la Croix-Rouge (« Aidsberodung »). De nombreux lycées collaborent avec la Police Grand-ducale et le Parquet Jeunesse; ces acteurs interviennent souvent en classe.

⁷ A la sortie de la publication du ministère sur la réforme des classes inférieures (http://www.men.public.lu/publications/postprimaire/brochures_information/100928_reforme_es_est/101112_reforme_classes_inférieures_doc_cadre_web.pdf) en septembre 2010, un nombre de lycées s'est déclaré prêt à analyser les propositions du ministère, à les préciser et les développer à la lumière de leurs expériences. Pendant deux années scolaires (2010-2011, 2011-2012) à raison de huit journées de travail, ces lycées ont travaillé en réseau sous la régie du ministère. (ALR, E2C, LAML, LBV, LJBM, LN, LTA, LTAM, LTB, LTE, LTEtt, NOSL, SLP).

➤ Prévention de la violence

Tous les lycées font du travail de prévention. Souvent ils profitent des initiatives qui leur sont proposées par des agents externes. Pour l'éducation à la non-violence, il convient de citer le projet « Peer Mediation » proposé par le ministère en collaboration avec le SNJ, qui est un franc succès.

NOSL

Le NOSL a fait de l'éducation à la non-violence l'objet de son projet d'établissement qui repose sur trois piliers :

- La charte scolaire,
- la gestion de crise,
- la prévention de la violence ; les actions proposées sous ce point sont:
 - « Peer Mediation » qui fait partie intégrante du projet d'établissement et qui concerne tous les élèves du lycée
(„ Peer-Mediation ist ein innovativer, langfristig Erfolg versprechender Ansatz der konstruktiven Konfliktbewältigung. Dabei werden SchülerInnen zu Peer-Mediatorinnen / Mediatoren ausgebildet, die bei Konflikten zwischen Gleichaltrigen vermitteln.
Ziel der Peer-Mediation im Nordstad-Lycée ist es, das ganze Schulwesen dazu zu bewegen eine alternative Konfliktlösung einzugehen und traditionelle Methoden, die wenig Erfolg zeigen, weitgehend zu vermeiden.“)
 - « Schoolworker », un projet créatif élaboré par les élèves pour les élèves et visant à éliminer les jeux violents à l'école. Les élèves qui travaillent dans le projet informent leurs camarades, réaménagent les aires de récréation et organisent des activités pendant les pauses.
 - « MoRe2We » (acronyme pour Motivation, Respect, Responsibility, Well-being).
(„Jugendliche, die mit den üblichen pädagogischen Mitteln nicht mehr erreichbar sind, können in einem geschützten Raum und in einer kleinen Gruppe (4-6 Schüler) fehlende soziale Erfahrungen schrittweise nachholen, ihr Verhalten reflektieren und neue Verhaltensweisen einüben.“)
 - « Time-Out », vise à remédier aux comportements récurrents qui perturbent les cours. Au lieu de se débarrasser des élèves chahuteurs en les écartant des cours, ces derniers sont envoyés dans une structure d'accueil, où ils sont amenés à réfléchir sur leur comportement. („Durch das Schreiben eines strukturierten Berichts und ein anschließendes Gespräch mit einem Betreuer soll dem Schüler klarer werden, wie er es erreichen kann nicht mehr zu stören und wie er sein Vorhaben in einen konkreten, messbaren und überschaubaren Plan umsetzen kann.“)

LTE

Le Lycée Technique Esch propose un programme préventif « Fit4Rules » et un atelier de politesse pour toutes ses classes, des « Ateliers Coolness » préventifs pour tous les élèves de 8MO et un groupe « Stay Cool » pour les élèves à tendances agressives.

➤ **Classes mosaïques**

Des classes mosaïques sont proposées dans un grand nombre de lycées; ces classes prennent en charge les élèves qui risquent le décrochage scolaire.

➤ **Vie en communauté**

Beaucoup de lycées organisent des forums ou parlements de classe où les élèves apprennent à communiquer de façon structurée (LTB, ALR, SLP) et développent ainsi leurs compétences personnelles et sociales.

On ne saurait trop souligner l'importance d'une bonne communication. Relevons à ce propos également des structures telles que les « Jahrgangsteams » du Schengen Lycée, qui réunissent tous les enseignants d'une même année scolaire, ou les réunions CAFE du LTE qui permettent des échanges entre tous les régents d'une même année scolaire et l'organisation concertée d'activités pédagogiques.

➤ **Orientation des élèves**

Les lycées pionniers reconnaissent à quel point il est important de se donner un concept structuré pour accompagner et orienter les élèves afin d'offrir des activités de qualité et un programme de tutorat ventilé sur les trois années des classes inférieures. Dans beaucoup de lycées, le SPOS est associé à l'élaboration du concept et à son exécution ; un grand nombre de lycées disposent également de dossiers de tutorat et de matériel didactique à utiliser en classe et mis à la disposition des tuteurs.

L'élaboration d'un concept est d'autant plus importante que pour l'orientation scolaire et professionnelle, les élèves doivent être capables de faire un choix d'orientation pertinent à la fin des classes inférieures et que ce choix passe nécessairement par des étapes de construction d'un projet personnel qu'il convient de planifier. Les activités d'orientation proposées par les lycées pionniers à l'attention de leurs élèves incluent des séances « Education des

Choix », des visites du BIZ, des échanges avec des représentants de l'ADEM, des visites d'entreprises, des stages en entreprises, des entretiens d'orientation élèves-parents, professeurs-orienteurs et membres du SPOS.

LN

Le projet d'établissement du Lycée du Nord, présenté ci-dessous en guise d'exemple, intègre toutes ces initiatives dans un concept cohérent qui s'étale de la 7^e à la 9^e.

« Afin d'éviter une orientation-sanction, consistant à sélectionner les élèves en fonction de leurs résultats scolaires, le Lycée du Nord met en œuvre une procédure d'orientation formative et active pour tous les élèves, le projet « AWER ELO – Eng positiv Orientatioun duerch partnerschaftlech Berodung ». L'objectif principal de cette méthode est de former l'élève à découvrir ses propres intérêts, ses capacités et ses attitudes au travail. Un deuxième objectif est alors de comparer son ambition au profil

propre des exigences scolaires et professionnelles. Ainsi l'élève devra formuler un projet personnel et professionnel. »

Le projet a donc « le souci d'informer autrement qu'en mettant des informations à disposition du jeune. » Il vise à baser les décisions d'orientation des élèves sur des expériences concrètes où les élèves sont les acteurs.

En classe de 7^e, les élèves, après une phase d'acclimatation et d'intégration au milieu scolaire qui leur fait découvrir leur nouvelle école, commencent à explorer leurs intérêts et leurs talents :

- *Découverte de talents en recourant à la créativité et à l'imaginaire (activités créatives).*
- *Découverte d'activités manuelles, scientifiques et techniques dans les ateliers du LN.*
- *Boys and Girls Day (stage d'une journée) : rencontre entre les jeunes et le monde professionnel de leurs parents.*
- *Test EXPLORIS : test selon la typologie de Holland mettant en relation la personnalité du jeune et les types de professions qui y correspondent.*

En classe de 8^e les élèves continuent leur exploration avec une découverte plus concrète du monde du travail, notamment en découvrant les métiers présents et les entreprises établies dans la commune du jeune.

- *Journée découverte d'entreprise: choisir dans sa commune une entreprise pour la découvrir dans son entité pendant une journée (image plus nuancée de tous les métiers représentés dans une entreprise).*
- *Rapport et présentation des expériences de la journée découverte devant la classe et exposition à la fin de l'année de concert avec les partenaires.*
- *Boys and Girls Day (découverte des métiers sexés).*
- *Visite d'entreprise : étendre l'éventail des secteurs de métiers et de professions.*

En classe de 9^e, les activités sont plus ciblées sur la concrétisation du choix d'orientation et la prise de décision.

- *GEVA test : test informatisé évaluant certaines aptitudes ainsi que les intérêts et souhaits personnels des élèves: création d'un profil qui propose des formations et professions possibles.*
- *Matinée d'information et journée de l'artisanat : promotion des formations du régime professionnel et du régime de technicien et vitrine pour des entreprises partenaires ; créer des relations.*
- *2 journées de rencontre et de travail autour de l'orientation scolaire et professionnelle : rencontres avec partenaires.*
- *Traçage scolaire et fiche « Berufswunsch und Ausbildungswege » : rendez-vous avec chaque élève et ses parents pour tracer des parcours scolaires possibles (SPOS avec un orienteur de l'ADEM).*
- *CV et entretiens : comment écrire une lettre de motivation et un CV et comment se présenter à un entretien de stage ou d'embauche (analogue aux stages OSNA pratiqués dans beaucoup de lycées).*

- *Stage d'initiation professionnelle d'une semaine : les élèves vont à la rencontre d'employeurs potentiels et écartent des formations qui ne conviennent pas.*
- *Entretiens individuels de bilan pour les élèves non-décidés.*

Le projet associe les parents à toutes les étapes du processus. Ces derniers jouent un rôle primordial dans le processus d'orientation de leur enfant.

Le projet « AWER ELO » crée des réseaux et des partenariats durables avec des institutions comme l'ADEM, l'ALJ, les chambres professionnelles et les entreprises locales et nationales.

Chaque phase du projet est clôturée par des moments d'évaluation :

- *Chaque trimestre se termine par une activité « chill out » où les élèves échangent leurs impressions sur les expériences faites dans leur parcours d'orientation.*
- *Evaluation et accompagnement par le SCRIPT.*
- *Analyse des parcours scolaires des élèves orientés (changement ou non de la voie pédagogique au cycle moyen, taux de réussite, ...).*

Enfin le projet donne lieu à la création de supports rassemblant et archivant les productions du Projet d'établissement. Ces publications servent à informer tous les partenaires et garantissent la pérennité de la démarche:

- *Création d'un dossier d'orientation personnel et individuel (DOPI) à l'attention de l'élève qui rassemble toutes les pièces, documents, fiches de travail, objets produits pendant les trois années du parcours d'orientation.*
- *Création d'un journal annuel à l'attention de la communauté du LN.*
- *Création d'un site internet à l'attention des partenaires du canton de Wiltz et Clervaux.*

2. Pourquoi est-ce que les établissements en question ont préféré opter pour ce type d'encadrement? Est-ce les projets en question ont été évalués? Si oui, quelles étaient les questions posées aux acteurs du terrain concernés et quelles étaient leurs réponses?

Voir la réponse à la question 1

3. Est-ce qu'il existe des établissements qui pratiquent actuellement une autre forme d'encadrement pédagogique que le tutorat (par exemple, en donnant plus de moyens au régent)?

Voir la réponse à la question 1

4. Combien de leçons par semaine est-ce que les enseignants du cycle inférieur doivent investir pour assurer la coordination entre les différents intervenants de leurs classes (réunions, rapports...etc)?

Voir la réponse à la question 1

5. Quels sont les moyens mis à disposition des écoles pour organiser l'orientation des élèves après la 9e?

Voir la réponse à la question 1

6. Quels sont les moyens mis à disposition des écoles pour organiser l'orientation des élèves après la 9e?

Est-ce que les infrastructures existantes dans l'EST permettent une bonne orientation des élèves après la 9e? Ne faudrait-il pas valoriser davantage l'artisanat qui, dans beaucoup de cas actuellement, représente une sorte de 2e choix?

C'est l'un des objectifs de la réforme de la formation professionnelle.

Quel est le pourcentage d'élèves qui changent de voie pédagogique pendant ou après la classe de 10e (régime technique et professionnel)? **En cours**

Est-ce que le pourcentage de réorientations en classe de 10e (ou après) est le même pour les anciens élèves PROCI que pour les élèves du système traditionnel?

En cours

F. Évaluation(s) du système

1. Un questionnaire d'évaluation différenciée a-t-il été adressé aux enseignants
 - qui travaillent uniquement dans le système PROCI? **Oui**
 - qui travaillent/ ont travaillé dans les deux systèmes? **Oui**
 - qui travaillent uniquement dans le système traditionnel (7e-9e)? **Non**
 - qui ont accueilli des anciens élèves PROCI en classe de 10e, 11e et 12e? **Non**

2. Dans le cadre d'éventuelles études concernant le système PROCI, les questions suivantes ont-elles été posées aux titulaires? **Non**
 - Selon votre jugement et par rapport à l'ère pré-PROCI le niveau scolaire des élèves
 - a) a-t-il augmenté
 - b) a-t-il baissé
 - c) est-il resté sensiblement le même?
 - Quelles sont les caractéristiques du projet PROCI dans votre établissement que vous appréciez particulièrement? **Voir A2**
 - Quelles sont les caractéristiques du système PROCI dans votre établissement que vous n'appréciez guère? **Voir A2**

3. Prière de remettre un exemplaire détaillé de tous les questionnaires élaborés à ce sujet (pas de document de synthèse) ainsi qu'une synthèse des réponses fournies par les enseignants interrogés.

Voir : [Projet pilote cycle inférieur PROCI 2003-2007 ; rapport d'évaluation mars 2007.](#)⁸

⁸ Internet:

http://www.men.public.lu/publications/postprimaire/rapport_evaluation/070321_rapport_proci/070321_rapport_evaluation_proci.pdf

II. Bilan – INNOVATION PÉDAGOGIQUE

Objectif :

Il s'agit de dresser l'inventaire précis et si possible exhaustif des multiples innovations pédagogiques mises en œuvre ces dernières quinze années dans les lycées et lycées techniques.

Ces innovations pédagogiques et didactiques peuvent concerner, le cas échéant :

- i. l'organisation générale de la vie scolaire au niveau de l'établissement scolaire ; Non disponible, car non saisi par le ministère
- ii. les méthodes d'enseignement ; et

les innovations didactiques dans certaines branches d'enseignement (p.ex. au niveau de l'enseignement des sciences naturelles) ;

Le ministère ne dispose pas d'un relevé complet des projets et initiatives portant sur les méthodes d'enseignement et les innovations didactiques. Pour autant qu'elles se traduisent par une modification de la grille horaire ou le choix de matériel didactique propre à un lycée, le relevé des autorisations de dérogation accordées à un lycée fournit une indication :

Dérogations accordées pour l'année scolaire 2011/2012

Date	Demandeur	Objet de la dérogation	Remarque	
08/06/2011	CNP ES Allemand	Critères de correction des épreuves d'allemand		CL
10/06/2011	CNP ES Français	Nouvelle progression en combinaison avec la série de manuels par le GT langues	selon le choix du titulaire avec l'accord de la direction	CL
13/07/2011	LMRL	Projet d'innovation pédagogique		CL

25/07/2011	LAML	Manuels scolaires	Utilisation des manuels suivants en français : - 7e, Vocabulaire progressif, niveau intermédiaire; Conjugaison progressive du français; Edition CLE International - 6e, Vocabulaire progressif, niveau intermédiaire et niveau avancé; Conjugaison progressive du français; Edition CLE International ; Nouvelle Grammaire du Français, édition Hachette - 5e, Connexions 3, édition Didier, Vocabulaire progressif, niveau avancé, édition CLE International, Nouvelle Grammaire du Français, édition Hachette ; Edito, méthode de français, édition Didier - 4e, Edito, méthode de français, édition Didier	CL
28/07/2011	LCE	Grilles horaires	- 7e, 6e et 5e ES-ALLET, organisation d'un cours d'allemand langue étrangère - 7e ES et 7e EST, maintien d'une leçon de tutorat assurée par le régent-tuteur - 8e TE et PO, intégration d'une leçon de tutorat assurée par le régent-tuteur - 7e, 6e ES et 7e, 8e EST, une leçon hebdomadaire consacrée à l'exercice de l'oral en français et en allemand, classes dédoublées - 9e TE et PO, introduction d'une leçon de tutorat assurée par le régent-tuteur	CL
04/08/2011	LTE	Programmes et manuels scolaires	Continuer à mettre à l'essai les programmes et les principes d'organisation élaborés pour les formations phares (formation de technicien): - utilisation du manuel de base : Solutions Pre-intermediate - Enseignement et évaluation par compétences	EB
03/08/2011	ALR	Manuels scolaires	Deutschpunkt 5, Sprach- Lese und Selbstlernbuch, Ernst Klett Verlag Deutschpunkt 5, Arbeitsheft, Ernst Klett Verlag	EB

Dérogations accordées pour l'année scolaire 2012/2013

Date	Demandeur	Objet de la dérogation	Remarque	
30/04/2012	EPSA	Manuels scolaires	Utilisation des manuels suivants en allemand : - 7e ALLET, AusBlick 1 Kursbuch, Hueber - 7e AD ALLET, Prima Deutsch für Jugendliche / Band 4 Schülerbuch, Cornelsen - 8e T ALLET, AusBlick 2 Kursbuch, Hueber - 8e PO ALLET, Prima Deutsch für Jugendliche / Band 5 Schülerbuch, Cornelsen - 9e T ALLET, AusBlick 2 Kursbuch, Hueber - 9e PO ALLET, Prima Deutsch für Jugendliche / Band 6 Schülerbuch, Cornelsen - toutes les 7e, Großwörterbuch Deutsch als Fremdsprache, Langescheidt	EB
18/05/2012	LTB	Manuels scolaires	Continuer à utiliser les manuels suivants en allemand : -7e STP, Wortstark 6, Sprach-Lesebuch Deutsch, Schroedel Verlag - 8e STP, Wortstark 7, Sprach-Lesebuch Deutsch, Schroedel Verlag - 9e STP, Wortstark 8, Sprach-Lesebuch Deutsch, Schroedel Verlag	EB
05/06/2012	LBV	Grilles horaires	grilles horaires des classes 7e O, 7e ST, 7e MO, 8e MO, 8e TE, 6e, 9e MO, 9e PR et IPDM	YM

iii. les projets d'établissement ; voir document annexé

iv. l'accompagnement des élèves, les cours d'appui aux élèves en difficulté et le tutorat ;

➤ Tutorat : voir I. D

➤ Classes mosaïques pour élèves à troubles de comportement, menacés d'exclusion :
http://www.men.public.lu/priorites/exclusion_scolaire/100614_praevention_der_schulverweigerung/index.html

➤ maintien scolaire : relevé des projets :

Lycée	objectif	Durée	Terme
LCD	classe mosaïque	3 années	2012-2013
LHCE	classe mosaïque	3 années	2012-2013
LJBM	appui de la classe mosaïque, encadrement des élèves provenant de l'EDIFF et instauration de classes spécifiques pour des redoublants	3 années	2012-2013
LN	appui de la classe mosaïque, encadrement des élèves à besoins particuliers au régime préparatoire	3 années	2012-2013
LTA	mise en œuvre du projet « Trainingsraum » au LTA	3 années	2012-2013
LTAM	service éducatif et classe mosaïque	3 années	2012-2013
LTB	organisation d'une école à plein temps au régime préparatoire	3 années	2012-2013
LTC	élaboration et mise en œuvre d'un concept de cours d'appui, de remédiation et d'études dirigées dans les classes d'accueil et des classes d'insertion dans l'annexe du Kirchberg	3 années	2012-2013
LTE	appui des classes mosaïques et mise en œuvre du projet « Fit for rules »	3 années	2012-2013
LTECG	encadrement des classes pour jeunes adultes et mise en œuvre du projet « Motivation, Préparation, Production, Performance »	3 années	2012-2013
LTett	appui de la classe mosaïque au régime préparatoire	3 années	2012-2013
LTJB	organisation d'une classe mosaïque	3 années	2012-2013
LTL	classe mosaïque	3 années	2012-2013
LTMA	appui de la classe mosaïque au régime préparatoire	3 années	2012-2013
LNB	mise en œuvre du projet de remédiation scolaire et sociale en classe de 7 ^e	3 années	2012-2013
LTML	mise en œuvre du projet de remédiation sociale pour élèves à comportement difficile	2 années	2011-2012
LN	organisation d'une classe de resocialisation	2 années	2011-2012
LTett	encadrement des classes d'accueil et des classes IPDM	2 années	2011-2012
LTHAH	mise en œuvre de projets avec les élèves de l'Internat	2 années	2011-2012
LTML	appui de la classe mosaïque	2 années	2011-2012
LNB	mise en œuvre du projet de remédiation scolaire et sociale en classe de 8 ^e	2 années	2011-2012
LTAM	mise en œuvre du projet d'encadrement des classes de 10 ^e	2 années	2011-2012

LTE	organisation d'une classe mosaïque et mise en œuvre du projet de lutte contre l'illettrisme à l'annexe Wobrücken	2 années	2011-2012
LTECG	transfert des projets à d'autres classes	2 années	2011-2012
LTJB	suivi des ressortissants des classes mosaïques, prévention d'une telle mesure et contact avec l'équipe éducative du CSEE à Dreibern et Schrassig	2 années	2011-2012
LTMA	encadrement des élèves de 9MO et des classes IPDM	1 années	2011-2012
LTJB	mise en place du projet : Activité assistée par l'animal	2 années	2012-2013
LTML	amélioration de la réussite scolaire des élèves du cycle moyen et encadrement des élèves à besoins spécifiques de ces classes	2 années	2012-2013
LTB	mise en place mesures d'appui et d'activités parascolaires après les heures de classe	2 années	2012-2013
LTPS	Assister le SPOS pour l'encadrement psychologique des élèves et assurer l'encadrement des pensionnaires des internats du LTPS	2 années	2012-2013
LTB	transfert des projets actuels qui connaissent un réel succès à tous les élèves des classes inférieures	2 années	2012-2013
LTC	projet « time-out »	2 années	2012-2013
ALR	classe mosaïque et projet « reflect »	2 années	2012-2013
LCD	classe mosaïque à Mersch	2 années	2012-2013
LBV	projet « time-out » pour les élèves menacés de procédures disciplinaires à cause de leurs troubles de comportement	2 années	2013-2014
LCD	projet socio-éducatif pour les pensionnaires de l'internat de Mersch	2 années	2013-2014
LNW	projet « Time-out » pour les élèves de 7e	2 années	2013-2014
LTA	aide aux élèves dont la stabilité est menacée par leurs problèmes extra-scolaires	2 années	2013-2014
LTE	Cap futur	2 années	2013-2014
LTJB	projet « time-out » pour des élèves pâtissant de troubles de comportement	2 années	2013-2014
LCE	amélioration du suivi des élèves à besoins éducatifs spécifiques et à troubles de comportement	1 année	2012-2013

➤ Les projets culturels

En général

Le ministère édite chaque septembre un numéro spécial du Courrier de l'Éducation nationale consacré aux activités culturelles et aux ateliers dans les écoles. Plusieurs manifestations ont été organisées pour les différents ordres d'enseignement, en collaboration avec la Philharmonie, la Rockhal, différents Maisons et Centres Culturels, l'Institut Pierre Werner, les musées et les cinémas, l'Asti et le Traffo.

De nombreux lycées ont organisé une ou plusieurs actions culturelles avec le soutien financier du ministère : des ateliers de musique, des ateliers de théâtre, des journées et nuits de lecture, les projet ID, Rapmarathon, Valorisation des Talents, Rallye culture, Amélioration de sa présentation par le théâtre ainsi que divers ateliers interculturels. De plus, le MENFP a soutenu divers projets organisés par les services pédagogiques de plusieurs musées, la 'Semaine jeune public' des musées de la Ville de Luxembourg ainsi que des initiatives théâtrales luxembourgeoises et de la Grande région destinées à un public adolescent.

Une convention entre le ministère et le service pédagogique de l'OPL « Login : Music » a assuré la participation à toute une série de concerts et de workshops d'élèves et d'enseignants de tous les ordres d'enseignement.

Pour les élèves du régime préparatoire

Depuis la rentrée 2011-2012, le MEN élabore un concept de nouvelles synergies avec les organisations et les maisons culturelles du pays afin d'élargir, de cibler et de coordonner l'offre culturelle pour les élèves des écoles luxembourgeoises.

Afin de faciliter l'accès à la culture, le ministère développe la mise en place de coordonnateurs culturels au sein des lycées qui ont pour mission de promouvoir les activités culturelles, notamment pour les élèves issus de milieux sociaux défavorisés. Les principaux projets ciblant prioritairement les élèves des classes modulaires du régime préparatoire ont été les suivants

- projet ID : 80 élèves de 5 lycées : LTB, LTJBG, LTC annexe Kirchberg, Schengen Lycée, LNB, LBV ;
- Rapmarathon : 170 élèves de 9 lycées : LNW, NOSL, LTJBG, LTB, LNB, LTMA, LBV, LTE-Wobrecken, ALR ;
- Valorisation des talents (accompagnement individuel d'élèves doués du régime préparatoire) : 3 élèves de 3 lycées : LNW, NOSL, LTEtt ;
- Améliorer sa présentation par le théâtre : 135 élèves de 9 lycées : LTJBG, LTMA, LBV, LTV annexe Kirchberg, LNW, LAML, ALR, LTE classes IPDM, CNFPC Ettelbruck ;
- Rallye culturel : 150 élèves de 3 lycées : UEL, LAML, LTC annexe Kirchberg ;
- Cooltour : 120 élèves, 1 lycée : LTB.

Tous les ans, 500 élèves majoritairement issus des classes du régime préparatoire de plusieurs lycées participent à une vingtaine d'ateliers des cultures proposés par l'Agence Interculturelle de l'Action Solidarité Tiers Monde et de l'Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés, avec la participation et l'appui logistique des associations de ressortissants étrangers. Les productions de ces ateliers sont montrées sur scène lors de la Fête des Ateliers des cultures qui a lieu en mai ou en juin au Centre Culturel de Rencontre Abbaye de Neumünster.

- v. les activités parascolaires et voyages éducatifs ; non disponible, car non saisis par le ministère

- vi. la formation des stagiaires et l'offre de formation continue au niveau de l'établissement ; voir en annexe : « Ergebnisse der Abschlussbefragung des Projekts „Schulinterne Lehrer/innen- Weiterbildung (SchiLW)“ »

- vii. L'établissement du bilan des innovations pédagogiques par établissement secondaire portera tout particulièrement sur la présentation et l'analyse détaillée de deux ou trois projets d'innovation mis en relief, afin d'en pouvoir dégager les atouts et / ou les faiblesses, et fournir ainsi les indicateurs précis qui permettent d'affirmer pour quelles raisons tel projet d'innovation a été / est un succès (relatif), pour quelles raisons tel autre projet a été / est un échec (relatif). C'est justement l'objectif du PDS ; un relevé des projets sera disponible au cours du 1^{er} trimestre 2012-2013.

Ces bilans pourraient être établis par les directions des lycées et lycées techniques, de concert avec les comités des enseignants, ainsi que par les commissions nationales des programmes pour ce qui est de l'innovation didactique au niveau des matières d'enseignement.

III. Statistiques demandées - ÉTUDES UNIVERSITAIRES

DN – Etude sur l’aptitude à accomplir des études supérieures / universitaires (Studierfähigkeit)

A. Clarifications préalables

1. Sur quelles bases statistiques fiables⁹ une étude sur l’aptitude à accomplir des études supérieures peut-elle se fonder?

Une étude sur les aptitudes nécessaires à accomplir des études supérieures n’a pas encore été menée au Luxembourg, cependant des études à posteriori auprès des élèves luxembourgeois ayant abordé des études universitaires ont été réalisés entre 1997 et 2003. Ces études documentent les forces et faiblesses du système éducatif luxembourgeois du point de vue des élèves. (cf. références aux études en réponse à la question N° 19)

Dans des pays voisins, des études qualitatives ont été menées pour identifier les prérequis nécessaires à la réussite en première année universitaire.

- **En Suisse** le projet HSGYM, un projet sur plusieurs années à l’intersection des lycées et des universités présente les compétences nécessaires aux études universitaires.
L’intégralité du projet est disponible sur <http://www.educ.ethz.ch/hsgym/> ,
les conclusions principales se trouvent dans les documents «Akzentsetzung zur Hochschulvorbereitung»
<http://www.educ.ethz.ch/hsgym/kompetenzen/090503AkzentHSVorbereitung-2.pdf>
et «Überfachliche Kompetenzen im Überblick»
<http://www.educ.ethz.ch/hsgym/kompetenzen/kompetenzen/090611UfaKompetenzenHSGYM.pdf>
- **En Allemagne**, le projet TOSCA poursuit des finalités similaires : „In TOSCA wird untersucht, welche Kompetenzen Schülerinnen und Schüler im Laufe ihrer schulischen Karriere erwerben und wie gut sie auf den Übergang in Hochschule, berufliche Ausbildung oder Arbeitsmarkt vorbereitet sind. Ein Schwerpunkt der Studie liegt auf Veränderungen im Sekundarschulsystem und deren Folgen für die Biografien der Schülerinnen und Schüler.“
Références : <http://www.tosca.mpg.de/tosca/index.html>
- **En Belgique**, il convient de citer les travaux de Marc Romainville (FUNDP Namur) qui dirige depuis 2007 le projet « passeport pour le Bac » qui vise à promouvoir la réussite à l’université par l’identification des prérequis et la mesure de leur maîtrise auprès des étudiants de premier Baccalauréat (c’est-à-dire les 1^{res} années

⁹ Remarque : les étudiants détenteurs d’un diplôme de fin d’études secondaires ou secondaires techniques à l’université de Luxembourg ne sauraient être considérés comme population statistique représentative de l’ensemble de la population estudiantine luxembourgeoise

universitaires en Belgique).

Le projet poursuit un double objectif :

- mettre au jour les connaissances et les compétences initiales exigées à l'entrée d'une première année universitaire, c'est-à-dire identifier les prérequis universitaires ;
- mesurer l'adéquation des connaissances et des compétences des étudiants entrant à ces exigences.

Une analyse plus approfondie se trouve dans l'ouvrage « Réussite, échec et abandon dans l'enseignement supérieur » de Marc Romainville et Christophe Michautaux éditions DeBoeck qui examine les facteurs d'abandon, d'échec et de réussite dans l'enseignement supérieur en Belgique, en France, en Suisse et au Québec.

<http://superieur.deboeck.com/titres/1243313/reussite-echec-et-abandon-dans-l-enseignement-superieur.html>

2. Quelles sont les données statistiques fiables que peut fournir le CEDIES (Centre de documentation et d'information sur l'enseignement supérieur) ? Des rapports ont-ils été publiés, respectivement où peuvent-ils être consultés?

Les données issues de la base de données du CEDIES ne permettent pas de faire des analyses qualitatives.

La base de données contient les données des étudiants qui ont obtenu une aide financière pour des études universitaires. Elle permet donc de documenter le parcours universitaire de ces élèves.

Les données ont été transmises au ministère grâce à l'autorisation de la CNPD. D'après les informations des responsables du CEDIES, cette base de données donne pour les années 2002-2003 à 2004-2005 des informations qui couvrent une grande majorité d'étudiants luxembourgeois.

Pour les années subséquentes, le taux des bacheliers demandant une aide financière dans l'année qui suit l'obtention du bac est moins élevé. Il s'avère en effet que les élèves d'une cohorte n'entament pas tous leurs études universitaires immédiatement après le bac, mais que cette entrée dans les études supérieures s'étale sur plusieurs années. (cf. détails dans annexe 1)

3. Comment définir les notions / qualifications d' « études supérieures » / « études universitaires »? Convient-il d'y intégrer les formations du technicien, voire les brevets de maîtrise, ainsi que les « formations dites parallèles » ou « études supérieures courtes » qui se sont multipliées ces dernières années (références aux exemples belge ou suisse)

Par études supérieures on entend toutes les études dans des institutions d'enseignement tertiaire qui se font à la suite soit de l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ou secondaires techniques (diplômes qui donnent un accès généralisé aux études universitaires), soit de l'obtention d'une formation de technicien ou de brevet de maîtrise avec un accès spécifique aux études en fonction du diplôme obtenu.

Les études d'un cycle de deux ans visant un BTS (Brevet de Technicien Supérieur) font aussi partie des études supérieures (ou tertiaires).

4. Quels sont à ce propos les critères de comparaison retenus dans le cadre de référence de l'Union européenne? (-> référence au processus dit de Bologna ; référence aux statistiques Eurostat)

L'Union européenne est en train d'implémenter le **Cadre européen des certifications (CEC)** qui fait office d'outil de transposition pour faciliter la lecture des certifications nationales dans toute l'Europe, favorisant ainsi la mobilité des travailleurs et des apprenants d'un pays à l'autre et facilitant leur éducation et leur formation tout au long de la vie.

Des informations à ce sujet se trouvent à l'adresse suivante :
http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/eqf_fr.htm

5. Quelles universités étrangères ont réalisé ces dernières années des études sur le profil, le parcours universitaire, ainsi que le taux de réussite de leurs étudiants en tenant compte du pays d'origine / nationalité comme critère d'appréciation (à l'image de l'étude publiée par l'Ecole Polytechnique de Zurich (ETH) en 2011) ?

Mise à part l'étude « Studienerfolg luxemburgischer Studierender an der ETH Zürich », il n'y a pas à la connaissance du ministère des études spécifiques quant au taux de réussite d'étudiants luxembourgeois à des universités étrangères.

La plupart des universités réalisent des statistiques quant au taux de réussite de leurs étudiants, mais ne publient pas des analyses plus approfondies.

À titre d'exemple, quelques liens vers de telles informations

- Université de Lausanne : <http://www.unil.ch/statistiques/page52406.html>
- UCL :
<http://www.cpu.psp.ucl.ac.be/fichiers/journee%20etude%20CPU%205%20mai%2004/5%20mai%2004%20C.Lecrenier%20reussite-echec.pdf>
- Sorbonne :
<http://lyceens-votreavenir.univ-paris1.fr/spip.php?article181> & <http://lyceens-votreavenir.univ-paris1.fr/spip.php?article182>
- Strasbourg : <http://www.unistra.fr/index.php?id=156>

6. Quels sont les critères d'appréciation retenus par la commission d'homologation des diplômes auprès du Ministère des Etudes Supérieures et de la Recherche?

Les critères sont définis par le règlement grand-ducal modifié du 10 septembre 2004 fixant les critères d'homologation des titres et grades étrangers

- en droit, médecine, médecine dentaire, médecine vétérinaire et en pharmacie et, en vue de l'admission au stage pour le professorat de l'enseignement secondaire,
- en sciences humaines et en philosophie et lettres, ainsi qu'
- en sciences naturelles et en sciences physiques et mathématiques.

B. Questions d'analyse

1. Quel est le pourcentage d'élèves d'une classe d'âge qui réussit à obtenir le diplôme de fin

d'études secondaires / secondaires techniques (→ évolution par classe d'âge depuis 15 ans) ?

La réponse à cette question ne peut pas être donnée en terme de « pourcentage d'élève d'une classe d'âge » puisque la population de référence est très difficile à déterminer. Le phénomène de l'immigration rend très difficile de constituer un ensemble de référence stable à travers le temps.

Pour retracer le parcours des élèves de l'enseignement secondaire et secondaire technique (= enseignement post-primaire) luxembourgeois vers un diplôme ou un certificat, on s'appuie plutôt sur les cohortes. On comprend par cohorte effective l'ensemble des élèves qui commencent leur parcours d'éducation et de formation pour la première fois (c'est-à-dire redoublants exclus) au cours de la même année scolaire et au même niveau d'études de l'enseignement post-primaire luxembourgeois.

Les réponses à la question 1 sont précisées dans les chapitres 2 (et 3) de l'étude de MENFP « Taux de réussite scolaire » qui analyse les parcours scolaires suivant différentes variables: sexe, nationalité, programme suivi ou diplôme visé.

Il convient cependant de noter que les données nécessaires pour cette étude longitudinale (disponible à partir de l'application fichier-élève) permettent pour l'instant uniquement le suivi de la cohorte des élèves qui fréquentaient une classe de 4e/11e en 2004/05.

Cette étude est disponible à l'adresse suivante :

http://www.men.public.lu/publications/etudes_statistiques/etudes_nationales/120709_reussite_scolaire/120709_reussite_scolaire.pdf

2. Quel est le pourcentage d'élèves détenteurs d'un diplôme de fin d'études secondaires / secondaires techniques qui entreprend des études universitaires / supérieures (-> évolution par classe d'âge depuis 15 ans) ?

Les réponses aux questions 2, 3, et 4 se déduisent de l'analyse des données issues de l'interconnexion de la base de données du fichier élève avec le fichier du CEDIES qui recense les étudiants demandeur d'une bourse ou d'une subvention de l'Etat.

D'après les informations des responsables du CEDIES, cette base de données donne pour les années 2002-2003 à 2004-2005 des informations qui couvrent une grande majorité d'étudiants luxembourgeois, de sorte que l'on peut utiliser les données du fichiers CEDIES de ces trois années comme représentative, avec les réserves d'usage, pour la population estudiantine luxembourgeoise.

Pourcentage d'élèves détenteurs d'un diplôme de fin d'études secondaires / secondaires techniques qui entreprend des études supérieures ?

Année de l'obtention du diplôme de fin d'études		ES	RT	FT	Total / année
2002/2003	Étud. univ. (CEDIES)	927	360	140	1427
	Pas d'études univ.	114	339	244	697
2002/2003	Total par formation	1041	699	384	2124
2003/2004	Étud. univ. (CEDIES)	986	420	157	1563
	Pas d'études univ.	154	287	210	651
2003/2004 Total	Total par formation	1140	707	367	2214
2004/2005	Étud. univ. (CEDIES)	902	411	162	1475
	Pas d'études univ.	190	367	288	845
2004/2005 Total	Total par formation	1092	778	450	2320
2005/2006	Étud. univ. (CEDIES)	801	374	204	1379
	Pas d'études univ.	305	335	250	890
2005/2006 Total	Total par formation	1106	709	454	2269
2006/2007	Étud. univ. (CEDIES)	733	343	162	1238
	Pas d'études univ.	442	458	360	1260
2006/2007 Total	Total par formation	1175	801	522	2498
Total sur 5 années consécutives		5554	3694	2177	11425

Les années d'études 2002-2003 à 2004-2005 sont les plus représentatives

En termes de pourcentages cela se traduit de la façon suivante

Année de l'obtention du diplôme de fin d'études		ES	RT	FT
2002/2003	Pourcentage d'étudiants	89,0%	51,5%	36,5%
2003/2004	Pourcentage d'étudiants	86,5%	59,4%	42,8%
2004/2005	Pourcentage d'étudiants	82,6%	52,8%	36,0%
2005/2006	Pourcentage d'étudiants	72,4%	52,8%	44,9%
2006/2007	Pourcentage d'étudiants	62,4%	42,8%	31,0%

Les années d'études 2002-2003 à 2004-2005 sont les plus représentatives

Quelques constats :

- seulement une certaine partie des élèves ayant obtenu un diplôme de fin d'études demande une bourse/subvention dans l'année qui suit immédiatement ;
- certains le font seulement plus tard ;
- c'est particulièrement le cas des élèves sortant d'une formation de technicien, dans une moindre mesure pour les élèves sortant de l'ES ou du régime technique de l'EST.

Année de l'obtention du diplôme de fin d'études	Année de la première demande de bourse – début études universitaires ?	ES	RT	FT	Total
		2002/2003	2003-2004	614	271
	2004-2005	185	56	40	281
	2005-2006	96	19	10	125
	2006-2007	26	8	2	36
	2007-2008	6	6	1	13
	Pas de bourse pas d'études universitaires ?	114	339	244	697
2002/2003 Total		1041	699	384	2124

Année de l'obtention du diplôme de fin d'études	Année de la première demande de bourse – début études universitaires ?	ES	RT	FT	Total
		2003/2004	2004-2005	673	317
	2005-2006	168	63	26	257
	2006-2007	120	27	11	158
	2007-2008	25	12	5	42
	Pas de bourse pas d'études universitaires ?	154	287	210	651
2003/2004 Total		1140	707	367	2214

Année de l'obtention du diplôme de fin d'études	Année de la première demande de bourse – début études universitaires ?	ES	RT	FT	Total
		2004/2005	2005-2006	638	341
	2006-2007	160	46	31	237
	2007-2008	103	22	13	138
	Pas de bourse pas d'études universitaires ?	190	367	288	845
2004/2005 Total		1092	450	778	2320

3. a) Quels sont les types d'études universitaires / de formation supérieure (droit, économie, sciences sociales, lettres, médecine, ingénieurs, techniques appliquées, etc.) qu'entreprennent les détenteurs d'un diplôme de fin d'études secondaires / secondaires techniques?
- b) Peut-on recouper les diverses filières d'orientation avec la section d'origine au lycée / lycée technique (ABCDEFG; technique gén., électrotechnique, paramédicale, etc.)?

Les données sont présentées sur le total cumulé des élèves ayant obtenu un diplôme de fin d'études au cours des 5 années scolaires de 02-03 à 06-07.

Année de référence : 02-03, 03-04, 04-05, 05-06, 06-07		Ordre d'enseignement ES						Total
Domaine d'études	A	B	C	D	E	F	G	
Architecture		13	12	19	56		2	102
Arts	29	5	9	27	126	34	10	240
Droit	40	15	29	158	10	2	51	305
Economie	4	17	19	228	2		47	317
Electronique		20	8	2				30
Génie civil		53	19	4	1			77
Gestion-Commerce	8	11	6	67	6	1	17	116
Inconnue ???	25	28	47	56	21	5	6	188
Industrie		1						1
Information-Communication-Culture	17		6	25	8	1	2	59
Informatique	3	41	11	30	4		4	93
Lettres-langues	216	4	24	90	26	7	19	386
mathématiques		103	19	15	1			138
Mécanique		28	10	4				42
Médecin	1	2	29		1			33
Pédagogie	107	17	67	309	99	13	86	698
Sante	14	26	344	40	13	7	26	470
Sciences de la matière	1	34	55					90
Sciences de la terre et de la nature	3	17	42	39	12	1	25	139
Sciences de la vie	2	5	83	4	2		1	97
Sciences humaines et sociales	134	13	71	220	72	11	81	602
Sciences politiques	13	1	7	26			7	54
Sport	5	3	20	22	6	1	4	61
Transports-logistique		4	4	1			2	11
Grand Total	622	461	941	1386	466	83	390	4349

Année de référence : 02-03, 03-04, 04-05, 05-06, 06-07		EST – régime technique					
Domaine d'études	CG						Total
	CC	GE	GI	ED	SI	SL	
Architecture	6	25	1				32
Arts	16	7		1			24
Droit	87	6	1	1			95
Economie	289	19		2			310
Electronique		22	1				23
Génie civil	1	82	1				84
Gestion-Commerce	111	16	3	1		3	134
Inconnue ???	29	14		12	3		58
Industrie		6					6
Information-Communication-Culture	9	5					14
Informatique	33	79	21				133
Lettres-langues	55	12		3	1		71
mathématiques	6	26	2				34
Mécanique	1	43	1				45
Médecin							
Pédagogie	178	51		120	6		355
Sante	22	21		49	27	8	127
Sciences de la matière		42		1		4	47
Sciences de la terre et de la nature	13	22			1	1	37
Sciences de la vie	1	4		3		8	16
Sciences humaines et sociales	91	35	2	90	3	3	224
Sciences politiques	6	1		1			8
Sport	6	12	1	6	2		27
Transports-logistique	1	3					4
Grand Total	961	553	34	290	43	27	1908

Année de référence :
02-03, 03-04, 04-05, 05-06, 06-07

EST – régime du technicien

Domaine d'études	Adm. / comm.	Agric.	Art.	Chim.	électro	Génie civil	Tourisme	Informatique	Mécanique	Total
Architecture	1	5	9	1		48			1	65
Arts	5		71		3			5	1	85
Droit	9									9
Economie	103				1		2	2		108
Electronique					43			2		45
Génie civil		2			8	32			5	47
Gestion-Commerce	124		3		1	2	4	1	1	136
Inconnue ???	9	2	11	1	3	3	2	2	5	38
Industrie					1					1
Information-Communication- Culture	4		9		1					14
Informatique	13		1		25	5		86	3	133
Lettres-langues	11		2		2					15
mathématiques						1	1			2
Mécanique	2		1		5	3		2	12	25
Médecin										
Pédagogie	35		1		1		1			38
Sante	8		2	4		2				16
Sciences de la matière			1	7						8
Sciences de la terre et de la nature	1	16	1		1	5		1		25
Sciences de la vie				1						1
Sciences humaines et sociales	5		5	1	1					12
Sciences politiques										
Sport	1		1							2
Transports-logistique										
Grand Total	331	25	118	15	96	101	10	101	28	825

4. Quelles sont les universités / instituts de formation supérieure vers lesquels les élèves luxembourgeois s'orientent en majorité? (A détailler en fonction du type, des branches d'études et en fonction des pays)

Les lieux d'études les plus fréquentés par étudiants luxembourgeois sont :

- en Allemagne : Trier, Saarbrücken, Aachen, Karlsruhe, Kaiserslautern, Freiburg, Heidelberg, München, Berlin
- en France : Strasbourg, Nancy, Paris, Metz, Aix, Montpellier
- en Belgique : Bruxelles, Liège, Louvain
- en Suisse¹⁰ : Fribourg, Lausanne, Zurich

Année de référence : 02-03, 03-04, 04-05, 05-06, 06-07	
UNI LAND	Total
Luxembourg	1943
Belgique	1702
Allemagne	1551
France	1053
Autriche	311
Royaume-Uni	219
Suisse	173
Inconnu	33
Pays-Bas	27
Portugal	25
Etats-Unis	17
Italie	15
Canada	4
Australie	3
Irlande	3
Espagne	1
Afrique du Sud	1
Hongrie	1
Grand Total	7082

¹⁰ Attention ! La section A n'est pas reconnue pour accéder à l'enseignement universitaire suisse. Source: <http://www.crus.ch/information-programme/recognition-swiss-enic/zulassung/zulassung-in-der-schweiz/einzelne-laender/luxemburg-l.html?L=2>

Analyse en détail selon le pays d'études

Année de référence :							
02-03, 03-04, 04-05, 05-06, 06-07							
UNI LAND	UNI STADT	UNI	STUDIENBEREICH	Total			
Luxembourg	Luxembourg	Université du Luxembourg	Pédagogie	342			
			Economie	306			
			Sciences humaines et sociales	204			
			Droit	161			
			Informatique	161			
			Lettres-langues	122			
			Sante	106			
			Gestion-Commerce	70			
			mathématiques	31			
			Sciences de la vie	26			
			Electronique	25			
			Génie civil	23			
			Inconnue Reprise EDOSS	18			
			Sciences de la matière	17			
			Mécanique	16			
				Université du Luxembourg			
				Total			1638
	LTECG		Gestion-Commerce	80			
			Economie	13			
	LTECG Total			97			
	IST (pré UNI.LU)		Mécanique	23			
			Electronique	14			
	IST Total			52			
	LTPS			12			
		Institut Catéchétique		5			
	Walferdange	ISERP (pré UNI.LU)	Pédagogie	81			
	Livange	LTPES		40			
Luxembourg Total				1943 *			

pour la lisibilité des tableaux, des formations de moins de 10 entités ne sont pas représentés dans ce tableau

Année de référence :

02-03, 03-04, 04-05, 05-06, 06-07

UNI LAND	UNI STADT	UNI	STUDIENBEREICH	Total		
Belgique	Bruxelles	Université Libre de Bruxelles	Sciences humaines et sociales	65		
			Santé	61		
			Economie	46		
			Droit	30		
			Information-Communication-Culture	25		
			Mathématiques	24		
			Sciences politiques	18		
			Université Libre de Bruxelles Total			351*
			Haute Ecole Paul Henri Spaak			53
			Haute Ecole de Bruxelles Institut Pédagogique Defré de la CF			50
			Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal (ISAI)			30
			Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales			29
			Haute Ecole de la CF de Bruxelles Institut d'Enseignement Supérieur Pédagogique			29
			Haute Ecole Leonard De Vinci			46
			Bruxelles Total	-	35 autres institutions	807*
			Bastogne		Haute Ecole Blaise Pascal Département de Pédagogie	262*
			Liège		Université de Liège - Ulg	63
					Haute Ecole Mosane d'Enseignement Supérieur - HEMES - Ecole Supérieure d'Action Sociale	16
				Liège/Total	-	20 autres instituts
	Louvain-la-Neuve		UCL Louvain	Santé	40	
		Economie		31		
		Sciences humaines et sociales		25		
		Droit		14		
		Sciences de la vie		9		
		UCL Total	151*			
Virton Total		Haute Ecole Robert Schuman	149*			
Namur			64			
Eupen			14			
Belgique Total				1702*		

pour la lisibilité des tableaux, des formations de moins de 20 entités ne sont pas représentés dans ce tableau

UNI LAND	UNI STADT	UNI	STUDIENBEREICH2	Total	
Allemagne	Trier	Universität Trier	Sciences humaines et sociales	118	
			Lettres-langues	35	
			Economie	23	
			Gestion-Commerce	20	
			Sciences de la terre et de la nature	18	
		Universität Trier Total			269
		Fachhochschule Trier	Informatique	26	
			Architecture	12	
			Génie civil	6	
			Gestion-Commerce	5	
	Fachhochschule Trier Total			60	
	Trier Total			331	
	Aachen	Rheinisch Westfälische Technische Hochschule Aachen	Génie civil	50	
			Sciences de la matière	25	
			Architecture	21	
			Informatique	20	
			Mécanique	16	
		Electronique	14		
		Rheinisch Westfälische Technische Hochschule Aachen Total			179
		Aachen Total			205
Kaiserslautern		Technische Universität Kaiserslautern	Informatique	33	
			Génie civil	27	
	Architecture		22		
	Electronique		12		
	Technische Universität Kaiserslautern Total			133	
Kaiserslautern Total			151		
Köln	Universität zu Köln	Sciences humaines et sociales	37		
		Lettres-langues	11		
		Sciences politiques	1		
Universität zu Köln Total			91		
Köln Total			114		
Saarbrücken Total				110	
Freiburg	Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau	Sciences humaines et sociales	28		
		Lettres-langues	13		
		Sante	12		
	Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau Total			94	
Freiburg Total			98		
Heidelberg	Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg	Lettres-langues	34		

	Sciences humaines et sociales	26
	Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg Total	93
	Pädagogische Hochschule Heidelberg	2
Heidelberg Total		95
München	Ludwig-Maximilians-Universität München	44
	Technische Universität München	38
	Fachhochschule München	5
	Akademie der Bildenden Künste	3
	Hochschule für Politik München	1
	Hochschule für Fernsehen und Film	1
	Hochschule für Musik und Theater München	1
München Total		93
Karlsruhe		61
Bonn		47
Mainz		19
Köln		17
Stuttgart		13
Berlin		13
Total Allemagne		1551

pour la lisibilité des tableaux, des formations de moins de 20 entités ne sont pas représentés dans ce tableau

UNI LAND	UNI STADT	UNI	STUDIENBEREICH2	Total	
France	Strasbourg	Université Louis Pasteur - Strasbourg 1	Economie	90	
			Sciences humaines et sociales	29	
			Sciences de la terre et de la nature	22	
			mathématique	21	
			Sciences de la matière	14	
			Université Louis Pasteur - Strasbourg 1 Total		213
			Université Marc Bloch Strasbourg	Lettres-langues	40
				Arts	40
				Sciences humaines et sociales	27
			Université Marc Bloch Strasbourg Total		125
		Université Robert Schumann - Strasbourg 3	Droit	65	
			Economie	29	
		Université Robert Schumann - Strasbourg 3 Total		103	
		Strasbourg Total		448	
		Nancy	Université Nancy 2	Droit	35
				Economie	31
				Sciences humaines et sociales	20
		Université Henri Poincaré - Nancy 1		35	
		Nancy Total		155	
		Paris	Université Panthéon - Sorbonne - Paris I		34
				Université (Sorbonne) Paris IV Créapole	22
	Université Pierre et Marie Curie - Paris 6			13	
	Université (Sorbonne Nouvelle) Paris III			13	
				9	
	Paris Total		125		
	Montpellier	Université Paul Valéry - Montpellier III		52	
			Université Montpellier I	45	
			Université (du Languedoc) Montpellier II	20	
	Montpellier Total		119		
	Metz		69		
	Marseille		43		
France Total			1053		

pour la lisibilité des tableaux, des formations de moins de 20 entités ne sont pas représentés dans ce tableau

UNI LAND	UNI STADT	UNI	STUDIENBEREICH2	Total	
Autriche	Innsbruck	Universität Innsbruck	Inconnue	43	
			Sciences humaines et sociales	40	
			Sante	18	
			Universität Innsbruck Total	173	
	Innsbruck Total			173	
	Wien		Universität Wien		75
				Technische Universität Wien	17
				Universität fur Bodenkultur Wien	12
				Veterinärmedizinische Universität Wien	10
				Wien Total	120
Salzburg			14		
Autriche Total			311		
Royaume-Uni				45	
			Canterbury	23	
			Aberdeen	23	
			Glasgow	15	
			Stirling	10	
			Leeds	9	
			Norwich	8	
			Manchester	8	
			Colchester	6	
			York	6	
Brigthon	5				
Royaume-Uni Total			219		
Suisse				60	
			Lausanne	58	
			Fribourg	29	
			Basel	7	
			Glion	6	
			Neuchâtel	4	
			St Gallen	3	
			Zurich	2	
			Le Bouveret	2	
			Luzerne	1	
Genève	1				
Suisse Total			173		

pour la lisibilité des tableaux, des formations de moins de 20 entités ne sont pas représentés dans ce tableau

5. Quels sont les critères d'admission aux universités étrangères traditionnellement fréquentées par les élèves luxembourgeois? Ces derniers doivent-ils s'y soumettre à des examens d'admission?

Suite aux renseignements fournis par le CEDIES, dans la grande majorité des cas le critère d'admission est le diplôme de fin d'études secondaires ou secondaires techniques. L'admission sur base du diplôme de technicien commence à poser des problèmes

- sur certaines universités belges.
- en Autriche : Innsbruck, Wien
- en Grande-Bretagne : Aberdeen, Edinburgh, London, Brighton
- au Pays-Bas : Maastricht

Pour plus d'infos : voir les brochures « étudier en, Studieren in ... » :
<http://www.cedies.public.lu/fr/publications/guides-pratiques/pays/index.html>

Ces brochures ne fournissent cependant que des infos générales. Il n'est pas possible de faire le détail suivant les différentes universités. Un certain nombre de critères d'admission sont repris ci-après :

Étudier en Belgique

http://www.cedies.public.lu/fr/publications/guides-pratiques/pays/belgique/brochure_belgique.pdf (p. 11, 15)

Première étape : l'équivalence

Si votre diplôme de fin d'études secondaires n'a pas été obtenu en Belgique, vous devez obtenir une équivalence de votre diplôme pour pouvoir vous inscrire dans l'enseignement supérieur belge, dans une Haute Ecole aussi bien qu'à l'université.

Il y a deux exceptions à cette règle :

1. les baccalauréats européens
2. les baccalauréats internationaux

S'inscrire à l'université

a) Conditions d'admission

- Ne pas avoir échoué deux fois, en Belgique ou à l'étranger, à une épreuve du même niveau et dans la même discipline que celle pour laquelle l'inscription est souhaitée. Dans ce cas, une troisième inscription n'est possible que dans une autre discipline. Un nouvel échec entraîne l'exclusion à toute inscription, quelle que soit la discipline, pour une durée de cinq ans.
- Etre en possession d'un titre d'accès aux études universitaires de 1er cycle reconnu en Communauté française de Belgique. C'est-à-dire,
 - Soit un certificat d'enseignement secondaire supérieur (C.E.S.S.) délivré par un établissement belge
 - Soit une décision d'équivalence au C.E.S.S. délivré par la Communauté française de Belgique,
 - Soit le baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne
 - Soit le baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

A défaut, vous devrez produire une attestation de réussite de l'examen d'admission au 1er cycle universitaire ou au 1er cycle en sciences appliquées (si vous êtes candidat au 1er bachelier ingénieur civil)

En outre, si vous êtes candidat aux études de médecine vétérinaire, de kinésithérapie ou de logopédie vous devez être informé qu'un quota d'étudiants non-résidents est fixé chaque année avant la rentrée (voir Décret Simonet page18)

S'inscrire dans une Haute École

b) Conditions d'admission

Etre en possession :

- Soit d'un certificat d'enseignement secondaire supérieur (C.E.S.S.) délivré par un établissement belge
- Soit d'une décision d'équivalence au C.E.S.S. délivré par la Communauté française de Belgique

Conditions spécifiques d'admission aux Ecoles supérieures des Arts :

Réussir l'épreuve d'admission organisée par la Haute Ecole. Il faut vérifier les dates d'inscription à cette épreuve sur le site internet de chaque école.

Étudier en France

http://www.cedies.public.lu/fr/publications/guides-pratiques/pays/france/brochure_france.pdf
(p. 15, 19)

Inscriptions sur admission-postbac.fr

Pour la plupart des formations, l'inscription dans l'enseignement supérieur passe par une procédure unique, via Internet : le portail www.admission-postbac.fr

Cette procédure permet de demander une inscription, simultanément, dans les universités et dans d'autres formations de l'enseignement supérieur.

Inscriptions hors admission-postbac

Ecoles d'ingénieurs

Une centaine d'écoles recrutent directement après le bac. L'admission s'effectue sur dossier, épreuves ou/et entretiens.

Attention ! Les inscriptions ont lieu entre septembre et décembre de l'année précédente. Les épreuves ont lieu avant les examens de fin d'études secondaires.

Vérifiez sur www.admission-postbac.fr la procédure d'admission.

Certaines écoles utilisent une procédure commune : www.grandesecoles-postbac.fr

Ecoles de commerce

Une quarantaine d'écoles recrutent directement après le bac sur concours. Elles se sont regroupées en banques d'épreuves communes pour effectuer la sélection des élèves.

Inscription dès janvier sur les sites suivants :

www.concours-acces.com

www.concours-pass.com

www.concours-prism.com

www.concours-sesame.net

www.concours-team.net

www.concours-bachelor-egc.fr
www.concours-atoutplus3.com
www.concours-keys.fr

Instituts d'études politiques

Les neuf IEP recrutent après le bac. Pour les instituts de Bordeaux, Grenoble et Paris, qui ont une admission propre, les dossiers sont à demander dès février sur leurs sites. Pour les IEP qui ont un recrutement commun (Aix-en-Provence, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg, Toulouse), inscrivez-vous courant mars sur le portail <http://cc.iep.fr>

Ecoles spécialisées

Les dates d'inscription varient d'une école à l'autre. Dans le secteur social, les inscriptions démarrent dès le mois de septembre de l'année précédente. Pour les écoles paramédicales et les écoles d'art, inscrivez-vous sur leurs sites dès janvier.

Étudier en Suisse

<http://www.cedies.public.lu/fr/publications/guides-pratiques/pays/suisse/brochure-pdf.pdf> (p. 7, 8, 9)

Inscription dans les universités

Pour être admis dans une Haute Ecole Universitaire en Suisse, il faut présenter un diplôme de fin d'études secondaires reconnu par les autorités universitaires suisses. Celles-ci sont absolument autonomes en ce qui concerne la reconnaissance de diplômes étrangers. En principe, seuls les diplômes de fin d'études secondaires générales donnent accès aux études universitaires en Suisse.

Les branches suivantes doivent avoir été suivies pendant les trois dernières années:

1. Première langue
2. Deuxième langue
3. Mathématiques
4. Sciences naturelles (biologie, chimie ou physique)
5. Sciences humaines et sociales (géographie, histoire ou économie/droit)
6. choix libre (une branche parmi les branches 2, 4 ou 5)

Attention ! La section A n'est pas reconnue pour accéder à l'enseignement universitaire suisse. Source: www.crus.ch

Examen de Fribourg

Si votre certificat de fin d'études n'est que partiellement équivalent à un titre exigé en Suisse ou si l'Université à laquelle vous vous êtes inscrit le demande, vous devrez passer un examen d'entrée. Ces examens se déroulent à Fribourg deux fois par année (juin et octobre). L'inscription se fait uniquement par l'intermédiaire de l'université après avoir obtenu une admission provisoire. Il est possible de suivre un cours préparatoire aux examens de Fribourg (organisé à Fribourg même). Ce cours se déroule d'octobre à la fin de juin et coûte environ 4'200 SFr.

Conditions spécifiques d'admission

Les Ecoles Polytechniques Fédérales de Lausanne et Zürich organisent leurs propres examens d'entrée. Les délais d'inscription pour l'ETH de Zurich sont mi-janvier pour la session de février et fin juillet pour la session de septembre. Les délais pour Lausanne sont fin mai pour la session d'été et mi-août pour la session d'automne. Il est possible de suivre un cours préparatoire d'une année, à Lausanne.

L'Université de St-Gall n'accepte qu'un nombre limité de candidats étrangers. Tous les étudiants étrangers doivent passer un examen d'admission. Les titulaires d'un certificat reconnu par l'Université de St-Gall passent leurs examens à St-Gall. Les candidats en possession d'un titre partiellement reconnu doivent passer l'examen d'admission de Fribourg.

Restrictions pour les études médicales !

L'admission aux disciplines médicales n'est pas possible pour les étudiants étrangers sauf exceptions (enfants de diplomates, réfugiés politiques...). En ce qui concerne les disciplines ayant des capacités d'admission restreintes (actuellement la pharmacie et la psychologie) les universités sont libres de limiter l'admission pour les étrangers.

ETHZ www.rektorat.ethz.ch / EPFL www.epfl.ch / Université St Gall www.unisg.ch

Inscription dans les hautes écoles spécialisées / Fachhochschulen)

Pour être admis aux études du niveau bachelor, il faut avoir effectué une formation professionnelle initiale complétée d'une maturité professionnelle.

Les titulaires d'une maturité gymnasiale (diplôme de fin d'études secondaires) sont admis sans examen aux études s'ils peuvent justifier d'une expérience du monde du travail d'une année. Dans certaines disciplines, des conditions supplémentaires sont prévues.

L'admission au niveau master présuppose l'obtention d'un diplôme bachelor ou de tout diplôme équivalent.

<http://enseignement.educa.ch>

Studieren in Deutschland

<http://www.cedies.public.lu/fr/publications/guides-pratiques/pays/allemande/brochure.pdf> (S. 12, 13, 14, 15, 17, 19, 21)

Einschreibung - Voraussetzung zum Studium

Studienabschlüsse

Zum Studium an wissenschaftlichen Hochschulen sowie an Fachhochschulen ist berechtigt, wer die allgemeine oder die fachgebundene Hochschulreife besitzt. Mit der allgemeinen Hochschulreife (Diplôme de fin d'études secondaires/secondaires techniques) können an Hochschulen alle Fächer studiert werden; aufgrund einer fachgebundenen Hochschulreife (Diplôme de technicien) nur verschiedene Fächer oder Studiengänge (z.B. der „technicien chimiste“ kann in der Regel nur Studien im Bereich der Chemie wählen). Die Fachhochschulreife erlaubt nur den Zugang zu den Fachhochschulen.

Lateinkenntnisse

In zahlreichen geisteswissenschaftlichen Studiengängen werden nach wie vor Lateinkenntnisse vorausgesetzt. Ob, wann und in welchem Umfang Lateinkenntnisse gefordert werden, hängt von den einzelnen Studiengängen und Hochschulen ab. Über

geforderte Lateinkenntnisse informiert der deutsche Altphilologenverband ausführlich im Internet unter www.altphilologenverband.de

Vorpraktikum

Vor Studienbeginn muss in etlichen Fächern ein Praktikum von eineinhalb bis zwölf Monaten Dauer absolviert werden. Die Dauer des Vorpraktikums ist von Fachrichtung zu Fachrichtung, teilweise auch von Hochschule zu Hochschule verschieden (Beispiel: Ingenieurstudien).

Eignungstest

Insbesondere für das Kunst-, Musik-, Innenarchitektur- oder Sportstudium muss neben der allgemeinen Hochschulreife meist auch die entsprechende Eignung nachgewiesen werden. Dies geschieht je nach Studiengang z. B. durch :

- Vorlage einer Arbeitsmappe
- Vorspielen auf einem Instrument oder
- Sparteignungsprüfung

Tipp : möglichst frühzeitig bei der Hochschule ihrer Wahl nachfragen, wann Anmeldeschluss für eine Teilnahme ist.

Zulassung

Freier Zugang

Wenn Sie die Zugangsvoraussetzungen erfüllen, können Sie sich für Studiengänge, für die keine Zulassungsbeschränkungen bestehen, einfach einschreiben - in der Regel ohne vorherige Bewerbung bei der Hochschule. Über eventuell bestehende Voranmeldefristen sowie über Einschreibefristen sollten Sie sich aber rechtzeitig erkundigen. Anträge auf Einschreibungen (Bewerbungen) sind direkt an die Hochschule zu richten.

Antrag auf Zulassung

Der Antrag sollte so früh wie möglich bei den jeweiligen Hochschulen gestellt werden. Hier gilt nur das Datum des Eingangs des Antrags bei den akademischen Behörden und nicht das Datum des Poststempels. ...

Zulassungsbeschränkungen

In Numerus-Clausus-Studiengängen (Fächer für die es bedeutend mehr Bewerber als Studienplätze gibt) muss eine besondere Zulassung beantragt werden.

Hierbei ist zu unterscheiden zwischen:

- bundesweit beschränkten Studiengängen an Universitäten; Bewerbung und Vergabe der Studienplätze über "Hochschulstart" (ehemals Zentralstelle für die Vergabe von Studienplätzen-ZVS),
- beschränkten Studiengängen an verschiedenen Universitäten und Fachhochschulen / Hochschulen (Bewerbung und Vergabe im Service-Verfahren der Studienplätze über die ZVS) und
- lokalem Numerus-Clausus (Orts N-C), d.h. an einzelnen Hochschulen beschränkten Studiengängen (Bewerbung direkt bei der Hochschule)

Zentrales Studienplatzvergabeverfahren

Nach den Regeln des zentralen Vergabeverfahrens werden Studienplätze an Universitäten und gleichgestellten Hochschulen in allen Bundesländern im Prinzip in folgenden Studiengängen vergeben:

- Medizin
- Pharmazie
- Tiermedizin
- Zahnmedizin.

...

Die Neuregelung des Vergabeverfahrens im Einzelnen

Das Verfahren läuft wie folgt ab: Hochschulstart nimmt die Bewerbungen für die Studienplätze entgegen. Nach Abzug einer Vorabquote für bestimmte Bewerbergruppen, unter anderem für Ausländer, Zweitstudienbewerber und Härtefälle, werden 20 Prozent der Studienplätze an die Abiturbesten vergeben. Über die Verteilung von weiteren 20 Prozent der Plätze entscheidet die angesammelte Wartezeit.

Auswahlverfahren der Hochschulen in bundesweit zulassungsbeschränkten Studiengängen

Der Großteil von 60 Prozent der verfügbaren Studienplätze in den bundesweit zulassungsbeschränkten Studiengängen wird von den Hochschulen selbst nach eigenen Kriterien vergeben. Auch in diesem Fall ist die Bewerbung an Hochschulstart zu richten.

Folgende Kriterien können dabei von den Hochschulen in Betracht gezogen werden:

- die Durchschnittsnote des Schulabschlusses,
- gewichtete Einzelnoten des Schulabschlusses, die über die fachspezifische Eignung Auskunft geben,
- ein fachspezifischer Studierfähigkeitstest (d.h. ein Eignungstest um zu sehen ob Bewerber und Fach zusammenpassen),
- Art einer Berufsausbildung (d.h. die vorherige Ausbildung in einem studiennahen Beruf)
- ein Auswahlgespräch,
- ein Motivationsschreiben,
- eventuell zusätzliche Kriterien nach Landesrecht (z.B. soziales Engagement, Praktika),
- oder einer Kombination dieser Kriterien.

Für das Auswahlverfahren der Hochschulen können bis zu sechs Studienorte in einer Reihenfolge gewählt werden.

ACHTUNG !

Folgende Universitäten berücksichtigen einen fakultativen aber kostenpflichtigen Medizinertest (TMS –Test) :

Universitäten Freiburg, Heidelberg, Mannheim, Ulm (in Baden-Württemberg); Universität Bochum, Universität Mainz, Universität Erlangen-Nürnberg, Universität Leipzig und Universität Lübeck.

Die Teilnahme am TMS ist für die Zulassung nicht verbindlich. Das Testergebnis kann allerdings an den am TMS beteiligten Fakultäten die Chance auf einen Studienplatz in der Quote "Auswahlverfahren der Hochschulen" (gemäß den hochschuleigenen Kriterien in unterschiedlicher Gewichtung) erhöhen. Eine Verschlechterung ist durch die Teilnahme am Test ausgeschlossen.

Wenn Sie nicht am Test teilnehmen, können sich allerdings Bewerber, die am Test teilgenommen und sehr gut abgeschnitten haben, in der Rangfolge der Zulassungen vor Ihnen platzieren, auch wenn Sie eine sehr gute Abiturnote haben. Zusätzliche Informationen:

www.-tms-info.org

...

Auswahlkriterien der Hochschulen

- Die Auswahl der Studienbewerber erfolgt nach den Kriterien, wie sie von den anbietenden Hochschulen festgelegt werden. Im Einzelnen können dies folgende Kriterien sein:
- Zeugnisnoten,
- Wartezeit,
- spezifische Berufsausbildung,
- Auswahlgespräch,
- hochschulspezifisches Testergebnis.

Bewerbung über uni-assist

Mehrere deutsche Hochschulen bearbeiten ihre internationalen Studienbewerbungen nur noch nach einer externen Prüfung durch uni-assist, der „Arbeits- und Servicestelle für internationale Studienbewerbungen“. Mit uni-assist erhalten Studienbewerber aus dem Ausland die Gelegenheit, ihre Bewerbungen für mehrere Hochschulen an einer Stelle abzugeben und dort ihre Unterlagen überprüfen zu lassen.

Studieren in Österreich

http://www.cedies.public.lu/fr/publications/guides-pratiques/pays/autriche/brochure_autriche.pdf (S. 9, 11, 14)

EINSCHREIBUNG

Allgemeine Zulassungsbedingungen

- die Luxemburger Staatsangehörigen sind aufgrund eines Abkommens den Österreichern gleichgestellt
- das luxemburgische Reifezeugnis (diplôme de fin d'études secondaires/secondaires techniques) gilt auch als Nachweis der deutschen Sprache

Zugangsbeschränkte Studiengänge:

Für ausgewählte Studiengänge (Humanmedizin, Zahnmedizin, Tiermedizin, Psychologie und Publizistik- und Kommunikationswissenschaft), haben die Universitäten spezielle Aufnahmeregelungen festgelegt.

Einschreibung Medizin, Zahnmedizin

Die obligatorische Voranmeldung für Medizin und Zahnmedizin erfolgt bereits ab Januar/Februar. Auskunft:...

Die Vergabe der Plätze in Medizin und Zahnmedizin erfolgt mittels eines Eignungstests (EMS)

...

Einschreibung Veterinärmedizin

Die Zulassung zum Studium der Veterinärmedizin muss ebenfalls über eine obligatorische Voranmeldung im Januar bis Februar erfolgen. ...

Der Eignungstest besteht aus 2 Teilen:

- Fragen über die persönlichen Vorstellungen von Studium und Beruf
- 60 fachspezifische Fragen aus den Gebieten Biologie, Physik und Chemie

...

Zusatz- und Ergänzungsprüfungen

Für eine Reihe von Studiengängen muss der Student eine Zusatzprüfung bis Ende des Diplom- oder Bachelor-Studiengangs ablegen sofern er diese Fächer nicht in der Oberstufe des Gymnasiums absolviert hat :

- -Lateinkenntnisse: z.B. für : Geschichte, Deutsche Philologie, Kunstgeschichte, Medizin, Pharmazie, Zahnmedizin, Tiermedizin...
- -Darstellende Geometrie: sämtliche ingenieurwissenschaftlichen Studiengänge, Architektur
- -Biologie: Biologie, medizinische Fachrichtungen

Ergänzungsprüfungen sind

- Prüfungen für den Nachweis der Kenntnis der deutschen Sprache.
Für Luxemburger gilt das Luxemburger Reifezeugnis als Nachweis der deutschen Sprache
- der Nachweis der körperlich-motorischen Eignung für das Studium der Sportwissenschaften oder des Lehramtsstudiums Leibeserziehung

...

Aufnahmeprüfungen für Kunst- und Musikhochschulen

Zur Aufnahme eines Kunststudiums: Kontaktaufnahme mit der gewünschten Hochschule mindestens ein halbes Jahr vor Studienbeginn, Auswahl- und Zulassungsverfahren bestehend aus:

1. Gestaltung einer Mappe mit selbst angefertigten, künstlerischen Arbeiten
2. Bestehung der Eignungsprüfung

6. Quelles universités/écoles supérieures recrutent leurs étudiants en s'appuyant sur le cadre européen des langues?

En France l'admission se fait via le diplôme de fin d'études et des langues y figurant.

En Allemagne, le CECR commence lentement à être demandé de plus en plus.

En Belgique le CECR commence lentement à être demandé mais uniquement pour les inscriptions en ligne.

Voir aussi le détail des conditions d'inscription à la question précédente.

7. En cas de réussite d'un cycle post-secondaire, quel est le pourcentage des diplômes obtenus au cours des 10 dernières années:
 - en bachelor/master
 - en graduate
 - en BTS
 - autre?

Le ministère ne dispose pas de données à ce sujet.

8. Quel est l'âge moyen des étudiants au moment de l'obtention de leur diplôme?

Âge moyen lors de l'obtention du diplôme de fin d'études	FORMATION				Moyenne par études
	ES	RT14	RT	FT	
Études sup.	19,3	21,0	20,1	20,5	19,7
Pas d'études sup.	19,4	21,5	20,6	20,7	20,5
Moyenne par formation	19,3	21,4	20,2	20,6	20,0

RT 14 désigne les élèves obtenant un diplôme de fin d'études secondaires technique au bout d'une 14e (éducateurs, infirmiers). Pour les calculs, l'âge atteint au moment de l'obtention du diplôme (c.à.d. fin juillet) a été pris en considération.

9. a) Quelles sont les catégories socio-professionnelles d'origine des élèves luxembourgeois qui entreprennent des études universitaires / supérieures?
b) Quelles sont les catégories socio-professionnelles d'origine des nouveaux diplômés universitaires?

Le ministère ne dispose pas de données à ce sujet.

10. Quel est le pourcentage d'étudiants d'une classe d'âge qui obtiennent un diplôme supérieur?

Le ministère ne dispose pas de données à ce sujet.

11. Quel est le profil des élèves luxembourgeois dont l'admission est refusée par des universités étrangères? Quelles universités étrangères refusent systématiquement des élèves luxembourgeois? Quelles sont les raisons invoquées par ces universités pour justifier leur refus?

Le ministère ne dispose pas de données à ce sujet.

12. Quelle a été l'évolution dans le temps (pour les points 1., 2., 3., 7., 8., 9. et 10.) entre 1980 et 2012? Quel est le profil des élèves luxembourgeois dont l'admission est refusée par des universités étrangères? Quelles universités étrangères refusent systématiquement des élèves luxembourgeois? Quelles sont les raisons invoquées par ces universités pour justifier leur refus?

Le ministère ne dispose pas de données à ce sujet.

13. Quels sont les taux de réussite, d'abandon et d'échec des universitaires luxembourgeois? Peut-on chiffrer le taux d'abandon en fonction de l'année d'études universitaires?

Année d'obtention Diplôme fin d'études	Nombre d'année avant de sortir de la base de données (fin d'études ?)						Grand Total
	1	2	3	4	5	6	
2002/2003	257	194	239	318	417	2	1427
2003/2004	312	261	374	613	3		1563
2004/2005	354	342	769	10			1475
Grand Total	2614	1719	1393	941	420	2	7089

Un étudiant qui ne figure plus dans la base de données au bout de deux ans pourra être considéré comme ayant abandonné ses études

Le tableau ci-dessus se lit de la manière suivante :

Parmi les élèves ayant obtenu un diplôme de fin d'études secondaire ou secondaires techniques en 2002-2003, 257 ne figurent qu'une année en tant que demandeurs de bourse (= étudiant) dans la base de données CEDIES, 194 n'y figurent que pendant 2 années consécutives, etc.

14. Quelles sont les cinq raisons les plus fréquentes pour lesquelles les élèves luxembourgeois abandonnent ou échouent ailleurs études universitaires?

Le ministère ne dispose pas de données à ce sujet.

15. Quel a été, au cours des 10 années, Le taux d'étudiants luxembourgeois qui ont abandonné leurs études, puis repris d'autres études universitaires (réorientation)?

Une indication pour répondre à la question 14 est donnée par le tableau suivant, il reprend les données des élèves ayant obtenu un diplôme de fin d'études en 2002-2003, puis documente leur parcours dans l'enseignement supérieur.

Année d'obtention Diplôme fin d'études	Nombre de changements (université ou études)	Nombre d'années d'études universitaires						Grand Total
		1	2	3	4	5	6	
2002/2003	0	257	131	127	108	142		765
	1		63	92	137	173		465
	2			20	58	78		156
	3				15	22	2	39
	4					2		2
Total		257	194	239	318	417	2	1427

Parmi les 1427 élèves ayant obtenu un diplôme de fin d'études en 2002-2003,

- 257 ont fait une année et puis disparu de la base de données/arrêté les études,
- 194 sont pendant 2 années dans la base de données, parmi ceux-ci 63 ont fait soit un changement d'université ou d'études,
- 239 sont pendant 3 années dans la base de données, parmi ceux-ci 92 ont fait soit un changement d'université ou d'études, et 20 ont fait 2 changements,
-

16. Quel est le taux d'échec ayant pour cause les insuffisances langagières des élèves?

Le ministère ne dispose pas de données à ce sujet.

17. Quelle est la relation entre les abandons ou échecs à l'université et les situations de difficulté, de compensation, volte d'échec lors des études secondaires?

Le ministère ne dispose pas de données à ce sujet.

18. Y a-t-il une différence au niveau des taux de réussite, d'abandon et d'échec des universitaires luxembourgeois entre les universités étrangères et l'université du Luxembourg?

Le ministère ne dispose pas de données à ce sujet.

19. Quels indicateurs/analyses/études ont permis d'identifier des défaillances remarquables et spécifiques chez les étudiants luxembourgeois en ce qui concerne leur capacité d'autonomie de travail et de recherche scientifique ?

- Projekt zur Befragung ehemaliger Absolventen des Enseignement secondaire (ES-Etude).
- Schülerbefragung (2003) :
<http://www.men.public.lu/priorites/110808reformepostprimaire/reformeclassessuperieures/090723bibliotheque/091215publicationetudees2002.pdf>
- Projet PROF-Update Technique générale : 2000-2002 : Projet de réforme de l'enseignement secondaire technique : élaboration d'un nouveau "Studienanforderungsprofil"
- Dozentenbefragung (2001)
<http://www.men.public.lu/priorites/110808reformepostprimaire/reformeclassessuperieures/090723bibliotheque/0912152001berichtdozenten.pdf>
- Projet PERICLES : 1994-1999 : Projet de réforme de l'enseignement secondaire général
- Schülerbefragung (1997)
<http://www.men.public.lu/priorites/110808reformepostprimaire/reformeclassessuperieures/090723bibliotheque/0912151997berichtschueler.pdf>

[ures/090723bibliotheque/0912151997pericleschuelerbefragung.pdf](http://www.men.public.lu/priorites/110808reformepostprimaire/reformeclassessuperieures/090723bibliotheque/0912151997pericleschuelerbefragung.pdf)

- Schülerbefragung (1995)
<http://www.men.public.lu/priorites/110808reformepostprimaire/reformeclassessuperieures/090723bibliotheque/0912151995pericleschuelerbefragung.pdf>

20. Quel est le taux d'abandon des études universitaires pour les étudiants des pays voisins (France, Allemagne, Belgique)?

a) Études de l'OCDE

Selon les données de l'OCDE, parmi les 18 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, quelque 31 % des étudiants qui ont entamé des études supérieures n'obtiennent pas le diplôme de ce niveau, les taux de réussite variant considérablement selon les pays.

Voir : <http://bit.ly/arret-univ>

b) En France

Une étude récente en France a montré que l'évolution récente dans les parcours suivis par les jeunes dans l'enseignement supérieur se caractérise principalement par l'amélioration de leur qualification finale : un tiers des élèves de la génération entrée en sixième en 1995 quitte le système éducatif avec au moins un diplôme de niveau bac + 3, contre un quart de la génération précédente, entrée en sixième en 1989.

Au total, 44 % des élèves obtiennent un diplôme ou une certification sanctionnant au moins deux années d'études après le baccalauréat.

Les écarts sont très importants selon l'origine sociale :

- deux enfants d'enseignants sur trois ont accédé à un diplôme de niveau bac + 3 ou plus,
- un enfant d'ouvrier non qualifié sur dix accède à un diplôme de niveau bac + 3 ou plus

Le parcours suivi dans l'enseignement secondaire est déterminant pour la poursuite d'études supérieures et leur réussite : le taux d'accès à un diplôme de l'enseignement supérieur varie de 89 % pour les bacheliers généraux à 64 % pour les bacheliers technologiques et 19 % pour les bacheliers professionnels.

Un étudiant sur cinq sort de l'enseignement supérieur sans diplôme ; les plus nombreux s'étaient inscrits dans une section de techniciens supérieurs.

Voir :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid60755/parcours-dans-l-enseignement-superieur-devenir-apres-le-baccalaureat-des-eleves-entres-en-6eme-en-1995.html>

c) En Belgique :

Des suivis de cohortes ont été faits pour l'enseignement supérieur en Haute École, pour des formations courtes sur 3 ans ou des formations longues sur 5 ans).

Voir :

- <http://www.oes.cfwb.be/index.php?id=1347>
- <http://www.oes.cfwb.be/index.php?id=1348>

Comme le fichier des universités n'est pas géré de façon centrale en Belgique, des informations au niveau des universités ne sont pas disponibles.

Toutefois des informations à ce sujet se trouvent sur le site du Conseil des Recteurs (cref) aux adresses suivantes :

- http://www.cref.be/Doc_PDF/Annuaire2011/TAB11_2-3-1.pdf
- http://www.cref.be/Doc_PDF/Annuaire2011/TAB11_2-3-2.pdf

L'Observatoire de l'enseignement supérieur (OES) a notamment pour mission de gérer un système de collecte de données statistiques pour l'enseignement supérieur et de publier un tableau de bord de l'enseignement supérieur.

Dans ce cadre, l'OES met en place un système cohérent d'indicateurs centrés sur l'enseignement supérieur permettant d'avoir des informations statistiques validées et récurrentes sur l'état, le fonctionnement et l'évolution de l'enseignement supérieur en Communauté française.

On y trouve notamment, avec les numérotations utilisées par l'OES :

- 3.1. Taux d'accès à l'enseignement supérieur :
http://www.oes.cfwb.be/index.php?id=tx_accs
- 3.2.a. Parcours sur 6 ans des étudiants de 1re génération (HE-court)
http://www.oes.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/sites/oes/upload/oes_super_editor/oes_editor/images/Indicateurs/Indicateur3.2.a251011_pour_site.pdf&t=1345372973&hash=4db0960c36cf2e3935b6c401ae3f7fd2134153c5
- 3.2.b. Parcours sur 6 ans des étudiants de 1re génération (HE-long et ISA)
<http://www.oes.cfwb.be/index.php?id=1348>
- 3.3. Réussite, réorientation, redoublement et abandon en 1^{re} année bac
<http://www.oes.cfwb.be/index.php?id=33russite>
- 3.4. Durée moyenne de parcours dans l'enseignement supérieur

21. Précision supplémentaire : Les programmes d'études en langue anglaise aux universités européennes¹¹

Higher education in Europe underwent a profound transformation as a result of the Bologna Declaration in 1999 and its follow-up meetings. Countries where English is not the primary language were creating a growing number of programs taught either fully or partly in English to serve domestic demand for higher education in English and to attract international students.

Which countries are most involved in this growing trend?

a. quantitative growth in English-taught programs in Europe

Year	English-taught master's programs in Europe (U.K. and Ireland excluded)
2002	560
2008	1500
2010	3453
2011	3701
March 2012	5444

b. growth by country (Increase in English-Taught Master's Programs in 10 Non-English-speaking European countries)

2007		2008		2009		2010		2011	
Total # programs		Total # programs	increase	Total # programs	increase	Total # programs	increase	Total # programs	increase
All of Europe	1028	1615	57%	2795	73%	3933	41%	46446	19%
Netherlands	386	466	21%	679	46%	767	13%	812	6%
Germany	88	170	93%	414	144%	522	26%	632	21%
Sweden	168	238	42%	294	24%	383	30%	401	5%
France	11	31	182%	123	297%	260	111%	346	33%
Spain	8	45	463%	87	93%	189	117%	327	73%
Switzerland	31	47	52%	134	185%	196	46%	237	21%
Belgium	62	108	74%	144	33%	202	40%	214	6%
Italy	7	26	271%	77	196%	144	87%	191	33%
Denmark	67	71	6%	110	55%	141	28%	188	33%
Finland	42	99	136%	138	39%	155	12%	172	11%

Note: The smaller countries (such as the Scandinavian countries and the Netherlands), have switched almost all their postgraduate teaching to English. The large countries (Germany, France, Spain, etc.), have adopted only a small part of their educational offerings in English, in spite of the comparatively large absolute number of programs.

¹¹ Selon l' Institute of International Education: www.iie.org

c. Number of Institutions Offering English-Taught Master's Programs & Total Number of Programs

	Number of Institutions Offering English-Taught Master's Programs	Total Number of Programs
Netherlands	45	812
Germany	144	632
Sweden	27	401
France	102	346
Spain	41	327
Switzerland	40	237
Belgium	23	214
Italy	56	191
Finland	28	172
Luxembourg	1	18

What disciplines offer the largest number of English-taught programs?

Business & Economics and Engineering & Technology are the most popular disciplines for English-taught programs.

Discipline	Percentage of English-taught master's programs (total 4664 programs)
Business & Economics	28 %
Engineering & Technology	21 %
Applied Sciences, Professions & Art	15 %
Social Sciences	13 %
Natural Sciences	9 %
Humanities & Art	8 %
Life Sciences, Medicine & Health	6 %

IV. Statistiques demandées - CHÔMAGE DES JEUNES

Jeunes au chômage : voir fichiers joints

1. suivant l'âge
2. suivant les études accomplies :
 - * études supérieures (différentes catégories)
 - * bac secondaire- différentes sections
 - * bac secondaire technique-différentes divisions
 - * diplôme de technicien-différentes divisions
 - * CATP ou DAP – différentes divisions
 - * CITP/CCM ou CIP
 - * scolarité obligatoire
3. Suivant la nationalité
4. Statistiques croisées 1/2/3
5. Évolution dans le temps (1980-2012)
5. Durée du chômage des jeunes

Études sur le décrochage: http://www.men.public.lu/priorites/exclusion_scolaire/

Extraits de l'étude sur le décrochage scolaire 2009-2010

Dans le programme gouvernemental de 2009, le Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle considère la lutte contre le décrochage scolaire au Luxembourg comme une de ses priorités pour les années à venir.

Dans le cadre de la Stratégie de Lisbonne, le Conseil de l'Union européenne (Éducation), sur proposition de la Commission, avait adopté en mai 2003 cinq niveaux de référence européens fixant des objectifs chiffrés à atteindre jusqu'en 2010 dans des domaines estimés déterminants pour la qualité et l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation. Cet exercice a été renouvelé en mai 2009 fixant de nouveaux objectifs à atteindre par les États-membres jusqu'en 2020.

Un de ces niveaux de référence concerne le « taux moyen de jeunes quittant prématurément l'école dans l'Union européenne ». La moyenne de ce taux au niveau des 27 pays de l'Union européenne s'élevait en 2009 à 14,4% et en 2010 à 14,1% (-3,5% par rapport à 2000). Le niveau de référence visé en 2020 est de 10%. Le Luxembourg pour sa part affichait en 2008 une moyenne de 13,4% (-3,4% par rapport à 2000). Suite à une

redéfinition des calculs effectués au niveau européen, les chiffres officiels d'Eurostat affichent pour le Luxembourg en 2009 une moyenne de 7,7% et de 7,1% en 2010. Afin d'harmoniser les chiffres de 2009 et 2010 avec les années précédentes, le STATEC a effectué le calcul avec les définitions d'avant 2009 et évalue le pourcentage de jeunes dans la population ayant quitté prématurément l'école à 13,1% en 2009 et à 12,6% en 2010.

Ces chiffres, qui se basent sur l' « Enquête Force de Travail » (EFT), sont sujets à de fortes variations d'année en année dues à un échantillon limité pour des pays de petite taille tel que le Luxembourg. La démarche poursuivie dans le cadre de la présente analyse est complémentaire à celle de l'EFT en ce sens que nous nous intéressons aux jeunes résidant au Grand-Duché de Luxembourg et ayant décroché du système scolaire luxembourgeois pendant une période de référence définie. L'EFT par contre se base sur l'entièreté de la population résidente au Luxembourg, qui comprend un pourcentage élevé de résidents qui n'ont pas été scolarisés au Luxembourg.

Méthode

Le système informatique de gestion centralisée des élèves de l'enseignement postprimaire¹² permet d'identifier les élèves qui quittent leur école, soit en cours, soit en fin d'année scolaire sans pour autant avoir obtenu une certification finale.

Un relevé mensuel de ces jeunes en arrêt scolaire est envoyé aux bureaux régionaux de l'ALJ. Les collaborateurs de l'ALJ tentent alors de contacter les jeunes afin de déterminer les raisons qui ont entraîné l'arrêt des études et surtout afin de les aider à retrouver une formation ou à s'intégrer dans le marché du travail.

Résumé et conclusions

La présente analyse est la sixième étude sur le décrochage scolaire au Grand-Duché de Luxembourg. La première portait sur les décrocheurs de 2003 et 2004, la deuxième sur ceux de 2005 et 2006, la troisième sur ceux de 2006 et 2007, la quatrième sur l'année scolaire 2007/2008 et la cinquième sur l'année scolaire 2009/2010. La présente étude est consacrée aux décrocheurs ayant quitté l'école luxembourgeoise pendant l'année scolaire 2009/2010. Sur cette période, il y a eu 1660 élèves des lycées qui ont quitté l'école sans diplôme ou certification final.

Le relevé nominatif des décrocheurs a été établi de mois en mois grâce au fichier-élèves du ministère et transmis aux centres régionaux de l'Action locale pour Jeunes (ALJ). Les jeunes ont été contactés individuellement par les collaborateurs de l'ALJ, qui les ont questionnés et qui leur ont proposé, le cas échéant, leur soutien pour la recherche d'une formation ou d'une école.

Étude	Nombre d'élèves ayant quitté l'école	Durée période	Nombre moyen mensuel
1 (1.11.2003-31.10.2004)	1984	12 mois	165,3
2 (1.11.2004-30.4.2006)	2422	18 mois	134,6
3 (1.5.2006-30.4.2007)	1320	12 mois	110,0

¹² Enseignement public et privé appliquant les programmes officiels du ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle

4. Année scolaire 2007/2008	1928	12 mois	160,7
5. Année scolaire 2008/2009	1690	12 mois	140,8
6 Année scolaire 2009/2010)	1660	12 mois	138,3

Parmi les élèves ayant quitté l'école en 2009/2010, il y a :

666 décrocheurs temporaires qui se sont inscrits entre-temps à une autre école, au Luxembourg (528) ou à l'étranger (138), le plus souvent en Belgique ;

596 décrocheurs permanents qui ont définitivement quitté l'école dont:

- 158 ont un emploi ;
- 52 se retrouvent dans une mesure d'emploi ;
- 110 s'étaient réinscrits dans une école et ont à nouveau décroché ;
- 276 sont sans aucune occupation.
- 398 qui n'ont pas pu être joints malgré les efforts de l'ALJ ; la grande majorité de ces anciens élèves a très probablement quitté le pays.

Les décrocheurs permanents

Étude	Nombre de décrocheurs permanents	Durée période	Nombre moyen mensuel	Par rapport à la 1 ^{ère} étude
1 (1.11.2003-31.10.2004)	927	12 mois	77,1	-
2 (1.11.2004-30.4.2006)	1099	18 mois	61,1	-20,8%
3 (1.5.2006-30.4.2007)	538	12 mois	44,8	-41,9%
4. Année scolaire 2007/2008	753	12 mois	62,8	-18,5%
5. Année scolaire 2008/2009	611	12 mois	50,9	-34,0%
6. Année scolaire 2009/2010	596	12 mois	49,7	-35,5%

Le nombre moyen mensuel de décrocheurs permanents a davantage baissé, à savoir de 35,5% par rapport à la première analyse effectuée en 2003/2004.

Cette évolution n'a pas été la même pour les décrocheurs ayant un emploi, ceux dans une mesure d'insertion ou les décrocheurs sans aucune occupation.

Étude	Nombre de décrocheurs ayant un emploi	Durée période	Nombre moyen mensuel	Par rapport à la 1 ^{ère} étude
1 (1.11.2003-31.10.2004)	352	12 mois	29,3	-
2 (1.11.2004-30.4.2006)	250	18 mois	13,9	-52,6%
3 (1.5.2006-30.4.2007)	104	12 mois	8,7	-70,3%
4. Année scolaire 2007-2008	174	12 mois	14,5	-50,5%
5. Année scolaire 2008-2009	85	12 mois	7,1	-75,8%
6. Année scolaire 2009-2010	158	12 mois	13,2	-55,1%

Étude	Nombre de décrocheurs dans une mesure d'insertion	Durée période	Nombre moyen mensuel	Par rapport à la 1 ^e étude
1 (1.11.2003-31.10.2004)	253	12 mois	21,2	-
2 (1.11.2004-30.4.2006)	309	18 mois	17,2	-18,9%
3 (1.5.2006-30.4.2007)	138	12 mois	11,5	-45,8%
4. Année scolaire 2007-2008	96	12 mois	8,0	-62,3%
5. Année scolaire 2008-2009	45	12 mois	3,8	-82,3%
6. Année scolaire 2009-2010	52	12 mois	4,3	-79,7%

Étude	Nombre de décrocheurs sans occupation	Durée période	Nombre moyen mensuel	Par rapport à la 1 ^e étude
1 (1.11.2003-31.10.2004)	322	12 mois	26,8	-
2 (1.11.2004-30.4.2006)	540	18 mois	30,0	+11,9%
3 (1.5.2006-30.4.2007)	296	12 mois	24,7	-7,8%
4. Année scolaire 2007-2008	383	12 mois	31,9	+19,0%
5. Année scolaire 2008-2009	265	12 mois	22,1	-17,5%
6. Année scolaire 2009-2010	276	12 mois	23,0	-14,2%

Le taux des élèves quittant l'école pour un emploi et celui des décrocheurs insérés à une mesure d'emploi ont fortement diminué depuis 2003, même si surtout celui des jeunes dans un emploi a à nouveau augmenté en 2009/2010.

C'est aussi le cas, mais dans une moindre mesure, pour le taux des décrocheurs sans aucune occupation qui avait diminué sensiblement lors de la dernière analyse et a également légèrement repris en 2009/2010.

Calcul du taux de décrochage théorique

Cette approche se fonde sur une cohorte d'élèves entrant en classe de 7e et sur le nombre de décrocheurs jusqu'à la fin de leur scolarité théorique qui est extrapolé à partir des données par année d'études que fournit la présente analyse.

Étude	Année scolaire correspondante	Elèves entrant en 7e ES et EST	Nb théorique de décrocheurs temporaires de cette cohorte jusqu'à la fin de leur scolarité	Taux de décrochage temporaire théorique	Nb théorique de décrocheurs permanents de cette cohorte jusqu'à la fin de leur scolarité	Taux de décrochage permanent théorique
1	2003/2004	5.128	508	9,9%	881	17,2%
2	2005/2006	5.161	477	9,2%	771	14,9%
3	2006/2007	5.455	351	6,4%	512	9,4%
4	2007/2008	5.454	582	10,7%	614	11,2%
5	2008/2009	5.588	559	10,0%	503	9,0%
6	2009/2010	5.604	598	10,7%	505	9,0%

Le taux de décrochage temporaire s'est stabilisé ces trois dernières années et se situe à 10,7% en 2009/2010.

Après une légère augmentation en 2007/2008, le taux de décrochage permanent reste au même niveau qu'en 2008/2009 (9,0%) et donc sous la barre des 10%, "benchmark" visé par la Commission européenne dans le cadre de la stratégie 2020. Avec ce taux, le Luxembourg se placerait ainsi parmi les meilleurs élèves en la matière au niveau européen ; seuls quelques pays de l'Est, ainsi que l'Autriche affichent des scores plus bas, alors que la Finlande réalisait 9,9%, les pays avoisinants 11,1% en Belgique et en Allemagne, et 12,4% en France.

Les indicateurs et les causes du décrochage

L'enquête a également étayé le constat que certains groupes d'élèves courent un plus grand risque de décrocher :

- les garçons plus que les filles ;
- les élèves de nationalité étrangère plus que ceux de nationalité luxembourgeoise ;
- les élèves de la 9e pratique ainsi que ceux inscrits au régime du technicien ou professionnel ;
- les élèves avec un retard scolaire d'au moins deux années - c'est l'indicateur le plus univoque du décrochage.

Quant aux raisons invoquées par les décrocheurs, les plus citées ont été les suivantes :

- 16,5% invoquent le manque de motivation de poursuivre une formation scolaire ou de fréquenter leur ancienne école, taux qui a nettement diminué par rapport à l'année précédente (22,9%) ;
- 24,6% se sont sentis mal orientés, contre 23,6% l'année précédente ;
- 27,0% quittent l'école à cause d'un échec scolaire, contre 25,0% l'année précédente ;
- 17,9% indiquent qu'ils n'ont pas trouvé de poste d'apprentissage ou que leur contrat a été résilié ; contre 16,5% l'année précédente.

Seulement 6,0% des personnes interrogées ne donnent aucune raison, ce taux était encore le double à l'étude précédente (12,6%).

Conclusions

La diminution du décrochage scolaire à partir de l'année 2003 est certainement due aux mesures prises par le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, à savoir l'amélioration de l'orientation scolaire suite au règlement de promotion de 2005, le suivi systématique des décrocheurs par l'Action locale pour Jeunes (ALJ), la création de nouvelles offres scolaires pour des élèves en difficulté comme les classes relais pour des élèves au comportement difficile, les classes spécifiques pour redoublants ou les cours d'orientation et d'initiation professionnelles (COIP).

L'augmentation du décrochage en 2007/2008 avait été probablement due au fait que certaines mesures avaient eu un effet éphémère l'année précédente et n'ont pu être rendues durables que par la suite. Le fait que le taux de décrochage est repassé sous la barre des 10 pour cent est encourageant, notamment au vu des problèmes que pose au système éducatif luxembourgeois l'insertion des nombreux immigrants. Ceux-ci arrivent au pays en cours de scolarité souvent sans aucune connaissance des langues d'instruction du pays. L'ordre de grandeur en est tel que chaque cohorte d'âge s'accroît de 1 à 2 % par année.

L'analyse des causes du décrochage semble indiquer que l'échec scolaire n'est plus la cause majeure qui incite les élèves à arrêter les études ; ce sont la démotivation et le désintérêt qui sont davantage en cause.

Il s'agit maintenant de stabiliser ce taux et, dans la mesure du possible, de prendre des mesures qui permettront de le réduire davantage. Il semble réaliste de viser durablement un taux de décrochage entre 7 et 8 pour cent.

V. Questions - RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Rattrapage et remédiation

L'article 5 (pt 3) du règlement grand-ducal du 30 septembre 2010 sur l'évaluation et la promotion dans le Régime professionnel dispose: « **Le conseil de classe peut décider de faire soumettre l'élève, au terme des mesures de remédiation, à une épreuve d'évaluation du module qu'il n'a pas réussi auparavant. Dans ce cas, cette mesure de remédiation fait office de rattrapage du module non réussi** ».

- Jusqu'à quel degré de « compétences non réussies » un module fondamental (ou autres) peut-il être réussi sans rattrapage, mais au moyen de mesures de remédiation ?

Outre le rattrapage d'un module « non réussi », les mesures de remédiation constituent un instrument supplémentaire destiné à pallier en cours de route aux légères faiblesses se manifestant chez l'élève. En combinaison avec une épreuve d'évaluation elle peut également faire office de rattrapage d'un module « non réussi ».

La remédiation est une mesure individuelle pour combler certaines faiblesses d'un élève. Et souvent cette mesure est plus efficace qu'un cours de rattrapage dans un groupe au sein d'une classe.

De ce fait il n'est pas souhaitable d'homogénéiser la démarche de remédiation. Les mesures nécessaires à prendre sont décidées par le conseil de classe qui connaît au mieux les forces et faiblesses des élèves. Ces décisions font partie de la liberté pédagogique qui doit être accordée aux conseils de classes.

Ainsi il est de la compétence du conseil de classe de décider si un élève doit bénéficier d'une mesure de remédiation ou s'il doit suivre un module de rattrapage.

Mais il est évidemment sur la base d'une épreuve d'évaluation qu'il est constaté que l'élève maîtrise les compétences requises.

- Est-ce que cette mesure vaut aussi pour le module fondamental « non réussi » ?

Aucune différence n'est faite quant à la nature du module.

- Le lycée d'origine a-t-il la possibilité d'offrir un(e) deuxième remédiation/rattrape à un élève qui est en échec de remédiation/rattrapage ? Si non, comment l'élève doit-il s'organiser pour passer quand même son module ?

Un élève qui échoue à l'évaluation d'un module de rattrapage (même si des mesures de remédiation ont été proposées) a le droit d'être réinscrit au rattrapage/remédiation de ce module autant de fois qu'il le désire pour autant que le lycée respectivement un lycée offre ce rattrapage.

L'obligation du lycée est de l'offrir au moins une fois à l'élève

- Ces mesures de remédiation sont-elles uniformes dans tous les lycées (quant à la durée notamment) ?

La démarche de remédiation ne peut être uniformisée dans tous les lycées ni quant au contenu ni quant à la durée de la mesure. Il est important que, indépendamment de l'aide offerte à l'élève, le dénominateur commun à toutes ces mesures soit l'évaluation du module qui, comme le stipule le règlement grand-ducal, doit se dérouler suivant les mêmes conditions que l'évaluation du module initial et ceci conformément aux dispositions du référentiel d'évaluation.

L'article 7 (pt 4) du règlement grand-ducal du 30 septembre 2010 sur l'évaluation et la promotion dans le Régime professionnel dispose spécifiquement que « *dans tous les cas, la direction du lycée doit veiller à offrir, **le cas échéant en coopération avec d'autres lycées, à chaque élève qui n'a pas réussi tous les modules, au moins une fois le module de rattrapage au cours de la durée de sa formation*** » D'autre part, l'art. 7 (pt 5) note que « **Pour des raisons de disponibilité des titulaires, d'infrastructure ou d'emploi du temps, la direction du lycée peut adapter la durée, le volume horaire et le mode d'apprentissage du module de rattrapage** »

Comment est-ce que les différents lycées techniques ont procédé au cours de cette année scolaire ?

- ➔ questionnaire à élaborer par le MENFP en concertation avec la délégation nationale, qui sera envoyé à chaque direction de lycée technique proposant des formations dans le régime professionnel afin de détailler de manière précise les mesures de rattrapage et de remédiation actuellement offertes aux élèves et l'organisation de ces dernières.

C'est prévu. Les propositions de la DNEL relatives à ce questionnaire seront bienvenues.

Enseignement par modules et évaluation par compétences

- L'organisation par modules, présentée généralement comme dynamique et flexible se révèle souvent dans la réalité comme statique, contraire à un enseignement interdisciplinaire et peu propice au développement en continu des savoirs et savoir-faire.
- Les critères d'évaluation mis en œuvre dans la nouvelle formation professionnelle sont extrêmement sévères. Citons l'exemple de la branche Comptabilité au niveau DAP = exigence de 90 % de réussite dans les opérations courantes.
- Les critères d'évaluation appliqués sont peu transparents et ils ne permettent pas une évaluation objective des élèves au niveau national.
- Les évaluations intermédiaires (sorte d'évaluations formatives, que les élèves ne jugent généralement pas suffisamment importantes et pour lesquelles ils ne se préparent donc pas) n'entrent pas en ligne de compte pour certifier l'acquisition des compétences ; l'évaluation est axée sur une épreuve unique de fin de module.

La mentalité actuelle des élèves, engendrée en grande partie par notre société et nourrie par des critères de promotion beaucoup trop laxistes dans le cycle inférieur, fait en sorte qu'ils sont totalement pris au dépourvu lorsqu'on leur demande de faire un effort (effort pour un test d'évaluation formative, qui ne compte pas ; concentration sur une seule épreuve décisive, ...), Deux issues se présentent alors à l'enseignant : soit appliquer le règlement et être confronté à un taux d'échec énorme, soit maquiller les résultats de l'évaluation des compétences et faire passer tout le monde. Ce sont ces deux alternatives qui sont appliquées actuellement, ce qui explique les fortes divergences d'un lycée à l'autre, voire d'une classe à l'autre.

Ces différentes problématiques fondamentales font surgir les revendications suivantes :

- le MENFP devra établir – en concertation avec la délégation nationale – un questionnaire sur l’enseignement par modules et l’évaluation par compétences qui sera envoyé à tous les enseignants titulaires dans la formation professionnelle ;

Les propositions de la DNEL seront bienvenues.

- les critères d’évaluation devront être passés en revue et cela en coopération avec les conférences spéciales des lycées concernés et les commissions nationales de formation ;

Le MENFP ne peut que soutenir cette approche puisque le règlement grand-ducal du 30 juillet 2011 portant institution et organisation des équipes curriculaires, des commissions nationales de formation et des commissions nationales de l’enseignement général pour la formation professionnelle de l’enseignement secondaire technique le prévoit notamment au point 7 de l’article 6.

- il faudra rapidement mettre en place une concertation avec les acteurs du terrain, afin de réaliser une appréciation sérieuse de l’organisation par modules et de l’évaluation par compétences dans les formations mises en œuvre ;

Pour les formations phares la concertation avec les acteurs du terrain a déjà été réalisée au niveau national et une démarche analogue est programmée pour le premier trimestre de l’année scolaire 2012/2013 pour les autres formations.

- un examen national et un système de double correction en classe terminale devra être réintroduit.

Un tel examen n’est pas prévu par la loi.

La première proposition du ministère comportait cet examen pour l’accès aux études universitaires, mais le texte de la loi votée par la Chambre des Députés ne l’a pas retenu.

Il serait envisageable que les épreuves d’évaluation finales de ces modules préparatoires se fondent sur des questionnaires élaborées au niveau national.

Formations de technicien

Objectifs :


- promouvoir l’excellence et fournir une perspective attractive aux élèves qui entameront ce type de formation
- amener au moins 20 % de ses meilleurs éléments vers des études de BTS (BAC+2)

Revendications qui vont dans ce sens :

- mettre en œuvre des formations de qualité avec des contenus en langues et en mathématiques suffisantes
- mettre en place des groupes de travail « BTS »
- élaborer des modules préparatoires permettant un accès aux études supérieures avant le début de l’année scolaire 2012/13;
- préparer deux enquêtes, dont l’une questionnera les élèves actuels de 13^e au sujet des études qu’ils comptent poursuivre et dont l’autre demandera à tous les diplômés de l’ES et de l’EST d’il y a deux ans ce qu’ils font actuellement.

Un questionnaire adressé aux des élèves terminales de la formation de technicien en juillet 2012 a fourni les réponses suivantes :

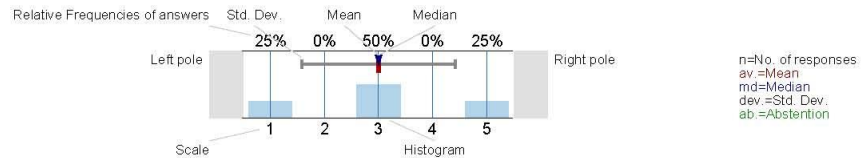
Formation du technicien Classes de 13e
 Réforme de la formation professionnelle ()
 No. of responses = 631



Survey Results

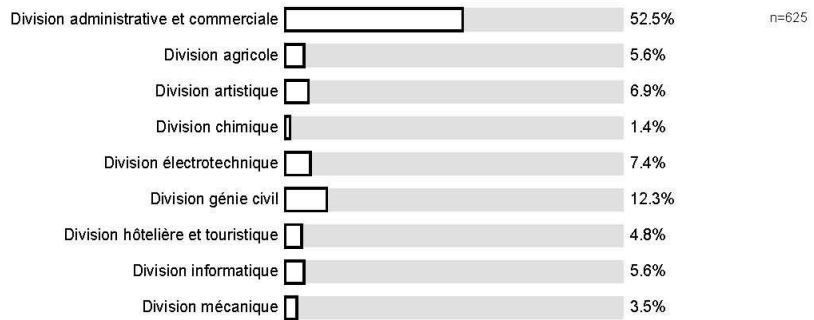
Legend

Question text

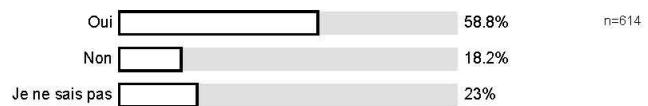


Questionnaire

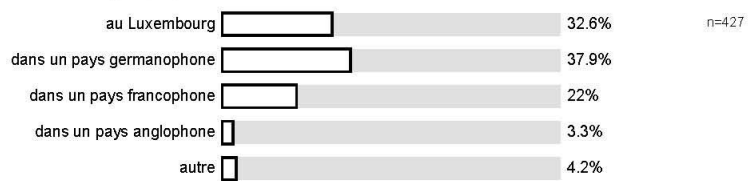
Dans quelle division du technicien êtes-vous inscrit(e)?



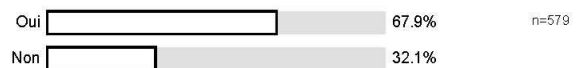
Souhaitez-vous poursuivre des études supérieures ?



Si vous souhaitez poursuivre des études supérieures, dans quel pays ?



Souhaitez-vous poursuivre des études supérieures dans le domaine correspondant à votre formation actuelle de technicien?



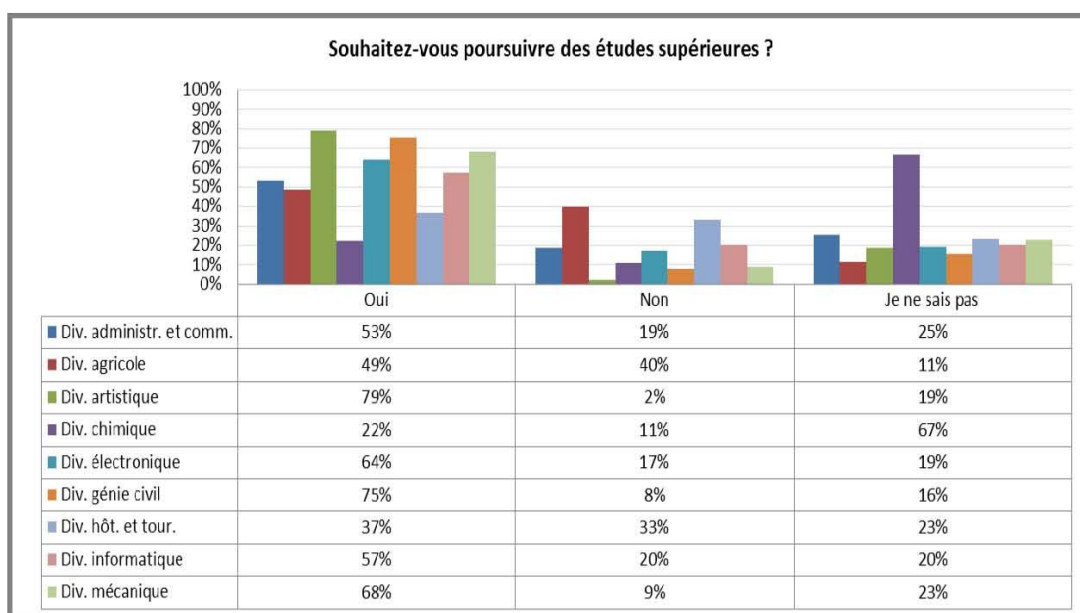
Questionnaire Formation du technicien (Classes de 13^e)

Répondants :

	Total
Div. administr. et comm.	328
Div. agricole	35
Div. artistique	43
Div. chimique	9
Div. électronique	47
Div. génie civil	77
Div. hôt. et tour.	30
Div. informatique	35
Div. mécanique	22
Grand Total	626

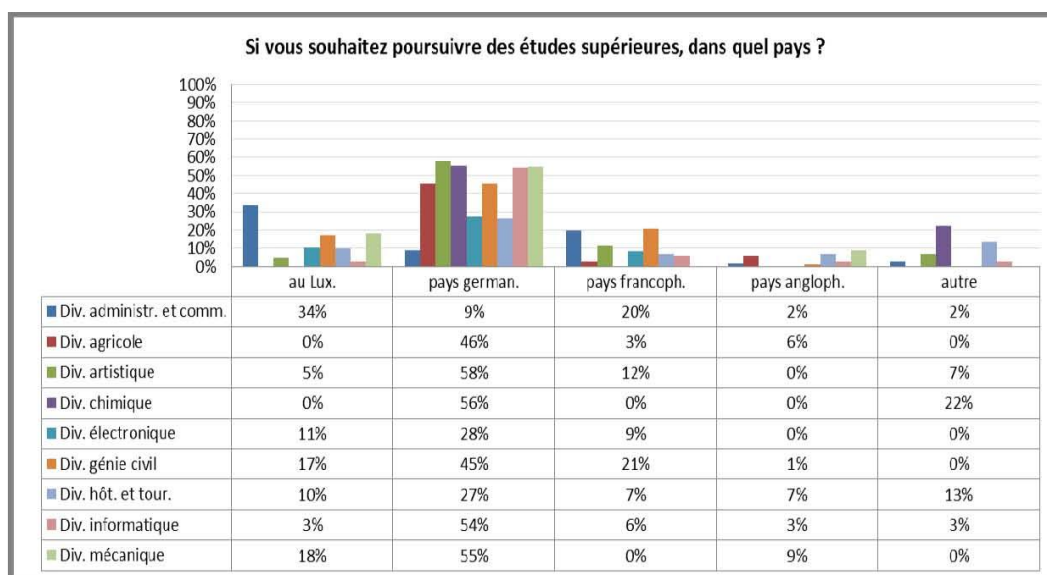
Souhaitez-vous poursuivre des études supérieures ?

	Oui	Non	Je ne sais pas	Vide	Grand Total
Div. administr. et comm.	175	62	83	8	328
Div. agricole	17	14	4		35
Div. artistique	34	1	8		43
Div. chimique	2	1	6		9
Div. électronique	30	8	9		47
Div. génie civil	58	6	12	1	77
Div. hôt. et tour.	11	10	7	2	30
Div. informatique	20	7	7	1	35
Div. mécanique	15	2	5		22
Grand Total	362	111	141	12	626



Si vous souhaitez poursuivre des études supérieures, dans quel pays ?

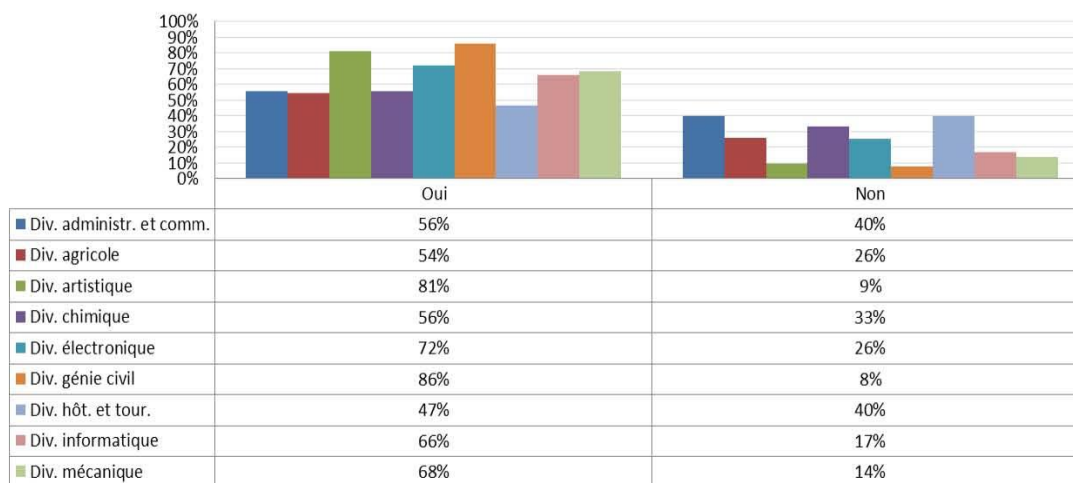
	au Lux.	pays german.	pays francoph.	pays angloph.	autre	Vide	Grand Total
Div. administr. et comm.	111	29	64	6	8	110	328
Div. agricole		16	1	2		16	35
Div. artistique	2	25	5		3	8	43
Div. chimique		5			2	2	9
Div. électronique	5	13	4			25	47
Div. génie civil	13	35	16	1		12	77
Div. hôt. et tour.	3	8	2	2	4	11	30
Div. informatique	1	19	2	1	1	11	35
Div. mécanique	4	12		2		4	22
Grand Total	139	162	94	14	18	199	626



Souhaitez-vous poursuivre des études supérieures dans le domaine correspondant à votre formation actuelle de technicien ?

	Oui	Non	Vide	Grand Total
Div. administr. et comm.	183	130	15	328
Div. agricole	19	9	7	35
Div. artistique	35	4	4	43
Div. chimique	5	3	1	9
Div. électronique	34	12	1	47
Div. génie civil	66	6	5	77
Div. hôt. et tour.	14	12	4	30
Div. informatique	23	6	6	35
Div. mécanique	15	3	4	22
Grand Total	394	185	47	626

Souhaitez-vous poursuivre des études supérieures dans le domaine correspondant à votre formation actuelle de technicien?



VI. Statistiques et informations demandées – CRITÈRES DE PROMOTION ¹³

A. Questions en relation avec les critères de promotion actuels

1. Quel a été l'objectif pédagogique poursuivi par l'instauration de la possibilité de compensation répétée, durant des années consécutives, dans une même branche ?
et
2. Pourquoi la note seuil de compensation a-t-elle été abaissée de $27/60$ à $20/60$? Quel est l'objectif poursuivi par cette approche ?

L'élève ayant une déficience dans une unique discipline doit être à même de réussir avec de bons résultats dans les autres disciplines, même s'il n'arrive pas à colmater son déficit dans cette branche.

3. Quel est l'objectif pédagogique poursuivi par la mise en place de règles de promotion différentes suivant les différents régimes et filières ? N'est-ce pas au niveau des objectifs pédagogiques et des contenus des cours que la différenciation entre les régimes et filières doit s'opérer ?

Les critères de promotion reposent sur les mêmes principes de base dans les voies de formation de l'enseignement secondaire et secondaire technique, à l'exception de la formation professionnelle initiale où la formation qui vise l'entrée immédiate en vie professionnelle nécessite une évaluation bien plus ciblée sur les compétences professionnelles correspondant au métier ou à la formation choisie.

4. Le nombre des diplômés a-t-il changé en raison des critères de promotion moins exigeants ?

Le nombre de diplômés change en fonction de beaucoup de critères. La diminution significative du taux de décrochage (voir 1^{er} questionnaire) a entre autre pour conséquence que le taux de diplômés augmente.

Une augmentation du taux de diplômés au niveau de fin d'études secondaires ou secondaires techniques (1^{re}. 13^e-14^e technique) n'est pas constatée.

(Voir « Diplômes et certifications sur :

http://www.men.public.lu/publications/etudes_statistiques/diplomes_certifications/

¹³ Ici débute le 2nd questionnaire remis par la DNL (Délégation Nationale des Lycées)

ainsi que « Taux de réussite scolaire », sur
<http://www.men.public.lu/publications/index.html>)

5. Quel est le but pédagogique visé par la mesure qui permet à un élève d'une classe de PO de compenser les notes insuffisantes entre les différentes branches et de faire en plus des travaux de révision ? (2^e et 3^e langues, sciences sociales...)

Voir question 9

6. Quel est l'objectif pédagogique consistant à compter le travail de vacances effectué par un élève à raison de 15/60 dans la notation de son épreuve d'ajournement ? Qu'en est-il de l'égalité de chances de réussite entre les élèves issus de milieux favorisés et ceux provenant de milieux moins favorisés / défavorisés ? Quel a été l'impact de cette mesure sur le pourcentage de réussite des ajournements ?

Il n'y a aucune équité sociale pour ce qui de la réussite aux ajournements. Comment est-il possible d'imaginer que l'élève qui n'a pas obtenu le socle requis avec l'aide de son professeur pendant l'année scolaire, sache le faire seul pendant les vacances d'été s'il n'est pas aidé par ses parents, intellectuellement ou financièrement ?

Voilà pourquoi le ministre propose l'abolition des ajournements aux classes inférieures.

Aux classes supérieures, l'objectif présumé qui est de rendre l'élève apte à travailler de façon autonome, peut justifier des ajournements.

7. Quelles sont les données qui certifient ou prouvent que les travaux de révision font sens ou qu'ils apportent une plus-value réelle à l'apprentissage de l'élève ?

Le ministère ne dispose pas de telles données.

Statistiquement, on peut comparer d'une part, ceux qui ont un ajournement (réussi) dans une branche avec ceux qui y ont compensé une note insuffisante. Mais il faut voir que les deux populations ne sont pas a priori comparables, ceux ayant compensé ayant eu certainement de meilleurs résultats scolaires en général que ceux qui n'ont pas pu le faire.

8. Pourquoi n'insiste-t-on pas davantage sur l'enseignement de base de 7^e à 9^e ? Pourquoi les critères de promotion deviennent-ils plus exigeants seulement à partir de la classe de 10^e, alors qu'à ce moment-là les élèves n'arrivent souvent plus à combler les lacunes ?

Il n'y a pas un accord général sur ce qui constitue « l'enseignement de base ». C'est justement le but de l'élaboration des socles de compétences d'y remédier.

9. Branches combinées dans les formations « réformées » : quel est l'intérêt pédagogique de faire un amalgame de branches sous la tutelle d'une « branche phare » (ou « module ») ? Où est la pertinence d'une telle mesure qui ne fait que

cachez une compensation entre branches sans relation aucune ? (exemple :
« branche phare » = culture générale ; branches sous cette tutelle : mathématiques,
sciences humaines et sociales et éducation physique)

Une discipline est toujours un ensemble de compétences qui est composé de façon plus ou moins pertinente. Ainsi, les mathématiques comprennent la géométrie, l'algèbre, le calcul arithmétique, le raisonnement logique etc. et l'élève peut toujours compenser l'un de ces domaines par un d'autres.

Dans une langue, l'apprentissage purement formel de la grammaire et de l'orthographe cohabitent avec les connaissances culturelles, par exemple en littérature, et avec les capacités d'expression orale qui ne dépendent que très peu de l'apprentissage formel comme le démontrent la plupart des Luxembourgeois pour leur langue maternelle.

Il est tout aussi pertinent de regrouper les capacités d'expression pour différentes langues dans une discipline « communication » que de regrouper au sein d'une discipline les différents domaines de compétence relatifs à une seule langue.

10. Modalités d'évaluation et de pondération pour les classes terminales pour les branches « combinées » : quel est l'intérêt pédagogique de mettre un élève en ajournement dans une branche d'examen, faisant partie d'une branche combinée, si cet ajournement prend racine dans une/plusieurs note(s) très basse(s) durant l'année scolaire, dans les branches sous cette même tutelle (module) ?

La définition des critères de réussite aux examens de fin d'études ne vise aucun objectif pédagogique, mais veille uniquement à supputer les chances de réussite aux études supérieures.

11. Quel est l'objectif pédagogique consistant à autoriser un élève à passer jusque 3 épreuves complémentaires/ajournements dans les classes terminales, si le nombre total de branches à présenter lors de l'examen en 1^{ère} session (juin) s'élève à 5 ?

Voir question 10

12. Quel est le nombre total de compensations par année /par filière ?

et

13. Quel est le nombre total d'ajournements/de travaux de vacances et de travaux de révision par année/par filière ?

Voir « Statistiques globales et analyse des résultats scolaires » sur :

http://www.men.public.lu/publications/etudes_statistiques/statistiques_postprimaire/

14. Parmi les élèves qui obtiennent un travail de révision ou de vacances dans une branche concernée, quel est le taux de ceux ayant préalablement compensé cette branche pendant une ou plusieurs années consécutives ?

et

15. Existe-t-il une corrélation entre le nombre de compensations répétées au cycle inférieur et le redoublement et/ou la réorientation en classe de 10^e/11^e de l'EST ou de 4^e/3^e de l'ES ?

et

16. Existe-t-il une corrélation entre le nombre de compensations répétées par un élève en classe de 10^e/11^e de l'EST et de 4^e/3^e de l'ES d'un côté, et le nombre de redoublements et/ou de réorientations en classe de 12^e, 2^e et de terminale ?

Ces données ne sont pas recueillies de façon systématique. Si jamais, on faisait le constat que le fait d'avoir une note insuffisante dans une discipline, n'était pas en corrélation avec les notes des années précédentes dans cette même branche, on se devrait de conclure que les notes seraient absolument aléatoires.

17. Existe-t-il un lien entre la compensation répétée d'une ou de plusieurs branches et l'échec scolaire en général ?

Voir la question précédente !

L'étude sur le décrochage (voir 1^{er} questionnaire) montre qu'un redoublement simple n'augmente guère le risque du décrochage. Mais le redoublement répété est un indicateur très pertinent que l'élève risque de décrocher.

18. Quel est actuellement le pourcentage de redoublants en classe de 7^e de l'ES et de l'EST ?

Voir 1^{er} questionnaire

19. Parmi les élèves qui échouent en classe de 7^e (ES ou EST), quel est le pourcentage d'élèves pour lesquels le conseil de classe a recommandé une réorientation vers une filière moins exigeante ? Quel est le pourcentage d'élèves qui donnent une suite favorable à leur avis d'orientation ? Parmi les élèves qui refusent la réorientation, quel est le taux de réussite dans la classe de 7^e redoublée ainsi que dans les classes suivantes de la même filière ?

Les recommandations du conseil de classe ne sont pas saisies de façon à pouvoir faire une analyse statistique.

20. Quel est le pourcentage d'élèves qui terminent leur scolarité dans la filière choisie après
- a) un seul redoublement au cycle inférieur ?
 - b) un seul redoublement au cycle supérieur ?
 - c) un redoublement au cycle inférieur et un redoublement au cycle supérieur ?
 - d) plus que deux redoublements ?

Ces données ne sont pas disponibles telles quelles, mais les analyses sur le retard scolaire permettent des conclusions à ce sujet.

Voir « Statistiques globales et analyse des résultats scolaires » sur :
http://www.men.public.lu/publications/etudes_statistiques/statistiques_postprimaire/

21. Quel est le nombre d'élèves qui arrêtent leur scolarité après un ou plusieurs redoublements ?

Voir les études sur le décrochage :
http://www.men.public.lu/publications/etudes_statistiques/etudes_nationales/

22. Quelles sont les données en matière d'absentéisme scolaire (ES/EST/différentes classes et filières) ?

Il n'y a pas d'analyse à ce sujet.

23. Il y a quelques années, un élève ayant une note inférieure à 20 points au cours du 3^{ème} trimestre était automatiquement obligé de passer une épreuve d'ajournement, même si sa moyenne annuelle était supérieure à 30 points. Comment peut-on faire croire à un élève, dans cette situation, que ses chances de réussite sont intactes dans des branches qui "construisent le savoir" en se basant sur des connaissances acquises durant les années précédentes, comme p. ex. les mathématiques? Le MEN dispose-t-il de statistiques à ce sujet ?

Il va de soi qu'un élève ayant un résultat insuffisant aura moins de chances de réussite que son camarade ayant un bon résultat, peu importe de quelle note scolaire qu'il s'agisse (au moins faut-il l'espérer).

Faut-il considérer tout le long du parcours de l'apprentissage (c'est-à-dire une moyenne) ou au contraire uniquement le niveau de compétences au terme du parcours pour la décision de promotion ?

La proposition faite par le ministère avait visé les deux, considérant et la moyenne et le socle finalement atteint au terme de l'année scolaire.

24. Il y a quelques années, un élève de 7[°] ES ayant:
a) deux notes insuffisantes dans les "branches principales" (All, Fr, Maths), ou
b) une moyenne générale annuelle inférieure à 30 points
était immédiatement retenu. Ceci ayant été changé contre un seuil de 4 notes insuffisantes, comment peut-on raisonnablement envisager les chances de réussite à l'ES d'un élève ayant obtenu 3 notes insuffisantes dans les 3 "branches principales" et une moyenne générale annuelle de 28 points?

Une telle situation n'est pas connue.

25 : Précision supplémentaire : la valeur des notes. Etude sur les notes attribuées à l'examen.

Divergences des notes attribuées par les correcteurs aux épreuves écrites des examens de fin d'études de juin 2012.

Trois examinateurs de lycées différents évaluent de façon indépendante les copies des examens des classes :

- de 1^{re} de l'enseignement secondaire, toutes sections
- des classes de 13^e de l'enseignement secondaire technique, division technique générale et division administrative et commerciale,
- des classes de 13^e de la formation de technicien, division informatique et division administrative et commerciale

Les épreuves d'examen sont strictement normées : les questionnaires des examens sont appréciés par des experts pour ce qui est de leur conformité au programme et de leur degré de difficulté.

Néanmoins, les divergences de notes sont fréquentes.

Pour les divergences entre les notes attribuées par les correcteurs, trois catégories ont été choisies :

- Notes peu divergentes : écart maximal de 4 points
- Divergence considérable : écart de 5 à 9 points entre la note maximale et la note minimale ;
- Divergence excessive : écart d'au moins 10 points avec, en sus, la part des écarts d'au moins 10 points.

En sus, des écarts d'au moins 15 points sont signalés.

		peu divergent	considérable	excessif	
ES	15525 copies	33,7%	43,5%	22,8%	dont 16,0% d'au moins 15 points
EST Régime technique	5021 copies	47,4%	40,2%	12,4%	dont 6,1% d'au moins 15 points
EST technicien	2802 copies	48,6%	42,5%	8,9%	dont 20,8% d'au moins 15 points

Force est de constater que le phénomène de fortes divergences entre les notes des correcteurs à l'examen touche surtout l'enseignement secondaire.

Pour les disciplines à l'enseignement secondaire :

		peu divergent	considérable	excessif	
Français	1402 copies	17,8%	37,7%	44,4%	dont 15,9% de 15 à 29 points
Allemand	1539 copies	19,5%	40,7%	39,8%	dont 11,5% de 15 à 32 points
Anglais	1635 copies	20,3%	42,5%	37,2%	dont 8,3% de 15 à 27 points
Mathématiques (sans Informatique)	2397 copies	52,4%	39,7%	8,0%	dont 0,9% de 15 à 22 points
Biologie	380 copies	24,5%	48,7%	26,9%	dont 5,6% de 15 à 22 points
Chimie	513 copies	59,5%	36,1%	4,5%	dont 0,6% de 15 à 23 points
Physique	514 copies	48,1%	46,1%	5,9%	dont 0,6% de 15 à 16 points
Histoire	735 copies	27,2%	49,0%	23,9%	dont 5,1% de 15 à 23 points
Economie ECOPO ECONO ECOGE	1998 copies	39,9%	45,5%	14,6%	dont 2,5% de 15 à 21 points
Philosophie	1628 copies	29,6%	49,8%	20,6%	dont 4,0% de 15 à 24 points
Sc. sociales	441 copies	42,4%	44,0%	13,6%	dont 0,9% de 15 à 18 points
Ed. artistique	885 copies	28,8%	44,7%	26,4%	dont 5,4% de 15 à 25 points
Ed musicale	291 copies	51,2%	41,2%	7,6%	dont 1,4% de 15 à 16 points

Le français, par section :

Section		peu divergent	considérable	excessif	
A	256 copies	21,9%	19,1%	39,5%	dont 16,0% d'au moins 15 points
B	59 copies	20,4%	42,9%	36,7%	dont 6,1% d'au moins 15 points
C	198 copies	11,7%	36,0%	52,3%	dont 20,8% d'au moins 15 points
D	383 copies	17,8%	39,9%	42,3%	dont 15,7% d'au moins 15 points
E	63 copies	11,1%	31,7%	57,1%	dont 20,6% d'au moins 15 points
F	19 copies	15,8%	52,6%	31,6%	dont 5,3% d'au moins 15 points
G	434 copies	18,9%	35,7%	45,4%	dont 14,7% d'au moins 15 points

Le français, ES, régime technique, formation de technicien

		peu divergent	considérable	excessif	
ES	1402 copies	17,8%	37,7%	44,4%	dont 15,9% de 15 à 29 points
Régime	524 copies	24,0%	41,2%	34,7%	dont 8,2% de 15 à 28 points

technique					
technicien	369 copies	39,0%	39,0%	22,0%	dont 4,6% de 15 à 29 points

Les mathématiques, ES, régime technique, formation de technicien

		peu divergent	considérable	excessif	
ES	2397 copies	52,4%	39,7%	8,0%	dont 0,9% de 15 à 22 points
Régime technique	892 copies	59,1%	37,8%	3,1%	dont 0,6% de 15 à 19 points
technicien	6 copies, divergences d'au plus 6 points				

B. Questions en relation avec l'évaluation par compétences

L'évaluation par compétences, actuellement mise en œuvre dans l'enseignement fondamental et l'enseignement professionnel présente de nombreux problèmes, dont notamment les suivants :

- descripteurs (servant à déterminer les socles) vagues et sujets à interprétation
- morcellement artificiel dans nombre de branches, notamment les langues
- compensations internes masquant de sérieuses lacunes qui compromettront à la longue le parcours scolaire des élèves concernés
- plan d'études illisible dans l'enseignement fondamental ; flou total en matière d'évaluation; les parents qui ne comprennent plus où se situe leur enfant
- « évaluationnite » qui va aux dépens du travail avec les écoliers et les élèves
- système de promotion compliqué pour les enseignants, il devient encore plus opaque pour les écoliers, les élèves et leurs parents
- évaluation des compétences dites sociales comme « communiquer » ou encore « coopérer avec d'autres personnes » (il s'agit là plutôt d'attitudes) non seulement extrêmement difficile, mais aussi empreinte de subjectivisme et risquant d'empiéter sur des domaines plutôt intimes.

25. Quelle est la définition exacte de « compétence » ?
26. Quelles ont été les arguments et les démarches qui ont conduit le MENFP à s'engager dans la voie de l'enseignement et de l'évaluation par compétences ?
27. Comment le MEN entend-il réagir aux problèmes évoqués ci-dessus et qui se présentent actuellement dans l'enseignement fondamental et dans l'enseignement professionnel ?

28. Lors d'une entrevue en date du 25 avril dernier avec le département secondaire du SEW au sujet de la réforme de l'enseignement professionnel, Madame la Ministre avait annoncé que les critères d'évaluation seraient passés en revue en concertation avec les conférences spéciales des lycées et les commissions nationales des formations. Où en est cette concertation ?
29. Lors de cette même entrevue, il avait été retenu qu'un questionnaire au sujet de l'évaluation et l'enseignement par compétences serait établi en concertation avec les enseignants. Où en est ce questionnaire ?
30. Les salles de toutes les écoles sont-elles équipées de telle façon qu'un véritable enseignement par compétences puisse avoir lieu ?
31. Un enseignement et une évaluation par compétences font-ils sens dans des classes de 25 élèves et à raison d'une à deux heures de cours par semaine ? Comment un enseignant peut-il attester de manière correcte et consciencieuse les compétences acquises par chaque élève ?
32. Pourquoi a-t-on prévu une seule grille de compétences pour plusieurs branches (p.ex. géographie, histoire) ?
33. Ne serait-il pas plus pertinent de ne remplir les grilles de compétences qu'une seule fois par an, à savoir à la fin de l'année scolaire, pour vraiment être à même de faire une évaluation correcte ? (p.ex. en langues : compréhension de l'écrit composée de plusieurs compétences, textes d'actualité, littéraires, discursifs, etc....).
34. Le Canada, pays-modèle érigé en exemple en ce qui concerne l'enseignement par compétences, est en train d'abolir cette méthode d'enseignement. De quelle façon le MEN entend-il tenir compte de cette évolution ?
35. Comment le MEN entend-il protéger ses enseignants contre les éventuelles poursuites en justice, suite à un désaccord entre l'évaluation de l'enseignant par rapport aux compétences acquises par l'élève concerné, et l'appréciation qu'en ont les parents ? (Certains bureaux d'avocats ne tardent pas à se spécialiser dans les litiges de ce genre.)

Ces questions ne se rapportent pas un état de lieux, mais à la mise en œuvre de la réforme qui, pourtant, serait « mise à plat ».

Les intentions déclarées du ministère se retrouvent dans les documents publiés :

- La réforme des classes inférieures de l'enseignement secondaire et secondaire technique
- Lycées pionniers. État des lieux mai 2011

- Document d'orientation pour une réforme des classes supérieures de l'enseignement secondaire et secondaire technique
- Complément au document d'orientation pour une réforme des classes supérieures
- Proposition de texte d'une loi sur l'enseignement secondaire
 Argumentaire de la proposition de texte d'une loi sur l'enseignement secondaire

Il est faux d'affirmer que le Canada abolit l'enseignement par compétences.

Au Québec, ce n'est pas l'approche par compétences qui est mise en question mais le système d'évaluation des compétences transversales. L'approche par compétences est toujours en application par le Programme de formation de l'école québécoise (disponible à l'adresse <http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/programmeFormation/secondaire1/et> <http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/programmeFormation/secondaire2/>) qui précise les grandes orientations éducatives à privilégier ainsi que les apprentissages jugés essentiels à la formation des jeunes d'aujourd'hui. Il se caractérise par quatre traits distinctifs :

- il vise le développement de compétences par des élèves engagés activement dans leur démarche d'apprentissage ;
- il intègre l'ensemble des matières dans un tout harmonisé, axé sur les grandes problématiques de la vie contemporaine ;
- il rend explicite la poursuite d'apprentissages transversaux qui dépassent les frontières disciplinaires ;
- il fait appel à l'expertise professionnelle de tous les acteurs scolaires et permet des choix individuels et collectifs.

Le nouveau bulletin unique mis en place dans l'enseignement québécois à partir de l'année scolaire 2011-2012 informe donc sur « l'acquisition, la compréhension, l'application et la mobilisation des connaissances ».

Il convient de noter aussi qu'au Québec, malgré les discussions, l'évaluation se fait toujours par domaine de compétence pour les disciplines « langues » et « mathématiques ».

VII. Statistiques et informations demandées – Enseignement des langues

A. Les langues au Luxembourg

1. Existe-t-il des statistiques quant aux langues maternelles et autres langues parlées par les élèves à l'école fondamentale, au lycée technique et au lycée classique?

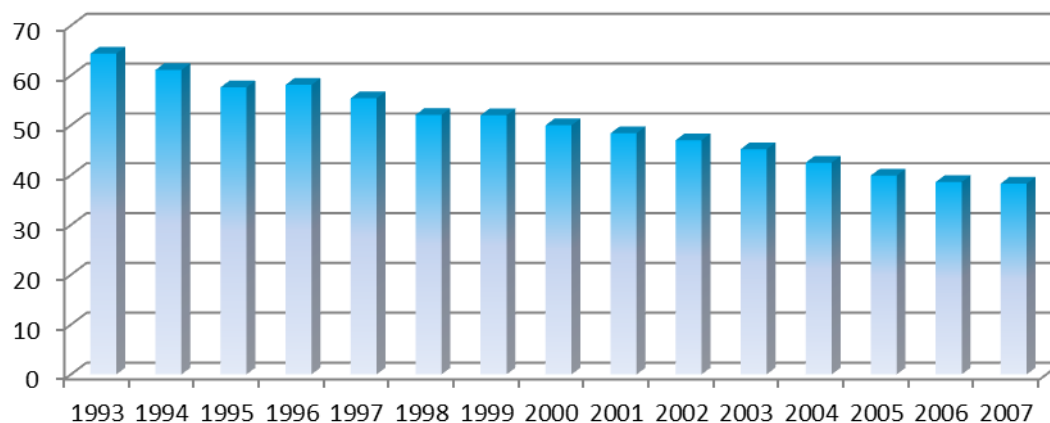
Le luxembourgeois comme langue maternelle

Les élèves arrivant au préscolaire

Pour les élèves arrivant à l'école fondamentale, en 1^{re} année de l'enseignement préscolaire, le taux d'élèves indiquant le luxembourgeois comme première langue parlée au foyer a varié de la façon suivante :

Les élèves arrivant à l'enseignement fondamental		
Année de naissance	Taux : lux comme 1 ^{re} langue	
1992	67,8%	En 5 ^e primaire en 2002-2003, donc nés en 1992 (1er sept 1991 au 31 août 1992)
1993	64,4%	
1994	61,1%	
1995	57,6%	
1996	58,1%	
1997	55,4%	En P1 en 2002-2003
1998	52,1%	
1999	52,0%	
2000	50,0%	
2001	48,4%	
2002	47,0%	En 1 ^{re} année préscolaire en 2011-2012, donc nés en 2007 (1er sept 2006 au 31 août 2007)
2003	45,2%	
2004	42,5%	
2005	39,9%	
2006	38,6%	
2007	38,3% (provisoire)	

Les élèves arrivant à l'enseignement fondamental, avec le luxembourgeois comme 1^{re} langue



Les élèves **luxembourgeois** arrivant au préscolaire
 Parmi les élèves arrivant à l'école fondamentale et qui sont de **nationalité luxembourgeoise**, le taux de ceux qui indiquent le luxembourgeois comme première langue parlée au foyer a varié de la façon suivante :

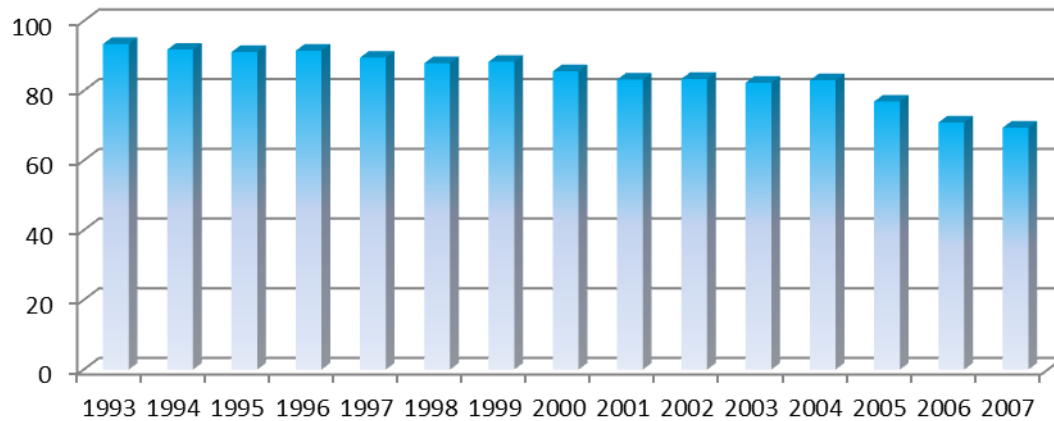
Élèves de nationalité luxembourgeoise	
Année de naissance	Taux : lux comme 1 ^{re} langue
1992	93,6%
1993	93,4%
1994	91,8%
1995	91,1%
1996	91,5%
1997	89,5%
1998	87,9%
1999	88,3%
2000	85,6%
2001	83,2%
2002	83,4%
2003	82,3%
2004	83,0%
2005	76,9%
2006	70,9%)
2007	69,4% (provisoire)

nés en 1992 (1^{er} sept 1991 au 31 août 1992), en 5^e en 2002/03

En 1^{re} année préscolaire en 2010-2011

En 1^{re} année préscolaire en 2011-2012, donc nés en 2007 (1^{er} sept 2006 au 31 août 2007)

Élèves de nationalité luxembourgeoise arrivant au fondamental , avec le luxembourgeois comme 1^{re} langue



Constats :

- Longtemps, il y avait une corrélation étroite entre nationalité luxembourgeoise et le fait de parler le luxembourgeois comme langue maternelle. Ce n'est plus le cas.
- Cette évolution risque de s'accroître avec les nouvelles procédures pour obtenir la nationalité luxembourgeoise.
- Si l'évolution se poursuit de la même façon, le taux des Luxembourgeois ceux qui parlent le luxembourgeois comme langue maternelle tombera à 59% pour les enfants nés en 2024, à 43% pour ceux nés en 2036.

Les élèves de nationalité luxembourgeoise

En 2009-2010 et 2010-2011 et 2011-2012, la 1^{re} langue parlée a été la suivante en 1^{re} année de l'enseignement préscolaire, pour les élèves de nationalité **luxembourgeoise**

1re langue parlée	2009-10	2010-11	2011-2012 (chiffres provisoires)
luxembourgeois	76,9%	70,9%	69,4%
français	9,1%	10,0%	9,3%
portugais	5,9%	8,5%	10,0%
italien	1,3%	2,5%	1,9%
allemand	1,5%	1,3%	1,1%
bosnien	0,3%	0,7%	0,8%
anglais	0,5%	0,6%	0,8%
créole	0,5%	0,8%	0,7%
chinois	0,3%	0,6%	0,7%
serbe	0,1%	0,6%	0,7%
espagnol	0,4%	0,5%	0,4%

Les élèves de nationalité portugaise

En 2009-2010 et 2010-2011 et 2011-2012, la 1^{re} langue parlée a été la suivante en 1^{re} année de l'enseignement préscolaire, pour les élèves de nationalité **portugaise**:

1re langue parlée	2009-10	2010-11	2011-2012 (chiffres provisoires)
portugais	94,90%	95,1%	95,1%
français	1,8%	2,8%	2,1%
créole	0,8%	0,8%	1,0%
luxembourgeois	1,0%	0,6%	1,3%
espagnol	0,3%	0,2%	0,2%
russe	0,2%	0,2%	-

Pour la 1^{re} langue parlée dans les classes de l'enseignement fondamental, la répartition est la suivante en 2011-2012 (chiffres provisoires):

	luxembourgeois	portugais	français
<i>Cycle 1 - précoce</i>	38,9%	26,3%	14,1%
Cycle 1.1	38,3%	28,4%	13,3%
Cycle 1.2	37,7%	28,5%	13,3%
<i>Cycle 1 - rallonge</i>	25,5%	46,6%	8,8%
Cycle 2.1	38,7%	28,3%	12,9%
Cycle 2.2	41,5%	28,1%	11,2%
<i>Cycle 2 - rallonge</i>	24,1%	50,1%	9,3%
Cycle 3.1	43,0%	27,3%	10,6%
Cycle 3.2	45,1%	27,4%	10,4%
<i>Cycle 3 - rallonge</i>	39,1%	38,2%	6,0%
Cycle 4.1	46,6%	27,5%	9,0%
Cycle 4.2	48,2%	26,1%	10,0%
<i>Cycle 4 - rallonge</i>	60,0%	26,0%	11,5%
Total	41,8%	28,0%	11,5%

Toutes les autres langues sont au-dessous de 3%.

Les langues de l'ancienne Yougoslavie, pris ensemble avoisinent les 6% : serbe, bosnien, monténégrin, croate, macédonien, kosovar, slovène

Constats :

- Le taux de ceux qui parlent le luxembourgeois comme première langue, est tombé en 15 ans de deux tiers à un tiers
- Les élèves parlant le portugais sont davantage concernés par le rallongement de cycle que ceux qui parlent le luxembourgeois ou le français, à l'exception du 4e cycle.

Les langues dans l'enseignement postprimaire

À l'enseignement secondaire et à l'enseignement secondaire technique (3^e et 11^e)

	lang1	2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011
ES	luxembourgeois	81,3%	81,2%	80,7%	79,8%	79,7%	76,0%	76,3%	76,5%	75,7%
	portugais	4,2%	3,2%	3,9%	4,8%	4,0%	5,7%	6,3%	7,2%	6,2%
	français	3,4%	3,8%	3,4%	3,8%	4,4%	7,2%	8,0%	5,2%	6,9%
	ex-youg	1,1%	1,1%	1,2%	1,5%	1,2%	1,7%	1,5%	1,8%	2,2%
	autre	6,2%	6,7%	7,5%	7,7%	7,7%	8,3%	6,8%	8,5%	7,8%
	NN	3,7%	4,0%	3,4%	2,3%	3,0%	1,0%	1,2%	0,8%	1,1%
ES Total		29,1%	28,8%	31,7%	32,1%	33,4%	33,5%	32,7%	33,8%	34,3%
EST	luxembourgeois	61,7%	59,7%	59,3%	59,9%	59,6%	59,1%	57,5%	57,0%	53,2%
	portugais	19,5%	20,2%	20,8%	18,6%	19,5%	20,2%	20,2%	22,4%	24,4%
	français	3,8%	4,4%	3,7%	4,7%	4,8%	5,5%	5,8%	5,9%	5,6%
	ex-youg	3,6%	4,2%	4,3%	4,6%	4,0%	4,0%	4,5%	4,4%	5,1%
	autre	7,5%	7,1%	7,4%	7,8%	8,4%	9,2%	9,8%	8,4%	8,5%
	NN	3,9%	4,5%	4,5%	4,5%	3,7%	2,0%	2,3%	2,0%	3,1%
EST Total		70,9%	71,2%	68,3%	67,9%	66,6%	66,5%	67,3%	66,2%	65,7%

Aux classes supérieures de l'enseignement secondaire technique (11^e)

lang1		2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011
REG. TECHNIQUE										
luxembourgeois		70,2%	65,9%	65,3%	62,6%	62,9%	63,3%	60,3%	61,4%	59,9%
portugais		12,4%	14,3%	15,8%	16,9%	16,7%	15,2%	18,0%	19,1%	19,8%
français		3,0%	3,1%	3,6%	4,5%	4,5%	6,2%	7,3%	6,9%	5,5%
ex-youg		2,4%	3,3%	3,0%	3,7%	2,5%	3,6%	3,6%	3,5%	4,7%
autre		6,9%	6,6%	6,9%	8,1%	9,7%	9,4%	8,4%	6,9%	7,1%
NN		5,0%	6,8%	5,4%	4,2%	3,8%	2,2%	2,4%	2,2%	3,1%
REG. TECHNIQUE Total		23,1%	22,7%	22,0%	20,9%	22,0%	23,4%	23,7%	23,0%	23,9%
FORM. TECHNICIEN										
luxembourgeois		61,0%	60,6%	58,7%	64,0%	61,9%	54,9%	56,4%	59,2%	50,9%
portugais		18,9%	19,8%	20,7%	16,2%	17,0%	24,6%	22,9%	22,8%	28,8%
français		4,2%	5,2%	4,7%	4,5%	4,9%	5,1%	4,2%	4,6%	6,5%
ex-youg		2,4%	3,6%	4,5%	4,2%	3,9%	4,5%	4,7%	4,6%	4,5%
autre		7,8%	5,9%	6,2%	7,7%	8,5%	10,5%	9,0%	7,5%	7,6%
NN		5,7%	4,9%	5,1%	3,2%	3,9%	0,4%	2,8%	1,4%	1,7%
FORM. TECHNICIEN Total		16,6%	16,6%	16,0%	17,6%	16,2%	15,3%	16,4%	15,6%	15,1%
REGIME PROF										
luxembourgeois		55,7%	54,7%	55,3%	55,4%	55,8%	57,8%	55,6%	52,1%	48,4%
portugais		25,1%	24,5%	24,4%	21,3%	23,2%	21,9%	20,5%	25,1%	26,1%
français		4,1%	4,9%	3,3%	4,9%	5,0%	5,3%	5,5%	5,8%	5,3%
ex-youg		5,2%	5,1%	5,2%	5,4%	5,2%	3,9%	5,1%	5,0%	5,8%
autre		7,7%	8,1%	8,3%	7,5%	7,3%	8,4%	11,4%	10,1%	10,3%
NN		2,1%	2,7%	3,6%	5,5%	3,5%	2,7%	1,8%	2,0%	4,0%
REGIME PROF Total		31,1%	32,0%	30,3%	29,4%	28,5%	27,9%	27,2%	27,5%	26,8%

CITP CCM

	lang1	2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011
CITP	luxembourgeois	40,7%	32,5%	35,7%	29,8%	35,1%	31,7%	32,2%	40,5%	30,4%
	portugais	37,9%	40,7%	33,6%	32,3%	34,0%	41,6%	37,8%	35,7%	42,0%
	français	2,9%	4,1%	5,0%	3,2%	4,1%	5,0%	4,4%	4,8%	8,0%
	ex-youg	7,1%	16,3%	12,1%	12,1%	10,3%	5,0%	10,0%	9,5%	8,9%
	autre	9,3%	6,5%	12,1%	9,7%	8,2%	12,9%	13,3%	7,1%	8,9%
	NN	2,1%		1,4%	12,9%	8,2%	4,0%	2,2%	2,4%	1,8%
CITP Total		10,4%	8,9%	10,5%	9,3%	7,4%	7,8%	6,9%	6,1%	8,2%
CCM	luxembourgeois	43,4%	38,5%	44,6%	39,0%	49,4%	51,3%	40,7%	31,8%	43,1%
	portugais	41,5%	33,7%	39,6%	39,0%	27,6%	38,2%	33,3%	48,2%	37,5%
	français	3,8%	11,5%		6,1%	3,4%	2,6%	8,6%	5,9%	5,6%
	ex-youg	3,8%	8,7%	6,9%	4,9%	6,9%	3,9%	4,9%	5,9%	4,2%
	autre	6,6%	5,8%	7,9%	8,5%	10,3%	3,9%	12,3%	7,1%	9,7%
	NN	0,9%	1,9%	1,0%	2,4%	2,3%			1,2%	
CCM Total		7,9%	7,5%	7,5%	6,1%	6,7%	5,9%	6,2%	6,1%	5,2%

Existe-t-il des statistiques quant à la deuxième langue (après la langue maternelle) des élèves luxembourgeois (à l'école fondamentale, au lycée technique et au lycée classique) ?

Il y a de telles statistiques pour l'enseignement fondamental, en 1^{re} année préscolaire et en 5^e année primaire,.

En 2010-2011

Par exemple,

- la première ligne des données du tableau : En 1^{re} année du préscolaire pour les élèves ayant le luxembourgeois comme 1^{re} langue au domicile, 80,3% n'utilisent chez eux aucune autre langue, 3,2% le portugais, 7,1% le français, etc.
- la pénultième ligne : En 5^e année du primaire pour les élèves ayant le serbo-croate comme 1^{re} langue au domicile, 70,7% n'utilisent chez eux aucune autre langue, 22,0% le luxembourgeois, aucun le portugais, 1,5% le français, 3,5% l'allemand etc.

CYCLE	LANGUE1	aucune	lux	portugais	français	serbo-cr	allemand	italien	autre	Total
Cycle 1.1	luxembourgeois	80,3%		3,2%	7,1%	0,6%	2,8%	1,9%	4,1%	100,0%
	portugais	77,0%	11,8%		9,0%	0,1%	0,4%	0,3%	1,5%	100,0%
	français	59,7%	19,2%	5,2%		0,1%	1,9%	3,0%	10,9%	100,0%
	serbo-croate	83,3%	9,1%		1,5%		1,5%		4,5%	100,0%
	autre	56,4%	15,7%	2,1%	12,2%	0,7%	2,4%	1,2%	9,2%	100,0%
Cycle 4.1	luxembourgeois	84,1%		2,7%	6,1%	0,2%	2,6%	1,3%	2,9%	100,0%
	portugais	68,4%	19,0%		11,4%	0,1%	0,5%		0,6%	100,0%
	français	56,4%	30,4%	3,0%		0,4%	3,0%	2,3%	4,4%	100,0%
	serbo-croate	70,7%	22,0%		1,5%		3,5%		2,4%	100,0%
	autre	55,9%	21,5%	1,8%	12,6%	0,5%	2,8%	0,9%	4,0%	100,0%

En 2009-2010

Par exemple,

- la première ligne des données du tableau : En 1^{re} année du préscolaire pour les élèves ayant le luxembourgeois comme 1^{re} langue au domicile, 81,7% n'utilisent chez eux aucune autre langue, 2,5% le portugais, 7,0% le français, etc.
- la pénultième ligne : En 5^e année du primaire pour les élèves ayant le serbo-croate comme 1^{re} langue au domicile, 62,9% n'utilisent chez eux aucune autre langue, 25,1% le luxembourgeois, aucun le portugais, 4,6% le français, 6,2% l'allemand etc.

CYCLE	LANGUE1	aucune	lux	portugais	français	serbo-cr	allemand	italien	autre	Total
Cycle 1.1	luxembourgeois	81,7%		2,5%	7,0%	0,4%	2,6%	2,1%	3,7%	100,0%
	portugais	76,3%	13,3%		8,1%		0,1%	0,4%	1,7%	100,0%
	français	62,1%	17,4%	5,3%		0,6%	2,5%	3,1%	8,9%	100,0%
	serbo-croate	80,5%	12,3%	0,3%	1,7%		2,4%		2,9%	100,0%
	autre	53,5%	18,2%	2,6%	12,8%	0,6%	2,6%	1,4%	8,2%	100,0%
Cycle 4.1	luxembourgeois	85,7%		2,5%	5,4%	0,2%	2,3%	1,3%	2,6%	100,0%
	portugais	66,0%	20,9%		12,3%		0,2%		0,6%	100,0%
	français	62,2%	25,8%	2,5%		0,4%	2,5%	1,1%	5,5%	100,0%
	serbo-croate	62,9%	25,1%		4,6%		6,2%		1,2%	100,0%
	autre	56,5%	22,6%	1,0%	10,1%	0,2%	3,0%	0,4%	6,3%	100,0%

B. L'enseignement par compétences au cycle inférieur

1. Quel est le pourcentage d'élèves qui obtiennent une note suffisante en langues grâce à une compensation interne entre plusieurs domaines de compétence au cycle inférieur (ES et EST; PROCI et système traditionnel)?

Il n'est pas possible d'établir de telles statistiques étant donné que le MENFP ne dispose pas des notes obtenues par devoir en classe / par domaine de compétences. Les appréciations de différents domaines de compétence dans les classes inférieures n'ont pas encore été saisies dans les fichiers informatiques de façon à faire une analyse statistique.

2. Quel est le taux de réussite (note suffisante et/ou socle atteint) pour le domaine de l'écrit seul en 7^e, 6^e, 5^e de l'ES et en 7^e, 8^e, 9^e de l'EST (PROCI et système traditionnel) par rapport au taux de réussite général?

Cf. supra. Le MENFP ne connaît pas les notes par devoir en classe / domaine de compétence.

Si la finalité de cette question est de dégager une relation entre les compétences à l'écrit et le taux de réussite général, il convient de remarquer que ces compétences ne sont pas seulement enseignées et évaluées en cours de langue, mais qu'elles sont présentes dans toutes les branches et constituent le moyen d'expression par lequel une très grande majorité de branches sont évaluées. Quasi tous les devoirs en classe sont des devoirs écrits. La réussite ou la non réussite en général est ainsi largement tributaire des compétences des élèves à l'écrit. C'est pourquoi il est impératif que toutes les branches concourent à l'enseignement et apprentissage de l'expression écrite.

3. Quel est le taux de réussite en 10^eCM/TG/Txx parmi les élèves qui ont obtenu des notes insuffisantes et/ou qui n'ont pas atteint leur socle pour le domaine de l'écrit en 9^e?

Voir la réponse à la 1^{re} question.

4. Est-ce qu'on peut constater une variation significative des résultats obtenus (moyennes annuelles, taux d'échec, nombre de compensations) en langues en classe de 10^e et 11^e de l'EST (CM/TG/Txx) ainsi qu'en classe de 4^e et 3^e de l'ES depuis l'introduction graduelle de l'enseignement par compétences au cycle inférieur de l'ES et EST?

L'enseignement par compétences a été généralisé dans toutes les classes de 5^e et de 9^e pendant l'année scolaire 2011-2012. D'éventuelles retombées sur les résultats en langues en classe de 10^e, 11^e voire 4^e, 3^e ne peuvent donc pas encore être analysées.

5. En moyenne, quel est le nombre de tests (devoirs, épreuves orales, épreuves intermédiaires) auxquels sont soumis les élèves par branche et par trimestre suite à

l'introduction de quatre domaines de compétences dans l'évaluation des trois langues au cycle inférieur à l'ES et à l'EST (classes PROCI et classes traditionnelles)?

Cela dépend des disciplines et est fonction de la proposition de la commission nationale compétente. Cf. Horaires et Programmes

- i. Est-ce que le MEN est au courant de difficultés éventuelles rencontrées par les élèves, leurs parents, les enseignants et les régents en ce qui concerne la gérance du nombre accru de résultats individuels obtenus pour les différents niveaux de compétence tout en tenant compte la pondération de ces résultats pour le calcul des moyennes annuelles et trimestrielles?

Le MENFP n'est pas au courant de difficultés éventuelles. Au contraire, en général, aussi bien les élèves que les parents et les enseignants apprécient le principe d'une évaluation plus nuancée et explicite. Lors des discussions sur de nouveaux critères de promotion pendant l'année scolaire 2011-2012, une majorité d'enseignants s'est exprimée pour le maintien du complément au bulletin. La synthèse de ces avis effectuée en février 2012 peut être consultée sur le site internet de la réforme :

http://www.reformelycee.lu/wp-content/uploads/2012/02/2012_01_27_synthese_avis_evaluation.pdf

- ii. A-t-on entamé des réflexions quant aux conséquences d'un tel système d'évaluation qui - en raison du nombre accru de petites épreuves intermédiaires - risque de perdre toute transparence pour les élèves, les parents et même les enseignants et tuteurs?

Cf. supra

Remarquons que les socles de compétence, référentiels et critères d'évaluation sont élaborés par des enseignants en collaboration avec les commissions nationales pour les programmes.

6. Le MEN est-il au courant des modalités prévues dans les différents établissements pour garantir l'évaluation et l'organisation de l'oral au cycle inférieur et supérieur suite à l'introduction généralisée de l'enseignement par compétences en langues?

Les lycées et/ou enseignants sont libres de s'organiser comme ils le souhaitent (autonomie pédagogique des lycées). L'enseignement par compétences en langues concerne uniquement le cycle inférieur. L'évaluation de l'oral au cycle supérieur (notamment en classe terminale) a été introduite en 1994.

- i. Existe-il des consignes précises valables pour toutes les langues et tous les établissements?

Dans certaines branches des grilles d'évaluation ont été élaborées (cf. Horaires et Programmes).

En ce qui concerne l'oral en classe terminale, des grilles d'évaluation sont utilisées au niveau national.

- ii. Si oui, comment les différents établissements gèrent-ils la pratique (durée et modalités de préparation et de présentation, organisation de salles, intra ou extra horaire normal de l'élève et de l'enseignant) et l'évaluation de l'oral au cycle inférieur et au cycle supérieur?

Cela dépend des établissements.

L'organisation des épreuves orales à l'examen de fin d'études secondaires / techniques est faite par les directions des lycées en concertation avec le MENFP.

- iii. Quel est le pourcentage de leçons utilisées pour l'évaluation de l'oral par langue et par trimestre (en particulier dans les classes entre 28 et 30 élèves)?

Le MENFP ne dispose pas de chiffres dans ce contexte puisqu'il n'y a pas de pratique uniforme au sein des établissements ; les CNP ne se sont pas encore prononcées sur ce sujet. Il convient de préciser qu'une standardisation des pratiques pédagogiques n'est pas souhaitable.

Les objectifs d'apprentissage, les programmes, les contenus ainsi que les modalités de l'évaluation sont définis par les CNP et arrêtés par le ministre. Il incombe à l'enseignant de décider de la mise en œuvre en fonction de ses choix pédagogiques, de la progression et du nombre d'élèves, etc.

- iv. Dans quelles conditions pédagogiques est-ce que ces épreuves sont organisées (surveillance; classes libérées; classes partagées entre plusieurs enseignants...etc.)?

Cf. supra

- v. Quels sont les moyens matériels et budgétaires mis à disposition des établissements pour organiser les épreuves orales au cycle inférieur et supérieur?

Le ministère met à la disposition de chaque lycée un contingent de leçons d'enseignement et un budget dans le cadre de la gestion séparée des lycées. Les choix pour la répartition de ces moyens est effectué par le conseil d'éducation et par la direction.

- 7. Le MEN a-t-il l'intention de prévoir un cadre adéquat pour l'évaluation de l'oral dans le cadre de la réforme des lycées?

Le ministère aimerait bien aboutir à un cadre adéquat pour l'évaluation *en général* (et non seulement pour l'oral) ; cette démarche devra être faite en étroite concertation avec les commissions nationales.

- 8. Quel sera le futur de l'enseignement des langues par immersion après la 4^e? En d'autres termes, est-ce que les élèves qui sortent d'un système basé sur l'enseignement par compétences au cycle inférieur sont toujours capables de suivre des cours d'histoire, de biologie et de mathématiques en français et de rédiger leurs

devoirs dans cette même langue?

La finalité de l'enseignement par compétences est justement de permettre aux élèves de bien suivre les cours dont la langue d'enseignement va changer en classe de 4^e.

Cela dépend des voies de formation choisies et des langues d'instruction. À l'enseignement secondaire, l'allemand est langue d'instruction pour les classes inférieures, le français pour les classes supérieures.

À l'enseignement secondaire technique, le français est langue d'instruction en division administrative et commerciale, l'allemand dans les autres voies de formation. Mais il y a des classes avec le français comme langue d'instruction au Lycée technique du Centre ; la division administrative et commerciale est enseignée en allemand au Schengen-Lycée.

- i. Selon le MEN, quel serait le niveau de français (en termes du CER) requis en 4^e/3^e/2^e/1^{ère} pour permettre aux élèves de suivre la plupart de leurs cours en français ?

Le niveau B2 est suffisant, mais un niveau C1 devrait être visé.

Entre le 24 et le 28 octobre 2005, quelque 240 bacheliers luxembourgeois se sont soumis au **Test de connaissance du français (TCF)** élaboré par le CIEP, Sèvres, France. Le TCF est un test standardisé qui présente les résultats obtenus en terme de niveaux définis par le Conseil de l'Europe dans le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECR).

Les compétences suivantes sont mesurées :

- la **compréhension de l'oral (CO)** à l'aide de 30 items calibrés préenregistrés et présentés aux candidats en une seule écoute et accompagnés d'un questionnaire à choix multiple,
- les **structures de la langue (SL)** à l'aide de 20 items calibrés présentés aux candidats dans un livret et accompagnés d'un QCM,
- la **compréhension de l'écrit (CE)** à l'aide 30 items calibrés présentés aux candidats dans un livret et accompagnés d'un QCM.

Ces compétences constituent la partie obligatoire du TCF et sont exprimées par un score individuel traduit par un des 6 niveaux du CECR. L'ensemble des résultats obtenus dans les 3 compétences, appelées compétences réceptives, est résumé dans le score global, lui aussi traduit par un des 6 niveaux du CECR.

À l'enseignement secondaire, le résultat moyen des compétences de compréhension (CE, CO) et des structures de la langue (SL) de 51,9% des élèves de l'ES se situe au niveau B2, 3,7% à un niveau inférieur et 43,3% à un niveau supérieur.

Cette moyenne résulte des scores plus avantageux en SL et en CO, ou plus de 58% des élèves de l'ES accèdent à un niveau C ; elle est rabaissée par un score plutôt faible en CE où seulement 35,9% des élèves de l'ES se situent à un niveau C et, ce qui est inquiétant, on retrouve quelque 12% à un niveau inférieur au B2. À l'écrit, 20% des élèves restent en dessous du niveau B2 et seulement 20% le dépassent.

Au régime technique de l'EST (13^e GE/CG), le gros des troupes se situe au niveau B2, tant pour le score global que pour chacune des 2 compétences réceptives (CO CE). À l'écrit, à peine la moitié atteignent un bon score (B2 et plus) en EE et guère plus de 44% en EO.

Dans la formation de technicien, plus de 90% des élèves des classes terminales de la formation de technicien ont un score global égal ou supérieur à B1. Plus de 60% des élèves ont une bonne, voire très bonne compréhension de l'oral et presque autant ont une bonne maîtrise des structures linguistiques (égale ou supérieur à B2). À l'écrit, plus de 80% des élèves ont ou dépassent le niveau B1.

- ii. Comment trouver un dénominateur commun entre approche par compétences et rigueur d'expression indispensable en physique, mathématiques, chimie, histoire etc. dès la 5^e/4^e ? (Beaucoup d'élèves s'intéressent aux études scientifiques et aux études en droit où l'exactitude du terme choisi est essentielle.)

C'est le but de l'enseignement par compétences :

- 1^{er} objectif : développer la compétence communicative,
- 2^e objectif: donner le goût de la langue en développant la compréhension et l'expression,
- 3^e objectif: développer la fluidité et la correction dans le cours de langue comme matière et développer le langage scientifique approprié dans les cours de matière non linguistique par une approche CLIL (professeurs de sciences compétents dans la langue de leur matière qui analysent les difficultés des élèves liées au langage scientifique et qui y remédient à travers une approche pédagogique ciblée).

9. Selon le MEN, quelle est l'importance de l'acquisition de savoirs dans un système axé sur les compétences et comment cette acquisition de savoirs peut-elle être évaluée et valorisée dans un système qui se concentre exclusivement sur les savoir-faire des élèves?

Compétence : savoir (indispensable !), savoir-faire, savoir-être

10. Selon le MEN, quel rôle devrait jouer l'étude formelle de la langue (grammaire, expression, vocabulaire, style) dans les différentes classes des lycées et lycées techniques ?

- i. Quel est, selon le MEN, la place de l'étude formelle des langues dans un système d'enseignement par compétences tel qu'il se présente actuellement au cycle inférieur des lycées et lycées techniques ?

1^{re} étape de l'apprentissage d'une langue : communiquer, ce qui signifie apprendre dans toutes les situations de communication la compréhension et l'utilisation correcte du vocabulaire y afférent et des structures grammaticales et syntaxiques correctes qui vont de pair, sans que grammaire, expression, vocabulaire, style etc. soient dissociés du contexte ni évalués séparément.

2^e étape : les contenus et les types de textes (écoutés, parlés, lus et écrits) évoluent en complexité et en longueur. Les productions (parlées et écrites) évoluent de pair : la grammaire (expression, vocabulaire, style etc.) est toujours en contexte et les exigences croissent au fur et à mesure. L'accent doit surtout être mis sur l'amélioration de la syntaxe.

- ii. Quel est la place réservée à l'étude formelle des langues dans l'enseignement et l'évaluation des élèves à l'école fondamentale ?

L'étude formelle des langues est une des priorités à développer au niveau des 4 domaines de compétence. En effet, le plan d'études prévoit que l'élève apprend à « respecter la forme en mobilisant ses connaissances lexicales, grammaticales et phonologiques », et ce tant en langue allemande qu'en langue française.

Ainsi, par exemple au terme du cycle 4 en production écrite en langue allemande, l'élève doit « s'exprimer convenablement en variant la construction des phrases ainsi que l'ordre des mots et en utilisant des connecteurs (p.ex. les mots : und, aber, wenn, weil...), quelques erreurs au niveau de la morphologie, de la syntaxe et de l'orthographe subsistent, mais l'intelligibilité est toujours assurée » (Plan d'études, p.15). En langue française, le socle du cycle 4 en production écrite est similaire. Il stipule que « l'élève s'exprime convenablement en variant la construction des phrases et l'ordre des mots et en utilisant des connecteurs (phrases coordonnées reliées par les conjonctions les plus fréquentes : et, mais, ensuite...), quelques erreurs au niveau de la morphologie, de la syntaxe et de l'orthographe subsistent, mais l'intelligibilité est toujours assurée » (Plan d'études, p.23).

Pour la production orale en langue allemande, l'élève doit « utiliser correctement, en s'exprimant librement, les moyens langagiers appris en classe et il ne commet que peu d'erreurs de langue élémentaires rendant la compréhension difficile » (Plan d'études, p.11). En ce qui concerne la langue française, « l'élève utilise un vocabulaire de base, permettant de s'exprimer librement sur des sujets proches du quotidien et des structures simples, même s'il persiste quelques erreurs élémentaires qui ne gênent pas la compréhension » (Plan d'études, p.19).

Notons que le socle défini ci-dessus est le minimum à acquérir par les élèves et qu'un élève ayant atteint ce socle sera orienté vers l'enseignement secondaire technique.

Il convient par ailleurs de noter que les descripteurs de tous les socles renvoient à des contenus bien précis qui se trouvent également dans le Plan d'études de l'Ecole fondamentale :

http://www.men.public.lu/priorites/ens_fondamental/090723_bibliotheque/110906_plan_etudes.pdf

11. Selon le MEN, quel sera le rôle du contrôle continu, des devoirs à domicile et des révisions intermédiaires dans l'enseignement par compétences qui - par sa nature - donne priorité au résultat acquis en fin de cycle plutôt qu'à la valorisation du processus d'apprentissage mis en œuvre par l'élève pour parvenir à ce résultat ?

Un enseignement par compétences ne signifie pas nécessairement que l'évaluation aura lieu uniquement à la fin du processus d'apprentissage. Le MENFP privilégie l'approche formative, le travail à domicile et les révisions intermédiaires sont des étapes de préparation pour développer les compétences. Le défi sera de trouver une voie médiane entre évaluation formative et évaluation sommative et de trouver une pondération adéquate entre les deux approches.

Est-ce qu'une étude a été réalisée quant aux suites éventuelles de la décision de ne plus prendre en compte les devoirs à domicile pour le calcul des notes en classe de terminale ou dans la formation professionnelle ?

D'après les règlements grand-ducaux de 2006 sur les examens de fin d'études à l'enseignement secondaire et secondaire technique, la note semestrielle en classe terminale est égale à la moyenne des notes des devoirs en classe sans qu'il y ait un ajustement sur la base des appréciations d'autres contrôles.

Il n'y a pas eu d'autre décision dans ce contexte.

12. Existe-t-il des consignes uniques à respecter pour toutes les langues et tous les établissements en ce qui concerne l'établissement du complément au bulletin trimestriel pour les trois langues ?

En ce qui concerne la pondération voire les critères d'atteinte du socle, oui pour les trois langues, cf. instructions dans Horaires et Programmes.

- i. Si oui, quels sont les critères actuels à respecter lors de la conversion des notes trimestrielles des élèves pour les différents domaines de compétence (oral, écrit, écoute, lecture) et les socles de compétence figurant sur le complément ? A partir de quelle note un « socle acquis » voire un « socle dépassé » peuvent-ils être certifiés ?

cf. supra

- ii. Est-ce que toutes les notes trimestrielles sont à considérer à part égale pour l'établissement du complément ?

cf. supra

- iii. Est-ce qu'un complément au bulletin est prévu pour la 4^e ?

Non.

13. Comment les acteurs du terrain jugent-ils les aspects suivants pour les classes de l'ES et celles de l'EST:

- a) la subdivision des notes en plusieurs domaines de compétence?
- b) la pondération en vigueur entre les différents domaines de compétence pour leur matière enseignée?
- c) le nombre et le choix de domaines de compétence?
- d) le nombre accru de tests qui découlent de l'enseignement par compétences en sa version actuelle?
- e) la possibilité d'une compensation interne entre les domaines de compétence?
- f) la pratique et l'évaluation de l'oral?
- g) l'efficacité du complément au bulletin?

Ce n'est pas au ministère de supputer le « jugement des acteurs du terrain ».

Le ministère est au courant de tout ce que les directions, commissions nationales, syndicats, associations de parents, comités d'élève et autres organes institutionnalisés tels que la Délégation nationale des enseignants lui ont soumis.

14. Sur base de quelles données concrètes (quel échantillon d'élèves, quel type d'épreuve(s)) est-il possible d'affirmer que le niveau des élèves a augmenté (ou baissé) depuis le lancement de l'enseignement par compétences?

Le MENFP n'affirme ni l'un ni l'autre. Que signifie d'ailleurs que le « niveau baisse » ou « augmente » ?

15. Quelle sera l'importance attribuée à la littérature et l'histoire de la littérature dans le cadre de l'enseignement par compétences ?

Le MENFP conçoit la littérature et l'histoire des littératures comme faisant partie des savoirs qui ont leur importance en fonction des programmes définis par les CNP et approuvés par le ministre.

C. Le Cadre Européen de Référence pour l'enseignement des langues

1. Est-ce que le Cadre Européen de Référence est utilisé comme base pour l'enseignement des langues maternelles dans nos pays voisins ? Si oui, quels sont les niveaux de langue visés pour le français en France et pour l'allemand en Allemagne ?

Le Cadre est utilisé pour définir le niveau et la progression de l'apprentissage des langues vivantes étrangères et langues secondes.

Les locuteurs natifs apprennent leur langue 1^{re} (maternelle) selon une progression absolument différente des langues que l'on apprend à l'école et le niveau atteint ne peut être mesuré par les niveaux du CECR. Les différences de niveau dans les différents domaines de compétences des locuteurs natifs dépendent de leur degré d'instruction.

2. Est-ce que le MEN considère que le CER seul puisse répondre à tous les besoins de notre système éducatif en matière de l'apprentissage des langues ?

Non.

Au vu de la spécificité de l'enseignement/apprentissage des langues au Luxembourg, des groupes de travail composés de professeurs du terrain ont été chargés d'élaborer des descripteurs ciblés sur les particularités de la situation luxembourgeoise et ceci en étroite collaboration avec les commissions nationales.

- 2.1. Selon le MEN, l'allemand (pour les élèves germanophones) et le français (pour les francophones) peuvent-ils vraiment être considérés comme des langues « étrangères » au sens strict du terme ? En d'autres termes, est-ce que selon le MEN, le CER permet de prendre en considération la prédilection naturelle dont fait preuve la plupart de nos élèves pour au moins l'une des deux langues administratives courantes du pays ?

L'allemand est la langue de scolarisation dans notre pays. Cette langue s'apprend de manière plus ou moins aisée, suivant la langue que les enfants parlent à domicile. C'est le grand enjeu de l'école fondamentale.

Le français est langue étrangère en début d'apprentissage pour la grande majorité des enfants ; même les lusophones ne sont pas francophones. Le français est la 2^e langue de l'école et la langue d'apprentissage de matières non linguistiques. C'est l'enjeu de l'enseignement secondaire : développer les compétences langagières dans les 2 langues et mettre un accent particulier sur le CLIL/EMILE (content and language integrated learning): apprentissage des matières non linguistique à travers une langue étrangère.

- 2.2. En considérant la situation spécifique de l'allemand, faudrait-il enseigner et évaluer les élèves luxembourgeois et ceux qui ont des racines francophones différemment ? (par exemple se référer au CER pour les luxembourgeois et considérant les étudiants francophones comme étudiants

« DAF »). Comment peut-on trouver dans ce contexte une solution juste quant à la certification?

C'est l'un des grands défis que devra relever la politique linguistique éducative des prochaines années que d'adapter l'enseignement des langues aux différents types d'élève de nos écoles.

Il convient d'ailleurs de noter qu'il y a une proportion toujours croissante d'élèves « luxembourgeois » qui n'ont pas le luxembourgeois comme première langue parlée au foyer.

3. Selon le MEN, le cadre de référence devrait-il servir pour définir des standards minimum pour les différentes classes (par exemple pour garantir une meilleure lisibilité de nos diplômes) ou servira-t-il de base exclusive pour l'élaboration des programmes ?

C'est une question à débattre. Mais il y a une certaine nécessité de certifier les niveaux de langues sur le diplôme de fin d'études en fonction du cadre européen.

4. Si l'on accepte le CER comme outil de standardisation des niveaux de langue à l'échelle européenne, est-ce que le MEN a déjà essayé de s'inspirer d'autres modèles ou systèmes pour réformer l'apprentissage des langues au Luxembourg (les écoles européennes, le baccalauréat international, l'apprentissage des langues en Suisse...)?

Voilà justement ce qui se fait depuis les premières réflexions sur l'approche par compétences et la réalisation du Plan d'Action Langues (2004-2007) ; de nombreuses démarches dans les autres pays ont été analysées, de nombreux experts issus de ces pays ont été invités et la conclusion qui a été tirée suite aux interventions des acteurs du terrain (professeurs et CNP) est de s'influencer de ces tendances sans pour autant perdre de vue les spécificités de la situation luxembourgeoise ; d'où la décision du ministère d'instaurer des groupes de travail en charge de l'élaboration de ces descripteurs et l'adaptation des programmes.

Il convient de remarquer que le terme de « standardisation des niveaux de langue à l'échelle européenne » ne convient pas vraiment aux possibilités d'utilisation du CECR pour l'apprentissage des langues au Luxembourg. Dans l'avertissement en introduction au CECR¹⁴, ses auteurs s'expriment très clairement sur les objectifs qui ont présidé à l'élaboration du Cadre. Ils mettent l'accent sur leur volonté d'aider les praticiens et les apprenants à se poser les vraies questions sur l'apprentissage des langues et de leur donner « *un moyen de suivre le progrès des apprenants au fur et à mesure qu'ils construisent leurs compétences* ». L'échelle des six niveaux proposés répond à un souci de transparence et de lisibilité en vue de la certification de la compétence langagière, elle ne définit nullement les programmes scolaires ni les contenus linguistiques ou culturels spécifiques d'une langue.

¹⁴ CECR, Éditions Didier, ISBN 978-2-278-05813-6, Avertissement p. 5

L'enseignement des langues pour le baccalauréat international¹⁵ et à l'école européenne présentent de grandes similitudes avec les exigences langagières du système éducatif luxembourgeois.

À l'école européenne, l'apprentissage de deux langues étrangères à un niveau d'exigence élevé est obligatoire. L'apprentissage de la langue 2 (ou 1^{re} langue étrangère) commence en 2^e année de l'enseignement primaire, la langue 3 (ou 2^e langue étrangère) commence en 2^e année de l'enseignement secondaire. S'ajoute à cela l'enseignement de la langue 1 (maternelle ou langue d'enseignement – compte tenu du fait que tous les élèves d'une section langagière n'ont pas nécessairement la langue de la section comme langue maternelle). Au cycle supérieur, pour le baccalauréat européen, une ou plusieurs matières sont enseignées en 1^{re} langue étrangère. En fonction de la section, les élèves ont le choix entre l'allemand, l'anglais ou le français comme langue 2 ou langue d'enseignement d'une matière non-linguistique. L'apprentissage se fait selon des méthodes communicatives (FLE) jusqu'au cycle inférieur de l'enseignement secondaire et évolue progressivement vers un apprentissage plus formel de la langue et l'étude d'œuvres littéraires.

Concernant la Suisse, on doit d'abord rappeler la boutade que les Helvètes utilisent souvent en parlant de leurs propres compétences langagières : Si LA Suisse est multilingue, LES Suisses ne le sont guère. Pour pouvoir apprécier les méthodes d'enseignement du français en Suisse alémanique, on peut consulter le manuel ENVOL¹⁶ dont plusieurs lycées luxembourgeois se servent depuis des années. La progression de l'apprentissage s'y appuie sur des situations en contexte et des activités issues la méthodologie actionnelle, avec un apprentissage formel progressif.

5. Existe-il d'autres pays au monde qui enseignent une langue étrangère au niveau de langue maternelle, ce qui serait forcément le cas pour le Luxembourg si le Cadre Européen servait de base complète pour l'enseignement du français et de l'allemand ?

Prendre le CECR comme référence ne signifie pas limiter l'apprentissage d'une langue à sa stricte compétence communicative. Les niveaux C1 et C2 exigent des compétences académiques, culturelles, littéraires, intellectuelles qui n'ont rien à envier aux programmes actuels, au contraire ! Adopter la progression du CECR pour les élèves qui apprennent une langue comme débutants à IEF (qu'il s'agisse du français ou de l'allemand) permet de structurer leur apprentissage de manière rigoureuse.

15 Loi du 21 juillet 2006 autorisant le Gouvernement à organiser des classes internationales préparant au diplôme du baccalauréat international : « Art. 1er. Le diplôme du Baccalauréat International est reconnu équivalent au diplôme de fin d'études secondaires luxembourgeois si, en sus des critères fixés par l'Office du Baccalauréat International à Genève et publiés à l'annexe du présent règlement qui en fait partie intégrante, les conditions suivantes sont remplies:

1) « Les épreuves d'examen du diplôme du Baccalauréat International doivent porter sur:

a) deux langues (Groupe 1: Langue A1 ou A; Groupe 2: Langue A2 ou B);...

2) Parmi les deux langues visées sous 1 a), l'une au moins doit être soit la langue française, soit la langue anglaise, soit la langue allemande...

6) En sus des deux langues visées sous 1) a), l'élève doit, dans une troisième langue, soit avoir accompli au cours de sa scolarité un cycle d'études de quatre années, soit pouvoir se prévaloir de compétences équivalent au niveau A2 déterminé par le Cadre commun de référence pour les langues établi par le Conseil de l'Europe. »

16 **Envol** – Französisch für die 5. bis 9. Klasse, Lehrmittelverlag Zürich

Dans tous les pays, les enfants qui ne parlent pas ou pas très bien la langue du pays à domicile sont scolarisés en langue étrangère /seconde. Cette proportion est croissante dans tous les pays européens, surtout dans les grandes métropoles (Genève) et le long des frontières. Il existe des écoles bilingues dans toutes les régions frontalières où de grandes communautés linguistiques se côtoient : France/Italie dans le val d'Aoste, Italie /Slovénie, Autriche/Hongrie /Slovénie, Norvège/Suède, Allemagne/Danemark/Pologne.

5.1. Le MEN a-t-il considéré les conséquences éventuelles d'un tel système pour l'économie luxembourgeoise en général, les relations du pays avec l'étranger, l'admissibilité de nos élèves aux universités d'élite, la position du français en tant que langue administrative au Luxembourg, le développement de la pensée intellectuelle, de la culture, de la littérature et du journalisme dans le pays... ?

Oui.

6. Au cas où le Cadre de Référence devait servir de base exclusive pour l'élaboration des programmes, comment le MEN comptera-t-il utiliser les niveaux du CER tout en évitant de limiter le développement des compétences langagières des bons élèves vers le haut ?

Le Cadre permet justement de certifier des niveaux de langue très poussés, individuellement par apprenant.

7. Étant donné que l'usage du langage dépend d'un contexte toujours singulier, impossible à prévoir
[« Le Cadre [...] spécifie, autant que faire se peut, toute la gamme des savoirs linguistiques, des savoir-faire langagiers et des emplois de la langue (sans toutefois essayer, bien évidemment, de prévoir a priori, tous les emplois possibles de la langue : tâche impossible) et que tout utilisateur devrait pouvoir décrire dans ses objectifs, etc., en s'y référant. » **(Conseil de l'Europe 2005)**
comment le MEN a-t-il prévu de résoudre, dans le cadre de la réforme, cette ambiguïté entre exigence de généralité et aveu de l'impossibilité de déterminer tous les emplois possibles d'une langue, ambiguïté qui rend difficile l'application concrète des descripteurs de compétence du Cadre ?

Si le CECR parle de tâche impossible, c'est que toutes les langues ont leur spécificités, même si la progression d'apprentissage reste la même, et c'est précisément cela que décrivent les échelles du CECR. Le CECR définit la progression et les niveaux d'apprentissage des langues en général, donc de toutes les langues. Par conséquent les linguistes doivent décrire pour chaque langue ses savoirs linguistiques propres et ses savoir-faire langagiers spécifiques dans la progression d'apprentissage ce que fait p.ex. PROFILE Deutsch¹⁷ pour l'allemand, ou l'équipe autour de J.-C. Béacco pour le français¹⁸.

¹⁷ Lernzielbestimmungen, Kannbeschreibungen und kommunikative Mittel für die Niveaustufen A1, A2, B1, B2, C1 und C2 des "Gemeinsamen europäischen Referenzrahmens für Sprachen", Langenscheidt. ISBN: 978-3-468-49410-9

8. Sachant que le Cadre Européen de Référence se concentre exclusivement sur le côté fonctionnel d'une langue, quelle serait la place du contexte culturel des langues (médias, littérature, discussions courantes...) qui au Luxembourg a toujours été un pilier important dans l'enseignement de TOUTES les langues étrangères ?

Contextes, contenus, types de textes etc. : une langue ne s'apprend pas sans contenus communicatifs, culturels, littéraires etc.

9. A quel niveau de CER correspondrait un examen de fin d'études réussi en langues? Y aura-t-il une différenciation du niveau CER selon la note effectivement atteinte (p. ex. >50 points=C1 ; >40 points =B2 etc.) ?

Il ne s'agit pas de confondre examen de fin d'études secondaires (examen de maturité) et certificat de connaissances de langues.

L'attestation de réussite d'un niveau du CECR permettant d'entamer des études universitaires dans un pays n'est pas le seul but de l'apprentissage des langues. Les niveaux du CECR constituent une preuve de plus que les élèves ont suivi un enseignement des langues continu et exigeant (de plus en plus d'universités exigent d'ailleurs un certificat). Les contenus culturels, littéraires, stylistiques et qualitatifs sont définis par les commissions nationales et approuvés par le ministre.

10. Le MEN a-t-il prévu de repenser l'enseignement de la littérature dans les classes du régime supérieur ? Si oui, comment cet enseignement s'accordera-t-il avec la visée – plus utilitariste – de l'enseignement par compétences ?

L'enseignement de la littérature n'est pas remis en question mais il faut évidemment que cet enseignement soit toujours adapté aux évolutions de la vie littéraire de la langue concernée. Connaître et savoir apprécier les auteurs, les œuvres et les courants littéraires des langues que l'on apprend fait partie intégrante de l'apprentissage des langues. Les commissions nationales définissent les programmes scolaires et ils accorderont, comme ils le font aujourd'hui, une place de choix aux auteurs.

La visée de l'enseignement par compétences n'est pas utilitariste. Elle est pragmatique, mais cela pour des raisons évidentes. Il y a le trilinguisme voire le quadrilinguisme des Luxembourgeois et le choix de faire passer tous les apprentissages par deux langues, l'allemand et le français, qui ne sont la langue maternelle que de quelques rares élèves dans nos écoles. L'enseignement par compétences correspond à un besoin et une nécessité. Dans son rapport sur la « Politique linguistique éducative du grand-Duché de Luxembourg »¹⁹, le conseil de l'Europe souligne l'enjeu des langues dans le système

¹⁸ P. ex. Niveau B1 pour le français (apprenant/utilisateur indépendant) - Niveau seuil Jean-Claude Beacco, Béatrice Blin, Emmanuelle Houles, Sylvie Lepage, Patrick Riba. Éditions Didier, ISBN : 978-2-278-06399-4

¹⁹ P. 16 : **3.1.2. Les langues comme vecteurs de l'enseignement des autres disciplines** « La vision serait faussée si l'on oubliait que les langues ne sont pas, au Luxembourg, uniquement matière d'enseignement mais également le vecteur de l'enseignement des autres disciplines. L'allemand et le

éducatif luxembourgeois : « *L'enjeu est ici de lutter contre de fausses évidences pédagogiques concernant les processus d'acquisition des langues par tous les élèves. Certaines des faiblesses de l'architecture de l'enseignement des langues résident dans l'absence de prise en compte des capacités individuelles, de la réalité linguistique différente des élèves pour la construction de leur cursus individuel, dans le présupposé que le même traitement linguistique pourrait être appliqué, sans dommage, à tous les élèves avec des objectifs identiques, qui s'avèrent pourtant être irréalistes pour un grand nombre.* »²⁰

L'enseignement par compétences correspond donc d'abord à un besoin et s'impose de plus en plus comme une *nécessité*.

Afin d'approfondir cette réflexion, il suffit de relire, dans Profil de la politique linguistique le chapitre 4.1.3. **Mettre à profit le Cadre européen commun de référence pour les langues et le Portfolio européen des langues**²¹ qui fournit tous les éléments de réponse sur les questions en relation avec le CECR, les langues maternelles, étrangère et secondes, ainsi que les dimensions culturelle et interculturelle de l'apprentissage des langues dans le cadre des spécificités de l'enseignement luxembourgeois.

français sont introduits successivement comme langues véhiculaires pour l'enseignement de disciplines. »

P. 17 : **3.2.2. Les langues vivantes, facteur d'échec scolaire** « La réussite scolaire des élèves dépend en effet de façon évidente de l'acquisition des langues d'instruction successives pour les différentes disciplines. La langue véhiculaire des épreuves lors des évaluations est celle utilisée pour l'enseignement de la discipline et cette langue change pour plusieurs matières au cours du cursus scolaire. »

²⁰ Profil de la politique linguistique, Grand – Duché de Luxembourg, Division des Politiques linguistiques Strasbourg, Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, Luxembourg 2005 – 2006, p.21-22
<http://www.men.public.lu/publications>

²¹ idem pp. 33 et suivantes

D. Les demandes de différents systèmes universitaires

1. Existe-il des données quant aux universités, instituts et grandes écoles étrangers les plus fréquentées par les élèves luxembourgeois?
 - 1.1. Si oui, est-ce que le MEN ou le CEDIES sont au courant des niveaux de langue requis par la plupart de ces établissements?
 - 1.2. Quel est le pourcentage d'établissements étrangers qui demandent aux élèves intéressés de faire des tests supplémentaires tels que le *Goethe Zertifikat*, le *Cambridge First Certificate*, le *TOEFL Test*...etc?
 - 1.3. Existe-t-il des universités qui organisent leurs propres tests de langue(s) ? Si, oui, quels genres d'épreuves linguistiques ces universités requièrent-elles pour l'admission? Ces épreuves sont-elles orientées au CER ?
 - 1.4. Quel est le pourcentage d'établissements pour lesquels la seule détention du diplôme de fin d'études secondaires luxembourgeois est suffisante ou qui basent leurs critères d'admission sur les résultats obtenus dans le cadre des épreuves luxembourgeoises (exemple : moyenne de 40/60 en français) ?

et

2. Quel est le pourcentage d'établissements universitaires étrangers qui utilisent le Cadre de Référence Européen pour exprimer leurs attentes en matière de compétences langagières ?
 - 2.1. Quels sont les niveaux de langue généralement requis par la plupart des institutions?
 - a) pour les études en langues
 - b) pour les autres domaines (ingénieur, avocat, manager, médecin,...)
 - 2.2. Est-ce les établissements en question ont tendance à différencier leurs attentes en fonction des quatre compétences de base (lecture, écrit, écoute, oral) décrites dans le cadre de référence ?
 - 2.3. Si oui, est-ce qu'on peut constater des différences quant à l'importance accordée à chacun des quatre domaines de compétence ?

Voir III. B. 5.

E. Les langues et le marché du travail

1. Existe-t-il des statistiques quant à l'importance respective du luxembourgeois, du français, de l'allemand et de l'anglais dans l'économie luxembourgeoise? Quelles sont les langues véhiculaires les plus couramment utilisées? Existe-t-il des différences entre les différents secteurs économiques?
2. Existe-il des entreprises luxembourgeoises qui soumettent leurs futurs employés à des tests de langue? Si oui, quelles sont les langues les plus fréquemment évaluées et quels sont les niveaux requis?
3. Existe-il des statistiques quant aux revendications en matière de compétences langagières exprimées dans les offres d'emploi soumises à l'ADEM?
 - 3.1. Ces revendications font-elles une différenciation entre le niveau de maîtrise à l'oral et le niveau de maîtrise à l'écrit ?
4. Quels sont les niveaux de langue requis (si possible en termes du CER) pour réussir le concours d'admission pour les différentes carrières de la fonction publique ?

Voir :

- « Les langues dans les offres d'emploi du Luxemburger Wort » de Isabelle Pigeron-Piroth et Fernand Fehlen, sur <http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/thematique/population-emploi/langues/rapport.pdf>
- BaleineBis : Une enquête sur un marché linguistique multilingue en profonde mutation » de Fernand Fehlen, sur <http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/thematique/conditions-sociales/marche-linguistique/index.html>
- « L'utilisation des compétences linguistiques sur le marché du travail luxembourgeois » de Carlo Klein, sur : www.ceps.lu
- Luxembourg – a unique multilingual place in the world. Nicole Gotling-Dudding. Sarah Moser. Berlitz 2012. www.Berlitz.lu

VIII. Statistiques et informations demandées –SCIENCES NATURELLES

A. Généralités

1. Quelle est l'évolution décennale en chiffres absolus des choix des sections A, B, C, D, E, F, G, par les élèves de 4^e, ainsi que du nombre (en chiffres absolus) des réussites par section à l'épreuve de l'examen de fin d'études secondaires?

Voir :

- « Statistiques globales et analyse des résultats scolaires » sur : http://www.men.public.lu/publications/etudes_statistiques/statistiques_postprimaire/
- « Diplômes et certifications » sur : http://www.men.public.lu/publications/etudes_statistiques/diplomes_certifications/
- « Taux de réussite scolaire », sur : <http://www.men.public.lu/publications/index.html>

B. Questions concernant l'enseignement des sciences naturelles

2. Qu'est-ce que le MEN entend exactement par le terme « sciences naturelles »?

Extrait du plan d'études de l'enseignement fondamental :

Das grundlegende Ziel des naturwissenschaftlichen Unterrichts ist es, den Schülern1 eine fundierte naturwissenschaftliche Grundbildung zu vermitteln. Darunter „versteht man die Fähigkeit, naturwissenschaftliches Wissen anzuwenden, naturwissenschaftliche Fragen zu erkennen und aus Belegen Schlussfolgerungen zu ziehen, um Entscheidungen zu verstehen und zu treffen, die die natürliche Welt und die durch menschliches Handeln an ihr vorgenommenen Veränderungen betreffen“ Der naturwissenschaftliche Unterricht soll die Inhalte der Fächer Biologie, Chemie und Physik integriert vermitteln. Dieser integrierte Unterricht soll den Schülern ermöglichen ein Thema facettenreich zu erfassen und die allgegenwärtigen Zusammenhänge von Biologie, Chemie und Physik zu erkennen.

3. Si on entend par ce terme la biologie, la chimie et la physique, est-ce que ces 3 branches sont impérativement enseignées par le même enseignant?

En classe de 7^e et 6^e ES, 7^e, 8^e et 9^e EST dans le cadre de la branche « sciences naturelles », un seul enseignant est censé assurer le cours.

4. L'enseignement des sciences naturelles se limite-t-il en règle générale à une simple cohabitation de l'enseignement de la biologie, de la chimie et de la physique ? Dans quels lycées et par quels moyens organisationnels et didactiques la multidisciplinarité en sciences naturelles a-t-elle été explicitement instituée ?

Cf. Programme de sciences naturelles sur horaires.myschool.lu

Extraits :

*Um dieses Ziel zu erreichen, ist es wichtig, das bestehende Interesse der Schüler an naturwissenschaftlichen Phänomenen zu nutzen und den Unterricht so zu gestalten, dass diese Motivation aufrecht erhalten bleibt. Indem man von Alltagserfahrungen der Schüler ausgeht, schafft man eine Basis, die es ermöglicht, weiterführendes Wissen zu vermitteln. Es ist von elementarer Bedeutung, die Schüler bewusst ins Zentrum des Unterrichts zu stellen und ein breites Spektrum an Methoden anzuwenden. Wenn es zudem gelingt, die affektive Seite (Gefühle, Emotionen, Empfindungen - positive sowie negative) in den Unterricht einzubinden, sollte eine Förderung der naturwissenschaftlichen Kompetenzen bei den Schülern möglich sein. **Der naturwissenschaftliche Unterricht soll die Inhalte der Fächer Biologie, Chemie und Physik integriert vermitteln. Dieser integrierte Unterricht soll den Schülern ermöglichen ein Thema facettenreich zu erfassen und die allgegenwärtigen Zusammenhänge von Biologie, Chemie und Physik zu erkennen. Der Gedanken des Natur- und Umweltschutzes soll in den naturwissenschaftlichen Unterricht eingebracht werden, die Schülerinnen und Schüler sollen zur Planung und Umsetzung entsprechenden Projekten im Schulumfeld oder zu Hause angeregt werden. Den Lernenden sollen zudem Handlungsoptionen für eine umwelt- und naturverträgliche Lebensweise im Sinne der Nachhaltigkeit aufgezeigt werden.***

Die schülerzentrierte Unterrichtsform muss im Vordergrund stehen, daher soll sich das praktische und eigenständige Arbeiten der Schüler nicht nur auf die „halbe Unterrichtsstunde pro Woche“ beschränken, sondern sollte in jeder Unterrichtsstunde präsent sein.

Damit Schüler lernen, ihre durchgeführten Versuche zu protokollieren und zu dokumentieren, bietet es sich an, ein Forschungstagebuch einzuführen. Dieses wird immer dann eingesetzt, wenn Schüler, einzeln oder in Gruppen, einen eigenständigen Versuch durchführen. Die Schüler sollen darin ihre Vorgehensweise, ihre Überlegungen und Resultate, sowie deren Interpretation festhalten.

5. Existe-il une nette répartition de l'importance de ces 3 branches? (p.ex. en 9e EST: une leçon de biologie et une leçon de chimie/physique et deux leçons de travaux pratiques?)

Les programmes des classes de 7^e / 6^e Es et 7^e / 8^e / 9^e EST prévoient des cours de sciences naturelles parmi lesquelles figure des séances de travaux pratiques, une répartition des cours en cours de biologie, chimie et physique serait contraire au principe d'un enseignement intégré des sciences naturelles.

6. Quel bilan critique le MEN dresse-t-il de l'introduction de l'enseignement des sciences naturelles au cycle inférieur de l'enseignement secondaire et secondaire technique ?

L'enseignement des sciences naturelles a été introduit comme une des mesures à la suite de la publication des résultats de l'épreuve PISA 2006 et les résultats de l'épreuve de PISA 2015 permettront de mesurer s'il y a eu une avancée dans ce domaine. Par ailleurs, le MENFP est en train de réfléchir sur la mise en place d'épreuves communes en sciences naturelles dans le cadre du monitoring du système scolaire.

7. Quel est le nombre et le profil-type des enseignants (spécialité ?, professeur / instituteur ?) intervenant dans les cours de sciences naturelles du cycle inférieur (E.S. et E.S.T.) ?

Il n'y a pas de données statistiques concernant un profil-type d'enseignant intervenant dans les cours de sciences naturelles.

8. Comment la répartition de la tâche des TP (travaux pratiques) suivant les spécialistes en biologie, chimie et physique est-elle généralement assurée en sciences naturelles ?

Le programme prévoit une leçon de travaux pratiques par semaine (certaines écoles font des séances de 2 leçons toutes les 2 semaines), les sujets à traiter sont définis en fonction du programme qui prescrit une démarche intégrée, donc une répartition suivant spécialités ne ferait pas de sens.

9. Quelles sont les raisons de regrouper sous un seul item beaucoup de compétences à évaluer en travaux pratiques, de telle sorte que l'enseignant ne peut décider que globalement si la compétence est acquise ou non?
10. Du fait que les compétences en techniques de laboratoire sont très diverses au cours de l'année scolaire et donc ni "acquises" ni "non acquises" une fois pour toutes, il se pose la question de savoir d'après quels critères il a été établi qu'une compétence ne peut pas régresser.

Partant du principe qu'une compétence se traduit essentiellement par la capacité de gérer avec efficacité une situation, soit en modifiant la situation pour qu'elle nous convienne (assimilation), soit en s'adaptant soi-même à la situation (accommodation), la compétence n'est pas un attribut absolu de la personne; elle est liée à une situation. À preuve, on peut être compétent dans une situation donnée et le devenir plus ou moins ensuite si la situation se modifie. Le développement d'une compétence s'effectue essentiellement en gérant des situations de plus en plus diversifiées et de plus en plus complexes, à l'aide de ressources de plus en plus spécialisées.

Dans ce sens il est clair qu'une compétence peut « régresser » si le sujet se retrouve dans une situation où il n'arrive pas à la gérer efficacement. Si l'enseignement dont il a profité et l'apprentissage qu'il a vécu auparavant a eu un effet durable, il devrait cependant trouver les ressources nécessaires pour y arriver.

Ne vaudrait-il pas mieux laisser à l'enseignant l'opportunité d'argumenter pourquoi une compétence en T.P. est acquise et une autre, à un moment postérieur, non encore acquise?

Ceci fait évidemment partie du travail d'évaluation de l'enseignement et cela est effectivement déjà possible actuellement :

Die Trimesternote der Schüler muss sich aus mindestens zwei Prüfungsnoten zusammensetzen. Die „commissions nationales pour les programmes“ empfehlen, gemäß der „instruction ministérielle du 6 juin 2008“, eine der beiden Prüfungsnoten durch eine Note „contrôles“ zu ersetzen. Die Note „contrôles“ kann sich zum Beispiel aus einem oder mehreren der folgenden Punkte zusammensetzen: Durchführung von Versuchen, Bewertung eines Forschungstagebuchs, Beherrschen von Arbeitstechniken, Vorstellen und Erklären von Versuchen, Vorträge, ... Die Kompetenzbewertung im „complément au bulletin“ soll entsprechend der in den Bildungsstandards beschriebenen Kompetenzen vorgenommen werden. Es ist darauf hinzuweisen, dass pro Trimester nicht alle fünf Bereiche bewertet werden müssen, jedoch muss innerhalb eines Schuljahres jeder Kompetenzbereich mindestens einmal beurteilt werden.

11. Est-ce que l'interdisciplinarité (biologie, chimie, physique) tout au long du SCNAT/ SCINAT ne pose pas problème pour certains sujets abordés, ceci surtout en classe de 7^e, où les sujets de biologie priment?

Le fait qu'apparemment les sujets de biologie priment en classe de 7^e est à attribuer à une vision historique de notre système scolaire où l'enseignement de la chimie et de la physique n'intervient que tard dans le cursus scolaire. C'est justement pour tenir compte des demandes réitérées des enseignants de physique et chimie que le cours de sciences naturelles a été mis en place.

Pour tenir compte de ces remarques le programme de 7^e / 6^e précise que :

Der naturwissenschaftliche Unterricht der 7e und 6e ist als eine Einheit von zwei Schuljahren anzusehen. Die Kompetenzen lassen sich nicht nach Schuljahren unterteilen, sondern sollen durchgehend gefördert werden. Neben den zu erreichenden Kompetenzen, beschreiben diese Bildungsstandards auch die während den zwei Schuljahren zu vermittelnden Fertigkeiten und Inhalte. Die zu behandelnden Themen sind anhand von Schlüsselbegriffen dargestellt, diese Schlüsselbegriffe sind unbedingt zu vermitteln. Es wird auf eine vorgegebene Reihenfolge verzichtet, die Strukturierung des Unterrichts wird der Lehrkraft überlassen. Die Möglichkeit verschiedene Themen miteinander zu verbinden, sollte dabei genutzt werden. Verschiedene Schlüsselbegriffe, vor allem bezüglich Nachhaltigkeit und Umweltschutz, lassen sich sehr gut in andere Themenbereiche einbinden.

12. Est-il opportun de confier le cours de SCNAT à des enseignants qui n'ont pas les connaissances et compétences disciplinaires nécessaires pour enseigner telle ou telle spécialité?

Non !

IX. Statistiques et informations demandées – La politique de recrutement (concours) et la formation pédagogique initiale des enseignants du postprimaire

A. Recrutement (concours)

1. Comment est planifié le recrutement dans l'ES et l'EST pour les 5 années suivantes ?
2. Quelles différences note-t-on au cours des 10 dernières années
 - entre le recrutement recommandé par le rapport de planification et celui effectué par le gouvernement ?
 - entre le nombre de candidats admissibles au concours et le nombre effectivement recruté ?
3. Quelles sont les raisons qui expliquent ces différences ?
4. Au vu de la féminisation actuelle de la profession d'enseignant au Luxembourg, quelles sont les statistiques de recrutement hommes/femmes au cours des 30 dernières années aux niveaux primaire et secondaire ?
5. Quelle est l'évolution du déficit en enseignants qualifiés suivant les branches/spécialités au cours des 10 dernières années ? (nombre d'enseignants manquants/nombre et pourcentage de leçons non assurées par des enseignants qualifiés) ?
6. Quelle est l'évolution du nombre de chargés de cours - toutes catégories confondues - suivant les branches/spécialités au cours des 10 dernières années ? Quelle est l'évolution du nombre/du pourcentage de leçons assurées par des chargés de cours ?
7. Combien de candidats se sont présentés au concours/ont été admis/ ont échoué dans les différentes branches/spécialités au cours des 10 dernières années ?
8. Quels objectifs sont sous-jacents aux épreuves du concours dans les différentes branches ou spécialités ? Ces objectifs et le niveau de difficulté des épreuves qui en résulte sont-ils comparables dans les différentes branches/spécialités ?
9. Dans le même ordre d'idées,
 - a) quel est le profil général du candidat qui régit l'élaboration de critères d'évaluation lors du concours de recrutement ?
 - b) dans quelle mesure les compétences didactiques et pédagogiques sont-elles prises en compte lors du concours de recrutement actuel ?
10. Comment et d'après quels critères les membres des jurys du concours sont-ils recrutés ?

11. Pour quels motifs sont-ils révoqués?
12. Quelles propositions de réforme du concours de recrutement actuel le MENFP envisage-t-il ?
13. Que faire face au nombre croissant de candidats qui ne maîtrisent plus les éléments rudimentaires de leur branche respective ?
14. Quelles mesures concrètes le MEN envisage-t-il pour faire face à la pénurie croissante de candidats à la profession d'enseignante dans l'optique de recruter du personnel voué à sa tâche ?
15. Comment promouvoir le « métier » d'enseignant dans un contexte de crise économique et sociale : contingents dépassant régulièrement le nombre de 28 élèves; manque flagrant de personnel et d'outils dans les lycées qui ne bénéficient pas du statut de « projet-pilote », médisance et malveillance publique à l'égard des enseignants ?
16. Peut-on parler d'une politique de recrutement efficiente au Schengen lycée en sachant que les professeurs-fonctionnaires y enseignent des classes de l'enseignement fondamental et assurent des cours sans lien avec leur spécialité?
 - 16.1. La question se pose également de savoir à quel supérieur hiérarchique le professeur-fonctionnaire luxembourgeois doit référer, étant donné que le directeur du Schengen lycée n'a pas le statut de fonctionnaire d'Etat luxembourgeois?
 - 16.2. Quel est le statut exact des professeurs luxembourgeois enseignant dans ce lycée?
17. Sur l'ensemble des élèves inscrits de première heure au Lycée Ermesinde, quel est le pourcentage de ceux qui se sont soumis à l'examen de fin d'études secondaires dans ce même lycée en 2012? Quel est le pourcentage de professeurs de première heure qui y enseignent encore (y enseigneront à la rentrée 2012/2013)?

B. Formation pédagogique initiale (stage pédagogique)

18. Quel est le nombre d'enseignants entrés en stage au cours des 10 dernières années dans les différentes branches/spécialités ?
19. Combien de stagiaires ont quitté le stage au cours des 10 dernières années dans les différentes branches/spécialités ? Pour quelles raisons ?
20. Combien de stagiaires ont été écartés lors des épreuves probatoires au cours des 10 dernières années dans les différentes branches/spécialités ?
21. Quel est finalement au fil des 10 dernières années (suivant les différentes branches/spécialités) la différence entre le recrutement recommandé par le rapport de planification et le recrutement effectif à l'issue de la période probatoire ?
22. Comment le MENFP compte-t-il remédier au déficit croissant d'enseignants qualifiés à l'issue de la période probatoire ?
23. Quelle réforme du stage pédagogique actuel le MENFP envisage-t-il ?
24. Est-ce que, dans le cadre du stage pédagogique, l'idéologie de l'enseignement par compétences et le monolithisme théorique croissant qui en résulte sera remplacé, ou du moins complété, par d'autres voies psycho - pédagogiques respectivement didactiques ? Si oui, quelles sont les propositions de la part du MEN ?
25. Quels sont les moyens que l'on pourrait mettre en œuvre afin de mieux préparer les stagiaires et futurs professeurs aux classes dites « difficiles » ? Quelles solutions apporter, quels conseils donner aux jeunes collègues confrontés souvent malgré eux à de telles classes ?
26. Quel est le taux de réussite des candidats-professeurs à l'épreuve du travail de candidature (taux de réussite par promotion sur les cinq dernières années)?

Réponse globale aux questions 1-26 :

Les modalités de recrutement des enseignants et du stage pédagogique sont discutées avec les représentations syndicales des enseignants.

Le plan de recrutement de nouveaux enseignants pour l'enseignement postprimaire en vigueur fut arrêté par le Gouvernement en Conseil le 11 novembre 2011. Il a prévu 250 postes pour 2011-2012, il prévoit respectivement 260, 278 et 280 postes pour les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015.

Pour l'année scolaire 2015-2016, 280 postes sont prévus comme en 2014-2015.

Les résultats aux concours de recrutement des dernières années sont donnés par les tableaux aux pages suivantes..

EXAMEN-CONCOURS 2004/1

Enseignement secondaire /secondaire technique : admission au stage pédagogique au 1.1.2005

Fonction	Spécialité	Grade	Candidats inscrits	dont chargés d'éducation 2004/2005	Candidats pour épreuves préliminaires	Echecs épreuves préliminaires	Candidats admissibles épreuves de classement	Candidats présents aux épreuves de classement	Candidats ayant réussi	Candidats recrutés	dont chargés d'éducation	Plan de recrutement	Postes non occupés	Cand. ayant réussi mais non classés en rang utile
ES														
prof. de doctrine chrétienne		E7	2		2	1	0	0	0	0		1	1	
professeur de lettres														
	allemand	E7	31	22	16	2	27	26	20	20	15	20		
	anglais	E7	34	25	23	2	29	27	10	8	8	8		2
	français	E7	47	36	28	3	35	30	15	15	12	25	10	
	histoire	E7	32	17	17		27	26	8	5	4	5		3
	latin	E7	4	2	3	1	3	3	3	2	1	2		1
	philosophie	E7	7	2	7		4	3	2	2	1	4	2	
professeur de sciences														
	biologie	E7	37	20	13	2	31	21	13	6	6	6		7
	géographie	E7	8	4	5	1	7	6	3	3	3	4	1	
	mathématiques	E7	14	9	12	3	8	8	6	6	6	14	8	
prof. de sciences économiques et sociales		E7	46	11	31	5	32	26	12	12	3	12		
prof. d'éducation artistique		E7	32	15	16	3	27	24	8	8	6	10	2	
prof. d'éducation musicale		E7	4	2	4		2	2	1	1	1	1		
prof. d'éducation physique		E7	40	26	30	9	27	23	21	10	8	10		11
	ES		338	191	207	32	259	225	122	98	74	122	24	24
EST														
professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique														
	professions de santé	E7	2	2	1		2	2	2	2	2	2		
professeur-architecte		E7	10	1	9		7	6	4	1		1		3
professeur-ingénieur														
	agronomie	E7	5		5		5	4	2	1		1		1
	génie civil	E7	6	1	5	1	4	3	1	1		1		
	horticulture	E7	3	3	3		3	1	0	0		1	1	
	informatique	E7	13	3	9	2	9	6	4	4	2	7	3	

professeur d'enseignement technique														
	professions de santé	E5	2	2	2		2	2	2	2	2	2		
maître de cours spéciaux														
	secrétariat	E3ter	7	1	2	1	4	3	2	2	1	4	2	
maître d'enseignement technique														
	débosseleur-peintre	E2	2		2	2	0	0		0		1	1	
	mécanicien d'autos	E2	4		2		3	1	1	1		2	1	
	métiers de la coiffure	E2	4		3	1	1	1		0		1	1	
	métiers de la toiture	E2	2		2	2	0	0		0		1	1	
	métiers du bâtiment	E2	3	1	3	2	1	1		0		2	2	
	métiers du bois	E2	2		1		1	1		0		1	1	
	métiers du métal	E2	4		3		1	1	1	1		3	2	
	ES		338	191	207	32	259	225	122	98	74	122	24	24
	EST		69	14	52	11	43	32	19	15	7	30	15	4
	TOTAL		407	205	259	43	302	257	141	113	81	152	39	28

EXAMEN-CONCOURS 2004/2

Enseignement secondaire /secondaire technique : admission au stage pédagogique au 1.1.2006

Fonction	Spécialité	Grade	Candidats	dont chargé(e)s d'éducation	refus (dépass. délai ou >45 ans)	Dispense ép. prélim.	Candidats ép. prélim.	Réussite ép. prélim.	Echecs ép. Linguist.	Absence s ép. prélim.	Abandons avant épreuves de classement	Candidats non admissibles (diplômes)	Candidats admissibles épreuves de classement	Echecs épreuves de classement	Candidats ayant réussi	Candidats admissibles au stage	dont chargé(e)s d'éducation	Plan de recrutement	Postes non occupés	Cand. ayant réussi mais non classés en rang utile
professeur de lettres	<i>allemand</i>	E7	1				1		1											
	français	E7	30	25		20	10	9	1		5	4	20	15	5	5	4	10	5	
	philosophie	E7	3	1		2	1			1	1		2	1	1	1		2	1	
professeur de sciences	géographie	E7	5	3		3	2	1	1		1		3	1	2	1	1	1		1
	mathématiques	E7	13	5		2	11	4	5	2			6	1	5	5	1	8	3	
professeur de doctrine chrétienne		E7	2	1			2	2					2		2	1	1	1		1
professeur d'éducation artistique		E7	21	8		17	4	3	1		6	1	14	11	3	2	2	2		1
<i>professeur d'éducation physique</i>		E7	5	4			5	4	1				0							
<i>professeur de sciences économiques et sociales</i>		E7	1				1	1					0							
	TOTAL ES		81	47	0	44	37	24	10	3	13	5	47	29	18	15	9	24	9	3
professeur-ingénieur	horticulture	E7	3	2		1	2	1		1			2	1	1	1	1	1		
	informatique	E7	8			1	5	3	1	1	4		2	1	1	1		3	2	
maître de cours spéciaux	secrétariat	E3ter	5	1	1	1	3	2	1				3	2	1	1		2	1	
maître d'enseignement technique	coiffure	E2	2			1	1		1				2	1	1	1		1		
	débosseleur	E2	2				2	1	1			1	0					1	1	
	mécanicien d'autos	E2	4				2	1	1		3		0					1	1	
	métiers de la toiture	E2	1	1			1		1				0					1	1	
	métiers du bâtiment	E2	3	1		1	2	1	1		1		1	1				2	2	
	métiers du bois	E2	1				1	1					1	1				1	1	
	métiers du métal	E2	3	1		1	2	2			1	1	1		1	1		2	1	
	TOTAL EST		32	6	1	6	21	12	7	2	9	2	12	7	5	5	1	15	10	0
	TOTAL ES+EST		113	53	1	50	58	36	17	5	22	7	59	36	23	20	10	39	19	3

spécialité sans poste vacant: uniquement tests préliminaires

EXAMEN-CONCOURS 2005/1

Enseignement secondaire /secondaire technique : admission au stage pédagogique au 1.1.2006

Fonction	Spécialité	Grade	Candidats inscrits	dont chargés d'éducation 2005/2006	Candidats pour épreuves préliminaires (épreuves linguistiques)	Echecs épreuves préliminaires (épreuves linguistiques)	Candidats admissibles épreuves de classement	Candidats présents aux épreuves de classement	Candidats ayant réussi	Candidats recrutés	dont chargés d'éducation	Plan de recrutement	Postes non occupés	Cand. ayant réussi mais non classés en rang utile
ES														
prof. de doctrine chrétienne		E7	6	2	3	0	3	3	3	2	2	2	0	1
professeur de lettres														
	allemand	E7	47	33	34	2	35	34	20	16	14	16	0	4
	anglais	E7	37	30	18	2	32	29	13	11	11	11	0	2
	français	E7	53	37	24	6	37	29	11	11	10	22	11	0
	histoire	E7	41	26	16	0	37	29	10	5	3	5	0	5
	latin	E7	4	1	3	1	3	3	2	2	1	3	1	0
	philosophie	E7	5	0	3	1	3	3	3	3	2	3	0	0
professeur de sciences														
	biologie	E7	41	21	20	1	38	28	15	5	5	5	0	10
	chimie	E7	20	7	15	2	16	12	9	3	2	3	0	6
	géographie	E7	17	8	10	3	11	10	8	4	2	4	0	4
	mathématiques	E7	20	21	15	2	15	15	10	10	7	15	5	0
	physique	E7	15	7	6	2	10	10	6	3	1	3	0	3
prof. de sciences économiques et sociales		E7	64	11	35	4	44	30	8	8	2	8	0	0
prof. d'éducation artistique		E7	40	20	15	4	26	21	3	3	1	7	4	0
prof. d'éducation musicale		E7	3	2	2	0	3	3	1	1	2	2	1	0
prof. d'éducation physique		E7	52	32	29	7	28	25	22	8	8	8	0	14
	ES		465	258	248	37	341	284	144	95	73	117	22	49
EST														
professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique														
	professions de santé	E7	1	0	1	1	0	0	0	0	0	1	1	0
	professions éducatives et sociales	E7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	4	0
professeur-architecte		E7	11	0	5	2	4	4	2	1	1	1	0	1
professeur-ingénieur														
	écologie-environnement	E7	3	1	1	1	1	1	0	0	0	2	2	0
	électrotechnique	E7	12	3	6	0	10	8	3	2	0	2	0	1
	informatique	E7	11	1	7	1	8	8	2	2	1	4	2	0
	mécanique	E7	13	1	6	3	7	5	2	2	1	2	0	0
professeur d'enseignement technique														
	professions de santé	E5	11	2	5	0	4	4	3	3	1	4	1	0
maître de cours spéciaux														
	secrétariat	E3ter	6	2	1	1	1	1	0	0	0	3	3	0
	professions éducatives et sociales	E3ter	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0
maître d'enseignement technique														
	débosseleur-peintre	E2	1	0	1	1	0	0	0	0	0	1	1	0
	cuisinier-traiteur	E2	1	0	1	0	1	1	1	1	0	1	0	0
	électrotechnique	E2	10	0	5	0	9	6	3	3	0	5	2	0
	horticulteur-fleuriste	E2	1	2	0	0	1	1	0	0	0	1	1	0
	mécanicien d'autos	E2	2	0	1	0	2	1	0	0	0	2	2	0
	métiers de la coiffure	E2	4	0	3	1	2	2	2	2	0	2	0	0
	métiers de la toiture	E2	1	1	1	1	0	0	0	0	0	1	1	0
	métiers du bâtiment	E2	2	1	1	1	1	1	0	0	0	2	2	0
	métiers du bois	E2	1	0	1	1	0	0	0	0	0	1	1	0
	métiers du métal	E2	3	1	1	0	2	2	0	0	0	3	3	0
	ES		465	258	248	37	341	284	144	95	73	117	22	49
	EST		94	15	47	14	53	45	18	16	4	44	28	2
	TOTAL		559	273	295	51	394	329	162	111	77	161	50	51

EXAMEN-CONCOURS 2005/2

Enseignement secondaire /secondaire technique : admission au stage pédagogique au 1.1.2007

Fonction	Spécialité	Grade	Candidats inscrits	dont chargés d'éducation 2005/2006	Candidats pour épreuves préliminaires (épreuves linguistiques)	Echecs épreuves préliminaires (épreuves linguistiques)	Candidats admissibles épreuves de classement	Candidats présents aux épreuves de classement	Candidats ayant réussi	Candidats recrutés	dont chargés d'éducation	Plan de recrutement	Postes non occupés	Cand. ayant réussi mais non classés en rang utile
ES														
professeur de lettres														
	français	E7	31	18	14	4	27	24	9	9	6	11	2	0
	latin	E7	1	1	0	0	1	1	1	1	1	1	0	0
professeur de sciences														
	mathématiques	E7	7	4	2	0	7	7	5	5	3	5	0	0
	prof. d'éducation artistique	E7	26	15	8	2	21	20	6	4	4	4	0	2
	prof. d'éducation musicale	E7	2	1	0	0	2	2	0	0	0	1	1	0
	ES		67	39	24	6	58	54	21	19	14	22	3	2
EST														
professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique														
	pédagogie	E7	8	2	7	1	6	4	4	1	1	1	0	3
	professions de santé	E7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
	psychologie	E7	11	1	11	3	9	7	6	2	0	2	0	4
	sociologie	E7	9	4	9	1	8	7	3	1	1	1	0	2
professeur-ingénieur														
	écologie-environnement	E7	17	4	10	2	9	4	3	2	0	2	0	1
	informatique	E7	9	2	3	1	8	7	5	2	0	2	0	3
professeur d'enseignement technique														
	professions de santé	E5	4	0	1	1	0	0	0	0	0	1	1	0
maître de cours spéciaux														
	secrétariat	E3ter	3	1	2	1	2	2	0	0	0	3	3	0
	éducateur gradué	E3ter	13	1	13	4	8	6	6	2	1	2	0	4
maître d'enseignement technique														
	débosseleur-peintre	E2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
	électrotechnique	E2	8	0	6	2	5	5	3	2	0	2	0	1
	horticulteur-fleuriste	E2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0
	mécanicien d'autos	E2	8	0	6	1	6	6	2	2	0	2	0	0
	métiers de la toiture	E2	2	0	2	2	0	0	0	0	0	1	1	0
	métiers du bâtiment	E2	6	2	5	1	4	4	2	2	1	2	0	0
	métiers du bois	E2	1	0	1	1	0	0	0	0	0	1	1	0
	métiers du métal	E2	5	1	4	1	4	2	1	1	1	3	2	0
	ES		67	39	24	6	58	54	21	19	14	22	3	2
	EST		106	19	81	23	70	55	36	18	6	28	10	18
	TOTAL		173	58	105	29	128	109	57	37	20	50	13	20

EXAMEN-CONCOURS 2006/1

Enseignement secondaire /secondaire technique : admission au stage pédagogique au 1.1.2007

Fonction	Spécialité	Grade	Candidats inscrits	dont chargés d'éducation 2006/2007	Candidats pour épreuves préliminaires	Echecs épreuves préliminaires	Candidats admissibles épreuves de classement	dont chargés d'éducation 2006/2007	Candidats ayant réussi	Candidats recrutés	dont chargés d'éducation	Plan de recrutement	Postes non occupés	Cand. ayant réussi mais non classés en rang utile	abandon ou retrait de candidature
ES															
professeur de doctrine chrétienne(*)		E7	1	0	1		1	0	0	0		1	1		1
professeur de lettres															
	allemand(*)	E7	52	40	29	4	36	33	15	15	14	20	5		10
	anglais	E7	46	38	27	4	37	33	24	19	16	19		5	6
	français(*)	E7	56	40	28	6	39	29	17	17	13	23	6		13
	histoire	E7	44	31	17	1	37	28	11	7	6	7		4	7
	latin	E7	2	1	2	0	2	1	2	2	1	2			
	philosophie(*)	E7	4	1	3	2	0	0	0	0	0	2	2		1
professeur de sciences															
	mathématiques(*)	E7	21	17	17	4	12	11	6	6	5	16	10		3
	biologie	E7	39	26	12	1	29	24	11	7	6	7		4	12
	chimie	E7	20	16	6	1	13	12	9	4	4	4		5	8
	géographie	E7	23	11	16	1	15	10	9	4	2	4		5	8
	physique	E7	16	9	8	3	10	8	6	5	4	5		1	3
	professeur de sciences économiques et sociales	E7	57	15	26	6	27	11	7	5	2	5		2	29
	professeur d'éducation artistique	E7	49	13	27	1	28	8	5	4	2	4		1	17
	professeur d'éducation musicale	E7	7	4	6	1	3	3	2	1	1	1		1	3
	professeur d'éducation physique	E7	64	43	31	4	46	37	32	6	6	6		26	20
pas de concours															
	espagnol	E7	4	4								0			
	italien	E7	4	3								0			
	ES		509	312	256	39	335	248	156	102	82	126	24	54	141
EST															
professeur-architecture		E7	10	0	8		4	0	3	1	0	1		2	1
professeur-ingénieur															
	agronomie	E7	8	2	7	1	7	2	6	2	1	2	0	4	
	électrotechnique(*)	E7	9	2	6	1	6	2	1	1	0	2	1	2	
	génie civil	E7	9	2	9	2	5	2	3	2	1	2		1	3
	horticulture	E7	2	1		0	1	1	1	1	1	1			
	informatique(*)	E7	6	1	3	1	4	1	2	2	1	4	2		2
	mécanique	E7	16	3	12	4	8	3	4	2	0	2		2	8
professeur de sciences de l'EST															
	écologie/environnement	E7	4	0	1	0	3	0	0	0	0	1	1		
	pédagogie	E7	7	1	4	0	7	1	6	1	0	1		5	1
	professions de santé-ATM chirurgie	E7	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1			
	professions de santé- infirmier	E7	7	4	6	1	3	3	3	2	2	2		1	3
	psychologie	E7	8	1	1	0	6	1	5	2	1	2		3	2
professeur de l'enseignement technique															
	architecture des jardins et du paysage	E5	5	1	3	1	3	1	1	1	0	1	0		
	professions de santé(*)	E5	5	1	4	0	1	1	0	0	0	1	1		3
maître de cours spéciaux															
	éducateur gradué(*)	E3ter	7	0	6	0	2	0	0	0	0	1	1		5
	secrétariat(*)	E3ter	5	4	2	1	3	2	1	1	1	3	2		
maître d'enseignement technique															
	coiffure(*)	E2	5	1	3	2	2	0	0			2	2		1
	cuisinier-traiteur(*)	E2	2	1	1	1	1	0	0			1	1		1
	débosselleur(*)	E2	1	0	1	1	0	0	0			1	1		
	électrotechnique(*)	E2	5	0	2	1	2	0	1	1	0	2	1		1
	horticulture-pépinieriste	E2	2	0	1	0	1	0	1	1	0	1	0		
	mécanicien d'autos(*)	E2	4	0	1	0	3	0	1	1	0	2	1		
	métiers du bâtiment(*)	E2	4	1	1	0	3	1	0	0	0	1	1		3
	métiers du bois(*)	E2	2	0	2	1	1	0	0	0	0	1	1		
	métiers du métal(*)	E2	4	0	3	1	1	0	0	0	0	1	1		
	peinture-décoration	E2	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	0		
pas de concours															
	design graphique	E3ter	1	1								0			
	dessin industriel	E3ter	1	0								0			
	pâtisserie- confiserie	E2	1	0								0			
	EST		142	29	89	19	79	23	41	23	10	40	17	18	36
	ES		509	312	256	39	335	248	156	102	82	126	24	54	141
	EST		142	29	89	19	79	23	41	23	10	40	17	18	36
	Régime préparatoire	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	24	/	/	/
	TOTAL:		651	341	345	58	414	271	197	125	92	190	41	72	177

EXAMEN-CONCOURS 2006/2

Enseignement secondaire /secondaire technique : admission au stage pédagogique au 1.1.2008

Fonction	Spécialité	Grade	Candidats inscrits			dont chargés d'éducation 2006/2007			Candidats pour épreuves préliminaires			Echecs épreuves préliminaires			Candidats admissibles épreuves de classement			dont chargés d'éducation 2006/2007			Candidats ayant réussi			Candidats recrutés			dont chargés d'éducation			Plan de recrutement	Postes non occupés	Cand. ayant réussi mais non classés en rang utile	abandon ou retrait de candidature	
			F	M	tot	F	M	tot	F	M	tot	F	M	tot	F	M	tot	F	M	tot	F	M	tot	F	M	tot	F	M	tot					
ES																																		
professeur de doctrine		E7	1	2	3	0	0	0	0	1	1			0	0	2	2	0	1*	1	0	1	1	0	1	1	0	0	0	1	0	0	0	1
professeur de lettres																																		
allemand		E7	24	11	35	19	5	24	8	6	12	2	1	3	20	8	28	15	4	19	8	3	11	2	3	5	0	2	2	5	0	6	5	
français		E7	37	4	41	24	1	25	18	4	22	3	1	4	30	2	32	15	0	15	11	0	11	6	0	6	4	0	4	6	0	5	7	
philosophie		E7	3	2	5	0	0	0	3	1	4	1	0	1	1	2	3	0	0	0	0	1	1	0	1	1	0	0	0	2	1	0	1	
professeur de sciences																																		
mathématiques		E7	7	10	17	5	7	12	5	3	8	4	1	5	3	9	12	3	5	8	2	6	8	2	6	8	2	3	5	10	2		1	
pas de concours					0																													
éducation physique		E7	0	2	2	0	1	1		1	1																						0	
ES			72	31	103	48	14	62	34	16	48	10	3	13	54	23	77	33	9	43	21	11	32	10	11	21	6	5	11	24	3	11	15	
EST																																		
professeur-ingénieur																																		
électrotechnique		E7		4	4		2	2		1	1			0	3	3		2	2			0			0			0	1	1			1	
informatique		E7	1	1	2	1	0	1	1	1	2	1		1	1	1			0		1	1	1	1	1		0	2	1					
professeur de sciences de l'EST																																		
écologie/environnement		E7	2	6	8	0	2	2	2	4	6	1	1	2		5	5		1	1	3	3	1	1			0	1	0		2			
professeur de l'enseignement tec																																		
professions de santé		E5	1		1	1		1			0			0	1	1	1	1	1			0			0		0	1	1					
maître de cours spéciaux																																		
éducateur gradué		E3ter	1	3	4			0	1	2	3			0	1	2	3			0	1	1	1	1	1		0	1					3	
secrétariat		E3ter	1		1	1	0	1	1		1			0	1	1	1	1	1	1		0		0	0		0	2	2					
maître d'enseignement technique																																		
coiffure		E2	7	1	8	2		2	7	1	8	2		1	2		2			0	1	1	1	1	1		0	2	1			4		
cuisinier-traiteur		E2		4	4		1	1		4	4		1	1		1	1			0		0		0			0	1	1			2		
débosseleur		E2		1	1			0		1	1			0		1	1			0		1	1	1	1		0	1						
électrotechnique		E2	7		7			0		6	6			0		5	5			0		3	3	1	1		0	1			2	3		
mécanicien d'autos		E2	2		2			0		2	2			0		2	2			0		1	1	1	1		0	1				1		
métiers du bâtiment		E2	1		1			0			0			0		1	1			0		0	0		0		0	1	1			1		
métiers du bois		E2	0		0			0			0			0			0			0		0	0		0		0	1	1					
métiers du métal		E2		5	5			0	0	4	4			0	0	1	1			0	1	1	1	1	1		0	1	0			3		
pas de concours																																		
mécanique		E7		1	1	0	1	1																				0						
ergothérapie		E3ter	1		1	0	0	0																				0						
EST			14	36	50	5	6	11	12	26	38	4	2	5	5	22	27	2	3	5	1	10	12	1	7	8	0	0	0	17	9	4	18	
ES			72	31	103	48	14	62	34	16	48	10	3	13	54	23	77	33	9	43	21	11	32	10	11	21	6	5	11	24	3	11	15	
EST			14	36	50	5	6	11	12	26	38	4	2	5	5	22	27	2	3	5	1	10	12	1	7	8	0	0	0	17	9	4	18	
TOTAL:			86	67	153	53	20	73	46	42	86	14	5	18	59	45	104	35	12	48	22	21	44	11	18	29	6	5	11	41	12	15	33	

EXAMEN-CONCOURS 2007/2

Fonction	Spécialité	Grade	Candidats inscrits			chargés d'éducation avec CDI au 15/09/2007			chargés d'éducation avec CDD au 15/09/2007			Candidats pour épreuves préliminaires			Echecs épreuves préliminaires			absences épreuves préliminaires			candidats pour épreuves de classement			Candidats ayant réussi			Plan de recrutement	Candidats recrutés			chargés d'éducation avec CDI au 05/12/2007			chargés d'éducation avec CDD			Postes non occupés	Cand. ayant réussi mais non classés en rang utile	abandon ou retrait de candidature					
			F	M	tot	F	M	tot	F	M	tot	F	M	tot	F	M	tot	F	M	tot	F	M	tot	F	M	tot		F	M	tot	F	M	tot											
ES																																												
professeur de lettres																																												
	allemand	E7	23	8	31	2	2	4	12	4	16	14	2	16	2		2	1	20	6	26			7	7	6	1	7				3	1	4			2							
	philosophie	E7	3		3				2		2	1		1					2		2			1	3		1	1							2									
professeur de sciences																																												
	mathématiques	E7	4	6	10				3	1	4	4	3	7	1	1	2	2	2	4	6			6	6	2	4	6				2	2	4			2							
	*)professeur d'éducation musical	E7			0																0			0	1			0								1								
pas de recrutement																																												
	géographie	E7		1	1																0			0	0			0																
	français	E7	1	1	2				1		1										0			0	0			0																
TOTAL ES			31	16	47	2	2	4	18	5	23	19	5	24	3	1	4	3	24	10	34	0	0	14	17	8	6	14	0	0	0	5	3	8	3	0	4							
ST																																												
professeur-ingénieur																																												
	électrotechnique E7	E7		4	4		1	1		2	2		1	1						4	4			0	3			0								3								
	informatique	E7	1		1								1	1			1				0			0	1			0								1								
	mécanique	E7		8	8							6	6		1	1				6	6			1	1		1	1								1								
professeur de sciences de l'ense																																												
	professions de santé E7	E7	2	1	3							1	1	2					1	1	1	1	1	1	1	1	1									0								
professeur d'enseignement techr																																												
	professions de santé E5	E5	1	1	2							1	1	2					1	1	2		1	1	1	1	1										1							
maître de cours spéciaux																																												
	secrétariat	E3ter	1		1				1		1										0			0	1			0								1								
maître d'enseignement technique																																												
	coiffure	E2	5		5				1		1	4		4	1		1		2		2			1	2	1		1							1	2								
	cuisinier-traiteur	E2		3	3				1	1		2	2				1		2	2	2			1	1	1	1	1				1	1			1								
	débosseleur-peintre	E2			0																0			0	1			0								1								
	mécanicien d'autos	E2		3	3							3	3		1	1	1		1	1	1			0	1			0								1								
	métiers du métal	E2		5	5							4	4		1	1	1		3	3	3			2	3		2	2								1								
	peinture-décoration	E2		2	2							2	2		1	1			1	1	1			0	1			0								1								
pas de recrutement																																												
	fleuriste	E2	1		1				1																																			
TOTAL EST			11	27	38	0	1	1	2	3	5	6	21	27	1	4	5	4	4	18	22	1	1	7	17	2	5	7	0	0	0	0	2	2	10	0	9							
TOTAL ES + EST			42	43	85	2	3	5	20	8	28	25	26	51	4	5	9	7	28	28	56	1	1	21	34	10	11	21	0	0	0	5	5	10	13	0	13							
prévus or pas de concours fautes						Total chargé(e)s:			33																																			

EXAMEN-CONCOURS 2010/1

Fonction	Spécialité	Grade	Candidats inscrits			chargés d'éducation avec CDI			chargés d'éducation avec CDD			Candidats pour épreuves préliminaires			Echecs ou abandons épreuves préliminaires			Candidats pour épreuves de classement			Candidats ayant réussi			Plan de recrutement	Candidats recrutés			chargés d'éducation avec CDI			chargés d'éducation avec CDD			Postes non occupés		Cand. ayant réussi mais non classés en rang utile	abandon ou retrait de candidature	
			F	M	tot	F	M	tot	F	M	tot	F	M	tot	F	M	tot	F	M	tot	F	M	tot		F	M	tot	F	M	tot	F	M	tot					
ES																																						
professeur de lettres																																						
	allemand	E7	39	20	59	6	2	8	17	3	20	18	14	32		4	4	33	11	44	14	4	18	21	14	4	18	1		1	7	1	8	3	0	11		
	anglais	E7	26	7	33	5	1	6	9	4	13	14	4	18			0	24	7	31	11	3	14	21	11	3	14			0	6	3	9	7	0	2		
	français	E7	47	10	57	13	3	16	16	2	18	17	5	22	3	2	5	42	8	50	16	4	20	25	16	4	20	3	2	5	5	1	6	5	0	6		
	espagnol	E7	7	2	9	3	1	4	2	2	2	6	1				6	2	8	2	2	4	3	2	1	3	1		1	1	1	1	0	1	1	0	1	
	histoire	E7	18	16	34	3	3	6	4	8	12	10	5	15	1	1	2	12	13	25	3	5	8	9	3	5	8			0	2	3	5	1	0	4		
	philosophie	E7	4	3	7			0	3	2	5	1	1	2			0	4	3	7	3	1	4	3	2	1	3			0	1	1	0	1	3	0	3	
professeur de sciences																																						
	biologie	E7	19	15	34	2	2	4	8	5	13	11	10	21	2	2	4	14	12	26	3	3	6	20	3	3	6	1		1	1	1	2	14	0	4		
	chimie	E7	7	4	11	1		1	1	1	2	4	4	8	1	1	1	5	2	7	1	1	2	9	1	1	2			0	1	1	1	7	0	3		
	géographie	E7	8	9	17	2	2	4	3	3	6	4	4	8	2	2	4	5	5	10	3	2	5	6	3	2	5	2	1	3	1	1	1	0	3	0	3	
	mathématiques	E7	8	11	19	1	1	2	4	4	4	4	8	12	1	1	2	7	9	16	4	5	9	16	4	5	9	1	1	3	3	7	0	3	0	3		
	physique	E7	1	5	6			1	1	1	2			2	2	1	1	1	3	4	1	1	2	5	1	1	2			0	1	1	1	3	0	1		
	professeur de sciences économiques et sociales	E7	12	27	39	1	1	2	1	7	8	8	18	26	3	7	10	7	19	26	5	8	13	12	5	7	12	1	1	2	1	2	3	0	1	11		
	professeur de formation morale et sociale	E7	2	4	6	1		1	1	1	1	2	3	5	2	2	2	2	2	4	0	0	0	3	0	0	0			0	0	3	0	0	2	0	2	
	professeur d'éducation morale	E7	2	1	3	1		1	1	1	1	0	1	1	2	1	1	2	0	2	2	0	2	1	1	0	1	1		1	0	0	1	1	0	1	1	
	professeur d'éducation artistique	E7	32	4	36	11	1	12	7	2	9	5	1	6	2	2	2	29	4	33	10	2	12	8	7	1	8	5	1	6	1	1	0	4	7	0	4	
	professeur d'éducation physique	E7	20	32	52	5	13	18	5	7	12	5	9	14	1	2	3	17	30	47	10	18	28	12	5	7	12	1	1	2	2	3	5	0	16	12		
pas de recrutement																																						
	doctrine chrétienne	E7	0	0	0			0			0																											
	latin	E7	1		1	1		1			0																											
	grec	E7	1		1	1		1			0																											
	italien	E7	5		5	2		2			0																											
TOTAL ES			259	170	429	59	31	90	81	46	127	110	90	193	16	25	41	210	130	340	88	59	147	174	78	45	123	16	7	23	32	15	47	51	24	73		
ST																																						
professeur-ingénieur																																						
	2) électrotechnique E7	E7		9	9		2	2		1	1		3	3		1	1		8	8		2	2	5		2	2		1	1	1	3	0	3	0	3		
	génie civil	E7	1	5	6			0		1	1	1	4	5		1	1	1	3	4		1	1	2		1	1		1	1	0	1	0	4	0	4		
	informatique	E7	1	11	12			0		4	4	1	5	6	1	4	5	6	6			1	1	6		1	1		0	5	0	5	0	5	0	5		
	mécanique	E7		5	5			0		0	0		3	3		0	0	4	4			1	1	4		1	1		0	3	0	2	0	2	0	2		
professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique																																						
	écologie-environnement	E7	1	3	4		1	1		2	2	1	2	3	1		1		3	3		3	3	1		1	1		1	1	0	2	1	0	2	1		
	pédagogie	E7	5	3	8			0		1	1	4	1	5	2	2	2	3	3	6	1	1	2	1	1	1			0	0	1	2	0	1	2	0	2	
	psychologie	E7	4	4	8	1		1			0	4	2	6		2	2	4	2	6	3	1	4	3	3		3		0	0	1	2	0	1	2	0	2	
	médecine générale	E7	1	1	2			0			0	1	1	2			0	1	1	2		1	2	1	1	1		1	0	1	0	1	0	0	1	0		
	professions de santé E7-infirmier	E7	1		1	0		0	1		1		0			0	1	1	1	1		1	1	1	1	1		1	1	0	0	0	0	0	0	0		
professeur d'enseignement technique																																						
	professions de santé E5	E5	10		10	2		2		0	0	9	9	6		6	4		4	2		2	5	2		2		0	3	0	3	0	3	0	3			
maître de cours spéciaux																																						
	sciences sociales et éducatives	E3ter	4	3	7			0			0	3	3	6	1	1	2	3	1	4	1	1	2	1		1	1		0	0	1	3	0	1	3	0	3	
maître d'enseignement technique																																						
	coiffure	E2	3		3			0			0	1		1			3		3		2		2	1	1		1		0	0	1	0	1	0	1	0		
	débouleur-peintre	E2		1	1			0			0	1	1	1		1	1		0			0	1		0				0	1	0	1	0	1	0	1		
	électrotechnique E2	E2	7	7		1	1			0	5	5		3	3		1	1		0	0	3		0	0		0		0	3	0	4	0	4	0	4		
	mécanicien d'autos	E2	3	3				0		1	1	2	2		2	2		1	1		1	1	1	3		1	1		1	1	2	0	1	0	1	0	1	
	installateur chauffage	E2	2		2			0			0	2	2		1	1		1	1		0	0	2		0	0		0	0	2	0	0	2	0	0	2	0	
	métiers du métal	E2	1	4	5		0	1		1	4	4		2	2		2	2		2	2	3		2	2		2		0	1	0	2	0	2	0	2		
pas de recrutement																																						
	architecture	E7		1	1			0			0																											
	agronomie	E7		1	1			0			0																											
	sociologie	E7	2	2	4			0		1	1																											
	pharmacie	E7	1		1			0			0																											
	professions de santé E7 accoucheuse	E7	1		1			0			0																											
	professions de santé E5 podologie	E5	1		1			0			0																											
	secrétariat	E3ter	1		1	1		1		1	0																											
	design graphique	E3ter	1		1	1		1		1	0																											
	couture	E2	2		2			0			0																											
	métiers du bâtiment	E2			0			0			0																											
TOTAL EST			41	65	106	5	4	9	2	11	13	25	38	63	11	18	29	20	36	56	10	15	25	44	8	11	19	0	1	0	0	5	4	25	6	32		
TOTAL ES + EST			300	235	535	64	35	99	83	57	140	135	128	256	27	43	70	230	166	396	98	74	172	218	86	56	142	16	8	23	32	20	51	76	30	105		

EXAMEN-CONCOURS 2011

Fonction	Spécialité	Grade	Candidats inscrits			chargés d'éducation avec CDI en date du 01/03/2012			chargés d'éducation avec CDD en date du 01/03/2012			Candidats pour épreuves préliminaires			Echecs ou abandons épreuves préliminaires			Candidats admissibles pour épreuves de classement			Candidats ayant réussi			Plan de recrutement	Candidats recrutés			chargés d'éducation avec CDI			chargés d'éducation avec CDD			Postes non occupés	Cand. ayant réussi mais non classés en rang utile	abandonné/traité de candidature/ sans réponse pour compléter dossier	total stagiaire
			F	M	tot	F	M	tot	F	M	tot	F	M	tot	F	M	tot	F	M	tot	F	M	tot		F	M	tot	F	M	tot	F	M	tot				
ES																																					
professeur de lettres																																					
	allemand	E7	49	19	68	10	4	14	22	9	31	27	7	34	4	0	4	43	19	62	21	4	25	22	18	4	22	4	2	6	12	2	14		3	11	
	anglais	E7	24	9	33	4	1	5	16	3	19	14	6	20	1	2	3	23	7	30	10	4	14	20	10	4	14	0	0	0	8	1	9	6		3	
	espagnol	E7	6	1	7	3	0	3	1	0	1	1	0	1	1	0	1	5	1	6	4	0	4	2	2	0	2	2	0	0	0	0	0	0	2		1
	français	E7	52	6	58	18	2	20	23	3	26	22	3	25	5	2	7	43	4	47	19	1	20	25	19	1	20	5	0	5	12	1	13	5		14	
	histoire luxembourgeois	E7	16	14	30	3	5	8	6	7	13	8	6	14	3	0	3	11	14	25	3	3	6	10	3	3	6	0	1	1	1	1	2	4		9	
		E7	5	1	6	1	0	1	0	0	0	4	1	5	0	0	0	2	1	3	2	1	3	3	2	1	3	0	0	0	0	0	0	0		1	
professeur de sciences																																					
	biologie	E7	15	16	31	1	3	4	8	8	16	8	8	16	2	2	4	13	14	27	4	5	9	20	4	5	9	0	0	0	4	2	6	11		11	
	chimie	E7	6	4	10	0	0	0	5	3	8	4	3	7	1	1	2	4	3	7	1	1	2	8	1	1	2	0	0	0	1	1	2	6		3	
	géographie	E7	6	3	9	1	0	1	0	1	1	5	1	6	1	0	1	5	3	8	3	2	5	6	3	2	5	1	0	1	0	0	0	1		1	
	mathématiques	E7	9	16	25	1	0	1	7	7	14	6	12	18	1	5	6	8	9	17	4	7	11	18	4	7	11	0	0	0	4	6	10	7		5	
	physique	E7	2	7	9	0	1	1	0	3	3	2	4	6	1	2	3	1	5	6	1	3	4	7	1	3	4	0	0	0	0	3	3	3		1	
		E7	1	0	1	0	0	0	1	0	1	1	0	1	0	0	0	1	0	1	1	0	1	1	1	0	1	0	0	0	1	0	1		3		
professeur de doctrine chrétienne																																					
		E7	5	6	11	1	0	1	1	2	3	4	3	7	0	0	0	3	5	8	2	3	5	5	2	3	5	0	0	0	0	2	2		4		
professeur de formation morale et sociale																																					
		E7	13	16	29	0	4	4	6	7	13	11	6	17	4	2	6	9	14	23	3	7	10	15	3	7	10	0	3	3	2	4	6	5		8	
professeur de sciences économiques et sociales																																					
		E7	26	6	32	10	2	12	4	2	6	9	2	11	4	0	4	21	5	26	8	3	11	11	8	3	11	4	1	5	3	2	5		7		
professeur d'éducation artistique																																					
		E7	2	3	5	0	1	1	0	0	0	1	3	4	1	1	2	1	2	3	1	1	2	2	1	1	2	0	1	0	0	0	0		1		
professeur d'éducation musicale																																					
		E7	14	31	45	7	12	19	4	7	11	1	11	12	1	2	3	13	28	41	4	14	18	12	3	9	12	2	4	6	0	2	2	6		11	
professeur d'éducation physique																																					
		E7	3	0	3	0	0	0	1	2	3																										
pas de recrutement																																					
	italien	E7	3	0	3	0	0	0	1	2	3																										
	philosophie	E7	3	3	6	0	0	0	1	2	3																										
TOTAL ES			257	161	418	60	35	95	106	66	172	128	76	204	30	19	49	206	134	340	91	59	150	187	85	54	139	18	12	30	48	27	75	48	11	94	
ST																																					
professeur-ingénieur/ sciences de l'EST/architecte																																					
	agronomie	E7	0	5	5	0	0	0	0	4	4	0	3	3	0	1	1	0	3	3	0	3	3	2	0	2	2	0	0	0	0	1	1	1		2	
	architecture	E7	1	3	4	0	0	0	0	1	1	0	2	2	0	2	2	1	1	2	1	0	1	2	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1		
	écologie-environnement	E7	0	3	3	0	2	2	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	3	3	0	2	2	2	0	2	2	0	2	2	0	0	0	0			
	électrotechnique E7	E7	0	6	6	0	0	0	0	0	0	0	3	3	0	3	3	0	2	2	0	1	1	4	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	3		1
	génie civil	E7	2	5	7	0	0	0	1	0	1	1	5	6	0	2	2	2	2	4	1	1	2	3	1	1	2	0	0	0	0	0	0	1		1	
	informatique	E7	1	10	11	0	1	1	0	3	3	1	7	8	0	3	3	1	6	7	0	3	3	7	0	3	3	0	1	1	0	1	1	4		3	
	mécanique	E7	0	5	5	0	0	0	0	1	1	0	3	3	0	1	1	0	4	4	0	3	3	4	0	3	3	0	0	0	0	1	1	1		1	
	pédagogie	E7	1	1	2	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	1	1	2	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1		1
	pharmacie	E7	0	1	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1	0	1	0	1	0	0	0	0	1	1		1		
	professions de santé E7-infirmier	E7	3	1	4	1	0	1	1	0	1	3	1	4	1	0	1	1	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1		1	
	psychologie	E7	5	2	7	0	0	0	0	0	0	4	2	6	1	1	2	4	1	5	2	1	3	3	2	1	3	0	0	0	0	0	0	0		2	
professeur d'enseignement technique																																					
	écologie-environnement	E5	0	2	2	0	1	1	0	1	1	0	2	2	0	0	0	0	2	2	0	1	1	1	0	1	1	0	1	1	0	0	0				
	professions de santé E5-infirmier	E5	4	0	4	1	0	1	3	0	3	4	0	4	1	0	1	3	0	3	3	0	3	4	3	0	3	0	0	0	3	0	3	1			
maître de cours spéciaux																																					
	sciences sociales et éducatives	E3ter	2	0	2	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	2	0	2	1	0	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2		
	secrétariat	E3ter	3	0	3	1	0	1	0	0	0	1	0	1	1	0	1	2	0	2	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	
maître d'enseignement technique																																					
	boulangerie-pâtisserie	E2	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1		
	coiffure	E2	2	0	2	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	2	0	2	1	0	1	2	1	0	1	0	0	0	1	0	1	1			
	cuisinier-traiteur	E2	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1		
	débousseler-peintre	E2	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1		
	électrotechnique E2	E2	1	5	6	0	1	1	0	1	1	1	4	5	0	2	2	1	3	4	0	2	2	3	0	2	2	0	0	0	1	0	1	1		3	
	installateur chauffage	E2	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0		
	mécanicien d'autos	E2	0	3	3	0	0	0	0	0	0	0	3	3	0	1	1	0	2	2	0	2	2	3	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	1		
	métiers du bois	E2	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1		
	métiers du métal	E2	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	1	1	0	1	1	0	1	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	
	métiers de la toiture	E2	1	2	3	0	0	0	0	0	0	1	2	3	0	1	1	1	1	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	
	pépinériste-paysagiste	E2	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	
	service-restaurant	E2	2	1	3	0	0	0	1	0	1	2	1	3	0	1	1	1	1	2	0	1	1	2	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1		
pas de recrutement																																					
	design graphique	E3ter	1	0	1	1	0	1	0	0	0																										
	alimentation	indéf.	1	0	1	0	0	0	0	0	0																										
	techniques commerciales	indéf.	1	0	1	0																															

X. Les annexes

disponibles sur www.reformelycée.lu

Taux de réussite scolaire 179

Projet SchiLW.....219

Les jeunes chômeurs..... 233

Projets d'établissement.....247

L'Enseignement luxembourgeois en chiffres



Taux de réussite scolaire

Analyse sur base de données de cohortes effectives



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle

Table des matières

Table des matières	1
Introduction.....	2
0. Pour résumer.....	3
• Taux de réussite des élèves entrés en classe de 7e en 2000/01.....	3
• Taux de réussite des élèves entrés dans les classes supérieures de l'enseignement post-primaire en 2004/05	4
• Taux de réussite des classes supérieures: comparaison internationale	5
1. Taux de réussite des élèves entrés en classe de 7e en 2000/01.....	6
• Définitions et méthodologie.....	6
• Description de la cohorte de départ.....	7
• Taux de réussite des élèves entrés en classe de 7e en 2000/01.....	9
• Retard scolaire.....	13
• Pour résumer.....	15
2. Taux de réussite des élèves entrés dans les classes supérieures de l'enseignement post-primaire en 2004/05	16
• Définitions et méthodologie.....	16
• Description de la cohorte de départ.....	17
• Taux de réussite des classes supérieures selon l'ordre d'enseignement.....	19
• Taux de réussite des classes supérieures selon les programmes et les diplômes visés.....	24
• Pour résumer.....	27
3. Taux de réussite des classes supérieures: comparaison internationale	28
• Définitions et méthodologie.....	28
• Taux de réussite à l'issue d'un programme du deuxième cycle du secondaire	29
• Taux de réussite selon le sexe	30
• Taux de réussite selon l'orientation du programme	31
• Pour résumer.....	32
4. GLOSSAIRE	33

Décrire le succès d'un système d'éducation et de formation se fait entre autres par l'évaluation des résultats en termes de certifications obtenues par les apprenants.

Tel est le but de ce premier rapport, retraçant le parcours des élèves de l'enseignement secondaire et secondaire technique (= enseignement post-primaire) luxembourgeois vers un diplôme ou un certificat. Ceci n'est possible que par le règlement grand-ducal du 20 juin 2001 «autorisant la création et l'exploitation d'une banque de données nominatives relative aux élèves».

Dans ce rapport sont analysés, sur base de trois cohortes effectives distinctes, les éléments suivants:

1. Taux de réussite des élèves entrés en classe de 7e (cohorte de départ 2000/01),
2. Taux de réussite des élèves entrés dans les classes supérieures de l'enseignement post-primaire (cohorte de départ 2004/05),
3. Taux de réussite des classes supérieures: comparaison internationale (cohorte de départ 2000/01).

On comprend par cohorte effective l'ensemble des élèves qui commencent leur parcours d'éducation et de formation pour la première fois (c'est-à-dire redoublants exclus) au cours de la même année scolaire et au même niveau d'études de l'enseignement post-primaire luxembourgeois.

L'analyse des parcours scolaires par le moyen de cohortes effectives constitue un moyen d'évaluation permettant de mesurer l'efficacité du système d'éducation et de formation luxembourgeois.

Dans la partie (1.) de ce rapport, la cohorte regroupe les élèves qui fréquentent une classe de 7e (7e ES, 7e EST, 7e modulaire) en 2000/01. Dans la partie (2.), la cohorte regroupe les élèves qui fréquentent une classe de 4e/11e en 2004/05.

Les parcours scolaires sont analysés suivant différentes variables disponibles: sexe, nationalité, programme suivi ou diplôme visé.

Il importe de noter qu'il n'y a pas de variables socio-économiques ou socio-culturelles disponibles pour les cohortes analysées.

L'analyse statistique repose essentiellement sur l'exploitation du «fichier élèves» du ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle. Elle repose également sur l'exploitation du «fichier BAC» du ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, lequel regroupe les élèves inscrits pour l'examen de fin d'études secondaires ou secondaires techniques (diplôme de fin d'études secondaires, diplôme de fin d'études secondaires techniques et diplôme de technicien). Ces systèmes centralisés rassemblent tous les élèves inscrits dans les établissements publics ainsi que dans les établissements privés enseignant les programmes officiels de l'Éducation nationale.

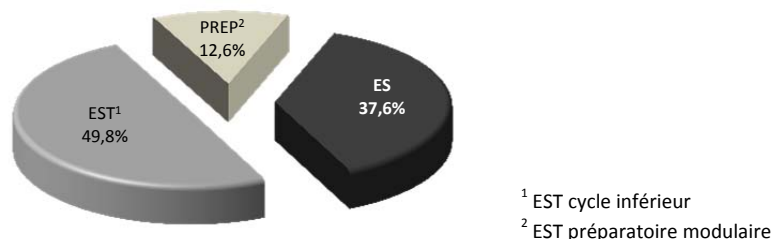
Les données sur les élèves inscrits à l'examen de fin d'apprentissage du régime professionnel proviennent des chambres professionnelles concernées.

0. Pour résumer

Taux de réussite des élèves entrés en classe de 7e en 2000/01

En 2000/01, 4379 élèves fréquentent pour la première fois (c'est-à-dire redoublants exclus) une classe de 7e de l'enseignement post-primaire luxembourgeois.

- 1645 (37,6%) de ces élèves sont inscrits dans une classe de 7e de l'enseignement secondaire,
- 2181 (49,8%) sont inscrits dans une classe de 7e de l'enseignement secondaire technique et
- 553 (12,6%) sont inscrits dans une classe de 7e préparatoire modulaire.

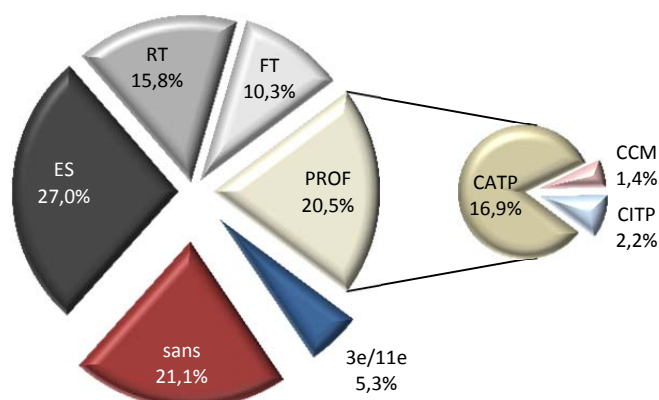


Par rapport aux élèves de la cohorte effective inscrits dans une classe de 7e en 2000/01,

- 1181 (27,0%) réussissent un diplôme de fin d'études secondaires,
- 694 (15,8%) un diplôme de fin d'études secondaires techniques,
- 451 (10,3%) un diplôme de technicien et
- 895 (20,5%) un certificat professionnel.
- 232 (5,3%) réussissent une classe de 3e ou 11e sans obtenir de diplôme final.
- 926 (21,1%) quittent le système éducatif luxembourgeois sans obtenir aucun diplôme.

La cohorte de départ est suivie jusqu'à la fin de l'année scolaire 2010/11.

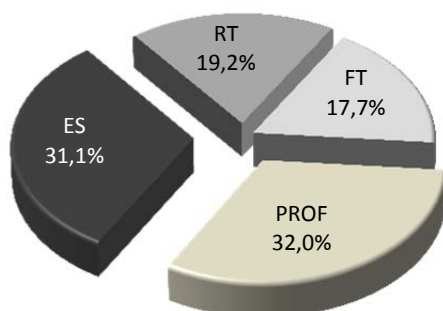
Le taux de réussite de cette cohorte effective s'élève donc à 78,9%.



Taux de réussite des élèves entrés dans les classes supérieures de l'enseignement post-primaire en 2004/05

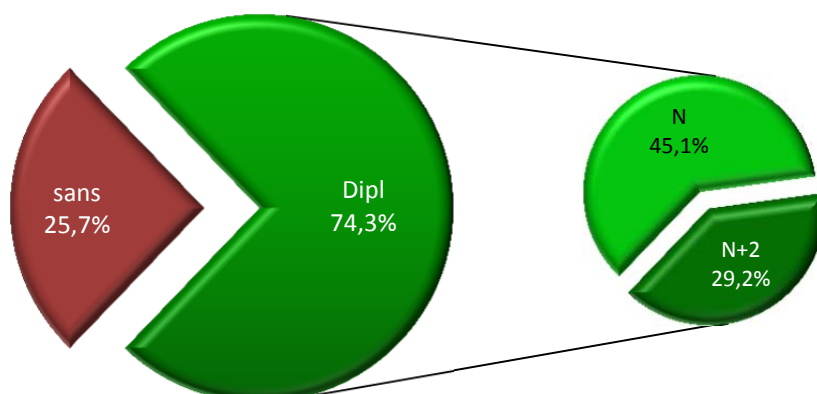
En 2004/05, 4468 élèves sont orientés pour la première fois (c'est-à-dire redoublants exclus) vers un programme des classes supérieures de l'enseignement post-primaire luxembourgeois.

- 1391 (31,1%) de ces élèves sont inscrits dans une classe de 4e de l'enseignement secondaire,
- 1647 (36,9%) sont inscrits dans une classe de 10e de l'enseignement secondaire technique et
- 1430 (32,0%) sont inscrits dans une classe de 10e de l'enseignement professionnel.



Le taux de réussite (obtention d'un premier diplôme/certificat de fin d'études post-primaires) est calculé pour la durée théorique du programme (= N années) et pour une durée de N+2 années. Les élèves, qui après N+2 années n'ont pas réussi de diplôme ou de certificat, sont regroupés dans la catégorie «sans».

Une très grande partie des élèves dans tous les programmes des classes supérieures de l'enseignement post-primaire luxembourgeois nécessitent une ou deux années de plus que la durée théorique du programme pour réussir un diplôme ou un certificat.

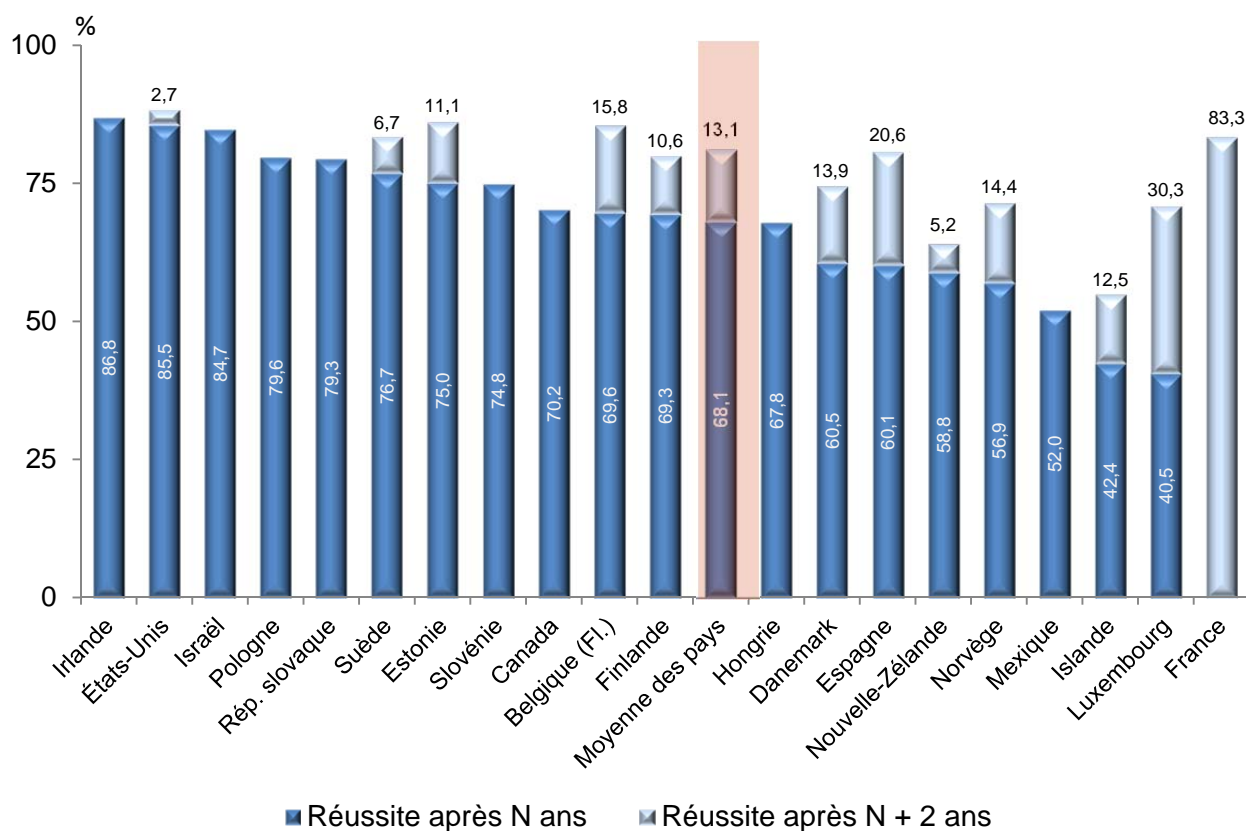


Taux de réussite des classes supérieures: comparaison internationale

De la comparaison internationale (OCDE, *Regards sur l'éducation 2011*), il ressort qu'après N années (c'est-à-dire la durée théorique du programme), le Luxembourg se situe à la dernière place en ce qui concerne le taux de réussite d'un programme du deuxième cycle du secondaire (41%). Après N+2 années, le taux de réussite des élèves luxembourgeois s'est amélioré de 30% et se situe alors à presque 71%.

Dans tous les pays participants, le taux de réussite des filles dépasse celui des garçons et ceci aussi bien pour la durée de N années que pour la durée de N+2 années.

Pour le Luxembourg, le taux de réussite à l'issue d'un programme général (soit ES) passe de 66% après N années (presque la dernière place) à plus de 91% après N+2 années (deuxième place après la Belgique flamande).



Source: OCDE, *Regards sur l'éducation 2011*, Tableau A2.3

France: N+3

1. Taux de réussite des élèves entrés en classe de 7e en 2000/01

Définitions et méthodologie

L'entrée dans l'enseignement post-primaire se fait sur la base d'un avis d'orientation après la fin des études primaires selon lequel l'élève est admis soit en classe de 7e de l'enseignement secondaire (classe d'orientation), soit en classe de 7e de l'enseignement secondaire technique soit en classe de 7e de l'enseignement préparatoire (classe modulaire).

L'analyse est faite à partir d'une cohorte effective d'élèves qui, en 2000/01, fréquentent pour la première fois (c'est-à-dire redoublants exclus) une classe de 7e de l'enseignement post-primaire luxembourgeois.

De nombreux élèves nécessitent une ou plusieurs années supplémentaires pour réussir leur parcours scolaire. Voilà pourquoi la cohorte effective est suivie jusqu'à la fin scolaire 2010/11, donc au-delà de la durée théorique des différents programmes scolaires.

Le taux de réussite correspond au pourcentage de diplômés ou certifiés (premier diplôme ou certificat de fin d'études post-primaires obtenu) par rapport aux nouveaux inscrits en classes de 7e en 2000/01.

Tous les élèves qui ont quitté l'enseignement post-primaire luxembourgeois sans diplôme ou certificat final sont considérés comme décrocheurs du système éducatif luxembourgeois.

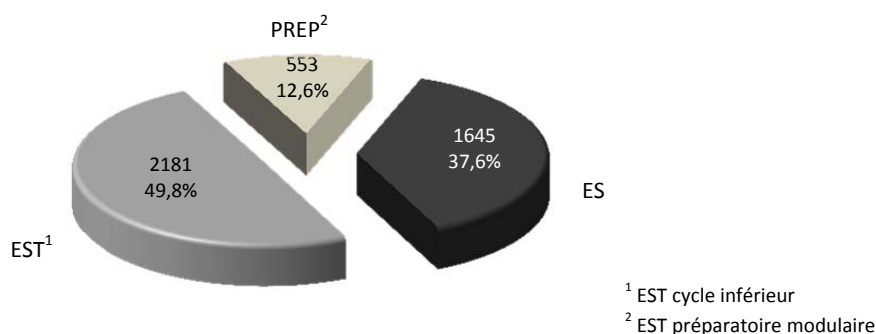
Les indicateurs sont calculés pour les variables sexe, nationalité, ordre d'enseignement, classes de 7e et diplôme obtenu.

Description de la cohorte de départ

Total

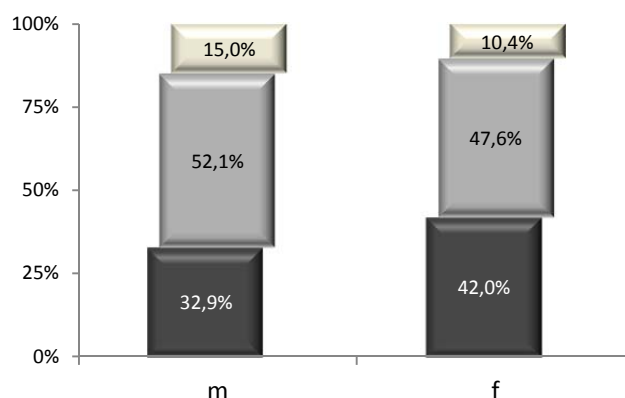
En 2000/01, 4379 élèves sont orientés pour la première fois (c'est-à-dire redoublants exclus) vers une des classes de 7e de l'enseignement post-primaire luxembourgeois. Ils se répartissent comme suit:

- 1645 (37,6%) de ces élèves sont inscrits dans une classe de 7e de l'enseignement secondaire,
- 2181 (49,8%) sont inscrits dans une classe de 7e de l'enseignement secondaire technique et
- 553 (12,6%) sont inscrits dans une classe de 7e préparatoire modulaire.



Par sexe

	m	f	Total
PREP ²	322	231	553
EST ¹	1122	1059	2181
ES	709	936	1645
TOTAL	2153	2226	4379



La répartition par sexe montre que la part des filles orientées vers l'enseignement secondaire est bien plus importante que celle des garçons.

709 (= 32,9%) des élèves de sexe masculin sont orientés vers l'ES, 1122 (= 52,1%) vers l'EST et 322 (= 15,0%) vers le régime préparatoire.

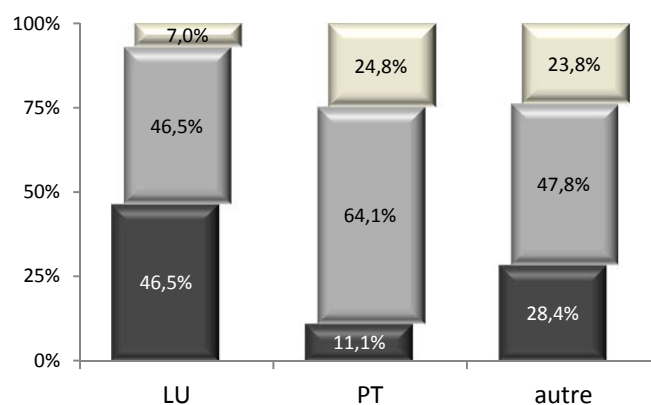
Pour ce qui est des élèves de sexe féminin, 936 (= 42,0%) sont orientés vers l'ES, 1059 (= 47,6%) vers l'EST et 231 (= 10,4%) vers le régime préparatoire.

Par nationalité

	LU	PT	autre	Total
PREP ²	205	190	158	553
EST ¹	1371	492	318	2181
ES	1371	85	189	1645
TOTAL	2947	767	665	4379

¹ EST cycle inférieur

² EST préparatoire modulaire



La répartition par nationalité dans les différentes classes de 7e montre que 1371 (= 46,5%) des élèves de nationalité luxembourgeoise sont orientés vers l'ES, 1371 (= 46,5%) vers l'EST et 205 (= 7,0%) vers le régime préparatoire.

Pour ce qui est des élèves de nationalité portugaise, 85 (= 11,1%) sont orientés vers l'ES, 492 (= 64,1%) vers l'EST et 190 (= 24,8%) vers le régime préparatoire.

189 (= 28,4%) des élèves avec une autre nationalité sont orientés vers l'ES, 318 (= 47,8%) vers l'EST et 158 (= 23,8%) vers le régime préparatoire.

Taux de réussite des élèves entrés en classe de 7e en 2000/01

Total

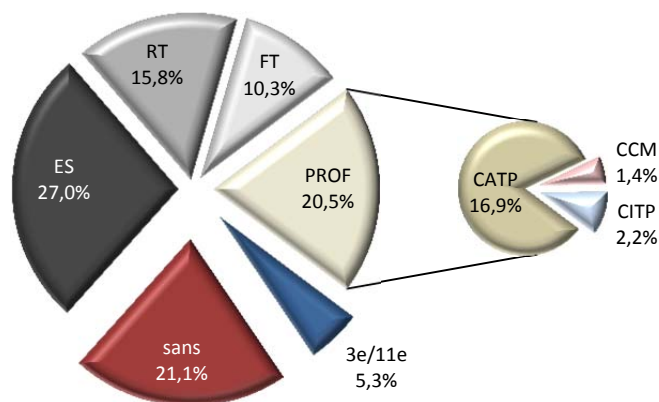
ES	RT	FT	PROF	3e/11e	sans	TOTAL
1181	694	451	895	232	926	4379
27,0%	15,8%	10,3%	20,5%	5,3%	21,1%	100%

Par rapport aux élèves de la cohorte effective inscrits dans une classe de 7e en 2000/01,

- 1181 (27,0%) réussissent un diplôme de fin d'études secondaires,
- 694 (15,8%) un diplôme de fin d'études secondaires techniques,
- 451 (10,3%) un diplôme de technicien et
- 895 (20,5%) un certificat professionnel.
- 232 (5,3%) réussissent une classe de 3e ou 11e (sans diplôme final).
- 926 (21,1%) quittent le système éducatif luxembourgeois sans diplôme ni certificat.

La cohorte de départ est suivie jusqu'à la fin de l'année scolaire 2010/11. Seul le premier diplôme ou certificat obtenu dans l'enseignement luxembourgeois est pris en considération. Il importe de préciser qu'à la rentrée scolaire 2011/12, 56 élèves de la cohorte de départ sont toujours scolarisés.

Le taux de réussite de cette cohorte effective s'élève donc à 78,9%.

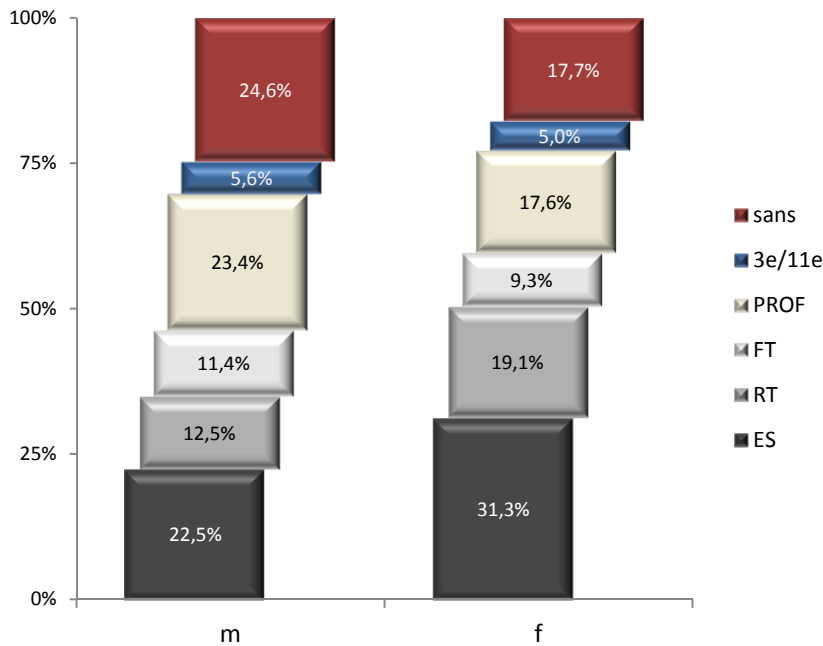


Par sexe

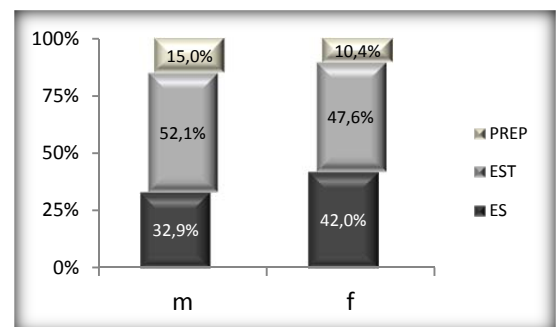
	ES	RT	FT	PROF	3e/11e	sans	TOTAL
m	484	269	245	504	120	531	2153
f	697	425	206	391	112	395	2226
Total	1181	694	451	895	232	926	4379

Le taux de réussite des filles est bien supérieur à celui des garçons. Ainsi, 82,3% des filles ont réussi un diplôme ou certificat tandis que ce taux n'atteint que 75,4% chez les garçons.

En plus, on constate que les filles sont représentées bien plus fortement dans les catégories des diplômes ou certificats plus exigeants. Ainsi, presque un tiers (31,3%) des filles contre moins d'un quart (22,5%) des garçons réussissent un diplôme de fin d'études secondaires. 28,4% des filles ont obtenu un diplôme de l'enseignement secondaire technique. Pour les garçons, ce taux s'élève à 23,9%. Par contre, 23,4% des garçons et seulement 17,6% des filles ont obtenu un diplôme ou un certificat professionnel. À noter que 24,6% des garçons et 17,7% des filles quittent l'enseignement luxembourgeois sans diplôme ou certificat.



Situation fin année scolaire 2010/11



Cohorte de départ 2000/01

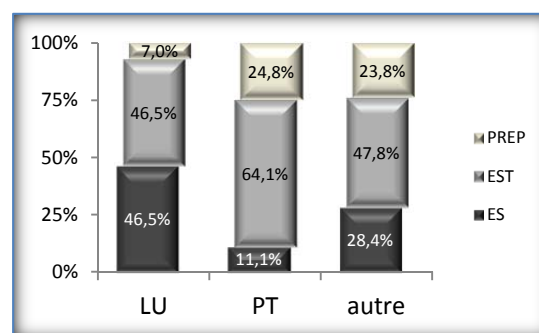
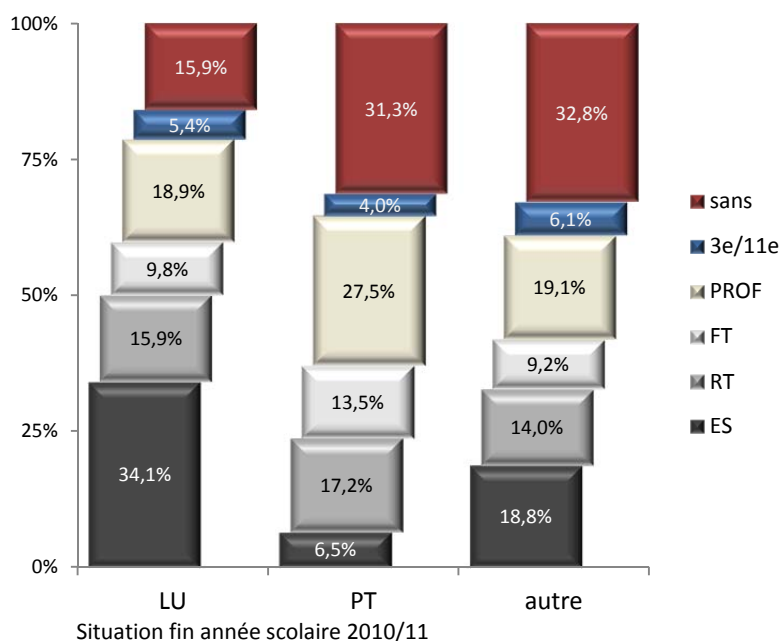
Par nationalité

	ES	RT	FT	PROF	3e/11e	sans	TOTAL
LU	1006	469	287	557	160	468	2947
PT	50	132	103	211	31	240	767
autre	125	93	61	127	41	218	665
Total	1181	694	451	895	232	926	4379

L'analyse de la variable 'nationalité' mène au constat que le taux de réussite des élèves étrangers est plus faible que celui des élèves de nationalité luxembourgeoise. À remarquer spécialement le fort pourcentage des élèves étrangers sans diplôme ni certificat. Presqu'un tiers des élèves de nationalité portugaise (31,3%) restent sans diplôme ou certificat. De même pour les élèves avec une autre nationalité (32,8%) tandis que 15,9% des élèves de nationalité luxembourgeoise ne réussissent aucun diplôme ou certificat.

Si l'on prend en considération les diplômes ou certificats réussis, la comparaison avec la cohorte de départ (petit graphique) ne présente guère de divergence pour les différentes nationalités. Ainsi,

- 34,1% des élèves de nationalité luxembourgeoise réussissent un diplôme de fin d'études secondaires (ES), 25,7% un diplôme de fin d'études secondaires techniques (EST) et 18,9% un diplôme ou un certificat professionnel.
- Pour les élèves de nationalité portugaise, on constate que 6,5% réussissent un diplôme ES, 30,7% un diplôme EST et 27,5% un diplôme ou un certificat professionnel.
- 18,6% des élèves avec une autre nationalité réussissent un diplôme ES, 23,2% un diplôme EST et 19,1% un diplôme ou un certificat professionnel.



Cohorte de départ 2000/01

Par ordre

	ES	RT	FT	PROF	3e/11e	sans	TOTAL
ES	1151	193	62	37	92	110	1645
EST ¹	30	498	378	643	137	495	2181
PREP ²	0	3	11	215	3	321	553
Total	1181	694	451	895	232	926	4379

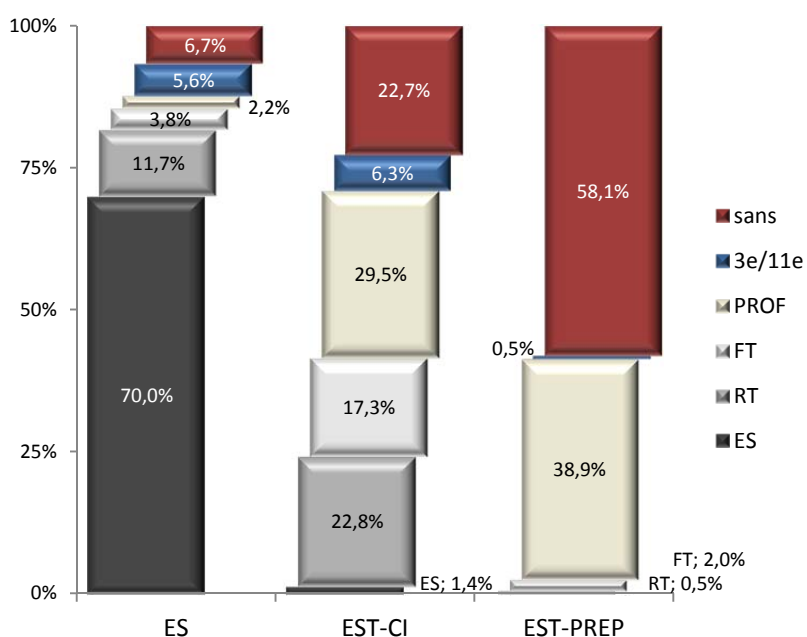
¹ EST cycle inférieur

² EST préparatoire modulaire

On constate qu'un fort pourcentage des élèves orientés dans l'ES (87,7%) réussissent un diplôme ou un certificat de fin d'études. Parmi eux, 70% obtiennent le diplôme visé, c'est-à-dire le diplôme de fin d'études secondaires ; 15,5% obtiennent un diplôme de fin d'études secondaires techniques (dont 11,7% un diplôme du régime technique et 3,8% de la formation du technicien) et 2,2% un certificat professionnel. 12,3% de ces élèves quittent le système éducatif luxembourgeois sans aucun diplôme ni certificat de fin d'études (5,6% ayant toutefois réussi une 3e ES ou une 11e EST).

1,4% des élèves orientés à l'EST cycle inférieur réussissent un diplôme de fin d'études secondaires. 22,8% obtiennent le diplôme de fin d'études secondaires technique, 46,8% le diplôme de technicien ou un certificat professionnel. 29,0% n'ont pas eu de diplôme final dont 22,7% qui n'ont même pas eu le certificat de 5 années d'études secondaires techniques.

Des élèves non admis en 7e ES ou 7e EST-CI et orientés vers l'EST-PREP, 41,4% ont tout de même eu un diplôme, 0,5% un certificat de 5 années d'études secondaires techniques. 58,1% ont quitté l'école sans certification.

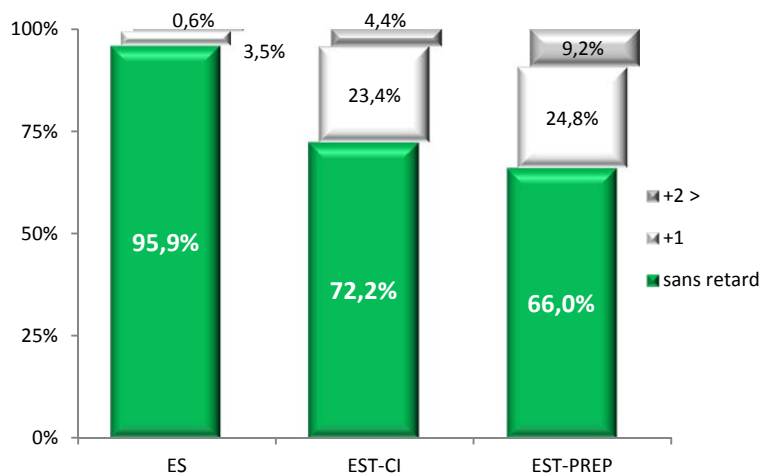


Retard scolaire

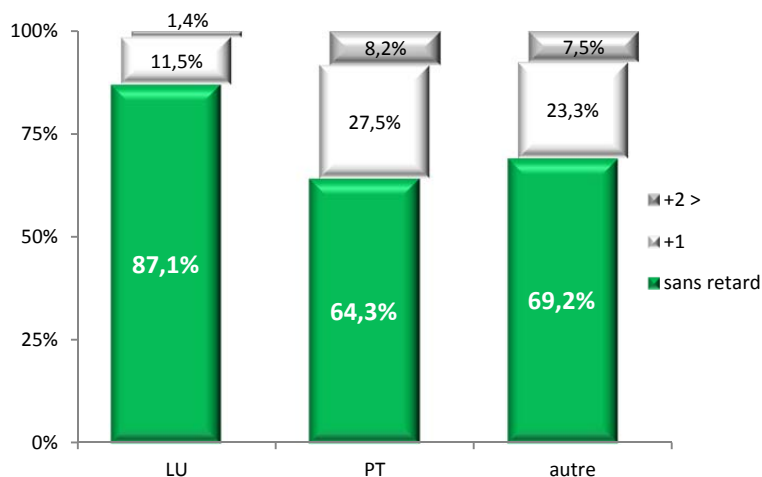
Retard en classe de 7e

Pour l'analyse du retard scolaire que les élèves de la cohorte étudiée présentent à leur entrée en classe de 7e, est considéré l'âge de l'élève au 1er septembre 2000.

À l'ES, 4,1% des élèves présentent un retard d'au moins une année. Ce taux s'élève à respectivement 27,8% à l'EST cycle inférieur et à 34,0% à l'EST préparatoire modulaire.



Si l'on analyse le retard scolaire de l'ensemble des élèves des classes de 7e par nationalité, on constate que 12,9% des élèves de nationalité luxembourgeoise présentent un retard d'au moins une année tandis que ce taux s'élève à 35,7% pour les élèves de nationalité portugaise et à 30,8% pour les élèves avec une autre nationalité.

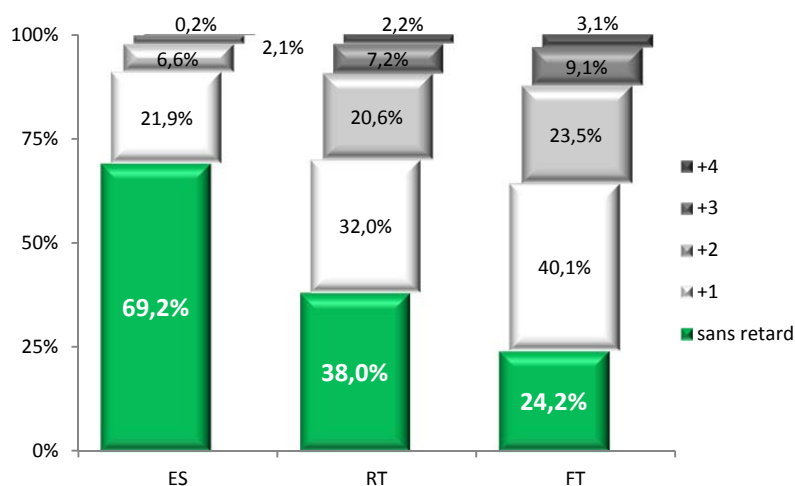


Retard accumulé dans l'enseignement post-primaire

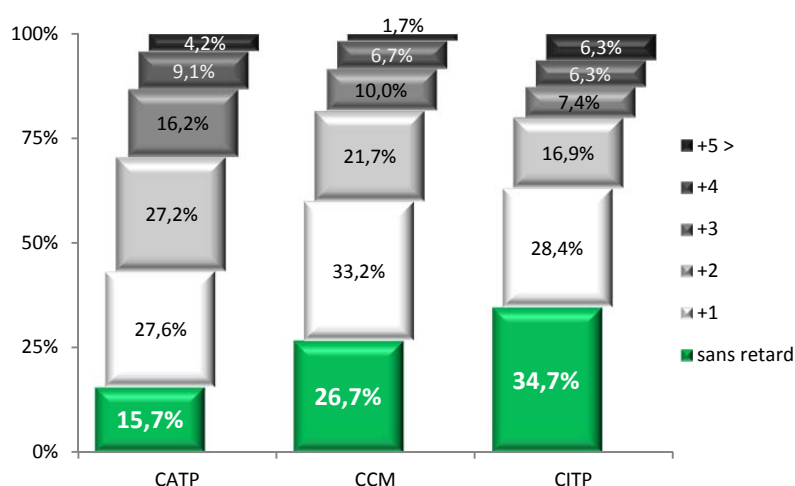
Le tableau qui suit décrit la longueur des différents programmes dans l'enseignement post-primaire luxembourgeois.

années	1	2	3	4	5	6	7	8
ES							7	
RT14								8
RT13							7	
FT							7	
CATP						6		
CCM						6		
CITP					5			

On constate que 69,2% des élèves réussissent un diplôme ES dans le temps prévu tandis que 2,3% présentent un retard d'au moins trois ans. Dans le régime technique, le taux des élèves qui réussissent leur diplôme dans le temps prévu s'élève à 38,0%, et à 24,2% dans le régime de la formation de technicien. Parallèlement, le taux des élèves qui présentent un retard scolaire d'au moins trois ans augmente à respectivement 9,4% dans le régime technique et à 12,2% dans le régime de la formation de technicien.

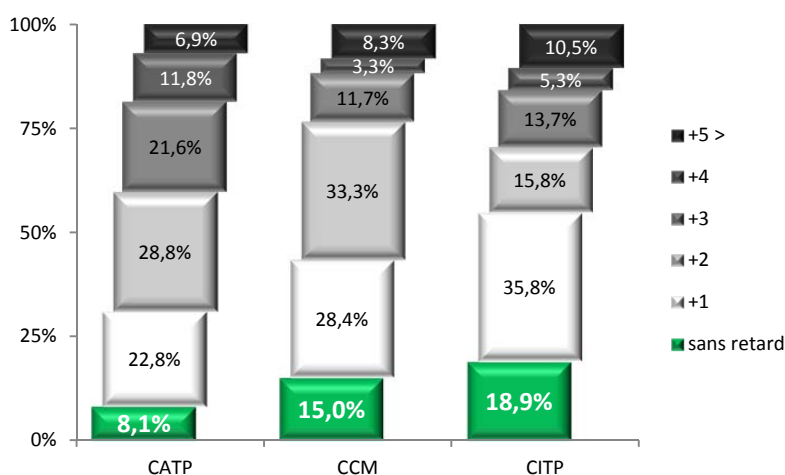
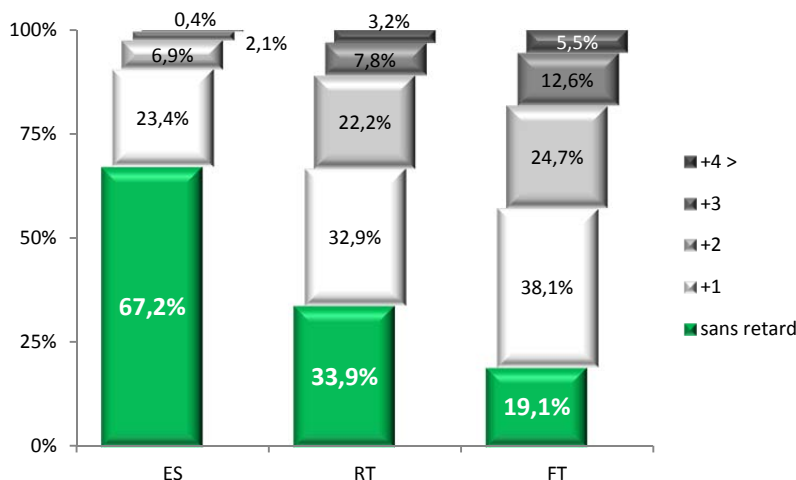


En ce qui concerne les trois certificats professionnels, on constate que seulement 15,7% des élèves réussissent un CATP dans le délai imparti. Ce taux s'élève à 26,7% pour le CCM et à 34,7% pour le CITP. La part des élèves ayant un retard d'au moins trois années s'élève à 29,5% pour le CATP, 18,4% pour le CCM et 20,0% pour le CITP.



Retard total

Le retard scolaire total se compose de la somme du retard scolaire à l'entrée en classe de 7e et du retard accumulé dans l'enseignement post-primaire.



✎ Pour résumer

- ✓ Le taux de réussite des élèves entrés en classe de 7e en 2000/01 s'élève à 78,9%, dont 27,0% qui ont réussi un diplôme de fin d'études secondaires, 26,1% qui ont réussi un diplôme de l'enseignement secondaire technique et 20,5% qui ont obtenu un certificat professionnel. 5,3% ont eu un certificat de cinq années d'études post-primaires sans avoir obtenu un diplôme final.
- ✓ Le taux de réussite des filles est bien supérieur à celui des garçons. 82,3% des filles ont réussi un diplôme ou certificat tandis que ce taux n'atteint que 75,4% chez les garçons.
- ✓ Le taux des élèves n'ayant obtenu aucun diplôme/certificat s'élève à 15,9% pour les élèves de nationalité luxembourgeoise, à 31,3% pour les élèves de nationalité portugaise et à 32,8% pour les élèves avec une autre nationalité.
- ✓ 41,4% des élèves non admis en 7e ES ou 7e EST-CI et accueillis par les classes modulaires du régime préparatoire ont réussi à obtenir une qualification.
- ✓ Le taux de diplôme obtenu sans retard scolaire à l'enseignement post-primaire s'échelonne de 69,2% pour les élèves ayant eu un diplôme de fin d'études secondaires à 15,7% pour les élèves ayant eu un CATP.

2. Taux de réussite des élèves entrés dans les classes supérieures de l'enseignement post-primaire en 2004/05

Définitions et méthodologie

Les classes supérieures de l'enseignement post-primaire se composent de la division supérieure de l'enseignement secondaire général et des cycles moyen et supérieur de l'enseignement secondaire technique.

L'analyse est faite à partir d'une cohorte effective d'élèves qui, en 2004/05, fréquentent pour la première fois (c'est-à-dire redoublants exclus) une classe de 4e/10e de l'enseignement post-primaire luxembourgeois.

La présente analyse s'inscrit dans le cadre des comparaisons internationales menées par l'OCDE. Ainsi, le taux de réussite (obtention d'un premier diplôme/certificat de fin d'études post-primaires) est calculé, comme dans les études de l'OCDE, pour la durée théorique du programme (= N années) et pour une durée de N+2 années. C'est également la raison pour laquelle les élèves sans diplôme ou certificat final mais avec une classe de 3e ou 11e réussie ne sont pas comptés comme élèves certifiés d'un programme post-primaire luxembourgeois, alors qu'ils sont inclus dans le taux de réussite calculé pour les élèves entrés en 7e en 2000/01 (chapitre 1).

Les élèves qui, après N+2 années, n'ont pas réussi de diplôme ou de certificat, sont regroupés dans la catégorie «sans». Sont comptés dans cette catégorie les décrocheurs du système éducatif luxembourgeois ainsi que les élèves toujours scolarisés.

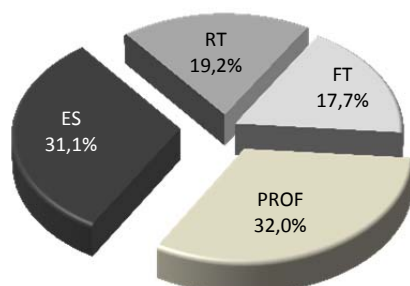
Le taux de réussite correspond au pourcentage de diplômés ou certifiés par rapport aux nouveaux inscrits dans les différents programmes des classes supérieures de l'enseignement post-primaire.

Les indicateurs sont calculés pour les variables sexe, nationalité, ordre d'enseignement, programme et diplôme visé.

Description de la cohorte de départ

Total

En 2004/05, 4468 élèves sont orientés pour la première fois (c'est-à-dire redoublants exclus) vers un programme des classes supérieures de l'enseignement post-primaire luxembourgeois. Ils se répartissent comme suit:

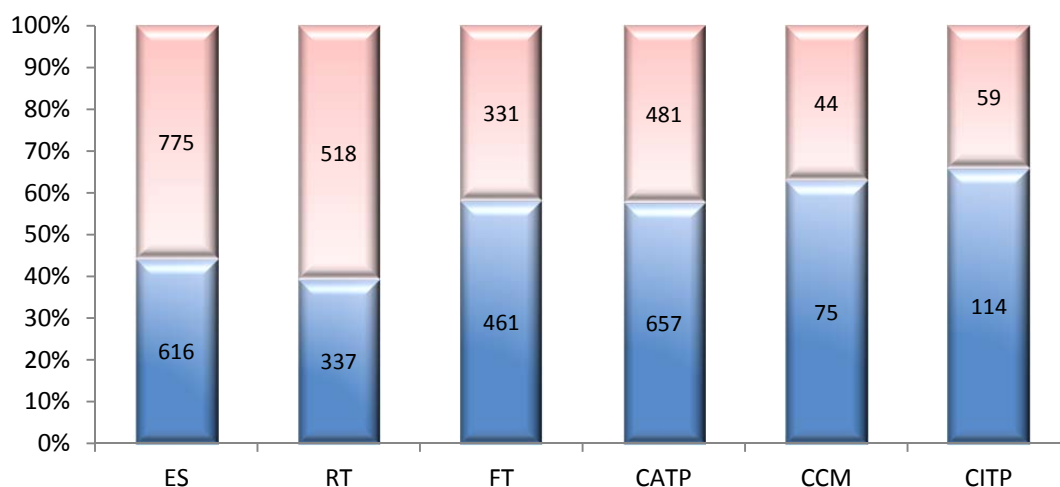


Par sexe

	ES	RT	FT	CATP	CCM	CITP	Total
Nombre	1391	855	792	1138	119	173	4468
f	55,7%	60,6%	41,8%	42,3%	37,0%	34,1%	49,4%
m	44,3%	39,4%	58,2%	57,7%	63,0%	65,9%	50,6%

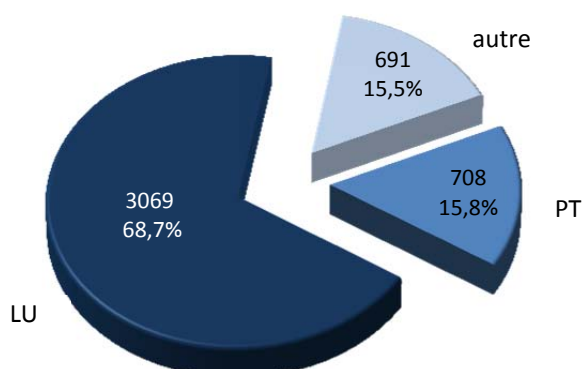
50,6% des élèves orientés vers une classe supérieure sont de sexe masculin et 49,4% de sexe féminin.

Plus de filles que de garçons visent un diplôme de fin d'études secondaires techniques ou un diplôme de fin d'études secondaires. Dans tous les autres programmes, les élèves de sexe masculin sont représentés plus fortement que les élèves de sexe féminin.



Par nationalité

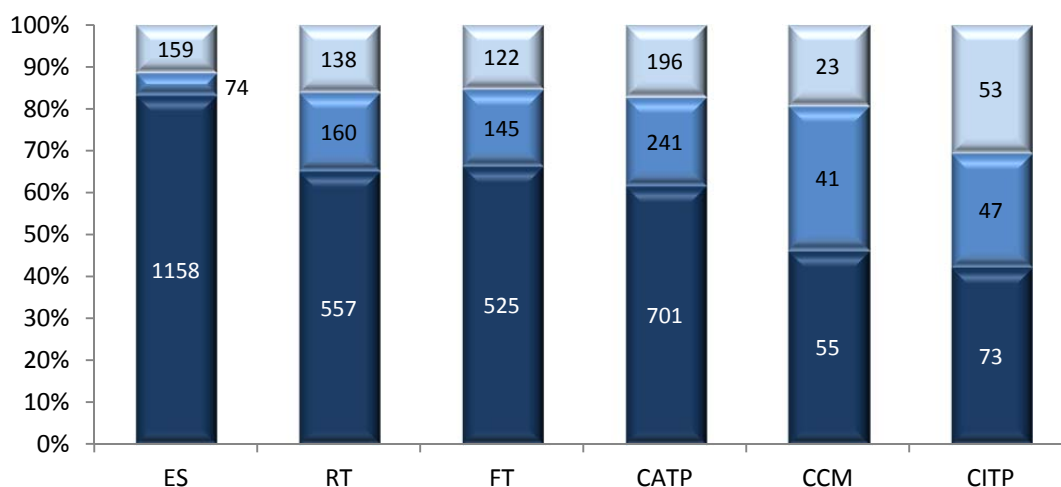
68,7% des élèves orientés vers une classe supérieure de l'enseignement post-primaire sont de nationalité luxembourgeoise. Les élèves de nationalité portugaise et les élèves avec une autre nationalité représentent respectivement 15,8% et 15,5% des 4468 élèves.



La répartition des différentes nationalités par programme des classes supérieures se résume comme suit: la part des élèves de nationalité luxembourgeoise atteint 83,3% dans l'enseignement secondaire et diminue avec l'exigence des programmes pour atteindre 42,2% dans les classes du CITP. Seuls 5,3% des élèves dans l'enseignement secondaire général sont de nationalité portugaise; ils sont 27,2% en CITP et 34,5% en CCM.

	ES	RT	FT	CATP	CCM	CITP	Total
	1391	855	792	1138	119	173	4468

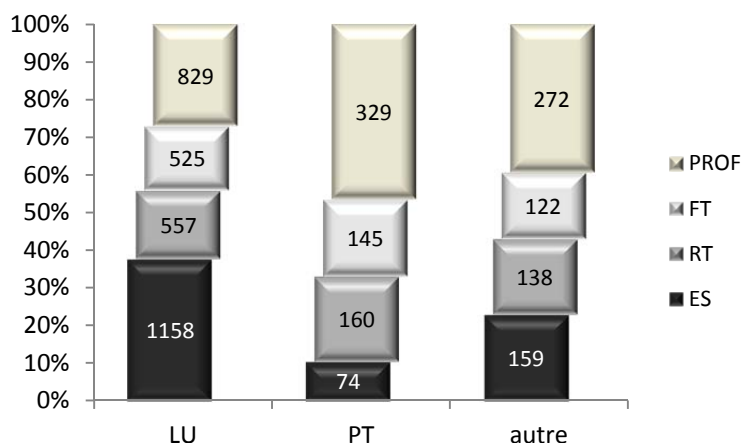
	ES	RT	FT	CATP	CCM	CITP	Total
autre	11,4%	16,1%	15,4%	17,2%	19,3%	30,6%	15,5%
PT	5,3%	18,7%	18,3%	21,2%	34,5%	27,2%	15,8%
LU	83,3%	65,2%	66,3%	61,6%	46,2%	42,2%	68,7%



La répartition par nationalité dans les différents ordres d'enseignement montre que 1158 (= 37,7%) des élèves de nationalité luxembourgeoise sont orientés dans l'enseignement secondaire (ES), 1082 (= 35,3%) dans l'enseignement secondaire technique (EST) et 829 (= 27,0%) dans le régime professionnel.

Pour ce qui est des élèves de nationalité portugaise, seuls 74 (= 10,5%) sont orientés dans l'ES, 305 (= 43,1%) dans l'EST et 329 (= 46,4%) dans le régime professionnel.

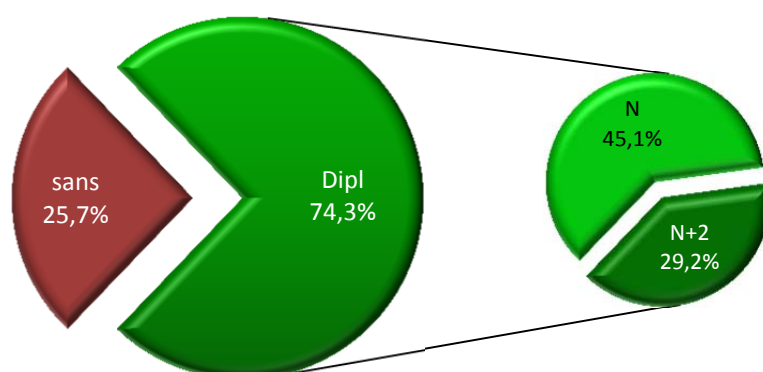
159 (= 23,0%) des élèves avec une autre nationalité sont orientés dans l'ES, 260 (= 37,6%) dans l'EST et 272 (= 39,4%) dans le régime professionnel.



Taux de réussite des classes supérieures selon l'ordre d'enseignement

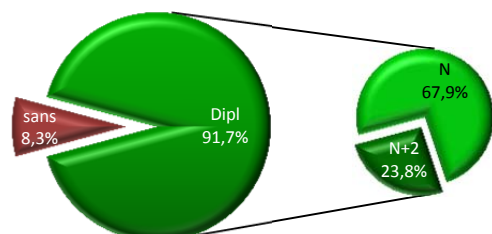
Total: Taux de réussite à N et N+2

45,1% des élèves de la cohorte effective terminent leur formation avec succès dans le délai imparti de N années (= durée théorique des programmes).



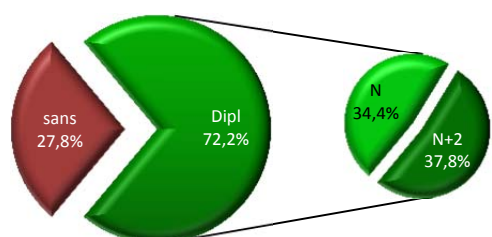
On peut noter qu'après N années, 13,1% des nouveaux entrants ont décroché du système scolaire luxembourgeois. Par ailleurs, 41,8% des élèves sont toujours scolarisés sans aucun diplôme final.

On constate une nette augmentation du taux de réussite deux ans après la durée théorique des programmes (N+2 années). Le taux de réussite global atteint alors 74,3%. 18,2% ont décroché du système éducatif luxembourgeois et 7,5% sont toujours scolarisés.



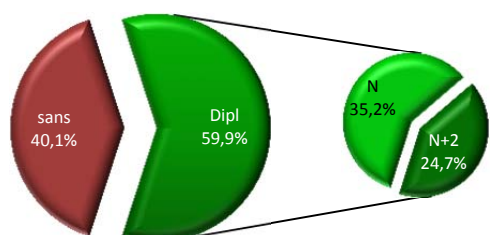
ES: Taux de réussite à N et N+2

Après N années, le taux de réussite des nouveaux entrants en classe de 4e de l'enseignement secondaire s'élève à 67,9%. Ce taux passe à 91,7% après N+2 années. À N+2 années, 3,1% des élèves sont toujours scolarisés et 5,2% ont décroché du système éducatif luxembourgeois.



EST: Taux de réussite à N et N+2

34,4% des nouveaux entrants en classe de 10e de l'EST réussissent avec succès leur parcours scolaire dans le délai de N années. Ce taux a plus que doublé de N à N+2 années pour atteindre 72,2%. 27,8% des élèves restent sans diplôme à N+2 années. 10,3% d'entre eux sont toujours scolarisés et 17,5% ont décroché du système éducatif luxembourgeois.



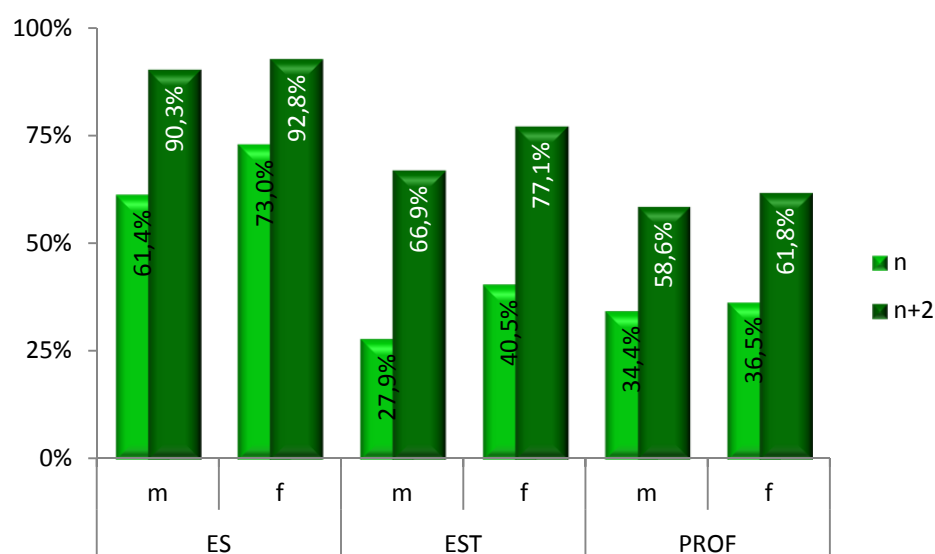
PROFESSIONNEL: Taux de réussite à N et N+2

35,2% des nouveaux entrants en formation professionnelle réussissent avec succès leur parcours scolaire dans le délai de N années. Ce taux passe à 59,9% après N+2 années où 40,1% restent sans diplôme dont 8,5% qui sont toujours scolarisés et 31,6% qui ont décroché du système éducatif luxembourgeois.

Taux de réussite à N et N+2 par sexe

Le taux de réussite après N années (= durée théorique des programmes) est plus important pour les élèves de sexe féminin, surtout dans l'ES, où la différence est de 11,6% et dans l'EST où elle s'élève à 12,6%. Dans le régime professionnel, cette différence n'est que de 2,1%, toujours en faveur des élèves de sexe féminin.

Après N+2 années, la différence n'est que de 2,5% dans l'ES et de 3,2% dans le régime professionnel tandis que dans l'EST elle s'élève à 10,2%.

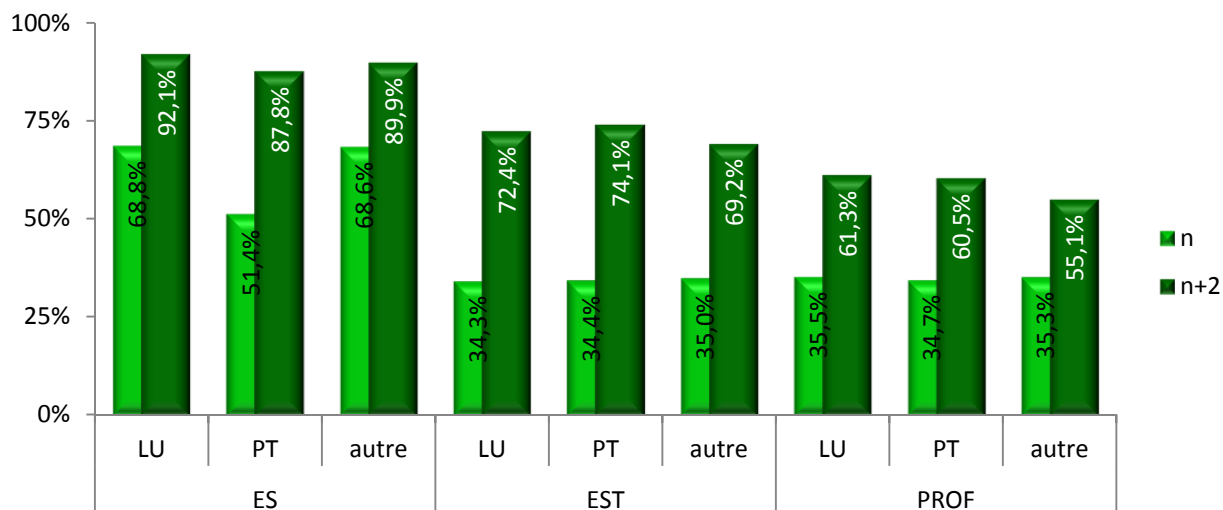


TAUX DE REUSSITE des classes supérieures après N années (N = durée théorique des programmes)										
2004/05										
	ES			EST			régime professionnel			Total
	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	
nouveaux entrants	1391	616	775	164	7 798	849	143	0 846	584	4468
<i>diplômes ES</i>	932	373	559							932
<i>diplômes EST</i>	12	5	7	550	211	339				562
<i>diplômes PROF</i>				17	12	5	504	291	213	521
TOTAL diplômés	944	378	566	567	223	344	504	291	213	2015
décrocheurs	44	22	22	207	119	88	335	194	141	586
scolarisés	403	216	187	873	456	417	591	361	230	1867
TAUX DE REUSSITE	67,9%	61,4%	73,0%	34,4%	27,9%	40,5%	35,2%	34,4%	36,5%	45,1%

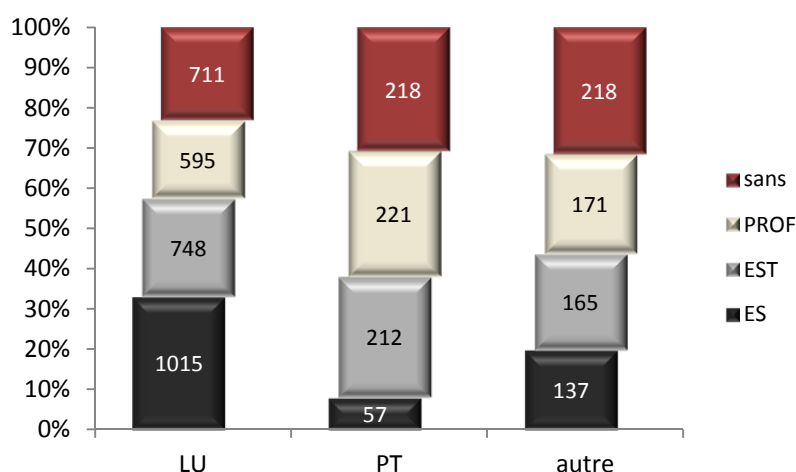
TAUX DE REUSSITE des classes supérieures après N+2 années (N = durée théorique des programmes)										
2004/05										
	ES			EST			régime professionnel			Total
	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	
nouveaux entrants	1391	616	775	164	7 798	849	143	0 846	584	4468
<i>diplômes ES</i>	1208	528	680	1		1				1209
<i>diplômes EST</i>	66	28	38	1052	449	603	7	3	4	1125
<i>diplômes PROF</i>	1		1	136	85	51	850	493	357	987
TOTAL diplômés	1275	556	719	1189	534	655	857	496	361	3321
décrocheurs	73	38	35	288	168	120	452	271	181	813
scolarisés	43	22	21	170	96	74	121	79	42	334
TAUX DE REUSSITE	91,7%	90,3%	92,8%	72,2%	66,9%	77,1%	59,9%	58,6%	61,8%	74,3%

Taux de réussite à N et N+2 par nationalité

L'analyse de la variable nationalité mène au constat que le taux de réussite des différentes nationalités dans les différents ordres d'enseignement ne montre guère de différence et ceci aussi bien après N années qu'après N+2 années. Dans l'ES, les élèves de nationalité portugaise présentent cependant un taux de réussite inférieur à celui des autres nationalités après N années (durée théorique du programme) et ceci bien qu'ils soient déjà sous-représentés dans cet ordre d'enseignement.



Le graphique ci-dessous décrit le taux de réussite des différentes nationalités par ordre d'enseignement après N+2 années. Ainsi, 33,0% des élèves de nationalité luxembourgeoise ont réussi un diplôme ES, 24,4% un diplôme EST et 19,4% un diplôme professionnel. 23,2% sont sans diplôme. Pour les élèves de nationalité portugaise, 8,1% ont réussi un diplôme ES, 29,9% un diplôme EST et 31,2% un diplôme professionnel. 30,8% de ces élèves sont sans diplôme.



Taux de réussite des classes supérieures selon les programmes et les diplômes visés

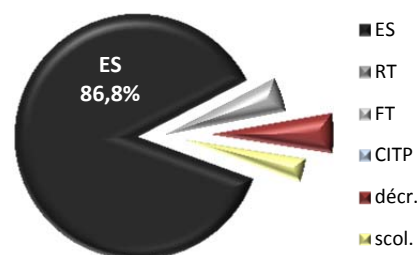
Ce chapitre analyse le taux de réussite des nouveaux entrants dans les différents programmes des classes supérieures de l'enseignement post-primaire luxembourgeois après N années (N = durée théorique du programme) et après N+2 années.

Les classes supérieures de l'enseignement secondaire ne présentent qu'un seul programme d'une durée théorique de 4 années tandis que 6 programmes différents sont offerts dans l'enseignement secondaire technique, d'une durée théorique allant de 2 à 5 années.

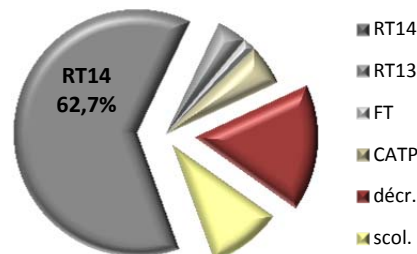
Les graphiques pour les différents diplômes visés renseignent sur la situation après N+2 années.

Diplôme visé

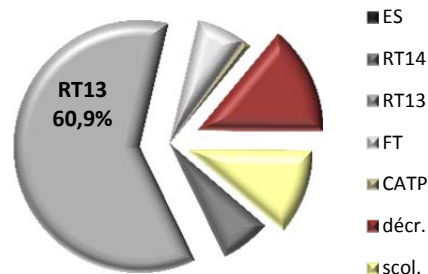
- ✓ Le taux de réussite des nouveaux entrants en classe de **4e de l'enseignement secondaire** s'élève à 67,9% après N années (= 4 années) et à 91,7% après N+2 années (= 6 années). Presque la totalité de ces derniers (94,8%) ont réussi un diplôme de fin d'études secondaires. 4,9% ont réussi un diplôme de fin d'études secondaires techniques-régime technique et 0,3% ont réussi un autre diplôme ou certificat de l'enseignement secondaire technique. 5,2% des élèves ont décroché du système éducatif luxembourgeois et 3,1% des élèves sont toujours scolarisés.



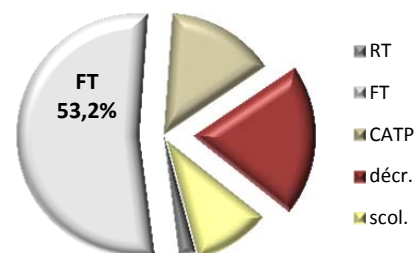
- ✓ Le taux de réussite des nouveaux entrants en classe de 10e de l'enseignement secondaire technique visant le **diplôme de fin d'études secondaires dans la division des professions de santé et des professions sociales** s'élève à 35,7% après N (= 5 années) et à 73,7% après N+2 années (= 7 années). 85,1% de ces derniers ont réussi le diplôme visé et 14,9% ont réussi un autre diplôme ou certificat de l'enseignement secondaire technique. 16,7% des élèves ont décroché du système éducatif luxembourgeois et 9,6% des élèves sont toujours scolarisés.



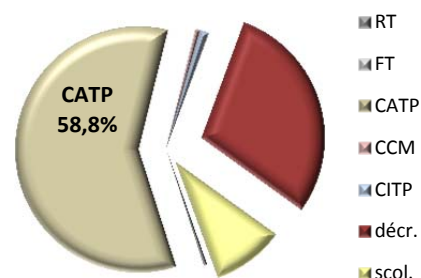
- ✓ Le taux de réussite des nouveaux entrants en classe de 10e de l'enseignement secondaire technique **dans les divisions de la formation administrative et commerciale et dans la division technique générale**, visant le diplôme de fin d'études secondaires techniques s'élève à 38,2% après N (= 4 années) et à 75,0% après N+2 années (= 6 années). 338 des 416 diplômés (= 81,2%) ont réussi le diplôme visé, 36 élèves (= 8,7%) ont réussi un diplôme de fin d'études secondaires dans la division des professions de santé et des professions sociales et 1 élève (= 0,2%) a réussi un diplôme de fin d'études secondaires. 41 élèves (= 9,9%) ont réussi un autre diplôme ou certificat de l'enseignement secondaire technique. 14,0% des élèves ont décroché du système éducatif luxembourgeois et 11,0% des élèves sont toujours scolarisés.



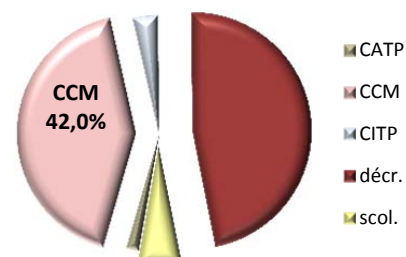
- ✓ En ce qui concerne les nouveaux entrants en classe de 10e de l'enseignement secondaire technique visant le **diplôme de technicien**, le taux de réussite après 4 années (= N) s'élève à 31,3%. Ce taux a plus que doublé après N+2 années mais n'atteint toutefois que 69,7%. La grande majorité (= 76,3%) de ces diplômés ont réussi le diplôme visé, 3,1% ont réussi un diplôme du régime technique de l'enseignement secondaire technique et 20,6% ont réussi un certificat d'aptitude technique et professionnelle (CATP), donc un diplôme moins exigeant que le diplôme visé. 20,2% des élèves ont décroché du système éducatif luxembourgeois et 10,1% des élèves sont toujours scolarisés.



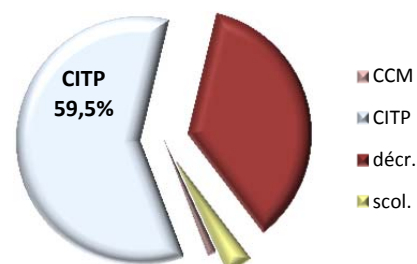
- ✓ Pour les nouveaux entrants en classe de 10e de l'enseignement secondaire technique visant le **certificat d'aptitude technique et professionnelle (CATP)**, les taux de réussite se résument comme suit: Le taux de réussite après 3 années (= N) s'élève à 33,8%. Après N+2 années (5 années), il atteint 61,2%. La très grande majorité (= 96,1%) de ces diplômés ont réussi le diplôme visé. 1,0% a réussi un diplôme plus exigeant du régime technique de l'enseignement secondaire technique et 2,9% ont réussi un certificat moins exigeant. 29,3% des élèves ont décroché du système éducatif luxembourgeois et 9,5% des élèves sont toujours scolarisés.



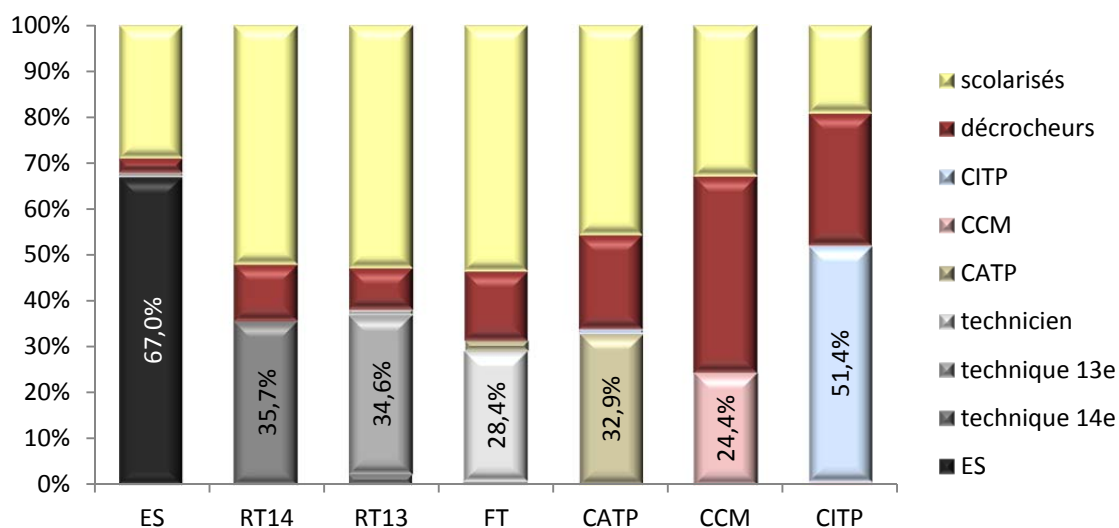
- ✓ Pour les nouveaux entrants en classe de 10e de l'enseignement secondaire technique visant le **certificat de capacité manuelle (CCM)**, les taux de réussite se résument comme suit: Le taux de réussite après 3 années (= N) s'élève à 24,4%. Après N+2 années (5 années), il n'atteint toujours que 47,1%. La très grande majorité (= 89,3%) de ces diplômés ont réussi le diplôme visé. 3,6% ont réussi un CATP et 7,1% ont réussi un CITP. 47,1% des élèves ont décroché du système éducatif luxembourgeois sans avoir eu un diplôme et 5,8% des élèves sont toujours scolarisés. On peut noter que le nombre d'élèves certifiés est exactement le même que celui des décrocheurs.



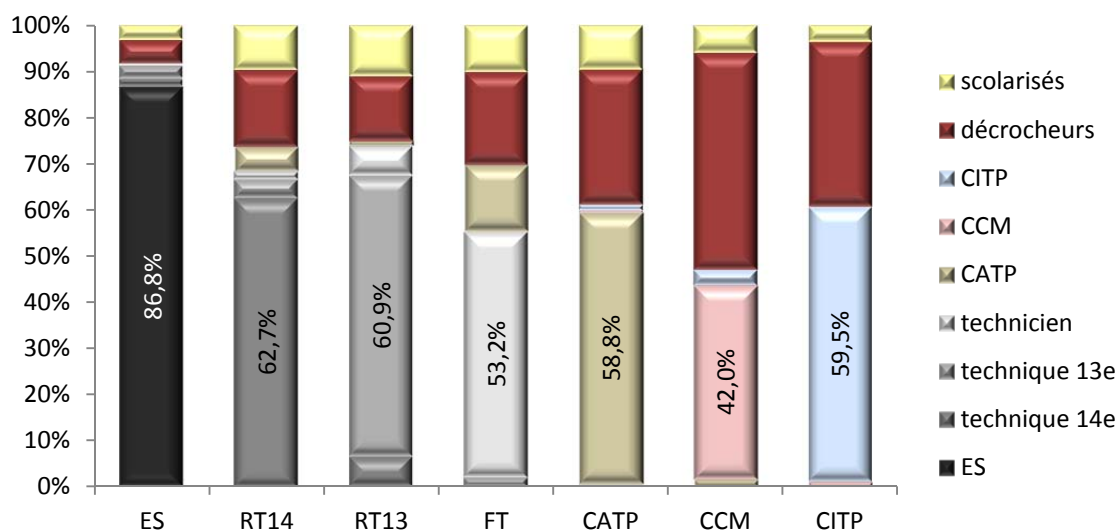
- ✓ Pour les nouveaux entrants en classe de 10e de l'enseignement secondaire technique visant le **certificat d'initiation technique et professionnelle (CITP)**, les taux de réussite se résument comme suit: Le taux de réussite après 2 années (= N) s'élève à 52,0%. Après N+2 années (4 années), il atteint 60,7%. 98,1% de ces diplômés ont réussi le diplôme visé et 1,9% ont réussi un CCM. 35,8% des élèves ont décroché du système éducatif luxembourgeois sans avoir eu un diplôme et 3,5% des élèves sont toujours scolarisés.



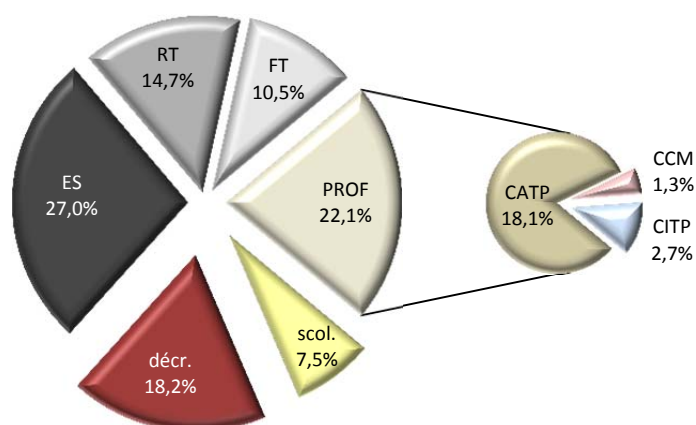
TAUX DE REUSSITE des classes supérieures après N années (N = durée théorique des programmes)



TAUX DE REUSSITE des classes supérieures après N+2 années (N = durée théorique des programmes)



Le graphique qui suit résume le taux de réussite des nouveaux entrants dans les différents programmes des classes supérieures après N+2 années:



TAUX DE REUSSITE des classes supérieures après N années (N = durée théorique des programmes)								
cohorte 2004/05 diplôme visé								
	ES	technique 14e	technique 13e	technicien	CATP	CCM	CITP	TOTAL
nouveaux entrants	1391	300	555	792	1138	119	173	4468
diplôme	ES	932						932
	technique 14e	2	107	13				122
	technique 13e	10		192	6			208
	technicien			7	225			232
	CATP				17	374		391
	CCM					1	29	31
	CITP					10		89
	TOTAL diplômés	944	107	212	248	385	29	90
décrocheurs	44	37	50	120	234	51	50	586
scolarisés	403	156	293	424	519	39	33	1867
TAUX DE REUSSITE	67,9%	35,7%	38,2%	31,3%	33,8%	24,4%	52,0%	45,1%

TAUX DE REUSSITE des classes supérieures après N+2 années (N = durée théorique des programmes)								
cohorte 2004/05 diplôme visé								
	ES	technique 14e	technique 13e	technicien	CATP	CCM	CITP	TOTAL
nouveaux entrants	1391	300	555	792	1138	119	173	4468
diplôme	ES	1208		1				1209
	technique 14e	23	188	36	1	1		249
	technique 13e	40	12	338	16	1		407
	technicien	3	5	35	421	5		469
	CATP		16	6	114	669	2	807
	CCM					7	50	59
	CITP	1				13	4	103
	TOTAL diplômés	1275	221	416	552	696	56	105
décrocheurs	73	50	78	160	334	56	62	813
scolarisés	43	29	61	80	108	7	6	334
TAUX DE REUSSITE	91,7%	73,7%	75,0%	69,7%	61,2%	47,1%	60,7%	74,3%

➤ Pour résumer

- ✓ Une très grande partie des élèves dans tous les programmes des classes supérieures de l'enseignement post-primaire luxembourgeois nécessitent une ou deux années de plus que la durée théorique du programme pour réussir un diplôme ou un certificat.
- ✓ Un certain nombre d'élèves sont toujours scolarisés deux ans après la durée théorique des programmes. Ce taux varie de 3,1% pour l'enseignement secondaire jusqu'à 11% pour les élèves visant un diplôme de fin d'études secondaires techniques.
- ✓ Moins le programme est exigeant, plus le taux des décrocheurs augmente (de 5,2% pour les élèves qui visent le diplôme de fin d'études secondaires jusqu'à 29,3% pour les élèves visant un CATP et 47,1% pour les élèves visant un CCM).

3. Taux de réussite des classes supérieures: comparaison internationale

Définitions et méthodologie

Ce chapitre se base sur les résultats publiés dans "**Regards sur l'éducation 2011**"¹.

Toutes les données proviennent d'une enquête spéciale réalisée en décembre 2010 pour calculer l'indicateur «taux de réussite à l'issue d'un programme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire». Pour la plupart des 20 pays participants, les données proviennent d'une cohorte effective. Certains pays toutefois ont utilisé une enquête longitudinale ou des données de cohorte de substitution.

Le Luxembourg a participé à cette étude à partir d'une cohorte effective d'élèves qui, en 2000/01, fréquentent pour la première fois (c'est-à-dire redoublants exclus) une classe de 4e/10e de l'enseignement post-primaire luxembourgeois.

L'indicateur a été calculé pour la durée théorique des programmes (=N) et pour une durée de N+2 années et est analysé pour les variables sexe et orientation du programme. Le taux de réussite correspond au pourcentage de diplômés par rapport aux nouveaux inscrits.

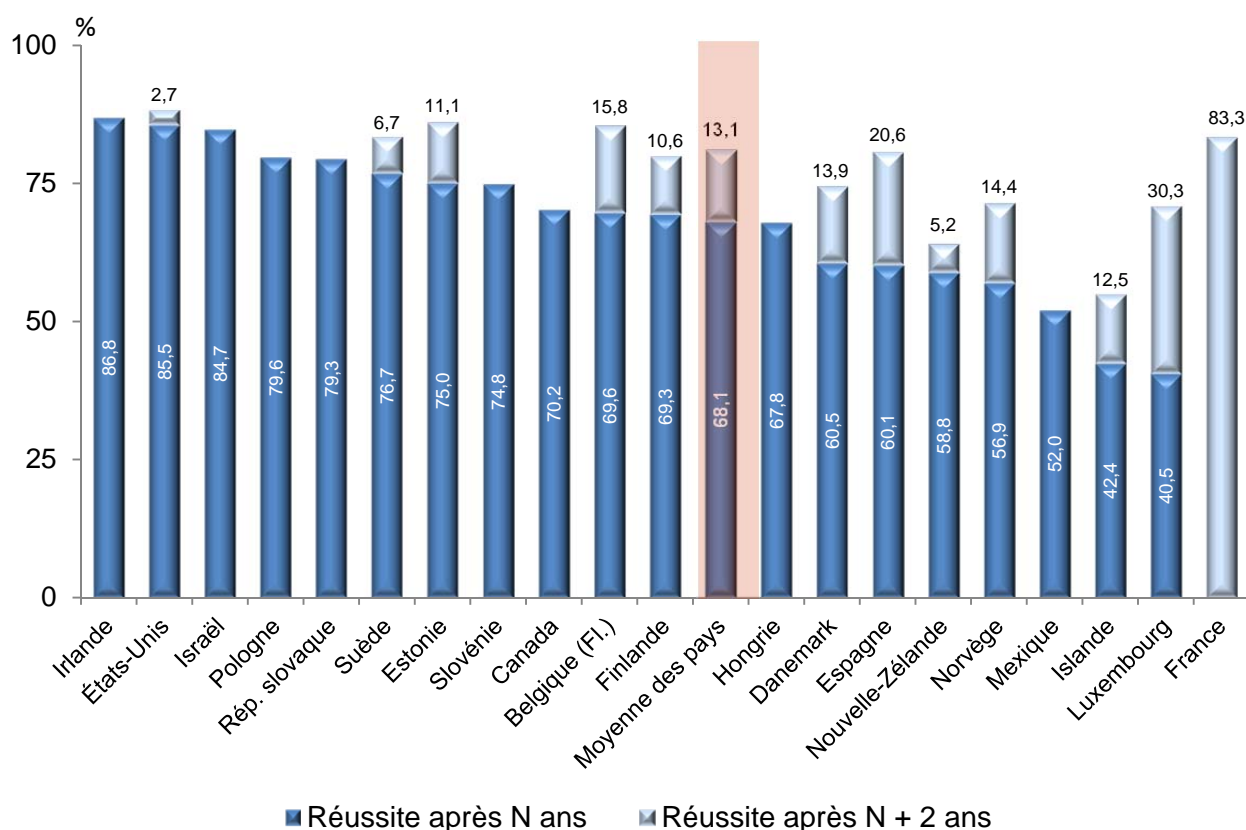
¹ OECD (2011), *Regards sur l'éducation 2011: les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, page 53ff
<http://dx.doi.org/10.1787/eag-2011-fr>

Taux de réussite à l'issue d'un programme du deuxième cycle du secondaire

Le nouvel indicateur «taux de réussite à l'issue d'un programme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire» calcule le rapport entre le nombre de diplômés et le nombre de nouveaux inscrits.

Le taux de réussite dans le délai imparti (N = durée théorique des programmes) est le plus bas au Luxembourg (Luxembourg: 41%; moyenne OECD: 61%). Néanmoins ce taux augmente de 30% en allongeant ce délai de deux ans (N+2).

L'OCDE constate: "Le pourcentage d'élèves qui terminent leur formation avec succès dans le délai imparti varie fortement entre les pays. C'est en Irlande qu'il est le plus élevé (87%) et au Luxembourg qu'il est le plus bas (41%) [...] La différence de pourcentage entre ceux qui terminent leur formation dans le délai imparti et ceux qui la terminent dans les deux ans qui suivent représente plus de 30 points de pourcentage au Luxembourg, où il est plus courant que les élèves redoublent une ou plusieurs années d'études. Cette différence ne représente pas plus de 5 points de pourcentage en Nouvelle-Zélande et 3 points de pourcentage aux Etats-Unis."



Source: OCDE, *Regards sur l'éducation 2011*, Tableau A2.3

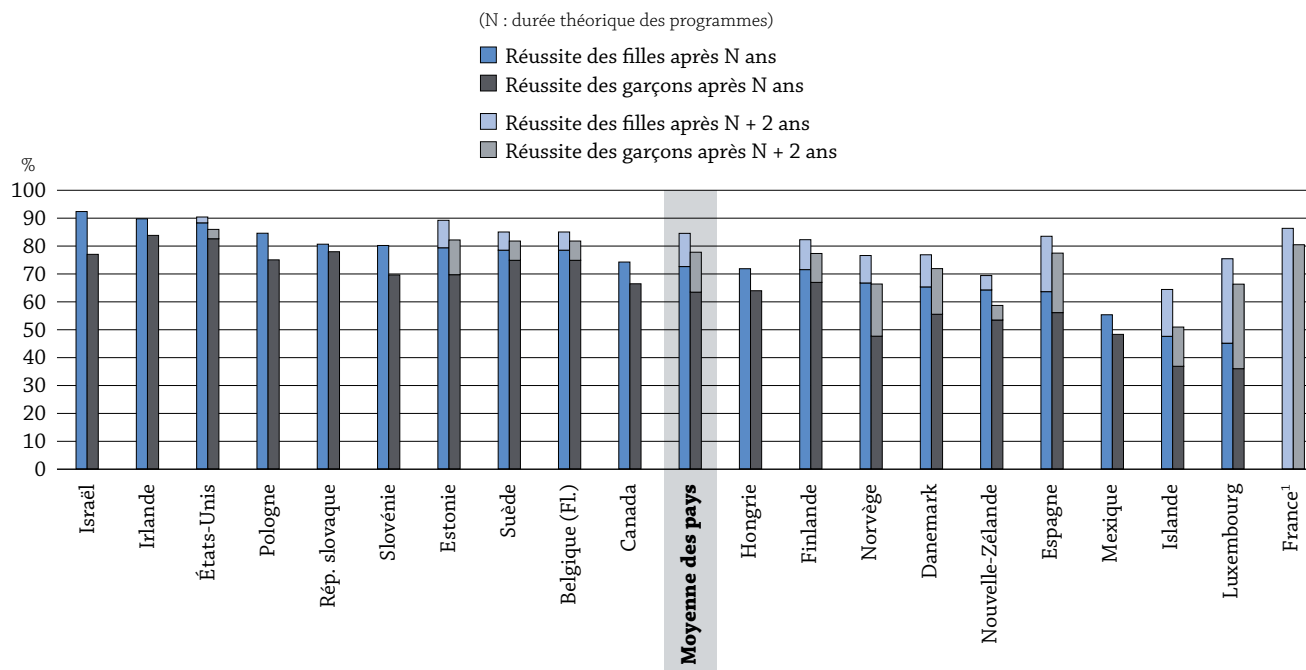
France: N+3

Taux de réussite selon le sexe

Dans tous les pays qui ont participé à l'enquête, le taux de réussite des filles l'emporte sur celui des garçons, aussi bien pour N (c'est-à-dire la durée théorique du programme) que pour N+2 années.

Graphique A2.5. Taux de réussite à l'issue d'un programme du deuxième cycle du secondaire, selon le sexe

Rapport entre le nombre de diplômés et celui de nouveaux inscrits sur la base de données de cohorte



Source: OCDE, *Regards sur l'éducation 2011*, Tableau A2.5

France: N+3

Taux de réussite selon l'orientation du programme

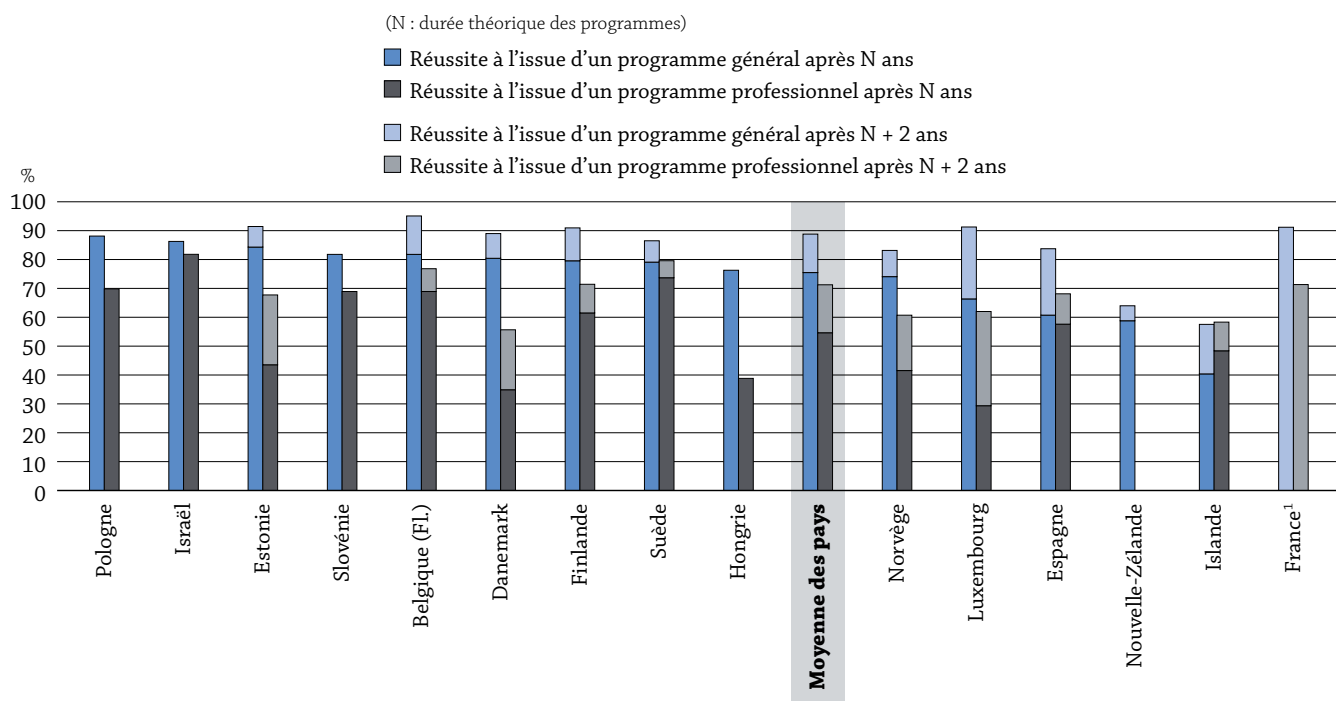
Dans ce chapitre, l'OCDE distingue entre la filière générale et la filière professionnelle.

En ce qui concerne la filière générale (ES au Luxembourg), il importe de signaler qu'après N années (c'est-à-dire la durée théorique du programme), le taux de réussite au Luxembourg est parmi les plus bas avec 66% tandis qu'après N+2 années, il dépasse les 90% et se situe derrière la Belgique flamande à la deuxième place.

Pour ce qui est de la filière professionnelle (EST au Luxembourg), le Luxembourg se place à la dernière place avec 29% après le délai imparti. Il atteint 62% après N+2 années. Il reste cependant dans le groupe des pays dont le taux de réussite est très faible.

Graphique A2.4. Taux de réussite à l'issue d'un programme du deuxième cycle du secondaire, selon l'orientation du programme

Rapport entre le nombre de diplômés et celui de nouveaux inscrits sur la base de données de cohorte



Source: OCDE, *Regards sur l'éducation 2011*, Tableau A2.4

France: N+3

Pour résumer

L'OCDE distingue entre la filière générale (ES au Luxembourg) et la filière professionnelle (EST au Luxembourg).

- ✓ De la comparaison internationale (*Regards sur l'éducation*, OCDE), il ressort qu'après N années (c'est-à-dire la durée théorique du programme), le Luxembourg se situe à la dernière place en ce qui concerne le taux de réussite d'un programme du deuxième cycle du secondaire (41%). Après N+2 années, le taux de réussite des élèves luxembourgeois s'est amélioré de 30% et se situe alors à plus de 71% mais reste un des plus faibles de tous les pays participant à l'enquête.
- ✓ Dans tous les pays participants, le taux de réussite des filles dépasse celui des garçons et ceci aussi bien pour une durée N que pour une durée N+2 années.
- ✓ Le taux de réussite à l'issue d'un programme général passe de 66% après N années (presque la dernière place) à plus de 91% après N+2 années (deuxième place après la Belgique flamande).

4. GLOSSAIRE

Les ordres d'enseignement

ES	enseignement secondaire	
EST	enseignement secondaire technique	
EST-CI	EST cycle inférieur	
PREP	EST préparatoire modulaire	
EST-PREP	EST préparatoire modulaire	
RT	régime technique	
RT13	régime technique – formation administrative et commerciale, technique générale	
RT14	régime technique – professions de santé et professions sociales	
FT	formation de technicien	
PROF	régime professionnel	
CATP	certificat d'aptitude technique et professionnelle	} régime professionnel
CCM	certificat de capacité manuelle	
CITP	certificat d'initiation technique et professionnelle	

Nouveaux entrants

Élèves inscrits pour la 1^{re} fois dans le niveau indiqué (c'est-à-dire redoublants exclus)

Décrocheur du système éducatif luxembourgeois

Élève qui a quitté d'une manière définitive l'école luxembourgeoise sans diplôme ou certificat.

OCDE Organisation de Coopération et de Développement Économiques

Impressum

© Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle
Luxembourg

année: 2012

ISBN: 978-2-87995-082-2

rédaction: Service des Statistiques et Analyses
Jérôme Levy, Peter Wallossek

tél.: 247-85960

e-mail: statistiques@men.lu

url: <http://www.men.lu>



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
Service de coordination de la recherche
et de l'innovation pédagogiques et technologiques



GITTE LANDGREBE

S.A.R.L.

Ergebnisse der Abschlussbefragung des Projekts „*Schulinterne Lehrer/innen- Weiterbildung (SchiLW)*“

September 2010

Erstellt von

Gitte Landgrebe S.à r.l.
Gitte Landgrebe
7, rue Roger Streff
L-6619 Wasserbillig

Im Auftrag des

MENFP/ SCRIPT
Camille Peping
29, rue Aldringen
L-2926 Luxembourg

Inhaltsverzeichnis

EINLEITUNG.....	3
1 AUSGANGSSITUATION UND ZIELE DES PROJEKTS.....	3
2 RAHMENBEDINGUNGEN DES PROJEKTS	3
3 ERGEBNISSE DER EVALUATION	4
3.1 Beteiligte Schulen.....	4
3.2 Ziele des Dreijahresplans.....	5
3.3 Themen der schulinternen Weiterbildungsmaßnahmen	6
3.4 Formen schulinterner Weiterbildungsmaßnahmen	7
3.5 Teilnehmende an den Weiterbildungsmaßnahmen	7
3.6 Entwicklung aus Sicht der SchiLW-Delegierten	8
3.6.1 Auf Ebene der Schule	8
3.6.2 Auf Ebene des Unterrichts	8
3.7 Nutzen, Highlights und Stolpersteine	8
3.7.1 Größter Nutzen	8
3.7.2 Highlights	9
3.7.3 Stolpersteine	9
3.8 Bewertung der Rahmenbedingungen aus Sicht der SchiLW-Delegierten.....	9
3.8.1 Schulinterne Evaluation	9
3.8.2 Kommunikation des Projekts	10
3.8.3 Rolle der SchiLW-Delegierten.....	10
3.8.4 Kooperation mit der Schulleitung.....	10
3.9 Anregungen für die Verankerung von SchiLW in die Schullandschaft aus Sicht der Delegierten	11
4 ENTWICKLUNGSPERSPEKTIVEN	11
LITERATUR.....	14
ANHANG.....	14

Einleitung

Das Projekt begann im März 2006 zunächst mit sechs Sekundarschulen für eine erste Staffel. Im Schuljahr 2007/2008 kamen weitere acht Sekundarschulen und eine „école fondamentale“ hinzu. Im Schuljahr 2008/2009 vier Sekundarschulen, sechs „écoles fondamentales“ und das „Centre de Logopédie“.

Mit Schuljahresende 2009/2010 sollten die bisherigen Erfahrungen ausgewertet werden, um eine Bilanz für weitere Planungen zu ziehen. Aus diesem Grund wurde im Juni 2010 allen beteiligten Schulen ein strukturierter Fragebogen, der sich am Aufbau des Konzepts orientierte, zugesandt, mit der Bitte, diesen bis Mitte Juli 2010 zurückzusenden.

Von den insgesamt 18 Sekundarschulen, die im Verlaufe des Projektzeitraums beteiligt waren, haben 14 einen Fragebogen eingereicht, von den 7 „écoles fondamentales“ nur zwei, das „Centre de Logopédie“ hat sich ebenfalls beteiligt.

Die dargestellten Ergebnisse und Schlussfolgerungen beruhen daher auf den Aussagen dieser 17 Schulen.

Die detaillierte Auswertung befindet sich im Anhang, der als eigenständiges Dokument erstellt wurde und als Grundlage für die vorliegende Auswertung dient.

1 Ausgangssituation und Ziele des Projekts

„Die Grundidee des Projekts besteht darin, die Verwirklichung der Konzeption der Lernenden Schule durch die Systematisierung von schulinternen Weiterbildungen zu unterstützen“ (Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle: Konzept Schulinterne Lehrer/innen-Weiterbildung, Juni 2007). Als Kernaufgaben der Schulen werden Lernen und Lehren gesehen, aus diesem Grund muss die Zielsetzung einer jeden Schule die Sicherung der Unterrichtsqualität sein. Sie stellt neben der Team-, Organisations- und Personalentwicklung den zentralen Pfeiler eines Schulentwicklungsprozesses dar. Die Ziele des Projekts erstrecken sich daher auch über die Bereiche der Unterrichts-, Team-, Personal- und Organisationsentwicklung. Ausführlich sind sie in der Konzeption (ebenda, S. 4) beschrieben.

Die schulinterne Weiterbildung wird für den Schulentwicklungsprozess als **ein** zentrales Qualifizierungsinstrument, ein Baustein, gesehen. Dafür ist es erforderlich, dass alle Weiterbildungen mit den jeweils postulierten Zielen der Schulen für den individuellen Schulentwicklungsprozess abgestimmt sind, ebenso mit allen anderen Projekten der Schule, um so die Schulqualität möglichst effektiv zu verbessern und Synergieeffekte zu erzielen.

2 Rahmenbedingungen des Projekts

Die Rahmenbedingungen des Projekts sind im Konzept ausführlich (S. 7f) beschrieben, sie sollen an dieser Stelle daher nur kurz skizziert werden:

- Jede Schule hat sich mit einem Formular zur Teilnahme am SchiLW-Projekt beworben, was die Zustimmung der Schulleitung bzw. des Inspektorats beinhaltet.
- Die Beratung erfolgte durch das SCRIPT (Projektleitung) und durch die Pädagogische Hochschule Zürich.
- An jeder beteiligten Schule gibt es zwei Weiterbildungsdelegierte, die eine Ausbildung in drei Modulen erhalten haben:

- (1) Merkmale von SchiLW, Ist-Analyse, neue Rolle
- (2) Dreijahresplan, Ziele und Formen, Rolle festigen
- (3) Rahmen- und Ergebnisziele formulieren

So sollte sichergestellt werden, dass das Projekt in der Schule strukturell und inhaltlich verankert ist. Die SchiLW-Delegierten sind nach dem Konzept Ansprechpartner/innen für die Mitarbeiter/innen der Schule, die Schulleitung und die Projektleitung, sichern das fachliche und organisatorische Controlling und entwickeln in Abstimmung mit der Schulleitung ein schulspezifisches Konzept (Dreijahresplan).

- Ca. zweimal im Jahr fand ein nationaler Austausch aller Schulen statt, organisiert durch das SCRIPT zum Austausch der Erfahrungen und des „Voneinander Lernens“.
- Dokumentation und Evaluation des Projekts waren eingeplant, um eine kontinuierliche Weiterentwicklung zu garantieren.

3 Ergebnisse der Evaluation

Die hier dargestellten Ergebnisse beruhen auf der Auswertung der Fragebögen der beteiligten Schulen. Es handelt sich um eine rein summative Evaluation aus Sicht der Projektdelegierten der jeweiligen Schule. D.h. sie haben eine Aussage zum Endzustand an ihren Schulen im Hinblick auf die formulierten konzeptionellen Ausrichtungen getroffen.

Sichtweisen des Projektträgers, der Fortbildner/innen, der Lehrer/innen der Schulen oder der Schulleitung flossen hier nicht ein.

3.1 Beteiligte Schulen

Insgesamt nahmen an dem Projekt 26 Schulen (18 Sekundarschulen, sieben „écoles fondamentales“ und das „Centre de Logopédie“) teil. Da das Projekt in den Schulen zu unterschiedlichen Zeiten begann, lassen sich die Schulen in drei Kohorten einteilen.

Die erste Kohorte begann im Schuljahr 2006/2007 und nahm über vier Schuljahre bis zum Ende des Schuljahres 2009/2010 an dem Projekt teil. Hierzu gehörten:

- Lycée Aline Mayrisch Luxembourg (LAML)
- Lycée technique agricole (LTA)
- Lycée technique de Bonnevoie (LTB)
- Lycée technique des Arts et Métiers (LTAM)
- Lycée technique Josy Barthel Mamer (LJBM)
- Lycée technique pour professions de santé (LTPS)

Die zweite Kohorte begann im Schuljahr 2007/2008. Auch diese Schulen beteiligten sich bis einschließlich des Schuljahres 2009/2010, wobei das Lycée Hubert Clément Esch/Alzette (LHCE) im Herbst 2009 aus dem Projekt ausstieg.

- Athénée de Luxembourg (AL)
- Ecole fondamentale Weiswampach
- Lycée classique Diekirch (LCD)

- Lycée Hubert Clément Esch/Alzette (LHCE)
- Lycée Robert Schuman Luxembourg (LRSL)
- Lycée technique Esch/Alzette (LTE)
- Lycée technique Ettelbrück (LTett)
- Lycée technique Joseph Bech Grevenmacher (LTJBG)
- Lycée technique Nic Biever Dudelange (LTNBD)

Die dritte Kohorte nahm in den Schuljahren 2008/2009 und 2009/2010 an dem Projekt teil. Folgende Schulen waren an dem Projekt beteiligt (das Atert Lycée Redange ist jedoch vorzeitig im Sommer 2009 aus dem Projekt ausgeschieden):

- Atert Lycée Redange (ALR)
- Centre de Logopédie
- Ecole centrale Reuler
- Ecole fondamentale Koetschette
- Ecole fondamentale Troisvierges
- Ecole fondamentale Vianden
- Ecole fondamentale Vichten
- Ecole fondamentale Wilwerwiltz
- Lycée technique du Centre (LTC)
- Nordstad Lycée (NOSL)
- Schengen Lyzeum Perl (SLP)

Alle Schulen wurden im Juni 2010 mittels eines Fragebogens des SCRIPT über die erzielten Projektergebnisse befragt. An der Befragung beteiligten sich 17 Schulen, alle sechs der ersten Kohorte, fünf aus der zweiten und sechs aus der dritten Kohorte (weitere Ausführungen hierzu siehe Anlage). Insofern ist eine Beteiligungsquote von ca. 65% festzustellen (100% der ersten Kohorte, 55% der zweiten Kohorte und 55% dritten Kohorte).

Betrachtet man lediglich die Beteiligung der Sekundarschulen, so nahmen insgesamt 14 der 18 Schulen an der Befragung teil (78%). Davon alle sechs der ersten Kohorte (100%), fünf der zweiten (63%) und drei der dritten Kohorte (75%).

3.2 Ziele des Dreijahresplans

Die Schulen wurden nach ihren Zielen hinsichtlich der Schule, hinsichtlich der Lehrer/innen und hinsichtlich des Unterrichts gefragt.

Die meistgenannten Ziele wurden in der Kategorie „Ziele hinsichtlich der Lehrer/innen“ benannt:

Zielebene	Anzahl der Nennungen
Ziele hinsichtlich der Lehrer/innen	36
Ziele hinsichtlich der Schule	29
Ziele hinsichtlich des Unterrichts	24

Bei der Interpretation der Tabelle ist jedoch auch zu berücksichtigen, dass die Zuordnung zu den Zielebenen nicht einheitlich vorgenommen wurde. Beispielsweise wurde bei der ersten Kohorte das Ziel „Kompetenzorientierter Unterricht“ von einer Schule der „Ebene Schule“ zugeordnet, von drei Schulen der „Ebene Lehrer/innen“ und von einer weiteren Schule der „Ebene Unterricht“.

Insgesamt lässt sich feststellen, dass die Zielbildung aller Schulen sehr individuell auf die jeweilige Schule bezogen wurde und sich keine Schwerpunkte erkennen lassen. Auch konnten unter den verschiedenen Kohorten keine Unterschiede hinsichtlich der Ziele erkannt werden.

Die Ziele hinsichtlich der Schule bezogen sich z.B. auf die Leitbildentwicklung/ Schulcharterstellung sowie die Weiterbildungskultur. Die Ziele hinsichtlich der Lehrer/innen hatten die Erweiterung der Fach- und Sozialkompetenzen im Fokus und als Ziele hinsichtlich des Unterrichts wurden überwiegend Methoden- und Kompetenzentwicklung genannt.

Ebenso unterschiedlich wie die Zielbenennung war auch die Einschätzung der Zielerreichung. Hier lässt sich jedoch erkennen, dass die Schulen der ersten Kohorte die meisten Ziele weitestgehend erreicht/umgesetzt (bis 75%) haben. In der zweiten Kohorte gibt es einige Ziele, die weitestgehend erreicht/umgesetzt wurden und einige Ziele, die nur wenig erreicht (bis 25%) wurden. In der dritten Kohorte lag die Zielbewertung meist zwischen 0 und 50%. Die Dauer der Mitarbeit hat demnach einen Einfluss auf die Zielerreichung.

Insgesamt betrachtet folgte die Zielformulierung weitestgehend nicht den SMART-Prinzipien. Dies könnte auch möglicherweise eine zusätzliche Erklärung für die sehr unterschiedliche Zielerreichung sein.

Für die Fortführung des Projekts ist es zukünftig wichtig, klare und erreichbare Ziele zu benennen, die mess- und damit überprüfbar sind.

3.3 Themen der schulinternen Weiterbildungsmaßnahmen

Das SchiLW-Konzept sah vier Themenschwerpunkte für Fortbildungen vor:

- Organisationsentwicklung
- Teamentwicklung
- Unterrichtsentwicklung
- Personalentwicklung

Hier lassen sich in der Gesamtbetrachtung Schwerpunkte erkennen.

So fanden in der ersten Kohorte, über die vier Jahre betrachtet, überwiegend Veranstaltungen zur Unterrichtsentwicklung statt. Neben fachspezifischen und fächerübergreifenden Weiterbildungen fanden schwerpunktmäßig Veranstaltungen zum Thema „Kompetenzorientiertes Lehren, Lernen und Beurteilen“ statt. Zum Thema Eltern und Schule wurde lediglich in einem Jahr eine Fortbildung angeboten. Zur Organisations- und Personalentwicklung gab es über die Jahre verteilt einzelne Angebote. Allerdings fand das Thema „Teamentwicklung“ nur in zwei Jahren mit vereinzelt Weiterbildungen Beachtung.

In der zweiten Kohorte fanden ebenfalls überwiegend Veranstaltungen zur Unterrichtsentwicklung statt, wobei die Themen insgesamt sehr ausgeglichen waren. Lediglich das Thema Eltern und Schule fand auch hier in zwei Schuljahren kaum und in einem Schuljahr gar keine Beachtung. Die Schwerpunkte „Organisations- und Teamentwicklung“ wurden zwar über die drei Jahre in Weiterbildungsmaßnahmen thematisiert, allerdings sehr sporadisch. Der Bereich Personalentwicklung wurde nur im letzten Jahr mit zwei Veranstaltungen berücksichtigt.

Die dritte Kohorte beschäftigte sich durchgängig mit allen im SchiLW-Bericht vorgegebenen Themenbereichen. Auch war die Gewichtung dieser Bereiche ausgeglichen.

Insgesamt betrachtet lässt sich feststellen, dass kohortenübergreifend der Schwerpunkt der Weiterbildungen auf der Unterrichtsentwicklung lag, wobei das Thema Eltern und Schule hier kaum thematisiert wurde. Auch wurden die Team-, Organisations- und Personalentwicklung nur vereinzelt berücksichtigt.

Die von den Schulen benannten Themen innerhalb der Themenbereiche, die im Mittelpunkt der schulinternen Weiterbildungsmaßnahmen standen, waren so individuell, dass hier keine Zusammenfassungen, im Sinne von Themenkomplexen, vorgenommen werden konnten. Es lässt sich daher auch kein Impact auf eine nationale Schulentwicklung erkennen, dies war jedoch auch nicht als Ziel des Projekts benannt worden.

3.4 Formen schulinterner Weiterbildungsmaßnahmen

In welchen Formen (wie z.B. pädagogische Tagung, Tagesseminar und Praxisberatung) die Weiterbildungsmaßnahmen stattfanden, konnte durch die Befragung nicht erhoben werden. Die anscheinend zu offene Fragestellung führte zu Angaben auf verschiedenen Ebenen, die miteinander nicht vergleichbar sind. So wurden beispielsweise als Formen „Weiterbildung zweimal die Woche am Abend“ oder auch „Kurse“ genannt. Diese Problematik lässt sich sowohl innerhalb der einzelnen Kohorten, als auch im Jahresvergleich feststellen. Für zukünftige Erhebungen wäre es hilfreich, eine Auswahl der Formen zum Ankreuzen zu benennen, um eine Vermischung verschiedener Ebenen zu vermeiden und eindeutige, interpretierbare Daten zu erhalten.

3.5 Teilnehmende an den Weiterbildungsmaßnahmen

Entsprechend den Formen der Weiterbildungsmaßnahmen sind auch die Angaben zu den Teilnehmenden auf verschiedenen Ebenen angesiedelt und somit wenig vergleichbar. Hier finden sich Nennungen wie „alle“, „je nach Fachrichtung“ oder auch „unterschiedlich“.

Allgemein lässt sich jedoch festhalten, dass sich die Weiterbildungsmaßnahmen an alle Fachrichtungen richteten. Vereinzelt gab es Angebote für einzelne Fachrichtungen, wie z.B. Sprachen.

Zur Teilnehmer/innenstruktur sind keine summarischen Angaben möglich, allerdings lässt sich die Tendenz erkennen, dass freiwillige Weiterbildungsangebote an den verschiedenen Schulen unterschiedlich angenommen wurden. So gab es bei vereinzelt Schulen ein reges Weiterbildungsinteresse, wohingegen bei anderen die Teilnahmebeteiligung doch sehr gering war.

Um hinsichtlich der Teilnehmenden bei zukünftigen Erhebungen aussagekräftige und vergleichbare Erkenntnisse sammeln zu können, ist es wichtig, diese einheitlich und kontinuierlich zu erheben um zeitnah aus den Ergebnissen Erkenntnisse für die weitere Projektsteuerung zu gewinnen.

3.6 Entwicklung aus Sicht der SchiLW-Delegierten

3.6.1 Auf Ebene der Schule

Betrachtet man die Angaben zur Entwicklung auf der Ebene der Schule, so zeigt sich, dass kohortenübergreifend insbesondere vier Themenbereiche im Vordergrund standen. Diese waren:

- Verbesserung der Kommunikation/Zusammenarbeit/Konfliktlösung
- Entstehung/Weiterentwicklung einer Weiterbildungskultur, bewusste Schwerpunktsetzung
- Enge Verknüpfung mit Schulleitbild, Charta, Schulprojekten
- Entwicklung eines Leitbilds, einer Schulcharta oder eines Hausaufgabenkonzepts durch und innerhalb der schulinternen Weiterbildung

Diese Themen wurden auch verstärkt in der ersten und dritten Kohorte benannt.

Darüber hinaus gab es sehr viele Einzelnennungen, so dass kaum Vergleiche möglich sind. Allerdings kann festgestellt werden, dass das SchiLW-Projekt zahlreiche Anstöße zu Entwicklungen auf Schulebene brachte.

3.6.2 Auf Ebene des Unterrichts

Auch auf der Unterrichtsebene zeigen sich vielfältige Entwicklungen. Allerdings lassen sich in der Auswertung keine Gemeinsamkeiten erkennen. Jede Schule benannte individuell ihre Entwicklungsschritte. Auffallend war, dass die Mehrheit der beteiligten SchiLW-Delegierten jedoch angaben, dass sie zu diesem Punkt kaum Aussagen treffen können, da ihnen die Rückmeldungen durch die Lehrer/innen fehlten, die nah am Unterrichtsgeschehen arbeiten.

Wie noch im Kapitel 3.8.1 gezeigt wird, fehlte es vielfach an strukturierten Evaluationsmaßnahmen. Für die Überprüfung der Zielerreichung und die Weiterentwicklung des Projektes ist es sinnvoll, diese Instrumente zu entwickeln, einzuführen und jährlich auszuwerten, um so auch den Einfluss der Fortbildungen auf die Unterrichtsentwicklung besser beurteilen zu können.

3.7 Nutzen, Highlights und Stolpersteine

3.7.1 Größter Nutzen

Sowohl in der Einzelauswertung als auch in der kohortenübergreifenden Betrachtung sind sich die SchiLW-Delegierten einig, dass durch das Projekt eine Weiterbildungskultur entstanden ist (acht Nennungen) und es zu einer Verbesserung der Kommunikation und Zusammenarbeit beigetragen hat (sieben Nennungen).

Darüber hinaus wurden noch drei einzelne Aspekte benannt:

- Vorarbeit PRS
- Identitätsbildung mit der Schule über das Leitbild
- Umdenken der Lehrer/innen in puncto Evaluierung und Orientierung der Schüler/innen

3.7.2 Highlights

Als die größten Highlights wurden folgende Aspekte (einmal vier und zweimal zwei Nennungen) gesehen:

- Die Zusammenarbeit und der Erfahrungsaustausch
- „Journée de formation continue“
- Auszeichnung/Fertigstellung der Schulcharta

Über diese Nennungen hinaus gab es in den einzelnen Schulen viele individuelle Highlights, wie beispielsweise:

- Alle Weiterbildungsthemen wurden genehmigt
- Engagement der Lehrer/innen bei Orientierung der Schüler/innen und Integrierung von behinderten Kindern
- Große Teilnehmer/innenzahl bei Weiterbildungen trotz Freiwilligkeit

3.7.3 Stolpersteine

Die Beurteilung der Stolpersteine ist durch die große Anzahl der Einzelnennungen schwierig. Gemeinsame Stolpersteine lassen sich sowohl in den einzelnen Kohorten als auch kohortenübergreifend kaum erkennen. Mit jeweils drei bzw. zwei Nennungen wurden folgende Stolpersteine benannt:

- Ungeeignete oder unvorbereitete Referent/innen
- „Kontinuierlich am Ball zu bleiben“/Zeit
- Abstimmung mit der Schulleitung
- Ausgefallene Seminare durch geringe Teilnehmer/innenzahl bzw. kurzfristige Abmeldungen
- Administrativer Aufwand
- Unzufriedenheit verschiedener Lehrer/innen mit der Teilnahmepflicht

Es handelt sich dabei ausschließlich um strukturelle Faktoren. Die Ziele oder Inhalte des Projekts wurden nicht als Stolpersteine gesehen.

3.8 *Bewertung der Rahmenbedingungen aus Sicht der SchiLW-Delegierten*

3.8.1 Schulinterne Evaluation

Die überwiegenden Formen der Evaluierung waren mündliche Befragungen und Fragebögen mit fünf und vier Nennungen. Auch gaben drei Delegierte an, keine Evaluation durchgeführt zu haben. Selbst die erste Kohorte, die über vier Jahre lang das Projekt durchführte, lässt in diesem Punkt keine einheitliche Systematik erkennen.

Hier liegt ein großer Schwachpunkt des Projektes insgesamt. Bereits in der Konzeption wurde auf die Wichtigkeit der Evaluation hingewiesen, die leider eher sporadisch stattfand: *„Alle schulinternen Veranstaltungen müssen dokumentiert werden. Da jede Weiterbildungsveranstaltung ein spezifisches Ziel verfolgt, soll festgestellt werden, ob aus Sicht der Teilnehmenden dieses Ziel erreicht wurde.“* (Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle: Konzept Schulinterne Lehrer/innen-Weiterbildung, Juni 2007).

Zukünftig sollten gemeinsam abgestimmte Standardformulare bereitstehen, die individuell von den Schulen angepasst werden können.

3.8.2 Kommunikation des Projekts

Die Kommunikation im Zusammenhang mit dem Projekt wurde mit vielfachen Instrumenten und Methoden betrieben. Die am häufigsten benannten (mit sieben und sechs Nennungen) waren:

- Aushänge an Pinwand/im Lehrer/-innenzimmer
- Infomail
- Präsentation auf Versammlungen

Insgesamt betrachtet, kann davon ausgegangen werden, dass das Projekt umfangreich und auf vielfältige Weise kommuniziert wurde. Über die Wirkung der Kommunikation in der Schule lassen sich keine Aussagen treffen, da dies nicht Bestandteil der Befragung war.

3.8.3 Rolle der SchiLW-Delegierten

Die SchiLW-Delegierten sammelten durch das Projekt vielfache positive wie auch negative Erfahrungen. Dabei überwogen die positiven Erfahrungen mit 16 Nennungen etwas im Vergleich zu den negativen mit 13 Nennungen.

Hauptsächlich wurden benannt:

Positive Erfahrungen:

- Gute Zusammenarbeit mit den Lehrer/innen, im Tandem und mit dem SCRIPT
- Ansprechpartner/in für Kolleg/innen bei Weiterbildungsbedarf
- interessante Begegnungen mit verschiedenen Referent/innen

Negative Erfahrungen:

- Annullierungen wegen Teilnehmer/innen-Mangel, Desinteresse
- Abmeldungen im letzten Augenblick

Darüber hinaus gab es viele Einzelnennungen, die sowohl in den einzelnen Kohorten als auch im Vergleich zu der kohortenübergreifenden Auswertung keine Schwerpunkte erkennen lassen.

Die positiven Erfahrungen stellen sich jedoch als weitreichender dar und gehen in Richtung Weiterbildungskultur; die negativen Erfahrungen beziehen sich eher wieder auf strukturelle Einzelaspekte.

3.8.4 Kooperation mit der Schulleitung

Von allen Kohorten wurde die (sehr) gute Zusammenarbeit und Kooperation mit der Direktion der Schule und dem Inspektor hervorgehoben. Auch wurde angegeben, dass es regelmäßige Besprechungen mit der Schulleitung gab. Lediglich in Einzelfällen war dies nicht Fall.

Die gute Zusammenarbeit mit der Direktion erleichtert die Abstimmung der Ziele hinsichtlich der Schulentwicklung insgesamt und erhöht die Akzeptanz in der Schule, beides zentrale Voraussetzungen für das Gelingen des Projektes.

3.9 Anregungen für die Verankerung von SchiLW in die Schullandschaft aus Sicht der Delegierten

Ähnlich den vorhergegangenen Ausführungen finden sich auch hinsichtlich der Verankerung von SchiLW in die Schullandschaft viele differenzierte Anregungen. Die vielfachen Einzelnennungen sind im Anhang zu finden.

Im Folgenden werden lediglich die Nennungen aufgeführt, die mehrfach getätigt wurden:

- Evaluation muss konsequent betrieben werden.
- Die administrativen Vorgänge sollten vereinfacht werden und das MENFP sollte mehr Unterstützung geben.
- Die Kommunikation und der Austausch der unterschiedlichen Projektpartner/innen (auch an anderen Schulen) sollte verstärkt betrieben werden.
- Die Direktion und die Kolleg/innen sollten direkt von Beginn an eingebunden sein.
- Das IFC sollte auf die Qualität der Ausbilder/innen achten.
- Die Teilnahme an den Weiterbildungstagen sollte freiwillig sein.
- Es sollten praxis-/unterrichtsbezogene Weiterbildungen angeboten werden.

Interessant hierbei ist insbesondere der 2. Punkt, dass mehr Unterstützung durch das MENFP gefordert wurde. In der kohortenübergreifenden Auswertung wurde nämlich gerade die Unterstützung durch das MENFP von vier Delegierten als sehr gut empfunden. Betrachtet man diese Einschätzung innerhalb der einzelnen Kohorten, so fällt auf, dass besonders die erste Kohorte die Unterstützung als sehr gut empfand. Dies lässt sich möglicherweise auf den Erststart des Projektes und die geringe Anzahl der beteiligten Schulen zurückführen.

Auf die Wichtigkeit der Evaluation wurde bereits in Punkt 3.8.1 hingewiesen. Die Anregung oben verdeutlicht nochmals die betreffende Ausführung.

Letztlich sei noch die Bedeutung einer guten Kommunikation und Zusammenarbeit für das Gelingen von SchiLW hervorgehoben. Dies gilt insbesondere für die Kommunikation und Zusammenarbeit aller Projektbeteiligten.

4 Entwicklungsperspektiven

Aus den Ergebnissen der Befragung lässt sich erkennen, dass das SchiLW-Konzept in vielen Bereichen bereits zum Tragen kommt, aber noch konsequenter auf die Einhaltung der dort beschriebenen Aufnahmekriterien, Voraussetzungen, Zielformulierungen, Schwerpunktsetzungen und Rahmenbedingungen geachtet werden muss.

Die folgenden Ausführungen sollen hierfür eine Anregung geben.

Vernetzung mit allgemeiner Schulentwicklung und laufenden Schulprojekten

Die Auswertung zeigt, dass die Themenwahl der Fortbildungen sowohl insgesamt als auch an den einzelnen Schulen sehr vielschichtig ist. Es lässt sich nicht durch die Befragung erkennen, ob die einzelnen Themen immer mit der Schwerpunktsetzung der Schule übereinstimmen. Benannte Probleme bei der Durchführung des Projekts lassen jedoch die Hypothese zu, dass die schulinterne Weiterbildung häufig als „*additiv zu allen anderen Aktivitäten*“ (Pädagogische Hochschule Zürich, 2010, S. 7) erlebt wird.

Allen Mitarbeiter/innen der Schule muss jedoch deutlich werden, dass SchiLW nicht etwas „Zusätzliches“, sondern eine konkrete Unterstützung für die Schulentwicklung und somit

eher eine Hilfestellung und Entlastung darstellt. Die pädagogische Hochschule Zürich fasst dies wie folgt zusammen: „*Schulinterne Weiterbildung im Kontext geht also wesentlich über die Organisation von einzelnen Veranstaltungen hinaus, sie bedeutet auch nicht das Angebot von Vortragsreihen oder eines bunten internen Kursprogramms, welches Themen für jeden Geschmack enthält. Im eben beschriebenen Sinne verstanden, bedarf es der Planung, mit Blick auf übergeordnete Zielsetzungen, aktuelle Schulentwicklungsprozesse ... und sie wird mit Vor- und Nachbereitung in der Schule sowie mit der Gestaltung und Steuerung von Versuchs- und Umsetzungsphasen kombiniert*“ (ebenda, S. 7).

Nutzen der Weiterbildung herausstellen

Damit verbunden ist auch der Aspekt, dass die Lehrer/innen der Schule die Fortbildung als „Gewinn“ erleben müssen, der einen Nutzen mit sich bringt sowohl für die Lehrperson selbst, als auch für den Unterricht, die Schüler/innen, den Austausch untereinander und somit für die weitere Entwicklung der Schulqualität insgesamt.

Dies ist sicherlich eine hohe Herausforderung, der man sich aber stellen muss, gerade wenn die freiwillige Teilnahme an den Fortbildungen von einigen der SchiLW-Delegierten gefordert wird.

Unterrichtsentwicklung als Teil der Schul- und Personalentwicklung begreifen

Dies wird auch von der pädagogischen Hochschule Zürich hervorgehoben „*Veränderungen im Unterrichtshandeln sind nicht einfach „Anwendungen neuer Techniken“, sondern reichen tief in verfestigte Routinen und biografisch verankerte Erlebens- und Verhaltensmuster hinein In diesem Sinne ist Schulinterne Weiterbildung immer auch gedacht als Anstoß zur Selbst-Entwicklung der einzelnen Lehrpersonen*“. (ebenda, S. 9). Gleichzeitig muss diese Entwicklung einzelner Personen aber auch mit Entwicklungsprozessen in der Schule verknüpft werden, wie beispielsweise Strukturen zum kollegialen Austausch, Lernpartnerschaften etc., wenn es nicht nur bei vereinzelt Aktionen bleiben soll.

Formative Evaluation zur Projektsteuerung

Insgesamt betrachtet liegt in der Evaluation des Projektes ein großer Schwachpunkt. Bereits in der Konzeption wurde darauf hingewiesen, dass die Evaluation dazu dient, die Überprüfung der Zielerreichung sicherzustellen und Anregungen für die Fortführung des Projekts ableiten zu können. Auch wurde sie in der Befragung von den Delegierten als wichtiger Bestandteil zur Verankerung von SchiLW in die Schullandschaft angesehen. Da die Evaluation jedoch zumindest nach der Auswertung der Befragung zu beurteilen, nicht systematisch und kontinuierlich erfolgte, scheint es sinnvoll zu sein, geeignete Instrumente zur Verfügung zu stellen, damit eine kontinuierliche Evaluation ermöglicht wird, so dass die Ergebnisse wie geplant fortlaufend für die weitere Projektsteuerung sowohl auf Schulebene als auch auf nationaler Ebene genutzt werden können.

Formulierung von überprüfbaren, SMARTen Ergebniszielen für die einzelnen benannten Zielebenen des Konzepts

In der Auswertung hat sich gezeigt, dass die im Konzept vorgegeben Ebenen für die Zielformulierung Schule/Lehrer/innen/Unterricht nicht einheitlich verwandt werden. Um eine zünftige Vergleichbarkeit herzustellen wäre es jedoch wichtig, darauf zu achten, dass alle Schulen das Gleiche unter der jeweiligen Ebene verstehen. Insofern ist eine klare Definition der Systemebenen für die Zielformulierung unerlässlich.

Weiterhin hat sich gezeigt, dass die benannten Ziele oft sehr allgemein formuliert sind. Hierdurch ergibt sich die Schwierigkeit, dass Ziele unerreichbar erscheinen und deren Zielerreichung nicht gemessen werden kann. Damit die Ziele zukünftig überprüfbar sind und damit auch Erfolge sichtbar und erlebbar werden, müssen die jeweiligen Jahresziele SMART formuliert sein. Insbesondere ist darauf zu achten, dass messbare Indikatoren zur Überprüfung in den Zielformulierungen enthalten sind.

Kontinuierliche Evaluation der angewandten Weiterbildungsformen und Teilnehmer/innenstruktur

Bei der Auswertung der Weiterbildungsformen und Teilnehmenden hat sich gezeigt, dass hier nur wenige Daten zur Verfügung standen, die (u.a. durch verschiedene Ebenen) nicht miteinander vergleichbar sind. Insofern lassen sich keine verwertbaren Ergebnisse und Erkenntnisse daraus gewinnen. Für zukünftige Erhebungen wäre es hilfreich, eine Auswahl der Weiterbildungsformen vorzugeben (siehe Konzept, S. 7), um eindeutige Ergebnisse zu erhalten. Denn es lohnt sich sicherlich, die Überprüfung, mit welchen Methoden welche Themen besonders gut vermittelt werden können, weiterhin durchzuführen.

Ebenso sollten die Teilnehmer/innendaten einheitlich und kontinuierlich erhoben und mindestens einmal jährlich ausgewertet werden, um bei zukünftigen Erhebungen aussagekräftige und vergleichbare Erkenntnisse sammeln zu können. Aber auch jede Schule könnte für sich eine Auswertung machen, um zu überprüfen, ob die Personen, die mit den Fortbildungen erreicht werden sollten, auch erreicht wurden.

Transparenz der Rolle und Funktion der Projektleitung

Das SCRIPT trägt als Projektleitung die Gesamtverantwortung für das Projekt und damit für das fachliche und organisatorische Controlling auf Projektebene. Möglicherweise wäre es sinnvoll für die Transparenz, insbesondere auch für die SchiLW-Delegierten, festzuhalten, welche Aufgaben damit konkret verbunden sind. Insbesondere weil diese wiederum das fachliche und organisatorische Controlling auf Schulebene übernehmen müssen. Möglicherweise müssten auch die Schnittstellen benannt und entsprechende Vereinbarungen getroffen werden.

Die Projektleitung hat ebenso die Aufgabe, die Erfahrungen und Ergebnisse der Schulen zusammenzuführen, unterstützend bei der Lösungssuche von Problemen zu sein, und so auch einen Beitrag zur Motivation zu leisten, damit der Nutzen des Projekts sichtbar und erlebbar wird. Dafür bietet sich die regelmäßige und strukturierte Fortführung der nationalen Treffen an.

Verfestigung der Rolle der Delegierten

Im Konzept sind die Rolle und die Aufgaben der Delegierten klar benannt. Wie die Pädagogische Hochschule in Zürich betont, handelt es sich dabei um eine neue Rolle in den Schulen, deren Ausdifferenzierung und Etablierung Zeit braucht, dies zeigen auch die Ergebnisse der Befragung.

Eventuell könnte es hier ebenfalls hilfreich sein, zu präzisieren, welche konkreten Aufgaben mit dem fachlichen und organisatorischen Controlling verbunden sind, welche Instrumente dafür zur Verfügung stehen und wie sie genutzt werden sollen.

Die Reflexion der Ausübung der Rolle und der damit verbundenen Aufgaben kann weiterhin in der Fortbildung, den nationalen Treffen und im Coaching geschehen. Darüber hinaus muss dies jedoch auch schulintern mit Direktion und ggf. Steuerungs-/Arbeitsgruppen geschehen.

Unterstützung der Delegierten bei der Erstellung und Evaluation des Dreijahresplanes

Ein klares Projektmanagement, was von der Planung über Umsetzung bis hin zur Evaluation reicht, ist kein Alltagsgeschäft von Lehrer/innen. Von daher benötigen die SchiLW-Delegierten hier eine Begleitung, die durch Fortbildung, Coaching und den Erfahrungsaustausch mit anderen SchiLW-Delegierten sichergestellt werden kann. Gleichzeitig kann in diesem Rahmen auch die Rolle der „Weiterbildungsdelegierten“ reflektiert werden.

Bereitstellen von Ressourcen

In der Befragung kommt zum Ausdruck, dass das Bereitstellen von Ressourcen zum Erfüllen des beschriebenen Aufgabenprofils der SchiLW-Delegierten von zentraler Rolle ist:

Dazu gehört ein Zeitbudget, spezifische Weiterbildungsangebote, Unterstützung durch die nationale Projektleitung, Projektbegleitung und Coaching bei spezifischen Fragestellungen. Dies zeigt, dass die Ausführungen im Konzept (S. 9f) bereits umfassend beschrieben waren und beibehalten werden sollten.

Verbindliche Kommunikations- und Kooperationsstrukturen aufbauen bzw. festigen

Die SchiLW-Delegierten müssen in bestehende oder neu zu gründende Kommunikationsstrukturen der Schulentwicklung eingebunden sein (z.B. Steuerungsgruppen, Projektgruppen) damit die Fortbildungen auf die geplanten Vorhaben der Schulentwicklung abgestimmt sind und die Delegierten zum einen die aktuellen Entwicklungen zeitnah mitbekommen, aber ebenfalls zeitnah von Ergebnissen der Fortbildungen berichten können.

Eine Möglichkeit wäre, dass der/die SchiLW-Delegierte Mitglied der Schulleitung/ des Comités ist, wie dies bereits von einigen beteiligten Schulen praktiziert wird. Diese Delegierten gaben bei den Auswertungen sehr gute Rückmeldungen über diese Beteiligungsform.

Sollte es noch ein Entwicklungsbedarf an der Schule geben, so können auch hierzu schulinterne Weiterbildungsveranstaltungen zur Teamentwicklung eingeplant werden.

Literatur

Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle – SCRIPT (2007): Schulinterne Lehrer/innen-Weiterbildung (SchiLW). Konzept Stand Juni 2007.

Pädagogische Hochschule Zürich (2010): Schlussbericht „SchiLW Luxemburg“. Unveröffentlichtes Konzeptpapier.

Anhang

Die detaillierten Auswertungen sind in einem gesonderten Dokument „Anlage zur Abschlussbefragung des Projekts ‚Schulinterne Lehrer/innen-Weiterbildung (SchiLW)‘“ zusammengefasst.



Les jeunes demandeurs d'emploi résidents disponibles de moins de 25 ans

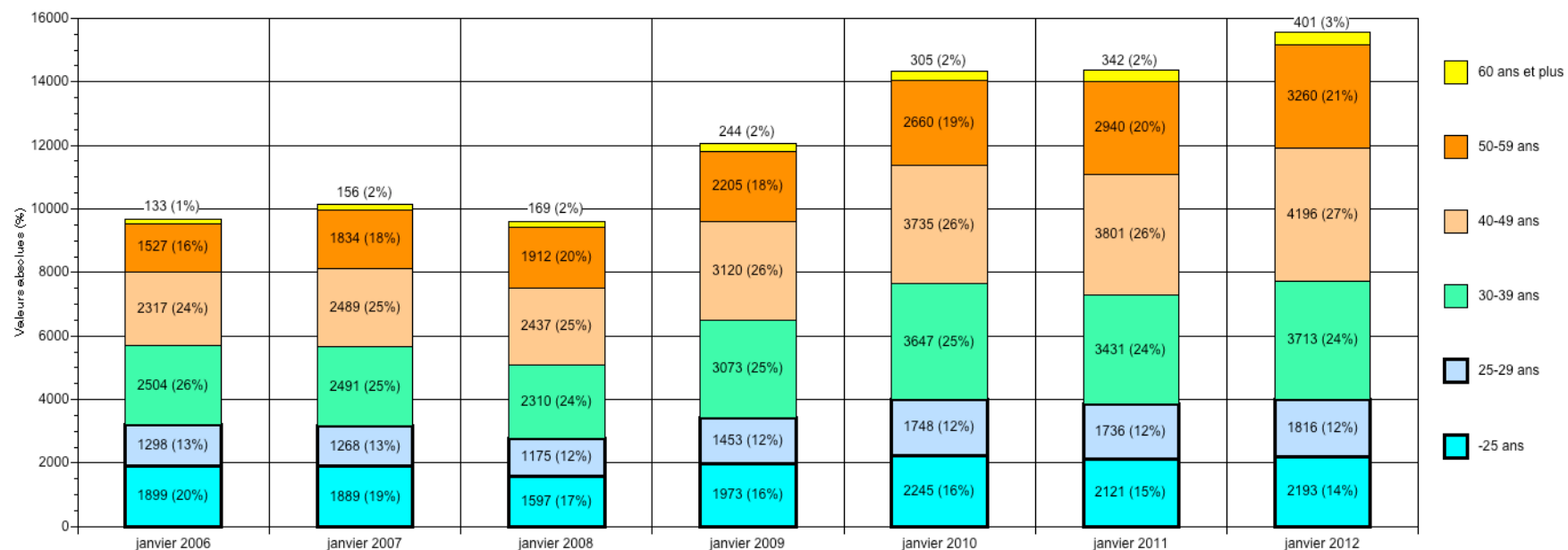
1. Evolution des demandeurs d'emploi résidents disponibles depuis 2006 : analyse des STOCKS (mois de janvier)
2. Situation en janvier 2012 (STOCKS)
 - 2.1. DE résidents disponibles par genre, par âge et par ancienneté d'inscription
 - 2.2. DE résidents disponibles, **de moins de 25 ans**, par genre, par niveau de formation et par ancienneté d'inscription
3. Les mouvements d'entrées (inscriptions) des demandeurs d'emploi : analyse des FLUX
 - 3.1. Les inscriptions : total (1^{ères} inscriptions + réinscriptions) selon l'âge des demandeurs d'emploi
 - 3.2. Distinction entre 1^{ères} inscriptions et réinscriptions selon l'âge des demandeurs d'emploi
 - 3.3. Les inscriptions : total selon le niveau de formation des demandeurs d'emploi âgés de **moins de 25 ans**

Jean Hoffmann
Luxembourg, le 20 mars 2012

1. Evolution des demandeurs d'emploi résidents disponibles depuis 2006 : analyse des STOCKS (mois de janvier)

Valeurs absolues	Janvier						
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
-25 ans	1899	1889	1597	1973	2245	2121	2193
25-29 ans	1298	1268	1175	1453	1748	1736	1816
30-39 ans	2504	2491	2310	3073	3647	3431	3713
40-49 ans	2317	2489	2437	3120	3735	3801	4196
50-59 ans	1527	1834	1912	2205	2660	2940	3260
60 ans et plus	133	156	169	244	305	342	401
Total	9678	10127	9600	12068	14340	14371	15579

Pour les mois de janvier des années 2010 à 2012, les effectifs absolus des demandeurs d'emploi résidents disponibles, âgés de moins de 25 ans, n'ont pas été trop affectés par l'accroissement du nombre total des DE. La part respective des jeunes DE passe de 16 % en janvier 2010 à 14 % en janvier 2012.



2. Situation en janvier 2012 (STOCKS)

2.1. DE résidents disponibles par genre, par âge et par ancienneté d'inscription

Valeurs absolues	-25 ans			25-29 ans			30-39 ans			40-49 ans			59-60 ans			60 ans et plus			Total			
	H.	F.	Tot.	H.	F.	Tot.	H.	F.	Tot.	H.	F.	Tot.	H.	F.	Tot.	H.	F.	Tot.	H.	F.	Tot.	
janv-12																						
-1 mois	315	190	505	195	168	363	292	255	547	252	191	443	110	99	209	12	4	16	1176	907	2083	
1-2 mois	135	99	234	119	71	190	217	147	364	170	84	254	91	44	135	8	3	11	740	448	1188	
2-3 mois	149	110	259	88	96	184	182	146	328	176	147	323	87	59	146	7	4	11	689	562	1251	
3-4 mois	125	81	206	79	67	146	154	139	293	132	117	249	79	66	145	11	5	16	580	475	1055	
Total - 4 mois	724	480	1204	481	402	883	845	687	1532	730	539	1269	367	268	635	38	16	54	3185	2392	5577	
4-6 mois	226	132	358	121	109	230	242	216	458	270	186	456	148	91	239	11	12	23	1018	746	1764	
6-9 mois	76	70	146	110	85	195	181	181	362	237	153	390	151	101	252	19	15	34	774	605	1379	
9-12 mois	52	29	81	54	52	106	142	137	279	170	140	310	122	94	216	13	4	17	553	456	1009	
12-24 mois	118	102	220	107	100	207	239	268	507	380	289	669	347	268	615	36	23	59	1227	1050	2277	
24 et +	121	63	184	107	88	195	330	245	575	650	452	1102	733	570	1303	119	95	214	2060	1513	3573	
Total	1317	876	2193	980	836	1816	1979	1734	3713	2437	1759	4196	1868	1392	3260	236	165	401	8817	6762	15579	

Parmi les 15.579 demandeurs d'emploi résidents disponibles enregistrés au 31 janvier 2012, 2.193 personnes sont âgées de moins de 25 ans (14,1 % du total) et dont **1.204 personnes** ont une ancienneté d'inscription inférieure à 4 mois.

En %	Moins de 25 ans		25-29 ans		30-39 ans		40-49 ans		59-60 ans		60 ans et plus		Total
janv-12	%		%		%		%		%		%		%
-1 mois	23,0	24,2	20,0	17,4	26,3	21,3	10,0	0,8	100,0				
1-2 mois	10,7	19,7	10,5	16,0	30,6	21,4	11,4	0,9	100,0				
2-3 mois	11,8	20,7	10,1	14,7	26,2	25,8	11,7	0,9	100,0				
3-4 mois	9,4	19,5	8,1	13,8	27,8	23,6	13,8	1,5	100,0				
Total - 4 mois	54,9	21,6	48,6	15,8	27,5	22,7	11,4	1,0	100,0				
4-6 mois	16,3	20,3	12,7	13,0	26,0	25,9	13,5	1,3	100,0				
6-9 mois	6,6	10,6	10,7	14,1	26,2	28,3	18,3	2,5	100,0				
9-12 mois	3,7	8,0	5,8	10,5	27,7	30,7	21,4	1,7	100,0				
12-24 mois	10,1	9,6	11,4	9,1	22,3	29,4	27,0	2,6	100,0				
24 et +	8,4	5,1	10,7	5,5	16,1	30,8	36,5	6,0	100,0				
Total	100%	14,1	100%	11,7	23,8	26,9	20,9	2,6	100,0				

54,9 % (=1204 DE) des DE âgés de moins de 25 ans ont une ancienneté d'inscription inférieure à 4 mois.

2.2. DE résidants disponibles, de moins de 25 ans, par genre, par niveau de formation et par ancienneté d'inscription

Valeurs absolues	Niveau inférieur			Niveau moyen inférieur			Niveau moyen supérieur			Niveau supérieur			Niveau non précisé			Total		
	H.	F.	Tot.	H.	F.	Tot.	H.	F.	Tot.	H.	F.	Tot.	H.	F.	Tot.	H.	F.	Tot.
janv-12																		
-1 mois	163	63	226	62	36	98	71	53	124	15	25	40	4	13	17	315	190	505
1-2 mois	61	41	102	33	16	49	31	28	59	6	10	16	4	4	8	135	99	234
2-3 mois	67	41	108	32	27	59	37	36	73	10	5	15	3	1	4	149	110	259
3-4 mois	53	19	72	21	17	38	39	36	75	6	7	13	6	2	8	125	81	206
Total - 4 mois	344	164	508	148	96	244	178	153	331	37	47	84	17	20	37	724	480	1204
4-6 mois	79	38	117	34	19	53	93	66	159	11	5	16	9	4	13	226	132	358
6-9 mois	42	27	69	12	11	23	20	24	44	2	5	7	0	3	3	76	70	146
9-12 mois	29	13	42	6	4	10	11	10	21	2	1	3	4	1	5	52	29	81
12-24 mois	60	46	106	24	25	49	27	27	54	4	3	7	3	1	4	118	102	220
24 et +	81	35	116	29	18	47	10	10	20	0	0	0	1	0	1	121	63	184
Total	635	323	958	253	173	426	339	290	629	56	61	117	34	29	63	1317	876	2193

(43,7 %)
NM : 1055 (48,1%)
5,3 %
2,9 %
100%

Niveaux de formation

Sans indication pour les diplômés éventuellement acquis

Niveau inférieur : scolarité obligatoire

Niveau moyen inférieur : 10^{ème} à 11^{ème} de l'Enseignement Secondaire Technique + 4^{ème} et 3^{ème} Enseignement Secondaire

Niveau moyen supérieur : 12^{ème} à 14^{ème} de l'Enseignement Secondaire Technique + 2^{ème} et 1^{ère} Enseignement Secondaire

Niveau supérieur : enseignement post-secondaire

- Parmi les 2.193 demandeurs d'emploi résidants disponibles âgés de moins de 25 ans et enregistrés au 31 janvier 2012,
 - 958 personnes ont un niveau de formation inférieur (43,7% du total des moins de 25 ans) dont 508 personnes (53,0% des 958 niveau inférieur) ont une ancienneté d'inscription inférieure à 4 mois.
 - 1.055 personnes (426 NM inférieur + 629 NM supérieur) ont un niveau de formation moyen (48,1% du total des moins de 25 ans) dont 575 personnes (54,5% des 575 niveau moyen) ont une ancienneté d'inscription inférieure à 4 mois.
 - 117 personnes ont un niveau de formation supérieur (5,3% du total des moins de 25 ans) dont 84 personnes (71,8% des 117 niveau supérieur) ont une ancienneté d'inscription inférieure à 4 mois.
- 43,7 % (958 DE) des jeunes ont un niveau de formation scolaire inférieur dont 508 connaissent une ancienneté d'inscription à l'ADEM inférieure à 4 mois.

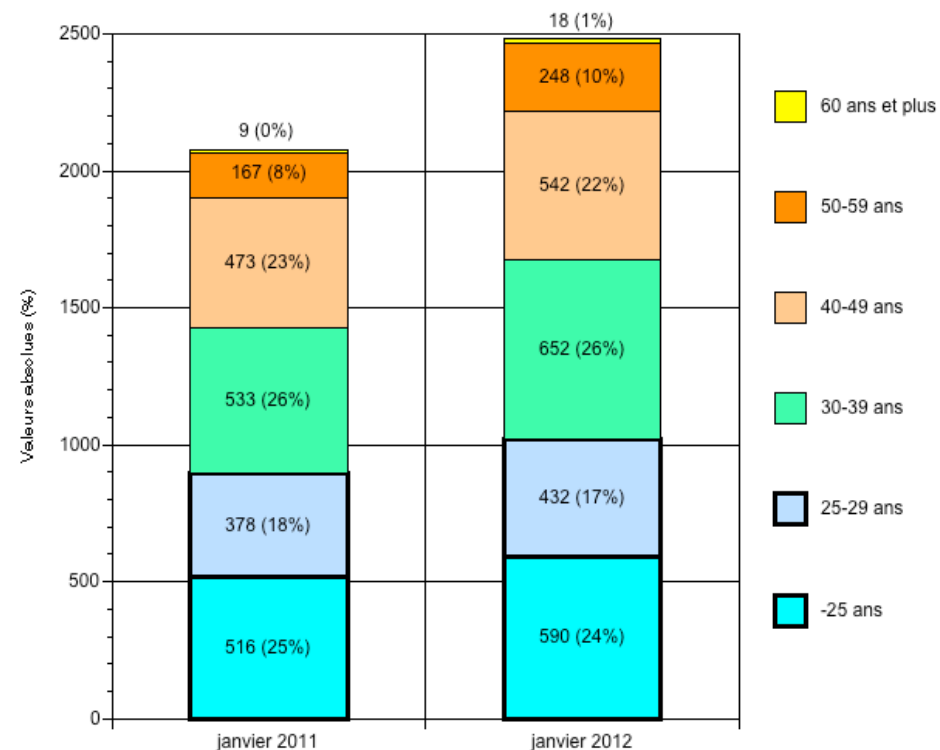
3. Les mouvements d'entrées (inscriptions) des demandeurs d'emploi : analyse des FLUX

3.1. Les inscriptions (FLUX) : total (1^{ères} inscriptions + réinscriptions) selon l'âge des demandeurs d'emploi

	Janvier 2011		Janvier 2012	
Total	Nbr	%	Nbr	%
-25 ans	516	24,9	590	23,8
25-29 ans	378	18,2	432	17,4
30-39 ans	533	25,7	652	26,3
40-49 ans	473	22,8	542	21,8
50-59 ans	167	8,0	248	10,0
60 ans et plus	9	0,4	18	0,7
Total	2076	100	2482	100,0

Femmes	Nbr	%	Nbr	%
-25 ans	208	22,3	230	20,8
25-29 ans	180	19,3	203	18,4
30-39 ans	261	28,0	310	28,1
40-49 ans	211	22,7	242	21,9
50-59 ans	71	7,6	115	10,4
60 ans et plus	1	0,1	5	0,4
Total F	932	100,0	1105	100,0

Hommes	Nbr	%	Nbr	%
-25 ans	308	26,9	360	26,1
25-29 ans	198	17,3	229	16,6
30-39 ans	272	23,8	342	24,8
40-49 ans	262	22,9	300	21,8
50-59 ans	96	8,4	133	9,7
60 ans et plus	8	0,7	13	1,0
Total H	1144	100,0	1377	100,0



Total : 2076

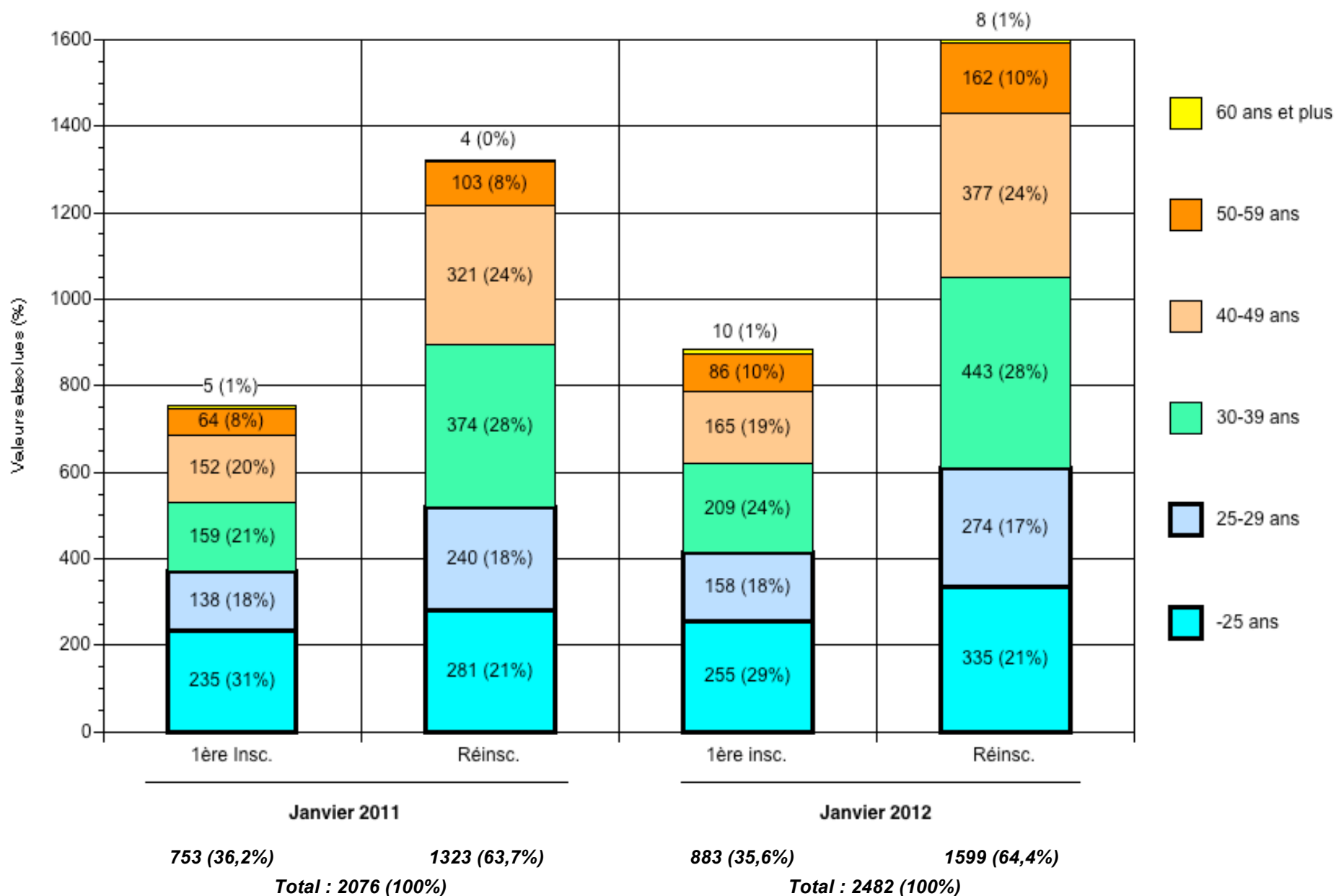
Total : 2482

Près d'un quart des DE résidents qui se sont inscrits au cours des mois respectifs, ont moins de 25 ans.

3.2. Distinction entre 1^{ères} inscriptions et réinscriptions selon l'âge des demandeurs d'emploi

	Janvier 2011				Janvier 2012			
	1 ^{ères} Inscriptions		Réinscriptions		1 ^{ères} Inscriptions		Réinscriptions	
Total	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%
-25 ans	235	31,2	281	21,2	255	28,9	335	21,0
25-29 ans	138	18,3	240	18,1	158	17,9	274	17,1
30-39 ans	159	21,1	374	28,3	209	23,7	443	27,7
40-49 ans	152	20,2	321	24,3	165	18,7	377	23,6
50-59 ans	64	8,5	103	7,8	86	9,7	162	10,1
60 ans et plus	5	0,7	4	0,3	10	1,1	8	0,5
Total	753	100	1323	100,0	883	100	1599	100,0
Femmes	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%
-25 ans	106	29,0	102	18,0	119	27,9	111	16,4
25-29 ans	69	18,8	111	19,6	83	19,4	120	17,7
30-39 ans	85	23,2	176	31,1	104	24,4	206	30,4
40-49 ans	74	20,2	137	24,2	74	17,3	168	24,8
50-59 ans	31	8,5	40	7,1	43	10,1	72	10,6
60 ans et plus	1	0,3	0	0,0	4	0,9	1	0,1
Total F	366	100,0	566	100,0	427	100,0	678	100,0
Hommes	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%
-25 ans	129	33,3	179	23,7	136	29,8	224	24,3
25-29 ans	69	17,8	129	17,0	75	16,3	154	16,7
30-39 ans	74	19,1	198	26,2	105	23,0	237	25,7
40-49 ans	78	20,2	184	24,3	91	20,0	209	22,7
50-59 ans	33	8,5	63	8,3	43	9,4	90	9,8
60 ans et plus	4	1,1	4	0,5	6	1,3	7	0,8
Total H	387	100,0	757	100,0	456	100,0	921	100,0

Distinction entre 1^{ères} inscriptions et réinscriptions selon l'âge des demandeurs d'emploi

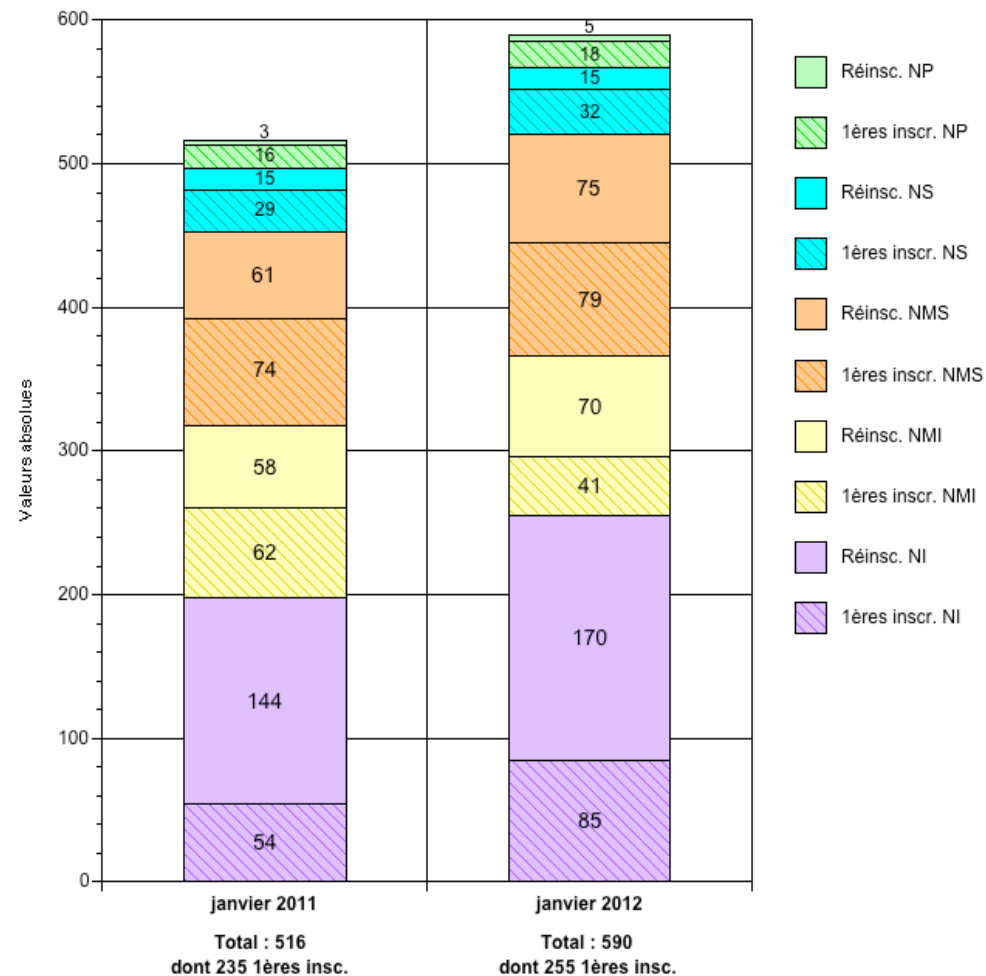


3.3. Les inscriptions (FLUX) : total selon le niveau de formation des demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans

	Janvier 2011		Janvier 2012	
Total	Nbr	%	Nbr	%
Niveau inférieur	198	38,4	255	43,2
Niveau Moyen inf.	120	23,2	111	18,8
Niveau Moyen sup.	135	26,2	154	26,1
Niveau supérieur	44	8,5	47	8,0
Non précisé	19	3,7	23	3,9
Total	516	100	590	100,0

Femmes	Nbr	%	Nbr	%
Niveau inférieur	66	31,7	74	32,2
Niveau Moyen inf.	43	20,7	43	18,7
Niveau Moyen sup.	68	32,7	68	29,6
Niveau supérieur	23	11,0	30	13,0
Non précisé	8	3,8	15	6,5
Total F	208	100,0	230	100,0

Hommes	Nbr	%	Nbr	%
Niveau inférieur	132	42,9	181	50,3
Niveau Moyen inf.	77	25,0	68	18,9
Niveau Moyen sup.	67	21,7	86	23,9
Niveau supérieur	21	6,8	17	4,7
Non précisé	11	3,6	8	2,2
Total H	308	100,0	360	100,0



Niveaux de formation

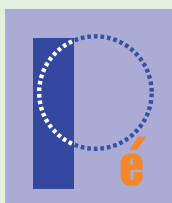
Sans indication pour les diplômés éventuellement acquis

Niveau inférieur : scolarité obligatoire

Niveau moyen inférieur : 10^{ème} à 11^{ème} de l'Enseignement Secondaire Technique + 4^{ème} et 3^{ème} Enseignement Secondaire

Niveau moyen supérieur : 12^{ème} à 14^{ème} de l'Enseignement Secondaire Technique + 2^{ème} et 1^{ère} Enseignement Secondaire

Centre de Coordination des Projets d'Établissement (CCPÉ)



Les projets d'établissement de 1991-92 à 2011-12

Jun 2012

Table des matières

• Avant-propos	x
----------------	---

• Les projets d'établissement de 1991-92 à 2011-12:

Établissements:

1. Atert Lycée Redange (ALR)	x
2. Athénée de Luxembourg (AL)	x
3. Lycée Aline Mayrisch (LAML)	x
4. Lycée Classique Diekirch (LCD)	x
5. Lycée Classique Echternach (LCE)	x
6. Lycée de Garçons Esch (LGE)	x
7. Lycée de Garçons Luxembourg (LGL)	x
8. Lycée Hubert Clément Esch (LHCE)	x
9. Lycée (Technique) Josy Barthel Mamer (L(T)JBM)	x
10. Lycée Michel Rodange Luxembourg (LMRL)	x
11. Lycée du Nord Wiltz (LNW)	x
12. Lycée Robert Schuman Luxembourg (LRSL)	x
13. Lycée Technique Agricole (LTA)	x
14. Lycée Technique des Arts et Métiers (LTAM)	x
15. Lycée Technique de Bonnevoie (LTB)	x
16. Lycée Technique du Centre (LTC)	x
17. Lycée Technique École de Commerce et de Gestion (LTECG)	x
18. Lycée Technique Esch (LTE)	x
19. Lycée Technique Ettelbruck (LTETT)	x
20. Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck (LTHAH)	x
21. Lycée Technique Joseph Bech (LTJB)	x
22. Lycée Technique Mathias Adam (LTMA)	x
23. Lycée Technique Michel Lucius (LTML)	x
24. Lycée (Technique) Nic Biever (L(T)NB)	x
25. Lycée Technique pour Professions Éducatives et Sociales (LTPES)	x
26. Lycée Technique pour Professions de Santé (LTPS)	x
27. Nordstad Lycée (NOSL)	x
28. Schengen Lyzeum Perl (SLP)	x

• Annexe: Liste des «pé» classés en fonction des thèmes traités	x
---	---

• Graphique	x
-------------	---

Avant-propos

Les projets d'établissement apportent innovation et dynamisme dans les lycées en permettant aux acteurs scolaires qui y sont engagés de réaliser de nouvelles initiatives et d'acquérir une expertise bénéfique pour le développement de la qualité à l'école. Grâce à l'autonomie conférée par le cadre légal du centre de coordination des projets d'établissement (loi du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue), les lycées peuvent expérimenter des solutions ciblées et souvent inédites répondant à leurs besoins spécifiques.

Les premiers projets d'établissement ont été réalisés à partir de l'année scolaire 1991-92.

Réalisé à l'occasion du vingtième anniversaire de la mise en place des projets d'établissement dans les lycées, ce classeur présente de manière succincte les projets et permet d'illustrer l'évolution de la qualité de cet outil et la plus-value pédagogique qu'il apporte aux écoles.

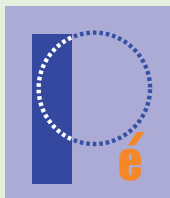
Le classeur reprend, en fonction des documents à disposition (dossiers de préphase, de candidature, rapports d'activités, autorisations ministérielles, les présentations ou encore les sites Internet des établissements concernés), les informations suivantes:

- la période de mise en œuvre,
- le nom de l'établissement,
- le titre du projet,
- le nom du chef de projet,
- les objectifs et priorités fixés,
- le contenu du projet,
- les réalisations et résultats obtenus.

Les thèmes principalement traités par les «pé» sont les suivants (voir l'annexe pour les détails):

- l'orientation scolaire et professionnelle,
- les compétences transversales et l'interdisciplinarité,
- l'ouverture au monde extrascolaire,
- la communication interne au lycée,
- l'apprentissage des langues,
- l'organisation d'activités péri- et parascolaires,
- le développement durable et la santé.

Les Projets d'Établissement de 1991-92 à 2011-12



Atert Lycée Redange (ALR)

Période de mise en œuvre: 2007-2012

Chef de projet: M. Manuel Bissen

Titre du projet

L'évaluation des performances scolaires dans un enseignement par compétences et par tâches

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Introduction d'un processus d'évaluation homogène («ALR-Lernkette») pour tous les enseignants (p.ex.: concept adapté du contrôle continu, plan de travail hebdomadaire, épreuves communes internes, annexe au bulletin ...):

- Formations utiles et nécessaires aux professeurs;
- Évaluation interne (p. ex: études sur la satisfaction et les charges générées par le projet, une évaluation statistique des épreuves communes internes);
- Un outil informatique convivial mais performant («ALR-Toolbox») qui regroupe tous les éléments du concept pédagogique de l'ALR et qui facilite p.ex. la gérance et l'utilisation d'un répertoire de tâches et d'exercices, du plan de travail hebdomadaire, des épreuves communes internes, de l'annexe au bulletin, etc.

Objectifs / Priorités

L'objectif du projet est de développer une autre conception d'évaluation afin de mieux orienter les élèves vers un parcours scolaire et professionnel couronné de succès. Voilà pourquoi l'évaluation tient compte des capacités réelles des élèves et encourage l'effort individuel d'un chacun ainsi que son épanouissement personnel.

Public cible: les élèves du cycle inférieur.

Réalisations / Résultats obtenus

Projet en cours de mise en œuvre.

Notes:

Contacts:

ALR
1, rue du Lycée
L-8508 Redange-sur-Attert
Secrétariat:
Tél.: 26 62 32 200
secretariat@alr.lu
www.alr.lu

Athénée de Luxembourg (AL)

Période de mise en œuvre: 1991-1996

Chefs de projet: M. Emile Haag / M. Gaston Ternes

Titre du projet

Prise en charge individuelle de l'élève

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Concertations des régents de 7^e, 5^e et 3^e; réflexion sur la fonction du régent; tenue d'une matricule continue; cours d'appui «SOS Punkten»; activités de motivation. 6^e, 4^e, 2^e et 1^{re} -> études dirigées et activités périscolaires (visites de sociétés et d'entreprises; échanges avec des lycées étrangers, cours facultatifs de culture générale; etc.)

Objectifs / Priorités

Donner plus de moyens aux élèves afin qu'ils réussissent leurs études.
Éducation personnalisée de chaque élève.

Réalizations / Résultats obtenus

Notes:

1. La fonction du régent
 - 1.1. Le régent, régulateur d'un niveau d'enseignement:
 - Réunion de concertation hebdomadaire avec les autres régents de ce niveau.
 - 1.2. Le régent, responsable d'une équipe pédagogique:
 - Conseil de classe trimestriel
 - Conseil de classe extraordinaire
 - Réunion du régent avec le SPOS
 - Tenue d'une matricule continue.
 - 1.3. Le régent, personne-ressource pour l'élève:
 - Une heure hebdomadaire à disposition des élèves.

1.4. Le régent, personne de contact pour les parents d'élèves:

- Réunions avec les parents d'élèves.

2. «SOS Punkten»

- Analyse et réflexion de fond sur les problèmes scolaires rencontrés par l'élève en difficulté;
- Proposition d'une démarche à adopter;
- Leçons à thème pour des élèves individuels ou des groupes d'élèves;
- Prise en charge continue et hebdomadaire par un élève fort assisté d'un professeur;
- Coordination du groupe par deux professeurs.

3. Apprentissage des langues assisté par ordinateur

- Enseignement assisté par ordinateur: entraînement et remédiation;
- Travaux pratiques assistés par les nouvelles technologies de l'information et de la communication: expression et communication.

Contacts:

AL
24, bd Pierre Dupong
L-1430 Luxembourg
Secrétariat:
Tél.: 26 04 61 00
secretariat@al.lu
www.al.lu

Athénée de Luxembourg (AL)

Période de mise en œuvre: 1996-2001

Chef de projet: M. Gaston Ternes

Titre du projet

L'action pédagogique par les moyens de communication d'aujourd'hui

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

- Réalisation, au moyen d'actions en sous-groupes, d'une série d'expériences visant l'autonomie de travail de l'élève;
- Insertion des techniques de communication dans le travail quotidien des élèves;
- Proposition de démarches transférables au niveau d'une classe, d'un niveau d'enseignement;
- Réaménagement éventuel de la grille horaire.

Objectifs / Priorités

Le projet d'établissement vise à favoriser le travail autonome et responsable des élèves.

Réalizations / Résultats obtenus

Extension à l'ensemble des élèves des activités concernant l'autonomie et la responsabilité surtout en rapport avec la gestion du travail à domicile (préparation régulière, planification des tâches imposées aux élèves – travaux à domicile, compositions,...).

Contacts:

AL
24, bd Pierre Dupong
L-1430 Luxembourg
Secrétariat:
Tél.: 26 04 61 00
secretariat@al.lu
www.al.lu

Athénée de Luxembourg (AL)

Période de mise en œuvre: 2001-2006

Chefs de projet: M. Jos Salentiny / M. Charles Meder

Titre du projet

L'accompagnement des élèves dans un projet. Un travail d'équipe? Un travail interdisciplinaire?

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Coordonner les programmes et les pratiques d'enseignement-apprentissage d'une discipline à l'autre; s'investir dans des projets collectifs, pédagogiques et éducatifs, et analyser les expériences acquises; négocier des horaires plus flexibles et des programmes plus souples adaptés à des dispositifs d'enseignement-apprentissage variés; fixer des objectifs communs et assumer la coresponsabilité collective en matière d'encadrement des élèves; actualiser constamment les connaissances et les méthodes pédagogiques appliquées; mettre en réseau les groupes d'acteurs et faciliter les échanges entre tous les partenaires; rechercher ensemble une alternance adéquate entre activités individuelles et de mise en commun.

Objectifs / Priorités

Développement des compétences-clés du personnel enseignant. Ce nouveau «pé» met l'accent sur le travail en équipes et l'interdisciplinarité. Une collaboration plus intense entre le régent et les titulaires de la classe et d'une même discipline est visée.

Public cible: enseignants et élèves.

Notes:

Contacts:

AL
24, bd Pierre Dupong
L-1430 Luxembourg
Secrétariat:
Tél.: 26 04 61 00
secretariat@al.lu
www.al.lu

1. Groupe écologique:
 - Développement d'un concept écologique avec la réduction des déchets, l'économie d'énergie, etc.
 - Applications pédagogiques et éducatives (visites, conférences, projets interdisciplinaires, etc.) aidant les jeunes à devenir des citoyens responsables;
 - Création d'un centre de documentation sur les sujets écologiques;
 - Journée écologique et nomination de délégués à l'environnement, etc.

2. Classes projets (projets interdisciplinaires), options interdisciplinaires et journées projets, groupes régents:
 - Mise en œuvre d'une approche pluridisciplinaire et amélioration de la coopération entre tous les membres de la communauté scolaire;
 - Travail de coordination poussé au niveau des activités / projets interdisciplinaires (7^{es}-2^{es}); constitution des équipes suffisamment à l'avance afin de faciliter la préparation aux projets et le cas échéant l'incorporation aux cours.

Athénée de Luxembourg (AL)

Période de mise en œuvre: 2006-2010

Chef de projet: M. Charles Meder

Titre du projet

Mediapolis: Vers une conception didactique des médias dans l'enseignement

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Le projet se compose de 4 volets:

- Volet I: «Enseigner avec les médias»: enseignement avec les médias audiovisuels dans les cours des différentes branches, etc.
- Volet II: «Enseigner les médias»: presse à l'école; Life On Campus Athénée Lëtzebuerg (Podcasts); conception d'un portfolio médias (Portfolio Medienkompetenz) pour les élèves; ateliers de sensibilisation pour les dangers liés à Internet; cours à option (Moderne Medienwelten, photographie digitale, etc.); journées-projet liées aux médias: Media Days 2010; etc.
- Volet III: «Support, infrastructure et logistique»: mise en place d'un media-server et identification/digitalisation de matériel pédagogique audiovisuel susceptible d'être employé en classe par des responsables des différents départements; catalogue en ligne (Intranet);
- Volet IV: «Formation»: élaboration d'un concept de formation spécifique au PE dans le contexte du projet SchiLW (66 formations, 573 participants); Mediatalk: pour une culture de l'échange; présentation par des enseignants et des élèves de projets et activités réalisés à l'AL; présentation de démarches pédagogiques, de nouveautés techniques; invitation d'experts externes à la communauté scolaire; etc.

Athénée de Luxembourg (AL)

Période de mise en œuvre: 2010-2014

Chef de projet: M. Marco Breyer

Titre du projet

think global – act local Global und vernetzt denken, nachhaltig handeln (nicht nur) in der Schule

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Premiers projets en cours de réalisation
Strukturen, die zu den Zielen hinführen:

- BNE-Projekte:
 - BNE-Projektclassen von 7^e bis 2^e ab 2011/2012;
 - OGlobal: «cours interdisciplinaire à option 3^e» sur les grands défis écologiques du 21^e siècle;
 - Spezifische klassenübergreifende Projekte, z. B.: Rallye écologique 7^e, Journée projet 4^e, Fairtrade School, Schüler-Umweltgruppe, Mérite Jeunesse, vel'OH, projet green, presse à l'école, etc.
- Schule als BNE-Lernort und Lebensraum
 - Einbindung von nachhaltiger Entwicklung in die Infrastrukturen des Athénée, sowohl im Zwischengebäude als auch bei der Renovierung;
 - Umsetzung von nachhaltiger Entwicklung vor Ort: Müllvermeidung, Energie sparen, gesunde Ernährung, Erste-Hilfe-Bewusstsein, etc.



- Das Athénée ist in nationalen und internationalen BNE-Netzwerken vertreten, z. B. «comité interministériel de l'éducation au développement durable», BNE-Saarland, Educasol, Cercle des ONGD, Agenda 21 Schulen, Unesco-Projektschulen, etc.

Webfolio: <http://tgal.web.myschool.lu/>

Objectifs / Priorités

Das Leitungsteam des Schulentwicklungsprojektes hat für die drei Jahre des Pé den Masterplan für Bildung für nachhaltige Entwicklung (BNE) in der Schule mit folgendem Rahmenziel erarbeitet:

Das Athénée ist aktiver Partner im Bildungsprozess für nachhaltige Entwicklung in Luxemburg.

Um dieses Rahmenziel zu erreichen, werden folgende drei Ergebnisziele angestrebt:

- Schüler und Lehrer lernen vernetztes Denken, um im Alltag nachhaltig zu handeln.
- Das Athénée ist ein Lernort und Lebensraum, um Bildung für nachhaltige Entwicklung zu fördern.
- Das Athénée ist Partner im Netzwerk für nachhaltige Entwicklung in Luxemburg.

Bildung für nachhaltige Entwicklung (BNE) hat zum Ziel, Wissen, Fähigkeiten und Werthaltungen für ein Leben zu vermitteln, das sozial gerecht, ökologisch verträglich und ökonomisch leistungsfähig ist – und dies auch in Zukunft bleiben soll.

Die Integration von BNE in Schule und Unterricht stellt nicht alles Bisherige auf den Kopf, vielmehr strebt sie eine Neuorientierung innerhalb des bestehenden Unterrichts an. (cf. Handeln statt hoffen).

Contacts:

AL
24, bd Pierre Dupong
L-1430 Luxembourg
Secrétariat:
Tél.: 26 04 61 00
secretariat@al.lu
www.al.lu

Réalisations / Résultats obtenus

Projet en cours de mise en œuvre.

Lycée Aline Mayrisch Luxembourg (LAML)

Période de mise en œuvre: 2001-2006 / 2006-2008

Chefs de projet: M. Gaston Ternes / Mme Liz Kremer

Titre du projet

FAR **Formation Action Recherche**

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Mise en œuvre de l'approche par compétences; promotion de l'interdisciplinarité; durabilité de l'apprentissage; promotion de l'esprit d'initiative des élèves; promotion de la motivation des élèves et des enseignants; promotion du dialogue entre les trois partenaires de l'école.

Objectifs / Priorités

Faire de l'école un lieu de vie et une organisation apprenante en développant des structures de communication – formation (de «co-développement professionnel») essentielles à l'apprentissage.

Réalisations / Résultats obtenus

1. Structure organisationnelle et gestion dynamique de l'innovation pédagogique:
 - A. Le groupe de pilotage détient le pouvoir de décision quant aux initiatives, actions, idées émanant des groupes de projet (Gi) et des groupes disciplinaires;
 - B. Les groupes de recherche ou groupes de projet (les Gi, au nombre de quatre, à savoir G1, G2, G3, G4), groupes composés d'enseignants du lycée qui conceptualisent et produisent les actions innovatrices dans le sens d'un vrai laboratoire d'idées. G1: «Ensemble au Lycée»; G2: «Ouverture de l'école sur le monde qui l'entoure»; G3: «Le travail en classe»; G4: «Intégration des

Notes:

Technologies de l'Information et de la Communication»;

- C. Les groupes disciplinaires (MISMA);
- D. Les cellules de coordination opèrent sur le terrain, c.-à-d. au niveau des classes.
L'organisation structurelle du projet permet la mise en place de l'innovation et la gestion de tous les projets au sein de l'établissement; elle est indispensable et doit être connue et acceptée par les trois partenaires de l'école.

2. Semaine – projets;
3. Introduction des compétences méthodologiques: relevé des compétences méthodologiques par le groupe NeMo après consultation de tous les groupes disciplinaires / élaboration d'un tableau de compétences / première introduction de ces tableaux dans les classes / transmission des informations au nouveau groupe en charge du nouveau projet d'établissement IKONA.

Contacts:

LAML
 38, bd Pierre Dupong
 L-1430 Luxembourg
 Secrétariat:
 Tél.: 26 04 32 05
 secretariat@laml.lu
 www.laml.lu



Lycée Aline Mayrisch Luxembourg (LAML)

Période de mise en œuvre: 2008-2012

Chef de projet: Mme Judith Reicherzer

Titre du projet

IKONA Integriert Konsequent Nachhaltig

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct



- Introduction systématique de méthodes d'apprentissage transversales;
- Workshops internes sur les nouvelles méthodes d'évaluation possibles par branches;
- Mise en place de la semaine à projets;
- Évaluation des dossiers méthodologiques déjà élaborés;
- Prix Aline Mayrisch avec la participation de divers auteurs.

Objectifs / Priorités

L'objectif du projet est de mettre l'accent sur les méthodes d'apprentissage transversales. L'équipe pédagogique souhaite avant tout aboutir à une collaboration plus fructueuse entre les différentes branches et une intégration plus conséquente de ces méthodes d'apprentissage dans les cours.

L'idée est de déterminer des contenus communs, des approches communes aux différentes branches pour chaque niveau. Ainsi les contenus interdisciplinaires et les méthodes seront intégrés et appliqués de manière conséquente entre autres par le biais d'une semaine à projets annuelle pour chaque classe.

Au cycle inférieur, les méthodes transversales sont évaluées à travers un bulletin spécial en fin d'année.

Public cible: les élèves du cycle inférieur en ce qui concerne les méthodes d'apprentissage; tous les autres élèves, en fonction des activités et des projets interdisciplinaires proposés.

**Réalisations /
Résultats obtenus**

Projet en cours de mise en œuvre.

Notes:

Contacts:

LAML
38, bd Pierre Dupong
L-1430 Luxembourg
Secrétariat:
Tél.: 26 04 32 05
secretariat@laml.lu
www.laml.lu



Lycée Classique Diekirch (LCD)

Période de mise en œuvre: 1994-1997

Chef de projet: M. Hubert Bauler

Titre du projet

Intégration et participation des élèves à une école ouverte

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Activités photographiques; réalisations audiovisuelles et cinématographiques; visites en entreprises; cours d'appui: aides pédagogiques (SPOS); assistance aux devoirs à domicile; activités sportives, etc.

Objectifs / Priorités

Le projet mène une réflexion et conduit des actions visant à responsabiliser l'élève pour l'amener progressivement à l'apprentissage autonome par le biais des techniques d'enseignement traditionnelles, des techniques de recherche scientifique et des techniques de communication nouvelles.

Réalisations / Résultats obtenus

1. Créer un «esprit-projet» dans un lycée traditionnel.
2. Institutionnaliser les activités d'appui et d'aide à domicile (liste d'élèves disposés à donner des cours d'appui).
3. Intégrer un centre multimédia dans un lycée classique.
4. Préparer «L'œil écoute».

Contacts:

LCD
32, avenue de la Gare
L-9233 Diekirch
Secrétariat:
Tél.: 26 80 72 10
secretariat@lcd.lu
www.lcd.lu

Lycée Classique Diekirch (LCD)

Période de mise en œuvre: 1997-1999

Chef de projet: M. Hubert Bauler

Titre du projet



Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

L'œil écoute – Autonomie d'apprentissage par l'initiation aux moyens modernes du multimédia

La mise en œuvre comprend les ateliers suivants: appui, en collaboration avec le SPOS; lecture; un atelier économie et un atelier photographie, audiovisuel et prépresse.

Objectifs / Priorités

Les objectifs principaux: favoriser la réussite scolaire, ouvrir l'école au monde extrascolaire (implication dans les projets européens et collaboration avec différentes entreprises) et initier les élèves aux nouvelles technologies de la communication et promouvoir le travail en équipe.

On désire offrir dans différents ateliers, une plate-forme aux élèves et professeurs pour développer la créativité et l'apprentissage autonome, ce qui leur permettra de mieux s'impliquer et s'investir dans leur école et leur formation.

Réalisations / Résultats obtenus

Notes:

Contacts:

LCD
32, avenue de la Gare
L-9233 Diekirch
Secrétariat:
Tél.: 26 80 72 10
secretariat@lcd.lu
www.lcd.lu

1. Ouverture du centre multimédia;
2. Activités des ateliers dans le cadre d'options et du périscolaire avec la création d'une section audiovisuelle à part entière;
3. Maintien et propagation parmi les élèves et enseignants de la mentalité «projet»:
--> Interdisciplinarité active, au niveau des programmes et des activités, entre les ateliers du PE et la section artistique, plus rarement avec les sections B, C et D.

DEFI (LCD, LTA, LTETT et LTHAH)

Période de mise en œuvre: 1999-2001

Chef de projet: Mme Julie Suzanne Bausch

Titre du projet

IDEFIX (Initiatives du DEFI pour des eXpériences pédagogiques communes)

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Transfert sur «le terrain» de la structure du DEFI (cellule de coordination directoriale entre les lycées de Diekirch et Ettelbruck); mise en place d'une structure de pilotage et de coordination du projet; création de groupes mixtes au niveau des enseignants, des élèves, des parents d'élèves et du personnel non enseignant; mise en place d'une cellule de psychologie et d'orientation scolaire commune; création d'un site Internet commun; organisation commune de cours d'appui et d'activités périscolaires.

Objectifs / Priorités

L'objectif du projet est l'organisation simultanée, par et pour ces lycées, d'activités variées d'encadrement, d'accueil et de collaboration pédagogique en vue d'améliorer l'évolution scolaire des élèves.

Public cible: toute la communauté scolaire des quatre lycées.

**Réalisations /
Résultats obtenus**

Notes:

Contacts:

LCD
32, avenue de la Gare
L-9233 Diekirch
Secrétariat:
Tél.: 26 80 72 10
secretariat@lcd.lu
www.lcd.lu

1. Activités périscolaires communes (concert «Up with people», création du logo IDE-FIX, activités sportives, marché et fête de Noël).
2. Initiatives pédagogiques (cours d'initiation au multimédia, initiation au domaine de l'énergie solaire, organisation d'un module apprendre à apprendre, journée thématique santé et environnement).
3. Concertation des lycées du réseau (identification des passerelles d'un lycée à l'autre, relevé de la situation des élèves étrangers, suivi détaillé des élèves, études statistiques des cours du soir).
4. Formation continue (un séminaire SELF – sech selwer informéieren, formation à distance en cuisine).
5. Communication (mise en place d'un site internet, publication d'une newsletter).

Lycée Classique Diekirch (LCD)

Période de mise en œuvre: 2001-2005

Chef de projet: M. Hubert Bauler

Titre du projet

Le lycée comme lieu d'apprentissage et de vie

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

- Organisation d'ateliers d'appui plus personnalisés;
- Une meilleure intégration des CDI dans les cours;
- Introduction d'une «feuille d'information et de liaison» pour le lycée;
- Concertations entre les enseignants d'une même discipline;
- Mise en place de projets pluridisciplinaires;
- Encadrement plus individualisé par le biais d'un tutorat au cycle inférieur;
- Organisation d'une formation continue adaptée aux nouveaux besoins à l'intention des enseignants.

Objectifs / Priorités

Arriver à (re)faire du lycée un lieu d'apprentissage qui s'adresse aussi bien aux élèves connaissant des problèmes d'adaptation et d'intégration qu'aux élèves ayant les possibilités de s'investir plus dans leur apprentissage:

- Ne pas faire de l'école un lieu pour des élites ni non plus un asile pour jeunes gens en difficulté, mais offrir une éducation cohérente aux deux.
- L'orientation scolaire et professionnelle (cf. ancien projet IDEFIX visant la collaboration entre les SPOS);
- L'emploi de nouvelles méthodes pédagogiques.

Public cible: toute la communauté scolaire.

**Réalisations /
Résultats obtenus**

Notes:

Contacts:

LCD
32, avenue de la Gare
L-9233 Diekirch
Secrétariat:
Tél.: 26 80 72 10
secretariat@lcd.lu
www.lcd.lu

1. Production d'un film contre la violence (utilisé dans une campagne officielle soutenue par les Ministères).
2. Édition d'un livre de maths pour faciliter le passage du primaire vers le secondaire (salué par la Commission nationale et utilisé par d'autres établissements);
3. Création du Jeu du Millionnaire basé sur des questions au programme (joué plus de 100.000 fois!).
4. Campagne contre l'abus de stupéfiants et la violence en coordination avec les écoles de la région.
5. Amélioration du dialogue avec les partenaires scolaires.

Lycée Classique Diekirch (LCD)

Période de mise en œuvre: 2006-2010

Chef de projet: Mme Geneviève Harles

Titre du projet

Mise en œuvre
(aspects principaux) /
Descriptif succinct



Talenta

- Organisation d'un grand nombre d'activités différentes (30-40) touchant le plus possible tous les niveaux d'âge et tous les niveaux d'enseignement (activités sportives, scientifiques, artistiques, atelier de gravure, de latin, de rédaction d'une nouvelle policière, etc.)
- Organisation d'un grand spectacle à la fin de chaque année de mise en œuvre lors duquel les élèves présentent leurs activités et/ou produits réalisés dans les ateliers auxquels ils ont participé («*Soirée Talenta*»).

Objectifs / Priorités

Partant du principe que dans chaque jeune sommeille un potentiel plus ou moins bien développé dans quelque domaine que ce soit (sciences, langues, sport, musique, ...), à travers le «pé» on désire lui offrir la possibilité de le réveiller, de le stimuler, de le vivre par l'école et à l'intérieur de l'école. Par ce biais, on veut aussi lui donner plus de goût à ses études, lui (re) donner envie de voir l'école aussi comme un moyen d'épanouissement personnel.

- Intégration ou encadrement d'élèves à besoins spécifiques; développement de compétences transversales des élèves; ouverture de l'École au monde extrascolaire.

Public cible: toute la communauté scolaire du LCD.

Notes:

Contacts:

LCD
32, avenue de la Gare
L-9233 Diekirch
Secrétariat:
Tél.: 26 80 72 10
secretariat@lcd.lu
www.lcd.lu

1. L'atelier «*Beien*» qui familiarise les élèves avec les bases de l'apiculture dans le fonctionnement normal du LCD Mersch. Un des responsables de l'atelier, veillera à initier les élèves de son option «*Beien*» (abeilles) aux bases de l'apiculture. Cette option de deux leçons sera proposée aux élèves du cycle inférieur du LCD Mersch.
2. Organisation d'ateliers mathématiques au cours des après-midi libres.
Six ateliers, chacun s'étendant sur un demi-trimestre, sont organisés au cours d'une année scolaire. Tous les élèves motivés des classes de V^e à II^e (jusqu'au nombre de 20) peuvent y participer et s'inscrivent pour un ou plusieurs de ces ateliers. Ils reçoivent un certificat témoignant de leur participation à la fin d'un atelier.
L'atelier «*Voyage au pays des logarithmes*» a été le premier atelier à afficher complet, dès septembre 2009. (La liste d'attente comprenait une autre douzaine d'élèves.) Les élèves y participant ont volontairement suivi des cours de mathématiques (4x2 heures) pendant leurs après-midi libres afin de se procurer de nouveaux savoirs qui ne figurent pas au programme officiel des mathématiques au lycée.

Lycée Classique Diekirch (LCD)

Période de mise en œuvre: 2010-2014

Chef de projet: M. Claude Moyen

Titre du projet

Mise en œuvre
(aspects principaux) /
Descriptif succinct



In situ

IN SITU a imaginé quatre structures pour fonctionner: les classes à projet, les projets cadre, les projets «forum» et les activités libres.

Les classes à projet permettent à une équipe d'enseignants d'une classe de proposer, dans le cadre à la fois des horaires et des programmes, un projet pédagogique qui favorise les initiatives de terrain pour tous les élèves de la classe (et non les seuls volontaires).

Les projets cadre recueillent partiellement les résultats des classes à projet, les mettent en réseau et les présentent à toute la communauté scolaire. Ce sont des projets de longue durée, interclasses et interdisciplinaires qui favorisent les initiatives de terrain et les partenariats avec des spécialistes ou des institutions (expositions, conférences, activités, ateliers,...).

Les projets «forum» servent à une distribution efficace et une meilleure utilisation de l'offre adressée à l'école dans les domaines de la culture, de la recherche, du monde associatif et de l'orientation professionnelle. En outre IN SITU soutient les activités existantes, les options et les manifestations qui poursuivent les objectifs du projet d'établissement.

Objectifs / Priorités

En invitant à multiplier les interactions entre le monde scolaire et extrascolaire, le projet a pour objectif de favoriser le développement des projets personnels et d'orientation des élèves.

Avec ce projet, le LCD veut promouvoir toute activité qui encourage l'enseignant et l'élève à se confronter au monde extrascolaire pour approfondir un savoir, acquérir des compétences et trouver une motivation supplémentaire au contact du terrain. Ceci en partenariat avec des intervenants externes du monde professionnel, de la recherche, de la culture ou du domaine associatif.

Public cible: les élèves des trois ordres d'enseignement (classique, technique et préparatoire).

Réalisations / Résultats obtenus

Projet en cours de mise en œuvre.

Notes:



Contacts:

LCD
32, avenue de la Gare
L-9233 Diekirch
Secrétariat:
Tél.: 26 80 72 10
secretariat@lcd.lu
www.lcd.lu

L'événement phare de la préphase de In situ en 2011 fut sans doute «LCD Science Deeg»: 170 élèves de l'école fondamentale ont visité 15 ateliers scientifiques gérés par 60 élèves et encadrés par 20 professeurs du LCD.

Lycée Classique Echternach (LCE)

Période de mise en œuvre: 1996-2001

Chef de projet: M. Robert Altmann

Titre du projet

Journée de collecte de fonds

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Organisation d'une semaine d'information par et pour les élèves; organisation d'une journée de collecte de fonds au profit d'une ONG à buts humanitaires. Choix, par un parlement d'élèves, du projet humanitaire à soutenir (98/99: UNICEF); collecte d'informations sur le projet; réalisation d'un fascicule à l'attention des enseignants; organisation d'une semaine d'information par des élèves pour des élèves; organisation d'une journée de collecte des fonds à l'attention du projet choisi.

Objectifs / Priorités

Combattre auprès des jeunes l'effet de certaines tendances se manifestant au niveau de la société actuelle, à savoir le regain de l'individualisme et la progression de l'égoïsme ainsi que la perte de l'initiative et de la responsabilité civique.

Sensibiliser les jeunes au problème du sous-développement et les faire contribuer à la construction d'une société plus solidaire en soutenant un projet humanitaire annuel.

**Réalisations /
Résultats obtenus**

Notes:

Contacts:

LCE
B.P. 17
L-6401 Echternach
Secrétariat:
Tél.: 72 87 15 207
secretariat@lce.lu
www.lce.lu

1. Éducation au développement:
- Sensibilisation des élèves au problème de l'enfance en détresse dans le monde et organisation d'une collecte de fonds.
2. Création d'une asbl pour pouvoir disposer de fonds de fonctionnement «Den Iechternacher Kolléisch hëlleft asbl.»
3. Publication dans la presse d'un appel aux ONG et analyse des projets dans le cadre d'un cours à option.
4. Campagne d'information et de sensibilisation de tous les élèves; élaboration de matériaux (affiches, dépliants, film, ...).
5. Collecte de fonds.

Lycée Classique Echternach (LCE)

Période de mise en œuvre: 2001-2004

Chef de projet: M. Jos Bertemes

Titre du projet

T.E.E.: Travaux d'élèves encadrés

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Étant donné que dans le cadre de la réforme de la division supérieure de l'ES, les options de préspecialisation seront remplacées par des options dont chaque école pourra définir le contenu, il s'agit d'offrir aux élèves du LCE l'occasion de mener à bien une réalisation concrète qui leur permet d'enrichir leurs savoirs, de développer des compétences et d'affiner leurs méthodes d'apprentissage et ce en relation avec le curriculum de chaque année scolaire. Sur un sujet dont ils ont délimité les contours, les élèves, tout en évitant une simple compilation, élaborent (seuls ou en collaboration avec d'autres élèves) une production à partir de ressources variées.

Durant toute la durée de réalisation du projet personnel, un enseignant est «mis à disposition» de l'élève pour le guider dans ses choix, pour orienter et soutenir sa démarche scientifique et pour vérifier la validité de ses affirmations.

Le but des démarches mises en œuvre dans ce projet est d'apprendre, aussi, aux élèves à travailler en équipe, à utiliser les instruments proposés par les T.I.C. avec discernement et d'acquérir dans le cadre scolaire les compétences essentielles pour une future vie professionnelle.

Du point de vue des enseignants, il s'agit d'œuvrer pour une diversification des formes de travail et des contextes d'apprentissage.

Objectifs / Priorités

Il s'agit de passer d'une logique d'enseignement pur à une logique d'apprentissage autonome assistée par un tuteur en se basant sur le principe suivant:

- les compétences se construisent en s'exerçant face à des situations d'emblée complexes.

Public cible: élèves de la division supérieure de l'enseignement secondaire.

Réalisations / Résultats obtenus

Travaux d'élèves encadrés:

Les TEE sont sensés remplacer les cours optionnels offerts en classe de III^e et de II^e.

Notes:

Après un premier trimestre pendant lequel les élèves sont initiés par des professeurs-tuteurs à des thèmes de préférence interdisciplinaire pouvant varier d'une année à l'autre, les élèves choisiront en groupes de 3 élèves un sujet bien défini et délimité en rapport avec le thème auquel ils ont été initiés et remettront finalement un produit fini élaboré en groupe.

Dans l'élaboration de ce produit fini qui peut être présenté sous des formes variées, il y a lieu de distinguer plusieurs phases:

- Phase d'initiation: recherche d'un sujet approprié;
- Phase d'exploration: collection d'informations et de matériel sous forme variée;
- Phase de production: réalisation concrète du produit sous des formes variées;
- Phase de présentation: présentation publique du produit fini devant un jury;
- Phase d'évaluation: évaluation du produit, de la démarche vers l'autonomie des élèves et de la présentation orale.

Contacts:

LCE
B.P. 17
L-6401 Echternach
Secrétariat:
Tél.: 72 87 15 207
secretariat@lce.lu
www.lce.lu

Lycée Classique Echternach (LCE)

Période de mise en œuvre: 2004-2008

Chefs de projet: Mme Claudine Wolff / M. Pierre Sunnen

Titre du projet

Nei Methoden an engem traditionnelle Lycée. Vu passiv zu aktiv

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Le projet présente 3 volets:

- 1^{er} volet: Méthodes de pédagogie différenciée dans l'encadrement des élèves du cycle inférieur;
- 2^e volet: Méthodes pédagogiques centrées sur l'élève et basées sur l'apprentissage par problème dans le domaine des sciences;
- 3^e volet: Mise en pratique des compétences transversales développées au cours des volets 1 et 2 du présent «pé» par l'organisation de journées «projets».

Objectifs / Priorités

Par ce projet on veut augmenter le répertoire des méthodes d'apprentissage et d'enseignement des élèves et des enseignants.

Les priorités sont: le développement de compétences transversales du personnel enseignant; le développement de compétences transversales des élèves et l'emploi de nouvelles méthodes pédagogiques;

Public cible: les élèves du cycle inférieur de l'ES et de l'EST.

1. Stage «découvertes» pour les élèves de 7^e:
 - Au début de chaque année scolaire en automne, toutes les classes de 7^e (ES et EST) participent à un stage «découvertes» de 2,5 jours dans une auberge de jeunesse. Les élèves de chaque classe prennent part à plusieurs activités et vivent différentes aventures au cours desquelles ils apprennent à mieux se connaître et à se respecter mutuellement. Au programme figurent des activités comme «Landart», exploration de grottes, rallye et «Kloterwand». Les élèves sont encadrés par leurs professeurs et par différents intervenants externes.

2. Tutorat en classe de 7^e:
 - En vue d'une meilleure intégration des élèves de 7^e dans la communauté scolaire du LCE, les régents-tuteurs des classes de 7^e disposeront à l'avenir d'une leçon hebdomadaire supplémentaire pour mieux encadrer et socialiser leurs élèves. Chaque semaine, ils se réuniront pour planifier et organiser un tutorat pour leurs élèves. Pendant la leçon de tutorat hebdomadaire, ils seront entièrement à la disposition de leurs élèves pour les aider à s'intégrer plus aisément dans la communauté scolaire du LCE et pour leur apprendre à s'organiser et à travailler de façon autonome: élaboration d'un code de vie, «Wochenplan», «Klassenarbeiten vorbereiten», etc.

3. Atelier d'apprentissage ou «Léierwierkstat» pour les élèves du cycle inférieur:
 - Le LCE offrira dorénavant une aide à l'apprentissage dans le cadre de la «Léierwierkstat», dirigée par une pédagogue diplômée. Dans cet atelier d'apprentissage destiné aux élèves du cycle inférieur (en particulier aux élèves de septième), elle détermine l'origine des difficultés d'un élève et lui propose ensuite un appui personnalisé, sensé l'aider

6. Projet d'orientation scolaire et professionnelle pour les élèves de 8^e et de 9^e (ancien projet «Éducation des choix» ou EDC modifié).

- Séances d'EDC combinées à des activités d'orientation (informations sur les différents débouchés professionnels, visites et stages en entreprise, ...).

Un concept pour ce nouveau projet sera élaboré au cours du 1^{er} trimestre 2008-2009 en collaboration avec la direction et le SPOS. Mise en pratique de ce concept au cours des trimestres 2 et 3 de l'année scolaire 2008-2009.

Contacts:

LCE
B.P. 17
L-6401 Echternach
Secrétariat:
Tél.: 72 87 15 207
secretariat@lce.lu
www.lce.lu

Lycée de Garçons Esch (LGE)

Période de mise en œuvre: 1995-1998

Chef de projet: M. Ed Maroldt

Titre du projet

Mediapolis

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Le projet est destiné à familiariser les élèves avec les nouvelles techniques de communication en favorisant leurs facultés communicatives, expressives et créatives:

- La réalisation d'une émission mensuelle dans le cadre de la télévision locale «Uelzchtkanal»;
- La coopération des enseignants des différentes disciplines dans le cadre d'un projet interdisciplinaire sur le mouvement;
- L'élaboration et la réalisation d'une brochure sur la fin de l'ère sidérurgique au Luxembourg;
- L'organisation des cours de communication et de cours multimédia dans le cadre des options en classes de 4^e et de 3^e.

Objectifs / Priorités

Cours de communication dans le cadre des cours renforcés en français et en allemand en classes de 4^e et 3^e; cours «adaptation d'œuvres littéraires au film» dans le cadre du cours à option «Œuvre littéraires en 3^e; mise en œuvre de projets interdisciplinaires; activités parascolaires de vidéo, de télévision locale, de photo et de «desktop publishing».

**Réalisations /
Résultats obtenus**

1. La réalisation d'une émission mensuelle dans le cadre de la télévision locale «Uelzrechtkanal».
2. La coopération des enseignants des différentes disciplines dans le cadre d'un projet interdisciplinaire.

Notes:

Contacts:

LGE
71, rue du Fossé
L-4123 Esch/Alzette
Secrétariat:
Tél.: 55 62 85 400
secretariat@lge.lu
www.lge.lu

Lycée de Garçons Esch (LGE)

Période de mise en œuvre: 1998-2003

Chef de projet: M. Lucien Thill

Titre du projet

Mieux vivre et mieux travailler au lycée; évaluation de la qualité de l'enseignement

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Mise en place d'une classe de 7^e pilote; concertation des enseignants en charge de cette classe; élaboration d'une méthodologie de travail adaptée.

Objectifs / Priorités

Développer un profil scolaire qui accroisse l'efficacité de l'enseignement et qui trouve l'appui de toute la communauté scolaire.

1. Application du volet «apprendre à apprendre».
2. Mise en œuvre des activités concernant les nouvelles technologies et les médias.
3. Application de nouvelles méthodes d'enseignement et l'interdisciplinarité.

Réalizations / Résultats obtenus

1. Réseau intranet, CDI, site Internet, journal de l'école.
2. Aide aux élèves en difficultés; lutte contre l'anxiété scolaire; projets interdisciplinaires et voyages pédagogiques.
3. Élaboration d'une charte du lycée.

Contacts:

LGE
71, rue du Fossé
L-4123 Esch/Alzette
Secrétariat:
Tél.: 55 62 85 400
secretariat@lge.lu
www.lge.lu

Lycée de Garçons Esch (LGE)

Période de mise en œuvre: 2004-2007

Chef de projet: M. Jean-Marie Peiffer

Titre du projet

Vers une école de la réussite

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

La mise en œuvre comprend:

- La collaboration entre les enseignants afin d'utiliser de nouvelles méthodes pédagogiques (coopération, responsabilisation, autonomie) pour deux classes de 7^e, une classe de 4^e et une classe de 3^e;
- Le tutorat et le soutien aux élèves à besoins spécifiques (pour ces mêmes classes);
- L'amélioration du contact avec les élèves (écoute et plate-forme de discussion) et la revalorisation du rôle du comité des élèves.

Objectifs / Priorités

L'objectif du projet est de donner aux élèves un savoir-faire qui puisse leur être utile dans leurs études, respectivement leur vie professionnelle, d'améliorer les résultats scolaires et l'éducation des choix.

On désire leur donner le goût de l'effort; réduire l'anxiété scolaire; s'orienter vers une évaluation positive des efforts fournis en classe et dans le domaine des activités socioculturelles; encadrer les élèves à besoins spécifiques (les élèves faibles aussi bien que les élèves doués), et promouvoir un enseignement se basant sur une diversification des méthodes pédagogiques qui sont propices à la créativité et à l'autonomie de l'élève.

Notes:

Contacts:

LGE
71, rue du Fossé
L-4123 Esch/Alzette
Secrétariat:
Tél.: 55 62 85 400
secretariat@lge.lu
www.lge.lu

1. Travail coopératif dans les classes pour compléter le cours magistral:
Il s'agit d'une méthode de travail en groupes ou équipes hétérogènes et inter-dépendants à tous points de vue. Chaque membre a une responsabilité et une tâche bien définies. La contribution de tous les membres de l'équipe fournira le résultat final. À travers cette méthode on veut encourager le travail autonome et le sens de la responsabilité à l'intérieur d'une équipe et ainsi proposer une alternative au cours magistral classique.
2. Accueil réorganisé en 7^e et assistance des élèves de 7^e par des élèves-tuteurs; toutes les 7^{es} et +- 60 enseignants et des élèves à partir de la 4^e.
3. Prise en charge personnelle des élèves en difficultés par des enseignants de la classe («remédiation»).
4. Réunions de concertation périodiques entre enseignants d'une même classe (pré-conseils de classe); les classes de 3^e et une centaine de professeurs.
5. Rencontres régulières (groupe de réflexion) entre enseignants et représentants des parents d'élèves en dehors des structures prévues (Conseil d'Éducation).
6. Promotion de l'inter- ou pluridisciplinarité sous toutes ses formes:
Cours communs, excursions pédagogiques pluridisciplinaires, projets d'expositions et de voyage à thèmes pluridisciplinaires, p.ex. éducation artistique, histoire, instruction civique, éducation morale, etc.

Lycée de Garçons Esch (LGE)

Période de mise en œuvre: 2008-2010

Chef de projet: Mme Martine Künzer

Titre du projet

Vers une nouvelle approche de l'évaluation des élèves

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

La mise en œuvre du projet d'établissement du LGE - basé sur 4 volets pédagogiques principaux (nouvelles méthodes d'évaluation, enseignement interdisciplinaire, cours d'appui interdisciplinaire, nouvelle approche de l'orientation scolaire) doit permettre aux enseignants de faire le lien entre des méthodes d'enseignement et d'évaluation traditionnelles et l'enseignement par compétences.

Enseignants et élèves devront progressivement être amenés - par des mesures ciblées et le soutien professionnel d'un coach - à reconsidérer leur attitude à l'égard de l'enseignement et de l'apprentissage.

Objectifs / Priorités

Le projet s'est fixé les objectifs suivants:

- Mettre en œuvre une nouvelle approche de l'évaluation (évaluation formative, évaluation formatrice (auto-évaluation), «Contingent de points», portfolio, etc.); de nouvelles méthodes d'enseignement favorisant l'apprentissage autonome des élèves qui mettent également l'accent sur l'enseignement interdisciplinaire (p. ex. projets interdisciplinaires, portfolio, etc.);
- Introduire des ateliers et des cours d'excellence facultatifs dont le double objectif est de ménager une ouverture de l'école sur le monde extrascolaire et d'encourager les élèves doués;

- Introduire un cours d'appui interdisciplinaire en français, langue véhiculaire, destiné aux élèves des classes de 4^e à 2^e qui éprouvent des difficultés dans les branches telles que la biologie, la géographie, l'histoire etc. du fait qu'elles sont enseignées en français à partir de la 4^e;
- Mettre en œuvre une orientation scolaire plus personnalisée;
- Proposer/organiser des offres de formation destinées aux élèves, leur permettant d'améliorer le climat de travail en classe;
- Intensifier la relation parents-école;
- Organiser l'échange d'expériences pédagogiques avec d'autres écoles au Luxembourg et à l'étranger.

Réalisations / Résultats obtenus

Notes:

Contacts:

LGE
71, rue du Fossé
L-4123 Esch/Alzette
Secrétariat:
Tél.: 55 62 85 400
secretariat@lge.lu
www.lge.lu

1. Mise en place de «classes-projet» partiellement composées sur proposition d'enseignants souhaitant travailler en équipe autour de projets précis (en 2008-2009: 3 x 6^e et 3 x 4^e); (en 2009-2010: toutes les classes de 6^e, de 4^e et de 3^e, et 3 x 5^e c.-à-d. les 3 x 6^e de l'année précédente).
2. Création de groupes de travail élargis à la rentrée (p. ex. groupe «Cours d'appui interdisciplinaire en 4^e»).
3. La tenue d'une conférence spéciale «World-Café» animée par l'expert du groupe de pilotage en date du 29.09.09 dont l'objectif était de permettre aux enseignants d'échanger leurs points de vue au sujet des différents volets du «pé» et de l'évolution scolaire du LGE d'une façon générale. Le gp a répondu aux questions posées lors de cette conférence; ces réponses ont été affichées à la salle des professeurs.
4. Réunion des titulaires en mini-conseils à la fin des trimestres. Ce «pé» a permis de montrer que l'approche interdisciplinaire de l'enseignement est considérée comme importante même si elle n'est pas encore pratique courante.

Lycée de Garçons Luxembourg (LGL)

Période de mise en œuvre: 1996-2001

Chef de projet: Mme Nicole Sauber-Droessart

Titre du projet

Lutte contre les préjugés et la violence à l'école

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct



Préparation et réalisation d'une brochure, d'un dépliant, d'une affiche et d'une exposition par les élèves de 2^e E (section artistique) en coopération avec le Service Central d'Action Sociale (SCAS) du Ministère de la Justice. Sensibilisation dans toutes les branches; réalisation de travaux dans ces différentes branches; travaux interdisciplinaires; réalisation d'un fascicule rassemblant tous les travaux réalisés avec commentaires.

Objectifs / Priorités

Mise en garde des élèves contre les méfaits de la violence sous ses apparences les plus fréquentes.

Réalisations / Résultats obtenus

1. Continuation, sur base des ressources documentaires élaborées au cours du projet, à aborder le problème dans le cadre de différents cours (notamment cours de langues, instruction religieuse et morale, formation morale et sociale) en amenant les élèves à analyser les raisons à l'origine de la violence.
2. Implication d'autres enseignants et d'autres élèves dans le projet en variant les idées et les sujets liés à la violence.
3. Encourager les élèves à réaliser des travaux en classe, organiser éventuellement des expositions.

Contacts:

LGL
Place Auguste Laurent
L-1921 Luxembourg
Secrétariat:
Tél.: 22 23 02 519
secretariat@lgl.lu
www.lgl.lu

Lycée de Garçons Luxembourg (LGL)

Période de mise en œuvre: 2003-2007

Chef de projet: Mme Coryse Simon / M. André Wengler

Titre du projet

Tout Lézard

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct



Lors de la mise en œuvre le «pé» désire:

- Insister sur l'«ouverture au monde» de l'école et ceci dans les deux sens: ouvrir l'école aux personnes et institutions relevant du monde des arts, mais aussi mener les élèves vers ces institutions du monde des arts;
- Prouver que l'école est aussi un lieu de culture; montrer que l'apprentissage est source de satisfaction, surtout s'il mène à la réalisation d'un objectif concret; montrer que toutes les disciplines scolaires ont (ou peuvent avoir) un lien concret avec les arts;
- Tenir compte des compétences (dans le domaine des arts) déjà présentes au LGL, et les développer; aller au-delà de la transmission des connaissances par un enseignement essentiellement frontal; prouver l'efficacité du travail interdisciplinaire en groupes; affirmer la personnalité propre du LGL.

Objectifs / Priorités

Les objectifs du projet:

- Donner une image nouvelle du LGL, axée sur l'ouverture au monde extérieur, l'innovation pédagogique, l'importance des activités culturelles;
- Améliorer les relations entre les membres de la communauté scolaire;
- S'investir dans le travail collectif;
- Prendre des initiatives,

- Acquérir des connaissances et des savoir-faire de façon autonome, notamment en effectuant des recherches personnelles,
- Porter un regard critique sur le travail personnel,
- Travailler en équipes interdisciplinaires,
- Transmettre des connaissances et des savoir-faire par le biais de méthodes innovatrices,
- Mener à terme un projet éducatif.

Réalisations / Résultats obtenus

Notes:

Contacts:

LGL
Place Auguste Laurent
L-1921 Luxembourg
Secrétariat:
Tél.: 22 23 02 519
secretariat@lgl.lu
www.lgl.lu

Pour tous les détails, se référer au site Internet www.toutlezard.lgl.lu.

Ici, quelques réalisations (liste non exhaustive):

- Le rallye des 7^{es}; «Macbeth au LGL»;
- Participation à l'ouverture officielle de «Luxembourg 2007»; - participation à différents séminaires;
- «Prix européen des jeunes lecteurs»;
- Organisation du spectacle «Let's go Lizards» (représentations du 6 au 13 mai 2007) -> les élèves encadrés par des professionnels du monde des arts s'expriment sur le thème des «Migrations». Ce spectacle a fait appel à un nombre important de disciplines artistiques (théâtre, danse, vidéo, arts plastiques, etc.) pour montrer les migrations à travers l'espace et le temps.

L'interdisciplinarité a été reprise dans le projet suivant.

Lycée de Garçons Luxembourg (LGL)

Période de mise en œuvre: 2007-2010

Chef de projet: M. André Wengler

Titre du projet

Mise en œuvre
(aspects principaux) /
Descriptif succinct

LanGues déLiées

Le projet s'articule selon quatre directions différentes:

1. La première constitue partiellement un transfert des acquis du projet d'établissement précédent, «Tout LéZard». En effet, elle utilise les compétences mobilisées durant les 4 dernières années (compétences artistiques: théâtre, littérature, chant ...) pour axer leur impact sur l'acquisition de compétences linguistiques. Il est évident que ce premier volet est opérationnel immédiatement.

Les trois autres volets nécessitent une démarche différente, puisqu'ils ne proviennent pas directement de «Tout LéZard». Néanmoins, ils correspondent tous trois à de réels besoins et tirent profit de compétences présentes au LGL.



2. Beaucoup de professeurs de disciplines scientifiques se plaignent du manque de connaissances linguistiques de leurs élèves et ont tendance d'utiliser le luxembourgeois pour certaines de leurs explications. En essayant d'introduire une démarche de type «CLIL», les professeurs de sciences participeront à l'acquisition de la pratique langagière par les élèves. Il s'agit là de «Langues et Sciences».

3. Le troisième volet, «Langues et Communication», tirera profit d'une longue expérience du LGL dans le registre des échanges scolaires, voyages culturels ou participations aux programmes «COMENIUS» ou «Forum pour une Europe multiculturelle». Il s'agira de systématiser ce secteur et d'optimiser le profit qui peut en être tiré pour l'enseignement des langues.
4. Le dernier volet «Langues et enseignement» est incontestablement le plus complexe, puisque son apport contribuera le plus à une véritable politique linguistique au LGL. À l'heure actuelle, un certain nombre de mesures parallèles à l'enseignement des langues traditionnel fonctionnent au LGL; citons les classes ALLET (allemand langue étrangère) qui seront sans doute au nombre de 3 à la rentrée (7^e, 6^e et 5^e), les cours d'appui, les cours dans le cadre de l'action «Schüler hëllef Schüler», etc.

D'autre part, de par le passé le LGL n'a jamais hésité à être innovateur dans ce domaine; il suffit de penser aux «cours à niveaux» fonctionnant durant de longues années en classe de 7^e. Face à celles des 66 mesures proposées par le MENFP qui s'appliquent à l'ES, il s'agira pour le LGL de se positionner et de voir quelle est la meilleure voie pour assurer à ses élèves un enseignement des langues de premier choix.

Objectifs / Priorités

L'objectif général du projet est d'optimiser l'enseignement des langues au LGL en tenant compte des compétences existant aussi bien chez les professeurs ou élèves que chez les partenaires traditionnels du lycée.

Public cible: la communauté scolaire.

1. Transfert de compétences du «pé» précédent «Tout Lézard»:
 - Compétences artistiques: théâtre; compétences d'animation du projet; continuité dans le groupe de pilotage, etc.
2. De nombreuses activités axées sur les quatre piliers suivants:
 - 1) Langues et Sciences, 2) Langues et Création, 3) Langues et Communication, 4) Langues et Enseignement, ont permis de diversifier l'approche de l'enseignement des langues (consulter le site www.lgl.lu pour les détails) et ainsi d'améliorer les capacités des élèves.
3. «Langues et Sciences»: mise en scène professionnelle avec la collaboration du TNL de la pièce de Michael Frayn «COPENHAGEN» par les élèves des classes de 2^e en langue anglaise --> projet interdisciplinaire (langues, théâtre, sciences, histoire, éthique, art et musique) alliant nombreuses compétences (transfert du savoir, comédie, rédaction, infographie, etc.)
4. Introduction d'une démarche de type «CLIL»: participation des professeurs de sciences à l'acquisition de la pratique langagière par les élèves avec comme exemple de bonne pratique la publication de deux ouvrages: les «Consignes» pour les classes de 2^e et de 1^e et le «Vocabulaire» scientifique pour les classes de 4^e. Ces ouvrages comportent les termes les plus utilisés dans les différentes branches scientifiques donnant l'équivalent en allemand, anglais et en français pour le «Vocabulaire» et les définitions exactes des termes dans l'ouvrage «Consignes» par rapport à leur utilisation en fonction de la branche concernée.

Lycée de Garçons Luxembourg (LGL)

Période de mise en œuvre: 2010-2013

Chef de projet: M. Pascal Daman

Titre du projet

LGL en FRVscience

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

«LGL en FRVscience» s'articule en partie autour du volet «langues et sciences» du projet d'établissement antérieur, «LanGues déLiées», qui était axé sur les langues et est arrivé à terme en juillet 2010. L'accent est mis cette fois-ci sur les sciences destinées au plus grand nombre d'élèves possible. Toutes les activités auront les sciences comme dénominateur commun.

Public cible: tous les élèves et professeurs du lycée.



La mise en œuvre comprend entre autres:

- La sensibilisation des élèves à l'importance des sciences dans la vie de tous les jours et son impact sur l'environnement;
- Des actions d'éducation à l'environnement;
- La réalisation d'expériences interdisciplinaires;
- L'initiation aux NTI avec l'introduction de l'informatique et la programmation dans la division inférieure (réalisation d'une page web, architecture des ordinateurs ...);
- La réalisation d'un guide scientifique des villes d'Europe incluant les musées scientifiques, les centres de recherche et les grands scientifiques européens y ayant travaillé;
- La sensibilisation et la formation de professeurs non scientifiques;
- Les actions axées sur l'apprentissage des langues par les sciences (CLIL); etc.

Objectifs / Priorités

L'objectif du projet est de développer une culture scientifique et technologique aussi bien chez les élèves que chez les professeurs. Toutes les classes pourront être impliquées, celles de la division inférieure et celles de la division supérieure. Pour les élèves des classes inférieures, il s'agit de fournir une approche pratique, voire ludique, des sciences à un âge où on peut encore les enthousiasmer avec des expériences.

Dans les classes des sections orientées vers les sciences humaines, le projet a pour but de faire comprendre l'impact des sciences dans la vie de tous les jours, que ce soit par les applications technologiques ou l'influence sur la politique et l'économie. Il s'agit aussi d'optimiser l'enseignement des sciences dans les sections scientifiques.

Outre le volet de la culture scientifique, le projet met aussi l'accent sur l'orientation tant scolaire que professionnelle dans le domaine des sciences, qu'il s'agit d'améliorer.

Réalisations / Résultats obtenus

Projet en cours de mise en œuvre.

Notes:

Contacts:

LGL
Place Auguste Laurent
L-1921 Luxembourg
Secrétariat:
Tél.: 22 23 02 519
secretariat@lgl.lu
www.lgl.lu

Lycée Hubert Clément Esch (LHCE)

Période de mise en œuvre: 1991-1996

Chef de projet: M. Raymond Limpach

Titre du projet

Problèmes de bilinguisme lors de l'accès à l'enseignement secondaire et en classe d'orientation de l'enseignement secondaire

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Amener les élèves «romanophones» faibles en allemand à un niveau d'allemand tel qu'ils puissent suivre sans difficultés les cours réguliers en 6^e.

Objectifs / Priorités

Cours de grammaire et de stylistique allemandes adaptés aux besoins des élèves; amélioration des compétences orales par le biais de jeux dramatiques (*drama in education*); travaux dirigés dans les branches à langue véhiculaire allemande (biologie, géographie, histoire).

Réalisations / Résultats obtenus

Remaniement du cursus d'allemand en classe de 7^e.

Contacts:

LHCE
2, rue Général Patton
L-4277 Esch/Alzette
Secrétariat:
Tél.: 55 71 55
secretariat@lhce.lu
www.lhce.lu

En plus des 4 leçons d'allemand prévues par les «Horaires et Programmes», l'horaire prévoit:

- 2 leçons: allemand, étude approfondie de la langue;
- 2 leçons: jeux de rôle;
- 1 leçon: cours d'appui en biologie, géographie et histoire.

Lycée Hubert Clément Esch (LHCE)

Période de mise en œuvre: 1996-2001

Chefs de projet: Mme Viviane Mertens / M. Raymond Limpach

Titre du projet

Introduction des NTI dans toutes les branches et dans toutes les classes comme outil de travail de l'élève et comme moyen de communication

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

- En classe de 7^e: traitement de texte dans les langues, applications en mathématiques, travail sur internet en géographie, travail sur CD-ROM en histoire;
- En classe de 4^e: traitement de texte dans les langues, applications et simulations en chimie, physique, biologie et mathématiques;
- En classe de 2^e: en sciences économiques, contact avec le monde du travail en dehors des cours: travail autonome de l'élève en salle informatique et formation des enseignants.

Objectifs / Priorités

Familiariser les élèves avec les nouvelles techniques et, par ce biais, les rendre plus autonomes dans leur travail (différentes branches sont concernées).

Réalisations / Résultats obtenus

Les objectifs ont été repris par le projet TIC du MENFPS.

Lycée Hubert Clément Esch (LHCE)

Période de mise en œuvre: 2003-2007

Chefs de projet: Mme Jeanine Eicher-Limpach

Titre du projet

Accueil, Encadrement et Accompagnement des élèves des classes de 7^e

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Mise en œuvre:

- L'évaluation des connaissances à l'aide de tests communs, d'exercices, etc.;
- L'offre de cours d'appui ciblés: grammaire, expression, mathématiques;
- L'organisation d'études dirigées, de séances d'apprentissage, d'ateliers de lecture;
- L'adaptation des problèmes à traiter et des actions à réaliser en tenant compte des résultats de l'évaluation réalisée à la fin de la 1^{re} et de la 2^e année du projet;
- L'implication des classes de 7^e et 6^e selon les besoins spécifiques des élèves.

Objectifs / Priorités

Encadrement pédagogique; vie saine; accueil et accompagnement; activités offertes aux élèves à haut potentiel intellectuel.

Public cible: 200 élèves impliqués et 10 enseignants.

Notes:

Contacts:

LHCE
2, rue Général Patton
L-4277 Esch/Alzette
Secrétariat:
Tél.: 55 71 55
secretariat@lhce.lu
www.lhce.lu

1. Études surveillées:
Aide lors de la préparation des devoirs à domicile dans une atmosphère sereine et sous la surveillance d'enseignants qualifiés. Étant donné que les enfants se retrouvent souvent seuls à la maison et qu'alors ils se divertissent au lieu de travailler, nous avons constaté que cette activité est très profitable. Les élèves ont la possibilité de se faire aider. En plus, ils ont à leur disposition le matériel nécessaire à une bonne préparation (dictionnaires, etc.). Si le temps le permet, ils peuvent faire des exercices supplémentaires qui seront corrigés par les professeurs.

Classes impliquées: toutes les 7^{es} et 8 enseignants.

2. Vie saine:
Présentation de la pyramide alimentaire par une diététicienne, en vue d'améliorer les habitudes alimentaires des élèves. Un exposé est présenté dans chaque classe de septième. Quelques semaines plus tard, un petit-déjeuner sain est offert aux élèves, afin de leur montrer une façon de mettre en pratique les informations reçues. Chaque année, nous participons avec toutes nos classes de septième à «Mission Nichtrauchen» afin de mettre les élèves à l'abri du tabagisme.

Classes impliquées: toutes les 7^{es} et une dizaine d'enseignants.

Lycée (Technique) Josy Barthel Mamer (L(T)JBM)

Période de mise en œuvre: 2003-2006

Chef de projet: M. Pierre Rollinger

Titre du projet

Je suis, donc j'agis

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

- Les activités et ateliers organisés dans le cadre des leçons d'autonomie tendent à susciter chez les adolescents des intérêts pour des domaines qui ne leur sont pas familiers, ceci en vue d'une orientation professionnelle à venir. Elles leur permettent «d'apprendre autre chose et de l'apprendre autrement».
- Le développement de compétences transversales, comme le travail en groupe avec des élèves d'autres classes, le travail manuel, la mise en pratique de théories apprises en physique, en chimie, en biologie ou ailleurs, constituent des atouts supplémentaires.
- Le portfolio est un outil pédagogique dont nous découvrons peu à peu toutes les possibilités. Il est certes toujours au centre des leçons de tutorat. C'est à ces moments que les élèves le complètent le plus souvent, mais il prend de plus en plus d'importance dans les autres branches. Les enseignants d'anglais ou de maths s'en servent régulièrement pour donner à leurs élèves l'occasion d'évaluer l'évolution de leurs apprentissages. Le portfolio est un instrument qui devrait jouer un rôle important au moment de l'orientation des jeunes en fin de 9^e, il devrait les aider dans leurs choix. Les documents inclus leur feront prendre conscience des progrès qu'ils auront ou qu'ils n'auront pas réalisés depuis la 7^e.

Objectifs / Priorités

Nous voulons amener chaque jeune aussi loin que possible sur le chemin de sa réussite personnelle ou en d'autres termes, lui garantir une orientation le conduisant aux apprentissages les mieux adaptés à sa personnalité, à ses talents et à ses aspirations.

Les priorités sont: l'orientation scolaire et professionnelle; le développement des compétences transversales des élèves; l'emploi de nouvelles méthodes pédagogiques.

Classes impliquées: 7^{es} – 9^{es}/5^{es}.

Réalisations / Résultats obtenus

Activités d'expression proposées aux classes de 7^e/8^e/9^e ST - Leçons dites d'autonomie:

Notes:

Les programmes de l'enseignement secondaire technique confèrent aux lycées respectifs une autonomie horaire de trois leçons hebdomadaires. Nous avons, au moment de la mise en route du lycée, pris l'option d'en faire une leçon de tutorat et deux leçons dites d'autonomie pour les classes du cycle inférieur de l'EST. Pour ces deux plages horaires, nous proposons aux jeunes des activités très variées du domaine de l'expression artistique, musicale, corporelle, théâtrale, manuelle ou écrite. Nous voulons leur montrer qu'ils possèdent tous des aptitudes, des dons voire des talents qu'ils ignoraient parce que l'école telle qu'ils l'ont vécue jusque-là ne les leur a pas révélés. Chaque élève, même le plus faible, est le meilleur à quelque chose.

Un deuxième objectif poursuivi par les leçons d'autonomie est celui de l'acquisition de compétences transversales. Il s'agira par exemple de s'intégrer à un groupe qui n'est pas la classe habituelle, de travailler de ses mains, de monter sur scène et de se produire devant un public.

Contacts:

L(T)JBM
2, rue Gaston Thorn
L-8268 Mamer
Secrétariat:
Tél.: 26 31 40 210
secretariat-direction@
ljbm.lu
www.ljbm.lu

Ces ateliers ont lieu à l'intérieur du cadre horaire normal et non en-dehors, comme cela est souvent le cas. Nous faisons appel aux savoir-faire des enseignants du lycée. L'expérience nous a montré que l'engagement d'intervenants externes pouvait être intéressant mais n'est pas indispensable.

Public cible: 25 classes (7/8/9ST), donc environ 500 élèves sur les 1300 élèves du lycée; 30 ateliers, donc une bonne vingtaine d'enseignants impliqués directement.

Lycée Josy Barthel Mamer (LJBM)

Période de mise en œuvre: 2008-2012

Chef de projet: M. Thierry Origer

Titre du projet

Léiere fir d'Liewen – Feel cool at school

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct



La mise en œuvre comprend entre autres:

- L'amélioration du cadre de vie dans l'établissement par différents ateliers de décoration, de réaménagement et de peinture de diverses salles de classes et des parties communes du lycée d'après les idées et les plans des élèves;
- La mise en œuvre de la campagne «un lycée plus propre» pour responsabiliser les élèves quant à la propreté du lycée et de ses alentours, etc.;
- L'organisation d'activités parascolaires afin de promouvoir le facteur d'identification des élèves par rapport à l'établissement;
- Le lancement du projet «Time-Out» pour aider et responsabiliser les élèves perturbant le cours et améliorer les conditions d'apprentissage dans les classes;
- La mise en place de mesures de remédiation et d'appui variées (études dirigées, études surveillées, aide mutuelle entre les élèves).

Objectifs / Priorités

L'objectif général du projet consiste à:

- Améliorer la qualité de vie au lycée – un lycée qui est implanté dans un bâtiment considéré par une grande partie de la communauté scolaire comme ayant un aspect plutôt «morose»;

- Amener en même temps les élèves, par le biais de projets interdisciplinaires, à acquérir et à mettre en pratique les compétences nécessaires afin de mener à bien les activités programmées, en fonction des idées proposées par les élèves et validées par leurs enseignants;
- Créer par ce biais - à long terme - un climat scolaire favorisant davantage une attitude positive des élèves vis-à-vis de l'école (rapport au savoir, comportement social, etc.)

Public cible: les élèves de toutes les classes.

Réalisations / Résultats obtenus

Projet en cours de mise en œuvre.

Notes:

Contacts:

LJBM
2, rue Gaston Thorn
L-8268 Mamer
Secrétariat:
Tél.: 26 31 40 210
secretariat@ljbm.lu
www.ljbm.lu

Lycée Michel Rodange Luxembourg (LMRL)

Période de mise en œuvre: 1991-1996

Chef de projet: M. Marcel Urth

Titre du projet

Mieux réussir: valorisation de tous les élèves du lycée

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Prise en charge personnalisée des élèves en difficultés avec l'aide du SPOS; encadrement et motivation des élèves doués; cours de concentration, apprendre à apprendre, musicothérapie; initiation à la recherche en biologie, préparation aux Grandes Écoles; étude de l'évolution de la motivation; étude du profil des branches en vue d'une meilleure motivation des élèves aux niveaux inférieur et moyen.

Objectifs / Priorités

Rechercher de nouvelles approches pédagogiques favorisant la réussite et la valorisation de tous les élèves (forts et moins forts).

Réalisations / Résultats obtenus

1. Mesures psychopédagogiques pour élèves en difficulté (responsabilité du SPOS):
 - musicothérapie;
 - apprendre à apprendre;
 - cours de concentration: 1 heure hebdomadaire par groupe;
 - training d'assertivité: 1 heure hebdomadaire par groupe;
 - cours d'expression verbale: 1 heure hebdomadaire pour les élèves de 7^e;
 - tutorat: prise en charge à domicile par des professeurs;
 - monitorat: prise en charge individuelle des élèves par d'autres élèves.

Notes:

2. Activités de motivation pour élèves doués:

2.1. Éducation aux médias

- Cours à option en classes de 3^e et de 2^e;
- En classe de 3^e: 2 heures hebdomadaires, soit 20 heures par trimestre;
- En classe de 2^e: 1 heure hebdomadaire, soit 10 heures par trimestre;
- Titulaires: 1 professeur de français, 1 professeur d'allemand, éventuellement un professeur d'anglais et un journaliste.

2.2. Initiation à la recherche scientifique:

- En classe de 2^e: 2 heures hebdomadaires; titulaire: un professeur de biologie;
- En classes de 7^e-5^e: 2 heures hebdomadaires; titulaires: deux professeurs.

Contacts:

LMRL
30, bd Pierre Dupong
L-1430 Luxembourg
Secrétariat:
Tél.: 26 04 72 22
secretariat@lmrl.lu
www.lmrl.lu

Lycée Michel Rodange Luxembourg (LMRL)

Période de mise en œuvre: 1996-2000

Chef de projet: M. Victor Jovanovic

Titre du projet

Prise en charge de «l'underachievement»

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Organisation de deux classes de 4^e (classique et moderne) en vue des finalités fixées; évaluation et bilan intermédiaire au terme de chaque trimestre; rédaction d'une appréciation verbale des élèves et de leurs résultats comme complément au bulletin trimestriel habituel; assistance psychologique des élèves concernés; formation continue des enseignants.

Objectifs / Priorités

En partant de l'existence de différents profils et vitesses d'apprentissage, l'objectif du projet est de mettre en place un accompagnement pédagogique au sein d'un système de classe diversifié. Il valorise la pensée divergente et la créativité des élèves qui travaillent en dessous de leur potentiel réel.

Réalisations / Résultats obtenus

Activités retenues:

1. L'enseignement par projets.
2. La formation continue des formateurs.
3. Le tutorat et la prise en charge personnalisée des élèves avec des actions telles «apprendre à apprendre», cours de concentration et musicothérapie visant les élèves plus faibles et ceux qui malgré un QI élevé et pour des raisons diverses, n'atteignent pas les résultats escomptés vu leur niveau intellectuel.

Contacts:

LMRL
30, bd Pierre Dupong
L-1430 Luxembourg
Secrétariat:
Tél.: 26 04 72 22
secretariat@lmrl.lu
www.lmrl.lu

Lycée Michel Rodange Luxembourg (LMRL)

Période de mise en œuvre: 2005-2009

Chef de projet: M. Raymond Engel

Titre du projet

ISOCERT Instruire Socialiser Certifier

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

La mise en œuvre comprend entre autres:

- Le portfolio des langues;
- La réalisation d'un dossier «entretien d'embauche» avec des exercices pratiques pour la rédaction des lettres de motivation, du CV et des simulations d'entretiens d'embauche;
- Des projets interdisciplinaires dans le domaine de la communication;
- La préparation des élèves à la réalisation d'un dossier d'entrée à l'université et l'entretien de sélection;
- La collaboration avec l'Université de Luxembourg.

Objectifs / Priorités

L'objectif du projet est d'établir un portfolio de langues d'abord pour la classe de 3^eA et une classe de 3^e non A; ensuite de définir et mettre en œuvre un portfolio interne pour les élèves de toutes les classes. En outre, le «pé» désire concrétiser l'ouverture au monde du travail par le biais de projets précis.

Réalisations / Résultats obtenus

Notes:

Contacts:

LMRL
30, bd Pierre Dupong
L-1430 Luxembourg
Secrétariat:
Tél.: 26 04 72 22
secretariat@lmrl.lu
www.lmrl.lu

1. Portfolio interne pour tous les élèves concernés.
2. Ouverture au monde extrascolaire
Relations de longue durée avec des entreprises et experts externes; compétences transversales; meilleure faculté de communication; facilité d'entrée à l'université et dans le marché du travail.
3. Contact poussé avec les anciens élèves servant de catalyseur; augmentation de la motivation des élèves; investissements dans les études; croissance des compétences clés.
4. Équipes du LMRL pour les entretiens d'embauche.
5. Guide et outils sur la page d'accueil du LMRL (www.lmrl.lu).

Lycée Michel Rodange Luxembourg (LMRL)

Période de mise en œuvre: 2009-2013

Chefs de projet: M. Raoul Weicker / M. Carlo Strauss

Titre du projet

S'investir et réussir – L'élève comme apprenant autonome

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

La mise en œuvre comprend entre autres:

- Des concertations régulières des membres du groupe de pilotage et des titulaires de ces classes;
- Une collection de séquences d'apprentissage disciplinaires et interdisciplinaires intégrant des situations d'apprentissage autonome. Les branches visées au début sont les suivantes: allemand, anglais, français et mathématiques;
- La formation continue des enseignants;
- Des échanges entre les enseignants sur leurs pratiques d'enseignement.

Objectifs / Priorités

L'objectif est de promouvoir l'autonomie des élèves en ayant recours à des outils adéquats. Il s'agit aussi de préparer les élèves aux études universitaires.

La promotion du travail autonome passe par une plus grande valorisation des devoirs à domicile pour garantir le contrôle continu et le suivi des élèves (jusqu'à 50% de la note semestrielle). Les classes ciblées sont les 3^e ADG et une 2^e G. Il est prévu d'offrir des formations continues aux professeurs mettant l'accent sur les outils pédagogiques et sur l'enseignement diversifié. En outre, des visites mutuelles entre les collègues sont prévues. Des séquences d'ap-

prentissage seront recueillies dans un document utilisable par tous les enseignants intéressés.

Public cible: les classes de 3^e ADG et une 2^e G.

Réalisations / Résultats obtenus

Projet en cours de mise en œuvre.

Notes:

Contacts:

LMRL
30, bd Pierre Dupong
L-1430 Luxembourg
Secrétariat:
Tél.: 26 04 72 22
secretariat@lmrl.lu
www.lmrl.lu



Lycée du Nord Wiltz (LNW)

Période de mise en œuvre: 1991-1996

Chef de projet: M. Jo Troian

Titre du projet

Favoriser la rencontre et la communication

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Le «pé» vise à former des jeunes gens conscients des problèmes de l'Oesling et à s'investir pour y remédier, en s'appuyant sur la rencontre et la communication au sein de la communauté scolaire ainsi qu'avec tous les partenaires culturels, économiques et administratifs du Nord.

Objectifs / Priorités

Proposer aux élèves des ARCs, c.-à-d. des activités de rencontre et de communication, dans le cadre de leur journée scolaire (5 unités (45 min) le matin et 3 unités l'après-midi).

Réalizations / Résultats obtenus

1. Instauration d'un horaire aménagé avec intégration d'activités de rencontre et de communication (ARC) dans cet horaire.

Horaire aménagé:

- 5 unités de cours le matin + 3 unités l'après-midi les lundi, mercredi et vendredi;
- L'unité de cours est ramenée à 45 minutes;
- L'heure de présence de l'enseignant est donc multipliée par un coefficient de 0,96.

Notes:

Contacts:

LNW
19, rue Général Patton
L-9551 Wiltz
Secrétariat:
Tél.: 95 93 20 232
secretariat-direction@lnw.lu
www.lnw.lu

2. Organisation d'une palette d'activités ARC intégrées dans l'horaire et animation de ces activités par les enseignants.

3. Gestion de la radio locale «Radio LNW».

Lycée du Nord Wiltz (LNW)

Période de mise en œuvre: 2009-2013

Chef de projet: M. Séverin Lahr

Titre du projet

Awer elo – Eng positiv Orientatioun duerch partnerschaftlech Berodung

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

L'élève est pris en charge dès son entrée en 7^e. Grâce à des tests, des projets personnels, des activités découvertes, il est suivi pas à pas jusqu'en 9^e. Une grande importance est donnée à la communication avec les différents partenaires (élèves, professeurs-orienteurs, parents d'élèves, responsables d'entreprises qui accueillent les élèves lors de leurs stages, etc.). Le lien entre les mondes économique et scolaire est souligné par des séances d'information sur les formations scolaires et professionnelles, visites d'entreprises ou encore par des journées «porte ouverte».

Public cible: les classes du cycle inférieur.

La mise en œuvre comprend entre autres:

- La présentation du SPOS et des services d'orientation dans les classes concernées (7^{es} et 9^{es}/ 5^{es});
- La collaboration avec des entreprises locales et régionales, ainsi qu'un partenariat avec diverses institutions du monde économique et de l'éducation;
- Les visites et stages en entreprises;
- L'élaboration d'une fiche permettant de retracer l'évolution des intérêts et des choix des élèves au cours de leur année scolaire;
- La présentation de métiers en classe par des élèves, etc.



Objectifs / Priorités

Le principal objectif du projet est la mise en œuvre d'une procédure d'orientation formative et active pour tous les élèves. Grâce à cette méthode, on veut former l'élève à découvrir ses propres intérêts, ses capacités et ses attitudes au travail. Il est aussi prévu de comparer l'ambition de l'élève au profil propre des exigences scolaires, sociales et professionnelles.

Réalisations / Résultats obtenus

Projet en cours de mise en œuvre.

Notes:

Contacts:

LNW
19, rue Général Patton
L-9551 Wiltz
Secrétariat:
Tél.: 95 93 20 232
secretariat-direction@lnw.lu
www.lnw.lu

Lycée Robert Schuman Luxembourg (LRSL)

Période de mise en œuvre: 2004-2007

Chef de projet: Mme Marie-Anne Thommes

Titre du projet

Ech huele meng Zukunft selwer an d'Hand!

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Dans le cycle inférieur:

- Introduire l'Éducation des choix en 7^e, 6^e et 5^e (meilleure connaissance de soi, des propres talents, goûts, etc.);
- Le tutorat (meilleur accompagnement personnel des élèves en vue d'un apprentissage efficace et d'une gestion appropriée des problèmes scolaires);
- Contacts réguliers avec les parents;
- Réagir plus tôt à d'éventuels problèmes et réagir ensemble;
- Conseils de classe avec bulletin intermédiaire;
- Nouvelles méthodes d'enseignement (meilleure motivation des élèves par une participation plus active);
- Insister plus systématiquement sur le volet «apprendre à apprendre»;
- Au besoin, organiser des cours d'appui par classe et par matière (pour le moment nous prévoyons ce besoin pour le français);
- Introduire des cours d'éveil aux sciences (susciter et entretenir l'intérêt pour les sciences; donc, promouvoir les sciences).

En 4^e et 3^e:

- Organiser une journée d'orientation (offrir la possibilité aux élèves d'avoir une entrevue avec leurs enseignants et avec des élèves de 2^e et de 1^{re});
- Organiser une journée des professions (avec des représentants du monde du travail);
- Organiser des visites dans les entreprises;
- Offrir des cours d'appui en mathématiques, chimie et physique en 3^e (pour parer à d'éventuelles lacunes).

Objectifs / Priorités

L'objectif est de:

- Faire prendre conscience aux élèves qu'ils sont les vrais acteurs de leur orientation et les mettre dans les meilleures conditions pour le devenir;
- Ne plus faire l'orientation à certains moments de leur carrière scolaire, mais envisager l'orientation comme un processus continu;
- Promouvoir les sciences (en vue d'une orientation vers les débouchés du marché de l'emploi).

Réalisations / Résultats obtenus

1. Promotion des sciences: Journées des sciences en classe de 7^e:
 - 2 leçons de TP en physique et 2 leçons de TP en chimie; travail individuel des élèves avec le matériel pédagogique des laboratoires:
 - en physique: présentation de plusieurs circuits électriques et explication de ses différents composants (pile, lampe, diode, résistance, conducteurs et isolants,...);
 - en chimie: la chimie dans la vie de tous les jours! --> 5 classes et 3 enseignants.
2. Ateliers «découverte» en 6^e et journées pédagogiques en 5^e:
Ces ateliers et excursions sont la suite des cours d'introduction à la physique et à la chimie en 7^e; et par conséquent, ils servent

Lycée Robert Schuman Luxembourg (LRSL)

Période de mise en œuvre: 2008-2012

Chefs de projet: Mme Mariette Wildgen / M. Eugène Becker

Titre du projet

PRIDEL: projet d'intégration et d'encadrement des élèves

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

La mise en œuvre comprend entre autres:

- La mise en place d'une structure d'accueil spéciale (*Trainingsraum*) pour les élèves qui dérangent les cours. Une permanence est assurée par des professeurs formés dans le dialogue constructif qui a pour but de responsabiliser les élèves;
- Motiver et accompagner les élèves intéressés à la mise en place d'un comité d'élèves;
- La parution d'un journal de l'école;
- La responsabilisation des élèves par rapport à la propreté des lieux (toutes les classes sont concernées);
- Des projets interdisciplinaires et l'organisation de stages en entreprises pour les élèves de 2^e;
- L'utilisation d'un «portfolio de motivation» pour les classes de 7^e et de 6^e destiné à documenter l'engagement et les activités des élèves.

Objectifs / Priorités

L'objectif du projet est de responsabiliser les élèves, les enseignants et les parents pour résoudre des problèmes de discipline et de développer la motivation chez les élèves face à leurs études, de les rendre sensibles aux problèmes de l'environnement et de stimuler leur engagement actif. Il s'agit donc de développer leurs compétences transversales.

Public cible: tous les élèves en fonction des actions/activités mises en œuvre.

Réalisations / Résultats obtenus

Projet en cours de mise en œuvre.

Notes:

Contacts:

LRSL
Bd Emmanuel Servais
L-2535 Luxembourg
Secrétariat:
Tél.: 22 82 14 212
secretariat@lrsl.lu
www.lrsl.lu



Lycée Technique Agricole (LTA)

Période de mise en œuvre: 1994-1997

Chef de projet: M. Roger Braun

Titre du projet

Éducation et formation professionnelle en vue de la création d'entreprises (agricoles et horticoles)

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Préparation des modalités de la production en question; élaboration du concept de formation et mise en pratique dans les cours; partenariat avec des entreprises agricoles.

Objectifs / Priorités

Incorporer la formation/action dans les unités d'enseignement en vue d'augmenter de façon décisive l'efficacité de l'enseignement agricole en intégrant une production agricole concrète.

Réalizations / Résultats obtenus

Développement intégral d'une production alternative (daims). Développement de cette production dans toutes ses étapes et intégration dans les cours théoriques et pratiques des classes terminales.

Contacts:

LTA
B.P. 76
L-9001 Ettelbruck
72, avenue Salentiny
L-9080 Ettelbruck
Secrétariat:
Tél.: 81 85 25 201
admin@lta.lu
www.lta.lu



Lycée Technique Agricole (LTA)

Période de mise en œuvre: 2002-2005

Chef de projet: Mme Martine Hansen

Titre du projet

Élève et déjà entrepreneur

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

- Acquisition de compétences dans le domaine économique ainsi que dans le domaine de la production végétale et animale;
- Acquisition de compétences transversales: sens de la responsabilité; recherche d'information; travail en groupe; gestion de conflits; initiation au marketing; travail autonome.

Objectifs / Priorités

La formation par la mini-entreprise.

Réalisations / Résultats obtenus

Projet «mini-entreprise» pour les classes de 11^e agricoles (T1AG; X1AG): Les élèves créent leur entreprise agricole (nom, logo, gestion, responsabilités). Ils planifient leurs productions (choix de la production, du lieu de production, études de faisabilité, études du marché,...). Ils organisent la production, les travaux journaliers, la vente. Ils font la gestion de l'entreprise en collaboration avec le «Service d'Économie Rurale» et leur professeur d'économie. Le projet est intégré dans l'horaire des classes de 11^e agricole. (2 h/semaine). Comme la plupart des produits végétales ne peuvent être récoltés qu'en automne, la mini-entreprise a une durée de 4 trimestres. Le bilan final, ainsi que l'analyse économique sont faits en classe de 12^e dans le cours de l'«économie rurale».

Notes:

Public cible: quatre classes de l'enseignement agricole (T1AG; X1AG; X2AG; T2AG) et à partir de l'année scolaire 2005/06, trois classes de la section environnement naturel (T1EN; X1EN) et 7 professeurs.

Les élèves participent également au forum des mini-entreprises. Les dernières années, ils ont gagnés les prix suivants: prix du meilleur stand (2002/03); prix de la meilleure présentation (2003/04); prix du meilleur business-plan (2004/05); prix de la meilleure présentation, de la meilleure stratégie commerciale, et nomination meilleure mini-entreprise (2006/07); prix de la meilleure entreprise de l'année et du meilleur produit (2007/08).

Contacts:

LTA
 B.P. 76
 L-9001 Ettelbruck
 72, avenue Salentyne
 L-9080 Ettelbruck
 Secrétariat:
 Tél.: 81 85 25 201
 admin@lta.lu
 www.lta.lu



Jongbaueren 
 Lycée Technique Agricole **Gemeinschaft**

Fierkefopzucht	
 Lis Christian <small>(Technische Landwir)</small> Schaak Alain <small>(Wirtschaftliche Landwir)</small> Malignet Tom <small>(Landwir)</small> Simon Laurent	-kaafe pro Duerchgang ca. 100 Ferkel mat 8 kg an -verkaafe se mat ca. 30 kg masche ca. 7 Duerchgang (Johr)
Sonnenblummeproduktioun	
 Kneip Joff <small>(Technische Landwir)</small> Milbert Leo <small>(Wirtschaftliche Landwir)</small> Hansson Bernhard <small>(Landwir)</small> Simon Sange	-bauen 1,2 ha Sonnenblumen zu Ettelbruck an -verkaafe se als Vollerbuden an 3kg Tauben
Teiproduktioun	
 Demuth Paul <small>(Technische Landwir)</small> Kartheisen Marc <small>(Wirtschaftliche Landwir)</small> Hoffmann Sandy <small>(Landwir)</small> Matthey Chand Wester Christian	-bauen op 25 ar zu Eschbuerf Zibroummassale iit -verkaafe se als Téi herwer d'Gemeinschaft "Téi vom Sâ"
Kanëngerchersmaascht	
 Peiry Laurent <small>(Technische Landwir)</small> Escoffier Paul <small>(Wirtschaftliche Landwir)</small> Thill Paul <small>(Landwir)</small>	-baae jiddansen 3-4 Mammen-dieren -verkaafe d'Nippesch kunnegerecht mat ca. 2kg herwer Direktvermaaschtung

Lycée Technique Agricole (LTA)

Période de mise en œuvre: 2006-2010

Chef de projet: M. Guy Reiland

Titre du projet

E-learning dans le secteur vert: l'ABC du savoir professionnel

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

La mise en œuvre comprend:

- La recherche de ressources didactiques existantes pour l'ensemble des thèmes définis lors de la préphase, c'est-à-dire pour toutes les classes du régime professionnel et de la formation du technicien des sections AG, EN, HR, et MR; tous les élèves sortant après la réforme de la formation professionnelle (CCP, DAP, DT) des sections AG, EN, HR et MR; les élèves inscrits dans les cours de formation pour adultes et pour toute autre personne intéressée par un life-long-learning, ainsi que le monde extra-scolaire (agriculteurs, ouvriers forestiers, administrations, ...);
- L'adaptation et la mise en œuvre de ressources didactiques existantes;
- L'élaboration de fiches techniques «basic knowledge» pour les différentes branches en collaboration avec les élèves du LTA et la commission des programmes (modules «Erneuerbare Energien» – section agricole, élèves AG, DAP, DT 12^e et 13^e; section Environnement naturel – «Bodenkunde», «Connaissance des plantes», ainsi que des modules à définir en section horticole);
- L'identification et la comparaison des possibilités techniques pour la diffusion des fiches élaborées.

Objectifs / Priorités

- Introduire des nouvelles méthodes pédagogiques basées entre autres sur un apprentissage autonome par la mise à disposition de fiches techniques;
- Définir de manière précise les connaissances de base des professions du secteur vert;
- Offrir une formation à distance accessible aux élèves du lycée, futurs entrepreneurs, ainsi qu'aux entrepreneurs agricoles non qualifiés au sens large du terme dans le secteur vert:
- e-DAP vert;
- Informer élèves, parents d'élèves, ainsi que le monde extrascolaire d'une manière précise sur le savoir professionnel de base;
- Diffuser des informations sur les socles de compétences à atteindre dans la formation professionnelle et élaborer des supports didactiques complets pour certains modules.

Réalisations / Résultats obtenus

1. Utilisation des fiches «Basic Knowledge» dans les cours de tous les jours:
 - Ces fiches ont été élaborées en impliquant tous les acteurs (façon participative et consensus garanti) et sont disponibles en version électronique et sur papier/brochure ainsi que sur mySchool dans l'«espace-branches» spécialement réalisé à cet effet.

Notes:

2. Modules pilotes «Blended Learning»:
- Les modules sont disponibles; les élèves en font la demande et certains modules font l'objet de futurs modules FPI.
Classes concernées: celles des sections AG (agricole), EN (environnement naturel) et HR (horticulture). Réaménagement de l'«espace-branches» du LTA.
 - La rubrique «espace-branches» dans mySchool utilisée jusqu'à présent uniquement pour la section EN sera dorénavant complétée sous la rubrique «ressource» par un «espace-formations» du secteur vert qui sera disponible à l'avenir pour toutes les sections (AG, EN et HR). Cet espace permettra de gérer une médiathèque destinée aux enseignants.

Contacts:

LTA
B.P. 76
L-9001 Ettelbruck
72, avenue Salentiny
L-9080 Ettelbruck
Secrétariat:
Tél.: 81 85 25 201
admin@lta.lu
www.lta.lu



Lycée Technique Agricole (LTA)

Période de mise en œuvre: 2010-2013

Chef de projet: M. Guy Reiland

Titre du projet

Application du blended learning dans le cadre d'un atelier pédagogique personnel (Lernwerkstatt)

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Ce nouveau projet se base sur les expériences du projet antérieur (*E-learning dans le secteur vert: l'ABC du savoir professionnel*) à travers lequel des fiches techniques concernant différents sujets ont été élaborées et mise à disposition des élèves et enseignants. Ces fiches contiennent les connaissances de base que chaque professionnel du secteur vert doit posséder.

Maintenant, on désire offrir un soutien pédagogique individualisé en fonction des besoins spécifiques des élèves dans le cadre d'une *Lernwerkstatt* (atelier pédagogique personnel). Les webfolios élaborés pour le nouveau projet d'établissement seront utilisés de manière systématique dans les modules de rattrapage des modules fondamentaux de la réforme de la formation professionnelle initiale.

Public cible:

Les classes AG (agriculture), EN (environnement) et HR (horticulture).



La mise en œuvre comprend entre autres:

- L'élaboration de webfolios et la création de manuels électroniques (e-manuels) proposant une documentation et des exercices autocorrectifs pour les élèves des classes de 10^e pour l'enseignement par compétences dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle initiale;
- La mise en place et l'évaluation d'ateliers pédagogiques personnalisés (*Lernwerkstätte*) pour assurer un meilleur suivi des élèves et ainsi les aider en fonction de leurs propres besoins et intérêts.

Objectifs / Priorités

L'objectif du projet est d'intégrer tous les élèves par une pédagogie d'atelier innovante et d'améliorer leur niveau de qualification par la mise en œuvre de plans de formation individualisés et l'adaptation de l'enseignement aux exigences de l'évolution scientifique et technologique.

Réalisations / Résultats obtenus

Le projet se trouve en cours de mise en œuvre. Pendant la première année (année scolaire 2010/2011) les webfolios des modules fondamentaux des formations phares en section AG, EN, et HR ont été réalisés et testés dans le cadre d'ateliers pédagogiques personnalisés.

Notes:

Contacts:

LTA
B.P. 76
L-9001 Ettelbruck
72, avenue Salentiny
L-9080 Ettelbruck
Secrétariat:
Tél.: 81 85 25 201
admin@lta.lu
www.lta.lu



Lycée Technique des Arts et Métiers (LTAM)

Période de mise en œuvre: 1991-1996

Chef de projet: M. Marc Weinachter

Titre du projet

Le rapprochement de l'école et de l'entreprise

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Le projet ambitionne d'ouvrir le lycée plus largement aux réalités professionnelles du marché de l'emploi et de s'impliquer davantage dans la vie économique, et ce, en tenant compte, dans sa pédagogie et dans son enseignement, de l'environnement technologique, économique et social.

Objectifs / Priorités

Signature de conventions de coopération avec une quarantaine d'entreprises de tous les secteurs; participation de ces entreprises à des projets pédagogiques au sein du lycée; participation au programme européen «PROMOTE»; étude des possibilités d'amélioration de la période de stage en entreprise.

Lycée Technique des Arts et Métiers (LTAM)

Période de mise en œuvre: 1996-2001

Chef de projet: M. Ed Zacharias

Titre du projet

**«Méi Sonn an d'Schoul»:
introduction de l'écologie
dans les formations offertes
au lycée**

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Réflexion sur la manière d'impliquer les élèves dans le développement d'activités écologiques au sein de l'école; élaboration théorique par les élèves des installations techniques à réaliser dans le cadre du PE.

Objectifs / Priorités

Favoriser une prise de conscience et un réflexe écologiques autour de la notion du développement durable et de l'approvisionnement énergétique solaire.

1. Réalisation de travaux de fin d'études par les élèves de 13^e en rapport avec le labo solaire. Sensibilisation des classes de 9^e à l'énergie solaire dans le cadre de la collaboration en matière d'orientation des trois lycées techniques du Limpertsberg.
2. Réalisation d'activités parascolaires sous forme de modules permettant aux élèves intéressés d'acquérir des connaissances de base et des compétences dans le domaine de l'énergie renouvelable.
3. Organisation de formations destinées à un public plus large.
4. Intégration des acquis dans les formations existantes en collaboration avec les commissions des programmes.

Notes:

Contacts:

LTAM
19, rue Guillaume Schneider
L-2522 Luxembourg
Secrétariat:
Tél.: 46 76 16 205
secretariat@ltam.lu
www.ltam.lu

Lycée Technique des Arts et Métiers (LTAM)

Période de mise en œuvre: 2002-2005

Chef de projet: M. Yves Wengler

Titre du projet

Équipes pédagogiques au cycle moyen

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Par le biais de ce projet on veut permettre l'établissement d'une démarche d'innovation pédagogique issue «du terrain»; généraliser cette démarche en attitude dynamique et globale de chantier permanent (encouragement des initiatives et expérimentations pédagogiques).

Objectifs / Priorités

L'objectif du projet est de créer dans chaque classe une entité scolaire formée par les enseignants et les élèves avec le but de créer une ambiance de classe favorable au travail régulier et assidu et de motiver les élèves à faire des efforts pour réussir l'année scolaire.

Classes concernées: les 10^{es} et 11^{es}.

Réalisations / Résultats obtenus

Développement d'un concept pour le travail en équipes en 10^e et 11^e;

Un «recueil de méthodes» avec des exemples de bonne pratique (à disposition sur l'Intranet).

Contacts:

LTAM
19, rue Guillaume Schneider
L-2522 Luxembourg
Secrétariat:
Tél.: 46 76 16 205
secretariat@ltam.lu
www.ltam.lu

Lycée Technique des Arts et Métiers (LTAM)

Période de mise en œuvre: 2006-2010

Chef de projet: M. Claudine Thill

Titre du projet

Remédier pour réussir

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

La mise en œuvre comprend:

- L'assistance login/mot de passe (mySchool) et l'initiation à «Gyana» (exercices démo disponibles sur mySchool) pour les classes de 7^e;
- La remédiation avec les exercices «Gyana» disponibles;
- Les cours de remédiation en langues et mathématiques sur ordinateur pour les élèves de 7^e à 9^e;
- Les formations «Gyana» pour enseignants;
- La création de nouveaux exercices de remédiation en langues et mathématiques pour agrandir la banque de données;
- L'information et la communication avec les parents et les partenaires scolaires (fiches standardisées pour les entretiens avec les parents);
- L'élaboration des fiches d'autoévaluation pour les élèves, d'évaluation pour les parents et de questionnaires d'évaluation du projet destinées aux élèves de 7^e;
- L'adaptation des mesures de remédiation en fonction du diagnostic (régents et conseils de classes);
- La coordination et l'évaluation de toutes les actions.

Objectifs / Priorités

Prévenir l'échec scolaire avec l'emploi de nouvelles méthodes concernant la remédiation (utilisation de mySchool; établissement du profil et du suivi de l'élève à remédier) en impli-

quant une meilleure coordination entre tous les acteurs concernés.

Réalisations / Résultats obtenus

L'accessibilité, aux personnes intéressées, de toutes les fiches via les webfolios est garantie, car aucun mot de passe n'est demandé pour la connexion.

1. Documents pour les entretiens avec les parents d'élèves (préparation et suivi):
Observation: Ces fiches servent à la prévention plutôt qu'à la remédiation!
1 - Fiche d'évaluation pour la préparation des entretiens:
Utilité reconnue par tous les utilisateurs. Permet au régent d'avoir un aperçu global de sa classe dans toutes les branches --> transmission d'un point de vue plus objectif.
2 - Fiches pour les entretiens avec les parents:
Permettent de garder une trace des entretiens et d'établir un suivi de l'élève ainsi que des engagements des 3 parties «élèves, enseignants, parents» et des délais fixés --> à disposition des enseignants volontaires.
2. Documents pour la gestion des oublis:
Observation: Ces fiches servent à la prévention plutôt qu'à la remédiation!
1 - Fiche à joindre au carnet de liaison des élèves;
2 - Fiche à joindre au livre de classe;
Elles permettent d'avoir un suivi et de communiquer avec les parents concernant les oublis des élèves. Certains régents du cycle moyen se sont également servis de ces fiches.
3. Documents d'évaluation pour la classe de 7^e:
Observation: Ces fiches servent à la prévention plutôt qu'à la remédiation!

Lycée Technique des Arts et Métiers (LTAM)

Période de mise en œuvre: 2010-2014

Chef de projet: M. Marc Mootz

Titre du projet

Les Métiers de l'Art et l'Art des Métiers

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

La mise en œuvre comprend entre autres:

- La vérification concernant la disponibilité de la communauté scolaire et d'intervenants externes au lycée à participer au projet;
- La planification du projet concernant la conception des actions concrètes à mettre en œuvre;
- Choix de certains nouveaux projets à caractère innovant (mobilité, environnement, sciences, arts);
- La communication des idées du projet envers la communauté scolaire du lycée.

Objectifs / Priorités

Les objectifs du projet:

- Augmenter l'intérêt des élèves envers les différents métiers et améliorer ainsi leur orientation professionnelle;
- Promouvoir l'interdisciplinarité et la communication (interne et externe) des différents départements du lycée.

Par l'intermédiaire de projets technologiques et artistiques innovatifs, le projet d'établissement veut augmenter l'intérêt des élèves envers les métiers et sections du lycée. La communication et la visibilité (interne et externe) des différentes divisions est améliorée par diverses actions et projets (actions menées par des élèves sur des projets d'élèves): affiches, photographies, clips-vidéo, journée des projets, etc.

Public cible: toute la communauté scolaire du lycée.

Projet en cours de mise en œuvre.

Réalisations / Résultats obtenus

Notes:

Contacts:

LTAM
19, rue Guillaume Schneider
L-2522 Luxembourg
Secrétariat:
Tél.: 46 76 16 205
secretariat@ltam.lu
www.ltam.lu

Lycée Technique de Bonnevoie (LTB)

Période de mise en œuvre: janvier 1996-1999

Chef de projet: M. Jean-Marie Wirtgen

Titre du projet

Savoir-Artisanat-Culture: Le Lycée Technique de Bonnevoie, haut-lieu de la formation et de la culture de son quartier et de sa région

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Organisation de diverses manifestations à caractère culturel et qui impliquent les élèves; ouverture de l'école aux associations du quartier; création d'un sentiment d'appartenance à l'école.

Objectifs / Priorités

L'objectif du projet est de valoriser l'image du LTB et d'intégrer l'école dans les quartiers avoisinants, tout en sensibilisant les élèves et les enseignants à leur appartenance à leur école.

Réalisations / Résultats obtenus

1. Visites d'entreprises avec les élèves;
2. Voyages éducatifs à caractère scientifique et culturel;
3. Organisation de concerts et d'expositions dans la salle de fêtes du lycée;
4. Cours du soir organisés pour les habitants du quartier de Bonnevoie et les communes avoisinantes.

Contacts:

LTB
119, rue du Cimetière
L-1338 Luxembourg
Secrétariat:
Tél.: 40 39 45 205
secretariat@ltb.lu
www.ltb.lu

Lycée Technique de Bonnevoie (LTB)

Période de mise en œuvre: 1999-2004

Chef de projet: M. Jean-Marie Wirtgen

Titre du projet

Construire et développer des compétences au cycle inférieur

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Réflexions et actions dans le domaine de la lutte pour la réussite scolaire; réflexions et actions dans le domaine de l'orientation des élèves au cycle inférieur; réflexions et actions dans le domaine du développement de compétences transversales.

Objectifs / Priorités

L'objectif du projet est de construire et de développer des compétences au cycle inférieur en offrant un encadrement renforcé aux élèves en difficulté, en offrant de nouvelles approches pour l'orientation scolaire et professionnelle et en développant des compétences transversales et sociales.

Réalisations / Résultats obtenus

Notes:

1. La collaboration des enseignants au niveau de la classe et des différentes branches a été jugée une plus-value extraordinaire.
2. L'apprentissage autonome des élèves (méthode EVA – Eigenverantwortliches Arbeiten).
3. Continuation du travail par des projets interdisciplinaires.
4. Organisation régulière de formations continues internes ayant comme sujet les méthodes pédagogiques favorisant l'autonomie de l'élève.
5. Les bulletins commentés informant parents et élèves sur les compétences acquises, l'attitude face au travail et le comportement en classe.

Contacts:

LTB
119, rue du Cimetière
L-1338 Luxembourg
Secrétariat:
Tél.: 40 39 45 205
secretariat@ltb.lu
www.ltb.lu

Lycée Technique de Bonnevoie (LTB)

Période de mise en œuvre: 2008-2012

Chef de projet: M. Robert Marcy

Titre du projet

MoBiL: Motivatioun, Bestännegkeet, innovativ Léierkonzepter

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

La mise en œuvre comprend entre autres:

- La mise en place de projets pédagogiques favorisant une meilleure compréhension de la matière enseignée;
- L'élaboration d'un dossier méthodologique, comprenant la méthodologie de mise en œuvre d'un projet et la réalisation de fiches d'évaluation;
- L'établissement de cartes cognitives;
- L'apprentissage interdisciplinaire au niveau de différents métiers;
- L'apprentissage coopératif; etc.

Objectifs / Priorités

L'objectif général du projet est l'amélioration de la motivation des élèves. À travers ce projet, on désire développer et mettre en place une méthode d'enseignement favorisant l'interdisciplinarité et l'apprentissage coopératif afin de rendre l'élève actif et responsable de son apprentissage.

Grâce à ce «pé», on veut attirer davantage l'attention des élèves et augmenter leur motivation aux études en leur proposant des nouvelles méthodes d'apprentissage basées sur l'interdisciplinarité tout en essayant de mieux leur faire comprendre le contexte et l'utilité des sujets traités dans les différentes matières.

Public cible: les élèves du cycle moyen.

**Réalisations /
Résultats obtenus**

Projet en cours de mise en œuvre.

Notes:

Contacts:

LTB
119, rue du Cimetière
L-1338 Luxembourg
Secrétariat:
Tél.: 40 39 45 205
secretariat@ltb.lu
www.ltb.lu

Lycée Technique du Centre (LTC)

Période de mise en œuvre: 1996-2002

Chef de projet: M. Carlo Schmit

Titre du projet

Autoévaluation de l'établissement scolaire. Innovatives Management in der Schule

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Création d'un climat de travail positif et ouvert en vue du bien-être et de l'épanouissement de tous. Projet de rénovation du cycle inférieur. Installation d'une salle multifonctionnelle; code de vie; journées pédagogiques, mise en réseau des bâtiments, marketing.

Objectifs / Priorités

L'objectif du projet consiste à améliorer le fonctionnement de l'école en partant d'une analyse de l'existant.

Réalisations / Résultats obtenus

1. Code de Vie:
Il reflète les valeurs réglant la vie communautaire: la publication des règles auxquelles se référer a contribué à améliorer les rapports.

Public cible: toute la communauté scolaire.

2. Welcome package:
Accueil des élèves en 7^e avec un petit cadeau LTC (T-shirt + mallette avec matériel pour écrire).

Public cible: toutes les 7^{es} et les professeurs membres du groupe marketing.

Notes:

3. **Projet RIACCI (Relations intensifiées entre les acteurs du cycle inférieur):**
Ce projet a fait ses preuves et est porté par toute une équipe du LTC en collaboration avec la direction.

Démarches pédagogiques qui font partie du projet:

- Moins d'enseignants par classe;
- Nombre de conseils de classe accru;
- Nouvelles approches pédagogiques;
- Epochenunterricht;
- Bulletins commentés;
- Travaux en groupes;
- Épreuves interdisciplinaires;
- Activités périscolaires;
- Réunions régulières avec les parents;
- Différenciation pédagogique interne dans les classes de 9TE et 9PO;
- Relations intensifiées entre les différents partenaires de l'école. Degré de satisfaction de tous les partenaires du projet RIACCI, grâce à sa qualité relationnelle, la transmission de compétences sociales et relationnelles et son partenariat avec les parents.

Contacts:

LTC
106, avenue Pasteur
L-2309 Luxembourg
Secrétariat:
Tél.: 47 38 11 303
secretariat@ltc.lu
www.ltc.lu

Public cible: toutes les classes du cycle inférieur et tous les enseignants des classes du cycle inférieur.

Lycée Technique du Centre (LTC)

Période de mise en œuvre: 2002-2006

Chef de projet: M. Carlo Schmit

Titre du projet

La réussite scolaire en classe de 10^e professionnelle plein temps

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

La mise en œuvre comprend:

- Une formation continue ayant comme thème le «Dialogue critique sans escalation entre les titulaires et les parents d'élèves» (Offenes Gespräch);
- Un affinage d'un profil-élève par des concertations plus régulières d'une classe;
- L'élaboration d'indicateurs permettant à l'élève d'évaluer lui-même ses progrès (évaluation formative);
- Une formation spécifique sur l'évaluation formative (acquisition de compétences clés, critères et échelons de taxonomie, analyse des résultats. Taxonomie étant reproduction, réorganisation, transfert de problèmes).

Objectifs / Priorités

L'objectif du projet consiste à réduire les échecs scolaires par une pédagogie et une méthodologie adaptées aux capacités des élèves.

Réalisations / Résultats obtenus

Transfert du tutorat qui gère en grande partie les aspects relationnels et s'occupe des problèmes d'apprentissage (techniques de mémorisation, travail autonome, gestion du temps, analyse des performances scolaires, responsabilisation de l'élève des 10^{es} professionnelles plein temps).

Titre du projet

Le logiciel libre: un défi pour l'école

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Dans ce «pé», il est question de familiariser les élèves et les enseignants avec les logiciels libres, c'est-à-dire ceux qui peuvent être utilisés à la place de logiciels de marques comme entre autres Microsoft, et téléchargeables gratuitement à partir d'Internet. Ainsi, des supports expliquant les différences entre ces deux sortes de logiciels ont été élaborés.

La mise en œuvre comprend entre autres:

- Le développement et l'amélioration des supports de cours élaborés (tableur, traitement de texte, etc.);
- L'utilisation de ces supports dans les différentes classes concernées (de 10^e à 12^e CG);
- La formation continue pour les enseignants intéressés à l'utilisation des logiciels libres dans leurs cours dans les différentes sections et matières (informatique, correspondance commerciale (CC), gestion (CG));
- La mise en place d'un forum d'aide aux enseignants utilisant les logiciels libres;
- La mise en place d'un centre de documentation.

Objectifs / Priorités

Montrer que les logiciels libres et gratuits peuvent être employés utilement dans le contexte de l'enseignement. Dans une première phase, le projet se concentrera sur les outils bureautiques traditionnels.

Par la suite, d'autres logiciels pourront être pris en compte comme les outils graphiques, le navigateur Internet, les outils de communication, de gestion de calendrier, etc.

Public cible: les élèves des classes de 10^e à 12^e CC et CG.

Réalisations / Résultats obtenus

Le projet a montré que l'on pouvait se passer pratiquement partout de logiciels propriétaires dans le cadre des enseignements à l'ECG.

Notes:

Les supports de cours utilisables en classe et une documentation sont disponibles et l'emploi des logiciels libres est officiellement possible.

De plus en plus d'enseignants sont à même de se servir des logiciels libres concernés et des formations internes ont été données et peuvent encore être données (Script, etc.).

Contacts:

LTECG
21, rue Marguerite de Brabant
L-1254 Luxembourg
Secrétariat:
Tél.: 26 04 53 03
secretariat@ltecg.lu
www.ltecg.lu

Lycée Technique Esch (LTE)

Période de mise en œuvre: 1995-1998

Chef de projet: M. Raymond Fehr

Titre du projet

La communauté scolaire du LTE associée à l'installation d'une unité de cogénération

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Encadrement complet des classes du cycle moyen et supérieur lors de la réalisation du remplacement du chauffage existant par une unité de cogénération.

Objectifs / Priorités

Faire vivre aux élèves, au sein du lycée, des pratiques professionnelles et les associer directement à d'importants travaux réalisés à l'école.

Réalisations / Résultats obtenus

Réalisation et exploitation d'une unité de cogénération (élèves du régime technique moyen et supérieur dans les cours de technologie): études de rentabilité, de bilans énergétiques ainsi qu'études sur la pollution de l'air.

Notes:

Contacts:

LTE
32, rue Henri Koch
L-4354 Esch/Alzette
Secrétariat:
Tél.: 55 95 45 204
secretariat@lte.lu
www.lte.lu

Lycée Technique Esch (LTE)

Période de mise en œuvre: 1998-2002

Chef de projet: M. Raymond Fehr

Titre du projet

Pour une meilleure réussite scolaire

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Organisation de classes de 12^e GE et 13^e GE pilotes; suivi et évaluation formative des élèves; élaboration d'une méthode de travail à mettre en œuvre dans ces classes; établissement de fiches techniques d'apprentissage; réorganisation de l'orientation en classe de 9^e T; suivi des élèves en classe de 10^e GE.

Objectifs / Priorités

Améliorer les résultats scolaires des élèves par une meilleure organisation du travail et par une utilisation rationnelle de leurs moyens et de leur temps.

Réalisations / Résultats obtenus

Éviter les échecs considérables au cycle supérieur de l'EST:

1. Étude des causes d'échecs en classe de 12^e GE: analyse de la situation par une recherche des parcours scolaires des élèves; discussion avec les élèves en difficulté.

Notes:

2. Orientation en 9^e T: discussion sur les représentations en collaboration avec le SPOS; analyse de la situation réelle avec les régents lors de la remise des bulletins; confrontation entre la réalité et les représentations; discussion avec les élèves et les parents.
3. Suivi en 10^e GE: analyse des bulletins; présentation des matricules d'évaluation lors des soirées pour parents; analyse des matricules d'évaluation; discussion avec les élèves et les parents.
4. Aide aux élèves en difficulté en 12^e GE: ateliers interdisciplinaires: apprendre à apprendre; ateliers disciplinaires.

Contacts:

LTE
32, rue Henri Koch
L-4354 Esch/Alzette
Secrétariat:
Tél.: 55 95 45 204
secretariat@lte.lu
www.lte.lu

Classes impliquées: 9^e T, 10^e GE, 11^e GE, 12^e GE et 13^e GE. Enseignants: +-25.

Lycée Technique Esch (LTE)

Période de mise en œuvre: 2002-2005

Chef de projet: M. John Tockert

Titre du projet

Avanti

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct



L'objectif principal du projet «AVANTI» est de réduire les échecs scolaires chez une population d'élèves qui n'est pas suffisamment encadrée dans son parcours dans l'enseignement secondaire.

Trois points fondamentaux sont au centre des actions conduites: la fourniture d'un appui aux élèves en difficulté dans les matières fondamentales, l'encadrement de tous les élèves par le biais d'un tutorat et l'optimisation du processus d'orientation.

Objectifs / Priorités

- Responsabiliser les élèves par rapport au processus d'apprentissage;
- Informer parents et élèves sur les critères régissant le passage vers le cycle moyen;
- Responsabiliser les parents en les impliquant dans le parcours scolaire de leur enfant;
- Conférer de nouvelles responsabilités aux enseignants, en tutorat notamment;
- Décloisonner en concevant le processus d'apprentissage comme le fruit d'une collaboration entre de nombreux acteurs;
- Créer des synergies avec le monde du travail;
- Améliorer le flux de la communication au sein de l'établissement;
- Mettre en œuvre une pédagogie différenciée pour répondre à des besoins spécifiques.

Classes impliquées: 28 du cycle inférieur en 2004-05; coordinateurs (6 en 2004-05, 4 prévus en 2005-06); régents (une trentaine).

- Semaine de la découverte:
En classe de 9^e, une semaine presque exclusivement consacrée aux présentations de métiers et visites d'entreprises, afin d'apporter une aide substantielle aux efforts d'orientation des élèves. La cellule de pilotage Avanti organise des visites et présentations des métiers demandés par les élèves, en collaboration avec les acteurs représentatifs du monde professionnel (chambres professionnelles, orientation professionnelle de l'ADEM).

Classes impliquées: les classes de 9^e (10 en 2004-05). Tous les enseignants du lycée, mais avant tout les titulaires de 9^e (70-80).

Contacts:

LTE
32, rue Henri Koch
L-4354 Esch/Alzette
Secrétariat:
Tél.: 55 95 45 204
secretariat@lte.lu
www.lte.lu

- La création d'une structure permanente au sein du LTE: «Centre de compétence e-Learning».

Suite au nouveau projet de loi sur les élèves dyslexiques, le groupe de pilotage a réfléchi à l'utilité des tests Gyanas et Webfolios afin d'aider ces élèves.

Objectifs / Priorités



L'objectif du projet est d'élaborer un concept pour introduire une culture «e-Learning» au LTE avec des contenus multimédias pédagogiquement appropriés, disponibles et facilement accessibles aux enseignants et aux élèves. Une amélioration des compétences des élèves dans l'utilisation des outils et contenus mis à disposition est également visée.

Dans le cadre de ce projet, le groupe de pilotage identifie et crée des contenus pédagogiques (p. ex.: des «Webfolios» et tests «Gyana» sur le portail mySchool! pour les différentes branches) qui soient facilement accessibles par les élèves non seulement au lycée, mais aussi depuis leur domicile.

Public cible: tous les élèves avec priorité aux élèves des classes de 10^e à 12^e plein temps.

Réalisations / Résultats obtenus

- Mise en commun des éléments e-Learning dans un «Wiki» afin qu'ils soient disponibles pour tous;
- Aménagement d'une salle multimédia;
- Certaines salles ont été dotées de wifi;
- Certains départements ont été dotés de pc portables afin de pouvoir utiliser le multimédia de façon flexible dans les classes.

Contacts:

LTE
32, rue Henri Koch
L-4354 Esch/Alzette
Secrétariat:
Tél.: 55 95 45 204
secretariat@lte.lu
www.lte.lu

Lycée Technique Ettelbruck (LTETT)

Période de mise en œuvre: Janvier 1993-1996

Chef de projet: M. Jean-Claude Jacoby

Titre du projet

Contribution au développement, à la gestion et à l'exploitation du centre de formation pratique M'Boro (Sénégal)

PHENIX (Projet, Hëllef, Ëmwelt, Natur, Initiativ, Xchange)

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

La lecture et l'étude d'auteurs africains; la rédaction d'un journal scolaire (presse à l'école pour les élèves de 10^e à 12^e); l'apprentissage de la comptabilité informatisée dans le cadre de la gestion du Centre de M'Boro (toutes classes administratives); la réalisation de documents informant sur les problèmes sanitaires du tiers-monde ainsi que la mise en place d'un centre de documentation du lycée; l'enseignement des sciences (tiers-monde et écologie/pollution, maladies tropicales, etc.) pour les 10^{es} P et 11^{es} P; la collaboration du LTETT avec le centre de formation pratique au Sénégal (CIFOP) dont les objectifs sont entre autres la lutte contre: le chômage et l'exode rural, les maladies, la déforestation, le développement de relations interculturelles grâce à des rencontres de jeunes et de camps de scouts internationaux.

Objectifs / Priorités

Le but du projet est de participer à l'éducation interculturelle, de contribuer au développement dans le sens de la responsabilité, de la tolérance, du respect d'autrui, de l'esprit créateur, du travail autonome et en groupe.

Réalisations / Résultats obtenus

Expositions; matinées africaines animées par des spécialistes africains; analyse d'ouvrages africains dans les cours de langue; partenariat entre le LTETT et le CIFOP:

- Analyse de la gestion et de la comptabilité du CIFOP par des élèves de la section administrative et commerciale du LTETT; élaboration de matériel didactique pour le CIFOP (sections mécanique, coiffure, menuiserie métallique, etc.).

Notes:

Contacts:

LTETT
71, avenue Salentiny
L-9080 Ettelbruck
Secrétariat:
Tél.: 81 92 01 300
secretariat@ltett.lu
www.ltett.lu

Lycée Technique Ettelbruck (LTETT)

Période de mise en œuvre: Janvier 1998-2002

Chef de projet: M. Lucien Klein

Titre du projet

PHENIX 2

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Classes d'appui pour une meilleure réussite scolaire, une meilleure orientation des élèves et l'acquisition de compétences sociales et transversales.

Objectifs / Priorités

Encadrement et cours d'appui.

Réalisations / Résultats obtenus

1. «MUSE»:
Réalisation de projets artistiques des élèves de l'enseignement modulaire en vue de leur procurer des sensations de succès dans des domaines autres que le scolaire normal afin d'augmenter la motivation et d'aider à consolider leur personnalité souvent fragile.

Notes:

Intervenant externes: artistes qui travaillent avec les élèves.

Nombre de classes impliquées: 8;
Nombre d'enseignants impliqués: 8.

2. Tutorat:

Introduction d'une heure de tutorat dans toutes les classes du cycle inférieur à raison d'une heure hebdomadaire intégrée dans l'horaire normal de ces classes:

En classes de 8^e et 9^e: cette leçon est retranchée de l'enseignement technologique; en 7^e: de l'enseignement de français.

Mais le LTETT offre une leçon d'appui facultatif en français à toutes les classes, tout en diminuant la décharge pour la régence de la moitié. Ce système pourrait aussi s'appliquer aux classes de 10^e. Une prise en charge plus intensive des élèves et une éducation aux choix dès la 7^e deviennent de plus en plus importants.

Nombre de classes impliquées: 25;

Nombre d'enseignants impliqués: 25.

Contacts:

LTETT

71, avenue Salentiny

L-9080 Ettelbruck

Secrétariat:

Tél.: 81 92 01 300

secretariat@ltett.lu

www.ltett.lu

Lycée Technique Ettelbruck (LTETT)

Période de mise en œuvre: 2002-2005

Chef de projet: M. Gene Bindels

Titre du projet

Accueil Accompagnement Autonomie de l'élève

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Le LTETT a décelé un domaine à problème qui est l'orientation des élèves en classe de 9^e. En effet, cette orientation se fait souvent par un choix par élimination, qui implique le nombre très élevé d'échecs en classe de 10^e. Il s'agit alors de mieux orienter les élèves en classe de 9^e. Il est d'une importance capitale de préparer cette orientation dès la classe de 7^e.

Objectifs / Priorités

Orientation scolaire et professionnelle; Intégration ou encadrement d'élèves à besoins spécifiques; Emploi de nouvelles méthodes pédagogiques. L'objectif est l'amélioration de la qualité de l'orientation.

Les sous-objectifs se présentent de la façon suivante:

- Proposer une éducation des choix dans le cadre du tutorat dans le cycle inférieur afin de favoriser le développement de l'autonomie des élèves du cycle en question;
- Accueillir et accompagner les élèves en classe de 10^e;
- Apprendre aux élèves à s'autoévaluer; élaborer un système permettant un meilleur suivi des élèves (et anciens élèves);
- Élaborer des indicateurs permettant l'évaluation de la qualité du projet et former des membres du groupe de pilotage dans la méthode EFQM.

Lycée Technique Ettelbruck (LETT)

Période de mise en œuvre: 2006-2010

Chef de projet: M. Marc Teusch

Titre du projet

ComETT – Création et utilisation d’une culture multimédia au sein du lycée pour une orientation scolaire alternative

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

La mise en œuvre comprend:

- La formation «vidéo» du personnel enseignant impliqué;
- La planification et la réalisation d’une production technique par les élèves (classes de 9^e et 10^e) avec l’ouverture au monde extrascolaire. Des professionnels sont interviewés par les élèves dans les reportages décrivant les différents aspects des métiers concernés. Des reportages de différents métiers entre autres auprès de l’entreprise Goodyear sont prévus;
- La création du site «myjob» destiné à la visualisation des reportages réalisés sur les métiers choisis par les élèves;
- L’organisation des «CDays» au lycée: journées pendant lesquelles en collaboration avec des partenaires externes, plus d’une vingtaine d’ateliers différents inhérents à des activités professionnelles diverses sont organisés. Ces journées sont destinées à tous les élèves du lycée.

Objectifs / Priorités

- Proposer une orientation scolaire différente en donnant la possibilité aux élèves de réaliser des mini-reportages sur les métiers pour lesquels ils manifestent un intérêt concret et
- Instaurer une culture multimédia.

Réalisations / Résultats obtenus

1. Cécation d'une option vidéo à l'école (salle équipée pour la manipulation du matériel audio-visuel, réalisation/montage de films pour élèves et enseignants).
2. Organisation des CDays (22 et 23 mars 2010): présentation de différents métiers par des entreprises qui font participer activement les élèves à leurs ateliers.
3. Contacts plus approfondis avec le monde extrascolaire.

Notes:

Contacts:

LTETT
71, avenue Salentiny
L-9080 Ettelbruck
Secrétariat:
Tél.: 81 92 01 300
secretariat@ltett.lu
www.ltett.lu

Lycée Technique Ettelbruck (LTTT)

Période de mise en œuvre: 2010-2014

Chef de projet: Mme Melinda Rensonnet

Titre du projet

Ready for life

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

La mise en œuvre comprend la création, la consolidation et la connexion de différentes actions destinées à un meilleur encadrement et suivi des élèves:

- Le volet «Accueil positif» des classes de 7^e: organisation d'activités diverses permettant aux élèves de faire connaissance au début de l'année scolaire. Ces journées d'accueil sont assurées par l'équipe pédagogique qui doit faciliter l'intégration de l'élève dans sa nouvelle école;
- Les «équipes pédagogiques»: réunions des équipes pédagogiques du cycle inférieur deux à trois fois par trimestre pour une prévention et un suivi des élèves plus efficace;
- Le module «parents d'élèves»: création de structures propices à une meilleure intégration des parents dans la vie de la communauté scolaire pour œuvrer contre les préjugés mutuels et pour une collaboration active;
- Le module «Time Out»: mesure qui aide à renforcer le respect mutuel au sein de la classe ainsi que l'autoréflexion des élèves concernant leurs actes;
- Le module «Meng Chance»: mesures de soutien individuel aux élèves en difficulté et qui risquent le décrochage scolaire;
- Le module «Peer Mediation»: favorise l'apprentissage de la gestion des conflits;

- Le «portfolio des compétences»: documente les efforts et les progrès de l'élève aussi bien dans des situations intra- qu'extra-scolaires.

Objectifs / Priorités

L'objectif du projet est double:

1. «Ready for life» relie les projets orientés sur les compétences de vie et renforce ainsi de manière systémique le développement personnel et social de l'élève.
2. Le LTETT renforce les compétences de vie de l'élève par la responsabilisation des élèves, des parents et de la communauté scolaire.

Public cible: les élèves du cycle inférieur et ensuite ceux du cycle moyen, voire supérieur.

Réalisations / Résultats obtenus

Projet en cours de mise en œuvre.

Notes:

Contacts:

LTETT
71, avenue Salentiny
L-9080 Ettelbruck
Secrétariat:
Tél.: 81 92 01 300
secretariat@ltett.lu
www.ltett.lu

Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck (LTHAH)

Période de mise en œuvre: 1992-1996

Chef de projet: M. Louis Robert

Titre du projet

Ergotel / Rest'art

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

L'objectif principal du projet est d'adapter la formation hôtelière aux besoins de la profession et de développer les modules nécessaires pour garantir une formation de qualité; ces nouveaux modules de formation sont élaborés en éducation physique (Ergotel) et éducation artistique (Rest'Art).

Objectifs / Priorités

L'élaboration et la présentation sur CD-ROM d'un module «Ergomotricité» dans le cadre des cours d'éducation physique; la détermination des besoins en formation nécessaires dans les domaines de la décoration et de l'aménagement intérieur et l'élaboration de modules pour les cours d'éducation artistique.

Réalisations / Résultats obtenus

1. Éducation physique pour les classes de 12 T1 et 12 T2:
 - Cours spécifique «Réckeschoul» adapté aux besoins des métiers de l'hôtellerie.
2. Éducation artistique pour les classes de 13^e T et 13^e P:
 - Programme spécifique pour les élèves de la classe de 13^e, filières T et P;
 - Nouveau contenu, nouvelles approches didactiques, cours axé sur la conceptualisation pour la filière T, sur la pratique pour la filière P.

Contacts:

LTHAH
Rue Joseph Merten
L-9257 Diekirch
Secrétariat:
Tél.: 80 87 91 402
lthah@education.lu
www.lthah.lu

Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck (LTHAH)

Période de mise en œuvre: 1996-1998

Chef de projet: M. Carlo Stirn

Titre du projet

L'école prestataire de services

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Planification des activités/services; développement d'un système d'information interne et externe; mise en place d'un système de suivi.

Objectifs / Priorités

L'objectif est de structurer les services que peut offrir le LTHAH, à l'intérieur et à l'extérieur, tout en améliorant la qualité de sa formation.

Réalisations / Résultats obtenus

1. Organisation de cours du soir: «Œnologie»; «Accord des mets et des vins»; «Les vins luxembourgeois»; «Cuisine collective»; «Initiation cuisine - pâtisserie - service»; «Service de restauration».
2. Structure d'organisation pour le 50^e anniversaire de l'école et pour le Congrès International des Écoles d'Hôtellerie et du Tourisme.
3. Mise au point du système informatisé pour la propagation des informations au sein du lycée.

Notes:

Contacts:

LTHAH
Rue Joseph Merten
L-9257 Diekirch
Secrétariat:
Tél.: 80 87 91 402
lthah@education.lu
www.lthah.lu

Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck (LTHAH)

Période de mise en œuvre: 2002-2006

Chef de projet: M. Marc Jung

Titre du projet

La démarche qualité à l'école

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

La mise en œuvre comprend entre autres:

- Une révision des programmes scolaires (une mise au point du profil professionnel, la définition des compétences à atteindre aux différents niveaux d'études);
- L'adaptation des méthodes scolaires (p.ex.: revoir les méthodes d'évaluation des élèves, évaluation positive; favoriser le travail de groupe et l'interdisciplinarité, etc.);
- La formation continue des enseignants;
- La réalisation d'un manuel qualité;
- La responsabilisation des acteurs de la communauté scolaire, etc.

Objectifs / Priorités

L'objectif est d'améliorer la qualité de l'enseignement en ayant comme priorités la promotion de l'esprit d'entreprise/d'initiative, l'orientation scolaire et professionnelle ainsi que le développement des compétences transversales du personnel enseignant.

Public cible: toute la communauté scolaire.

Réalisations / Résultats obtenus

1. Amélioration de l'organisation interne;
2. Rédaction d'un manuel «qualité».

Lycée Technique Joseph Bech (LTJB)

Période de mise en œuvre: 1994-1999

Chef de projet: M. Nico Wirth

Titre du projet

Mise en œuvre
(aspects principaux) /
Descriptif succinct

Savoir-faire et savoir-vivre

Élaboration d'un concept de prise en charge des élèves en collaboration avec les associations locales; organisation d'un tutorat en classe de 8^e PO; réorganisation des cours à option dans les classes de 8^e TE.

Objectifs / Priorités

L'objectif est d'organiser un encadrement pédagogique qui favorise la réussite scolaire et sociale, qui permette à l'élève d'acquérir le savoir-faire et le savoir-vivre nécessaires et de lui offrir des alternatives à l'ennui.

Réalisations / Résultats obtenus

1. Organisation des activités de l'après-midi (activités parascolaires; sportives, cours d'appui et études surveillées).
2. Tutorat en classe de 8^e PO.
3. Orientation vers les entreprises en classe de 9^e.

Notes:

Contacts:

LTJB
18, rue de Muenschecker
L-6760 Grevenmacher
Secrétariat:
Tél.: 75 06 65 205
secretariat@ltjb.lu
www.ltjb.lu

Lycée Technique Joseph Bech (LTJB)

Période de mise en œuvre: 1999-2004

Chef de projet: M. Nico Wirth

Titre du projet

Cooltour

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Analyse de ce que représente le terme «culture» au sein de la communauté scolaire du LTJB; élaboration, en concertation avec tous les partenaires concernés, du concept de mise en œuvre du projet; mise en place des premières activités culturelles.

Objectifs / Priorités

L'objectif du projet est de susciter l'intérêt des élèves pour tout ce qui est en rapport avec la culture en faisant d'eux des acteurs culturels pour leur donner un plus grand sentiment de leur propre valeur et de rendre ainsi l'enseignement plus motivant et intéressant.

Réalisations / Résultats obtenus

1. Activités parascolaires/activités d'après-midi:
Les activités parascolaires rentrent dans l'offre pédagogique spécifique du LTJB (encadrement des élèves jusqu'à 16h15).

2. Collaboration avec le Kulturhuef:
Offrir aux élèves l'occasion d'entrer en contact avec les différentes activités culturelles proposées par le Kulturhuef (cinéma, expositions, imprimerie, musée de jeux de cartes, concerts, lectures, ...).

Notes:

Contacts:

LTJB
18, rue de Muenschecker
L-6760 Grevenmacher
Secrétariat:
Tél.: 75 06 65 205
secretariat@ltjb.lu
www.ltjb.lu

3. Insertion de projets culturels dans les cours:
Les cours sont plus intéressants, les élèves travaillent autrement, acquièrent des compétences clés, ouvrent leur esprit vers le monde extérieur. Les enseignants ont une approche plus favorable aux offres culturelles qui sont proposées au lycée. La collaboration et l'échange entre les enseignants se sont intensifiés. Une identification positive avec notre établissement scolaire s'est faite.

Lycée Technique Joseph Bech (LTJB)

Période de mise en œuvre: 2004-2008

Chef de projet: M. Jean Weber

Titre du projet

Qualität durch Selbstverantwortung

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

La mise en œuvre comprend entre-autres: l'éveil à l'esprit d'entreprise avec la création d'une mini-entreprise (vente de fruits et légumes); l'aménagement de l'extérieur et de l'intérieur du bâtiment «Lebensraum Schule»; la création d'un jardin d'herbes et plantes avec la responsabilisation des élèves par rapport à l'entretien de ce jardin; des visites thématiques et des conférences sur le bien-être, la nutrition et l'économie d'énergie, etc.; l'organisation de journées pédagogiques.

Objectifs / Priorités

L'objectif du projet est de développer chez tous le sens des responsabilités et l'esprit d'initiative par des actions concrètes visant à améliorer le bien-être de la communauté scolaire, la prise de conscience pour une alimentation saine et équilibrée, le respect de l'environnement et des infrastructures et l'aspect visuel du bâtiment.

P

E

Qualität durch Selbstverantwortung

Lycée Technique Joseph Bech (LTJB)

Période de mise en œuvre: 2008-2010

Chef de projet: Mme Nicole Gangolf

Titre du projet

TEACH **Transfert Encadrement** **Autonomie Concertation** **Harmonisation**

Mise en œuvre
(aspects principaux) /
Descriptif succinct

La création de groupes de travail spécifiques; l'élaboration de la charte scolaire; l'élaboration d'un document unique regroupant thématiquement toutes les règles de discipline et destiné aux enseignants; la mise en place d'un système de mise à disposition d'exercices, devoirs et vidéos destinés à combler les heures de surveillance.



Objectifs / Priorités

- Améliorer le transfert d'information; développer les compétences transversales; favoriser des projets interdisciplinaires;
- Aspirer à un meilleur encadrement des élèves à l'école; sensibiliser les parents pour assurer l'encadrement de leurs enfants à domicile; développer l'autonomie d'apprentissage des élèves;
- Initier des projets dans le cadre de l'autonomie pédagogique du lycée; permettre et encourager une meilleure concertation entre les enseignants d'une même classe, d'une même branche; entre enseignants et le SPOS et le Service éducatif;
- Constituer des équipes d'enseignants par classe par branche;
- Harmoniser les critères d'évaluation, les méthodes d'apprentissage, ainsi que les actions disciplinaires.

Public cible: élèves, parents et enseignants.

Réalisations / Résultats obtenus

Notes:

1. Élaboration et validation de la charte scolaire.
2. Élaboration d'un système de mise à disposition d'exercices «passe-partout», d'un assortiment de vidéos, de devoirs permettant de combler les heures de surveillance.
3. Harmonisation des règles de discipline.

Contacts:

LTJB
18, rue de Muenschecker
L-6760 Grevenmacher
Secrétariat:
Tél.: 75 06 65 205
secretariat@ltjb.lu
www.ltjb.lu

Lycée Technique Mathias Adam (LTMA)

Période de mise en œuvre: 1994-1998

Chef de projet: M. Hubert Eschette

Titre du projet

L'école face aux problèmes majeurs du monde actuel

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Conceptualisation d'un plan d'encadrement des élèves en-dehors des heures de cours; encouragement de toute initiative menant à une production par les élèves; élaboration d'un document de synthèse sur les initiatives prises au sein du lycée.

Objectifs / Priorités

L'objectif est de créer des centres d'intérêts autour de la tolérance, la vie au LTMA; l'accueil à l'école et le respect de l'environnement.

Public cible: toute la communauté scolaire.

Réalisations / Résultats obtenus

Encadrement des élèves (organisation d'activités périscolaires; théâtre pédagogique);

Exposition et journée de réflexion sur le racisme.

Notes:

Contacts:

LTMA
Avenue de l'Europe
L-4802 Lamadelaine
Secrétariat:
Tél.: 50 87 30 209
secretariat@ltma.lu
www.ltma.lu

Lycée Technique Mathias Adam (LTMA)

Période de mise en œuvre: 1998-2003

Chef de projet: M. Hubert Eschette

Titre du projet

(M) à l'aise à l'école

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Constitution de groupes de travail et analyse de la situation; mise en œuvre de projets-pilotes ciblés.

Objectifs / Priorités

Identifier la nature, l'envergure et les causes du/des malaise(s) à l'école auprès des partenaires scolaires; imaginer des stratégies; mettre en place des structures; développer des attitudes et élaborer des projets en vue de mettre à l'aise les partenaires scolaires dans leurs responsabilités et rôles respectifs.

Réalisations / Résultats obtenus

Projet pédagogique EVA-Eigenverantwortliches Arbeiten für Schüler(innen):
Cette approche pédagogique consiste à faire acquérir aux élèves certaines qualifications clés nécessaires à leur travail scolaire autonome. Deux directions ont été approfondies: celle des méthodes d'apprentissage autonome (Methodentraining) et celle de la communication (Kommunikationstraining).

Notes:

Une des particularités pédagogiques du projet a été l'introduction du travail en équipe/travail en groupe aboutissant à un produit commun. Cette forme de travail a été utilisée en fonction des besoins et des opportunités des différents cours dans les différentes branches.

L'accès des élèves à une maîtrise des méthodes de travail (Methodentraining) ou à une aisance dans la communication (Kommunikationstraining) a été conçu par le biais d'une leçon hebdomadaire spéciale (dite «leçon EVA»).

Les principes y développés et acquis ont été appliqués dans la mesure du possible par les enseignants faisant partie du «Kernteam» et par les autres enseignants. Le projet a permis d'amener deux classes de 9^eTE au terme du cycle inférieur de l'enseignement secondaire technique en passant intégralement par les méthodes de travail «EVA».

Classes impliquées: progressivement toutes les classes de 7^eST/7^eAD/8^eTE/8^ePO/9^eTE/9^ePO ; environ 80% des enseignants du LTMA.

Contacts:

LTMA
Avenue de l'Europe
L-4802 Lamadelaine
Secrétariat:
Tél.: 50 87 30 209
secretariat@ltma.lu
www.ltma.lu

Lycée Technique Mathias Adam (LTMA)

Période de mise en œuvre: 2003-2007

Chef de projet: Mme Claudine Wolf

Titre du projet

IMPULSE LTMA – Schule des autonomen und kreativen Lernens

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Le projet est caractérisé par les volets suivants: EVA – travail autonome; médiation; cours par projets; éducation des choix; aide à l'apprentissage; démarrage dans la vie professionnelle et mérite national jeunesse avec comme sous-objectifs l'amélioration des compétences clés des élèves, de la professionnalisation des enseignants, du climat de travail et d'étude au LTMA ainsi que de l'image du lycée.

Objectifs / Priorités

Schaffen einer Schule des autonomen und kreativen Lernens durch Förderung von Schlüsselkompetenzen bei den Schülern; Professionalisierung der Lehrer; Schaffen eines repräsentativen Leitbildes für das LTMA und Steigerung des Schulimages in der Öffentlichkeit.

Développement de compétences transversales des élèves; emploi de nouvelles méthodes pédagogiques; orientation scolaire et professionnelle.

Public cible: classes des cycles inférieur et moyen ainsi que du régime préparatoire.

3. Start ins Berufsleben:

Ce projet accueille les élèves qui ont 15 ans révolus et qui ne remplissent pas les conditions pour entrer au cycle inférieur de l'enseignement technique par une classe de 9^e pratique. Les buts principaux de cette classe sont:

- Intensifier les stages en entreprises en groupe ou individuellement;
- Améliorer par des séminaires la vie en groupe afin d'accroître leurs compétences sociales;
- Offrir des cours pratiques intensifs et structurés qui pourront faciliter le passage de l'école vers le monde du travail;
- Apprendre à évoluer dans de petits projets bien structurés pouvant avoir divers contenus comme le jardinage, l'alimentation, la menuiserie, le bâtiment ou encore l'automobile;
- Organiser des stages de longue durée pour familiariser le jeune avec le monde professionnel dans l'optique de décrocher du travail;
- Par l'éducation des choix et les nombreux contacts avec l'Action Locale pour Jeunes préparer et informer le jeune sur ses possibilités professionnelles futures. --> Das Teilprojekt „Start ins Leben“ findet ab nächstem Jahr landesweit seine Folge in Form von COIP-Klassen (cours d'orientation et d'initiation professionnelles), die in die technischen Gymnasien und die beiden CNFPC's integriert werden.

Contacts:

LTMA
Avenue de l'Europe
L-4802 Lamadelaine
Secrétariat:
Tél.: 50 87 30 209
secretariat@ltma.lu
www.ltma.lu

Lycée Technique Mathias Adam (LTMA)

Période de mise en œuvre: 2007-2011

Chef de projet: M. Raoul Trentin

Titre du projet

ECHOS

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct



La mise en œuvre comprend entre autres:

- L'ouverture de l'école au monde extrascolaire avec l'invitation d'entreprises diverses expliquant leur fonctionnement ainsi que les différents métiers y exercés (pour les élèves de 9^e, 12^e et 13^e);
- L'amélioration du site Internet du lycée pour mieux refléter les activités s'y déroulant;
- La mise en place d'un cours de photographie donnant lieu à des expositions;
- Le montage d'expositions concernant le développement durable, les techniques écologiques du LTMA, ainsi que l'élaboration de brochures explicatives;
- La collaboration avec des partenaires comme Editpress, Valorlux, Superdrecks-këscht, dans la mise en œuvre d'activités liées à la communication et à l'environnement (visites de différents sites ou encore une campagne de sensibilisation au tri des déchets destinée à tous les élèves).

Objectifs / Priorités

L'objectif principal du projet est l'amélioration de l'image du lycée. Ses deux volets principaux sont le développement durable (environnement) et l'ouverture du LTMA sur le monde extérieur (communication).

Le lycée ayant emménagé dans un nouveau bâtiment, l'idée de départ était celle de donner une nouvelle et meilleure image du LTMA en sensibilisant la communauté scolaire aux problèmes de l'environnement et en communiquant davantage avec le monde extrascolaire.

Public cible: toute la communauté scolaire et les partenaires externes.

Réalisations / Résultats obtenus

Notes:

Contacts:

LTMA
Avenue de l'Europe
L-4802 Lamadelaine
Secrétariat:
Tél.: 50 87 30 209
secretariat@ltma.lu
www.ltma.lu

Volet communication:

- Amélioration du site internet du LTMA;
- Augmentation du nombre de publications dans la presse;
- Travail accru avec des partenaires externes (3 journées «d'eng Zukunft interessiert eis», option commerce en 9^e, volet environnement, action «E Stopp fir e Mupp»);
- Remise de 185 certificats de mérite aux élèves impliqués activement dans un projet du PE.

Volet environnement:

- Amélioration de l'efficacité énergétique au LTMA (tri des déchets, obtention du «grénge Label», utilisation de papier recyclé, participation au projet «E Stopp fir e Mupp»);
- Amélioration de la propreté au lycée avec la journée de sensibilisation contre la saleté et le vandalisme et la création du Clean Team;
- Sensibilisation aux problèmes écologiques (vente de produits Fairtrade dans les distributeurs, préservation de la biodiversité dans les zones vertes autour du lycée, thématiser les problèmes de l'environnement en cours, visites de la SDK pour les classes de 9^e, expositions liées aux thèmes de l'environnement).

Lycée Technique Mathias Adam (LTMA)

Période de mise en œuvre: 2011-2012 (préphase)

Chefs de projet: M. Alex Iacono / Mme Myriam Pierre

Titre du projet

Pride Prévention et intégration dans l'établissement

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Suivi plus poussé des élèves en difficultés scolaires, sociales, familiales afin d'améliorer leurs chances de réussite à l'école; une meilleure intégration des élèves au secondaire; amélioration du climat dans les classes et prévention de la violence; meilleures collaboration avec les parents d'élèves; etc.

Public cible: les élèves du cycle inférieur.

Objectifs / Priorités

Prévention du décrochage scolaire par une meilleure socialisation/un meilleur encadrement des élèves et des (nouveaux) enseignants.

Réalisations / Résultats obtenus

Projet en cours de mise en œuvre.

Contacts:

LTMA
Avenue de l'Europe
L-4802 Lamadelaine
Secrétariat:
Tél.: 50 87 30 209
secretariat@ltma.lu
www.ltma.lu

Lycée Technique Michel Lucius (LTML)

Période de mise en œuvre: 1992-1996

Chef de projet: M. Fränk Kremer

Titre du projet

Santé et modes de vie

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

L'enseignement traditionnel ne sensibilisant pas assez les jeunes aux relations qui existent entre leur mode de vie et leur santé, le projet essaie de leur donner une formation complémentaire dans ce domaine.

Objectifs / Priorités

Offre d'une palette de 10 activités parascolaires s'intégrant toutes dans le concept général du projet; réflexion sur les possibilités et les moyens d'intégrer ces activités dans un cursus scolaire normal.

Réalisations / Résultats obtenus

Continuation des activités parascolaires suivantes:

- Expression corporelle;
- Jazzdance;
- Activités musicales;
- Lifetime sports;
- Activités média;
- Activités vidéo;
- Groupe écologique «Greenteam».

Notes:

Contacts:

LTML
157, avenue Pasteur
L-2311 Luxembourg
Secrétariat:
Tél.: 47 33 05 52
secretariat@ltml.lu
www.ltml.lu

Lycée Technique Michel Lucius (LTML)

Période de mise en œuvre: 1996-1997

Chef de projet: M. Christian Delcourt

Titre du projet

Projet d'Établissement Pingouin (PEP)

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Mise en place d'un «groupe de gestion et d'animation» qui informe et qui propose des activités; étude sociologique du lycée (analyse des besoins et souhaits au sein de la communauté scolaire).

Objectifs / Priorités

Motiver les élèves et les enseignants ainsi que tous les autres participants à la vie scolaire à travailler et à vivre ensemble et de les préparer à une vie solidaire en société en créant un esprit de communauté au lycée.

Réalisations / Résultats obtenus

- Accueil des élèves de 7^e; organisation d'une journée pédagogique sur la communication et la coopération au sein du lycée.

Notes:

- Teamwork + Communication = Creativity: coopération entre l'éducation physique et l'anglais. Stage d'une semaine pour les 11^e PS au centre de Marienthal --> éducation à la responsabilisation, à la créativité et l'esprit d'initiative.
- LEO (LTML, Eupen, Orscholz): coopération entre 3 classes --> éducation à la santé, ouverture à la culture des autres; enseignement multidisciplinaire.
- Organisation d'un cours d'italien (10 leçons) pour professeurs, élèves et parents d'élèves.
- Nouvelle bibliothèque au centre de documentation et d'information (ateliers d'écriture, rencontres avec des écrivains); etc.

Contacts:

LTML
157, avenue Pasteur
L-2311 Luxembourg
Secrétariat:
Tél.: 47 33 05 52
secretariat@ltml.lu
www.ltml.lu

Lycée Technique Michel Lucius (LTML)

Période de mise en œuvre: 2011-2012 (préphase)

Chefs de projet: Mme Sarah Schiltz / Mme Nathalie Pastore

Titre du projet

Entwicklung einer lern-, talent-, motivations- und gemeinschaftsfördernden Schulkultur

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Sens d'appartenance au lycée; donner la possibilité aux élèves d'exprimer leurs talents et de les développer; renforcer l'autonomie des élèves; développer les compétences sociales et ainsi améliorer leur apprentissage. Organisation de «Journées talents», d'activités péri-, parascolaires et de projets interdisciplinaires (pour toutes les classes).

Objectifs / Priorités

- Développement des compétences et encadrement personnalisé des élèves;
- Augmentation de la motivation des enseignants et des élèves par le biais d'une culture commune de l'enseignement et de l'école.

Réalisations / Résultats obtenus

Projet en cours de mise en œuvre.

Contacts:

LTML
157, avenue Pasteur
L-2311 Luxembourg
Secrétariat:
Tél.: 47 33 05 52
secretariat@ltml.lu
www.ltml.lu

Lycée (Technique) Nic Biever (L(T)NB)

Période de mise en œuvre: 1991-1996

Chef de projet: M. Pierre Fattebene

Titre du projet

Classes à encadrement pédagogique

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Ayant constaté que beaucoup d'élèves ne pouvaient plus être pris en charge par leurs familles à l'issue des cours, les promoteurs du projet ont décidé de mettre en place un horaire aménagé dans le cadre duquel seront proposées des activités dirigées ainsi que des activités parascolaires.

Estimant aussi que l'école ne pouvait pas être seule à assurer cette dernière tâche, le lycée s'est ouvert aux associations culturelles et sportives locales qui animent des activités parascolaires dans le cadre de l'école.

Objectifs / Priorités

Cours d'appui et études dirigées; activités parascolaires en association avec les clubs de la commune.

**Réalisations /
Résultats obtenus**

Notes:

Contacts:

L(T)NB
28, rue du Parc
L-3542 Dudelange
Secrétariat:
Tél.: 51 60 31 201
secretariat@ltnb.lu
www.lnbd.lu

1. Horaire aménagé:
 - 6 leçons par jour (de 8.05 à 14.00 heures), samedi libre, après-midi libres ou réservés aux études dirigées et aux activités parascolaires.
2. Organisation des activités parascolaires en coopération avec les administrations et les associations culturelles et sportives locales:
 - $\frac{1}{4}$ des activités parascolaires proposées sont assurées par des associations, $\frac{3}{4}$ par les enseignants du lycée.

Lycée (Technique) Nic Bieber (L(T)NB)

Période de mise en œuvre: 1996-2001

Chef de projet: M. Pierre Fattebene

Titre du projet

Nouvelles structures de l'information offertes par Internet. Web for school

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Organisation d'options d'initiation et de formation au courrier électronique et à la réalisation de homepages; réalisation de homepages en coopération avec les entreprises, les administrations et les associations locales; organisation de cours du soir à l'attention des parents et du grand public.

Objectifs / Priorités

Initiation de tous les partenaires scolaires - élèves, enseignants et parents - aux nouveaux moyens offerts par Internet.

Réalisations / Résultats obtenus

1. Maintenance du système de serveurs installé.
2. Accès au réseau Internet et Intranet pour la préparation et la recherche des enseignants.
3. Free-surfing: accès libre des élèves à Internet et mise à disposition d'une assistance pédagogique et technique.

Notes:

Contacts:

L(T)NB
28, rue du Parc
L-3542 Dudelange
Secrétariat:
Tél.: 51 60 31 201
secretariat@ltnb.lu
www.lnbd.lu

Lycée (Technique) Nic Bieber (L(T)NB)

Période de mise en œuvre: 2001-2006

Chef de projet: M. Pierre Fattebene

Titre du projet

Pour une meilleure orientation

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Accueil en 7^e; tutorat-régence et tutorat individuel; réunion hebdomadaire des enseignants pour planifier et harmoniser les actions à mener; canevas d'entretien et fiches de suivi; fiche descriptive pour les entretiens avec les parents, etc.

Objectifs / Priorités

Permettre une meilleure orientation en fin de 9^e en intégrant les savoir-faire des élèves dans les profils d'orientation et assurer une meilleure assistance aux élèves de 7^e.

Réalizations / Résultats obtenus

Public cible: 7^e à 9^e.

Notes:

Vade-mecum reprenant les différents aspects de l'encadrement et du suivi des élèves avec les fiches élaborées pour les réunions hebdomadaires des enseignants, le tutorat-régence, le tutorat individuel et l'entretien individuel, l'accueil en 7^e, la lettre individuelle et la relation avec les parents d'élèves.

Contacts:

L(T)NB
28, rue du Parc
L-3542 Dudelange
Secrétariat:
Tél.: 51 60 31 201
secretariat@ltnb.lu
www.lnbd.lu

Lycée Nic Bieber (LNB)

Période de mise en œuvre: 2006-2010

Chef de projet: M. Jeannot Thomé

Titre du projet

Regards croisés: progressons ensemble

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Le projet s'est fixé d'organiser des activités dans les domaines suivants:

1. Développement durable;
2. Art et culture;
3. Communication et participation;
4. Orientation professionnelle et stages en entreprise.

Objectifs / Priorités



- Hauptziel 1 (auf inhaltlicher Ebene):
Entwicklung der Lebens- und Gestaltungs-kompetenzen von Schülern und Lehrern durch aktive Beteiligung an der Gestaltung des Arbeits- und Lebensraumes Schule und an den Kommunikationsprozessen nach innen und außen als Beitrag zur Verbesserung des Schulklimas und der Zufriedenheit aller Schulpartner.
- Hauptziel 2 (auf struktureller Ebene):
Die PE-Steuerungsgruppe ist ein Prototyp für eine zukünftige LNB-Steuerungsgruppe. Das PE ist ein Schulentwicklungsprojekt: es geht vorrangig um die Steuerung von pädagogischen Innovationen und die Profilbildung der Schule.

Titre du projet

L'action éducative et sociale au Luxembourg à travers les siècles

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Permettre une approche vivante à l'histoire de l'action éducative et sociale;

- Montrer les interdépendances de l'action caritative, éducative et sociale avec les circonstances historiques de l'évolution de la société;
- Réaliser une exposition itinérante sur le sujet;
- Thématiser et implémenter davantage la dimension historique dans les curricula d'études;
- Promouvoir la discussion scientifique entre experts et le dialogue avec les professionnels actuels et futurs;
- Recueillir les expériences et impressions de témoins vivants.

Objectifs / Priorités

Ouverture de l'École au monde extrascolaire; développement de compétences transversales des élèves; emploi de nouvelles méthodes pédagogiques;

L'objectif est de développer, par une ouverture bilatérale de l'école sur le monde extrascolaire et par le recours à des méthodes pédagogiques inédites, une prise de conscience et une compréhension accrues de la place et de l'importance de l'action éducative et sociale au Luxembourg, et ce dans une perspective historique.

2. Développement et mise à jour de l'exposition itinérante «PASSAGEN»:

L'expérience acquise lors de la conception et de la confection de l'exposition itinérante «PASSAGEN», les échos très positifs de la part des visiteurs, élèves et enseignants, la création d'un noyau restreint, mais dynamique d'enseignants intéressés par l'enjeu nous amènent à proposer une démarche permanente de développement et de mise à jour de l'exposition originelle. Les travaux peuvent se faire, sous la direction d'un enseignant partiellement «déchargé», avec la contribution active d'enseignants et d'élèves: poursuite de la conceptualisation, définition et ciblage de nouvelles rubriques et de nouveaux sous-thèmes, recherche et collecte de documents, visites et échanges avec des institutions choisies, etc.

Classes impliquées: 3 à 5 et 4 à 6 enseignants.

Contacts:

LTPES
45, rue de la Gare
L-7590 Beringen/Mersch
Secrétariat:
Tél.: 52 35 25 203
secretariat@ltpes.lu
www.ltpes.lu

Lycée Technique pour Professions Éducatives et Sociales (LTPES)

Période de mise en œuvre: 2011-2012 (préphase)

Chef de projet: M. Luc Schwartz

Titre du projet

Les éducateurs et éducatrices, des praticiens réflexifs!

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Lors de leurs études, les élèves du LTPES suivent une multitude de cours théoriques et techniques très variés et passent un nombre appréciable de semaines en stage de formation pratique. Sur la base de sa collaboration étroite et éprouvée avec le monde professionnel, le lycée vise à renforcer et améliorer les enseignements et apprentissages dans ce contexte, en vue de promouvoir une meilleure articulation entre la théorie et la pratique.

La mise en œuvre de la préphase comprend entre autres:

- La structuration du projet à moyen terme;
- L'adaptation des horaires pour permettre un travail en équipes;
- Le développement des moyens permettant d'évaluer le projet;
- La formation spécifique des différents intervenants;
- La mise en pratique expérimentale en 12^e ED.

Public-cible: élèves de 12^e ED (préphase) et, par après, élèves des 3 années d'études (12^e ED à 14^e ED).

Lycée Technique pour Professions de Santé (LTPS)

Période de mise en œuvre: 1997-2002

Chef de projet: Mme Malou Wagner

Titre du projet

L'élève, acteur de sa formation

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

Élaboration, distribution et exploitation d'un questionnaire relatif à l'utilisation du centre de documentation et distribué à tous les partenaires de l'école; établissement d'une statistique d'utilisation du centre de documentation; organisation d'une présence et d'une animation régulières au centre de documentation.

Objectifs / Priorités

Promouvoir le sens de la responsabilité, l'autonomie et le développement personnel de l'élève moyennant l'utilisation du centre de documentation et d'information du lycée.

Réalisations / Résultats obtenus

1. Forum élèves – enseignants:

Amélioration de la communication entre les élèves des différents centres de formation et entre les élèves et les professeurs du LTPS; (forums organisés en juin 2000, décembre 2000 et novembre 2001).

Forums: travailler sur des thèmes proposés par les élèves. Élaboration de petits groupes qui ont influencé en partie l'organisation du LTPS. (Animation faite par non-appartenants au LTPS). Rencontres permettant aux élèves de participer aux discussions sur la vie du LTPS et de ce fait être en partie acteur de leur formation.

Contacts:

LTPS
27, rue Barblé
L-1210 Luxembourg
Secrétariat:
Tél.: 44 11 65 36
secretariat.siege@ltps.lu
www.ltps.lu

4. Homepage du LTPS:

- Compléter et actualiser la page WEB du LTPS;
- Favoriser les échanges entre les partenaires scolaires avec une participation plus active des élèves dans le sens qu'une partie de la homepage soit réservée aux échanges: élèves/élèves et élèves/enseignants.

Public cible: toutes les classes et tous les enseignants.

Lycée Technique pour Professions de Santé (LTPS)

Période de mise en œuvre: 2003-2007

Chef de projet: M. Roland Muller

Titre du projet

Gesond liewen? Am LTPSanté!

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

À travers ce «pé» on désire:

- Rapprocher les 4 centres de formation du LTPS dans le contexte de la pédagogie prônée par les conclusions tirées des travaux de réforme de nos formations;
- Rapprocher les acteurs en favorisant les méthodes d'une pédagogie active ainsi que l'enseignement interdisciplinaire, transversal et transdisciplinaire;
- Motiver chaque classe afin de développer son propre projet pédagogique qu'elle réalise durant l'année scolaire et dans le cadre de son horaire en vue d'acquérir des compétences au niveau de l'autonomie et de la responsabilité;
- Promouvoir la communication au sein du LTPS et favoriser une ouverture d'esprit auprès des élèves;
- Créer un climat attrayant au niveau des infrastructures scolaires internes et externes dans les 4 centres de formation du LTPS;
- Créer un climat propice à une alimentation saine et équilibrée;
- Promouvoir l'activité physique des élèves.

Objectifs / Priorités

Évolution saine dans un environnement scolaire préparant à une profession de santé. L'objectif est de cultiver un environnement qui favorise le bien-être de tous les acteurs de la communauté scolaire avec le but de développer

«l'esprit santé» notamment auprès des futurs professionnels de la santé afin de les sensibiliser à organiser ou à participer à des actions de promotion ou d'évaluation de la santé, tel que le prévoit la réglementation portant sur l'exercice de ces professions.

Public cible: toute la communauté scolaire.

Réalisations / Résultats obtenus

1. Health promoting school – ou «délégué à la santé».
Activités visant la promotion de la santé. Le «délégué à la santé» aura comme tâche d'organiser, de superviser et de gérer l'ensemble de ces activités, dont voici quelques exemples:
 - Concernant l'alimentation:
Stage écologique à Hollenfels; vente de jus frais pressé pendant les pauses; offre de fruits secs, noix et fruits frais selon la saison.
 - Concernant l'activité physique:
Offre de jeux et de matériel sportif pendant les pauses; mise en place de baby-foot ("Kickers") dans les préaux.
 - Concernant le tabagisme:
Ateliers pour fumeurs (dans le cadre du «Weltnichtrauchertag»); alternatives à la cigarette: offre de tisanes et fruits pendant les pauses.
 - Concernant la gestion du stress et la relaxation:
Ateliers de chant, musique et karaoke.
 - Concernant la sexualité:
Intervention du groupe «Stop Aids» de la Croix-Rouge.

- Concernant les autres sujets d'actualité:
Cours de premiers secours; thématisation de la violence dans les écoles, du respect du corps, de la tolérance; thématisation de la toxicomanie.

Public cible: pour toutes les classes des 4 centres de formation. 2 à 3 leçons par centre de formation.

2. Health Virus Day - ou journée de sensibilisation à la santé pour tous les élèves du LTPS:

Lors du Health Virus Day, des élèves des 4 centres de formation et des différentes formations du LTPS se rassemblent pour 1 journée dans un site unique. Les ateliers ont tous comme objectif de promouvoir des habitudes de vie saine: ateliers sportifs, créatifs, d'expression corporelle, artistiques.

Public cible: tous les élèves du LTPS et 15 à 20 professeurs impliqués.

3. Activité festive pour la communauté scolaire combinée avec une alimentation saine – Krëschtfeier mat gesondem Frühstück (oder Mëttegiessen):

Une classe de X0AS prépare pendant les cours d'ENSPR une fête (avec repas) pour un groupe de personnes (p.ex. des élèves d'une ou de plusieurs autres classes ou bien des personnes âgées d'une maison de retraite,...).

Public cible: 3 – 4 classes de 10^e AS et 1 enseignant par classe concernée.

4. **Stage d'écologie et santé à Hollenfels:**
Les élèves de 10^e AS et 12^e SI font un stage écologique d'une journée, ensemble avec un délégué du SNJ (un professeur de biologie).
L'alimentation saine et les plantes médicinales sont thématiques lors de ce projet et ce stage convient parfaitement aux élèves aide-soignants et infirmiers dans le cadre des cours de nutrition et d'éducation à la santé. Le stage rapproche les cours de biologie, chimie, pharmacologie et éducation à la santé, et ainsi le lien entre la théorie et la pratique devient plus apparent pour les élèves.
Public cible: 10^e AS et 12^e SI avec 1 enseignant par classe.

5. **Atelier «LTPS sans tabac»:**
La loi anti-tabac dans les lycées a été suivie de réflexions intéressantes de la part des élèves, surtout en ce qui concerne le désir d'arrêter de fumer. Le LTPS a organisé via des délégués du projet d'établissement un atelier «Rauchfrei in 4 Schritten».

Public cible: toutes les classes; 1 enseignant par centre de formation.

6. **Gesond Pausen:**
Depuis septembre 2006, les élèves et les enseignants n'ont plus le droit de fumer dans l'enceinte de l'école. Depuis lors, des alternatives à la cigarette sont proposées dans les différents centres: une fois par semaine, des fruits frais et secs, des jus de fruits ou des tisanes sont distribués gratuitement pendant les pauses.
Par ailleurs des balles, des raquettes de badminton et d'autres jeux sont mis à la disposition des élèves afin de les encourager à faire du sport durant les pauses.

Lycée Technique pour Professions de Santé (LTPS)

Période de mise en œuvre: 2009-2013

Chef de projet: Mme Malou Wagner

Titre du projet

Fit to teach – fit to care

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

À la fin du «pé», les enseignants devront appliquer plus systématiquement des méthodes d'apprentissage actives, variées et différenciées dans le but d'augmenter la motivation des élèves.

Les nouveaux moyens technologiques comme méthode et matériel d'enseignement devront être utilisés pour favoriser l'apprentissage et les échanges. La communauté scolaire devra vivre selon les principes de la charte scolaire élaborée.

Aspects importants du «pé»: projets interdisciplinaires, journées pédagogiques, supervision des élèves et des enseignants afin de les suivre durant leur parcours. Ce suivi sera assuré par un expert externe. Le bien-être psychique et personnel est un aspect fondamental, car les élèves sont confrontés à des situations de stress importantes.

La mise en œuvre comprend entre autres: l'organisation de journées de rencontre et de projets afin de sensibiliser la communauté scolaire au «pé»; le renforcement du projet personnel et professionnel des élèves et leur sentiment d'intégration et d'appartenance au lycée; la supervision et le suivi des élèves tout au long de leur parcours (théorique et pratique); etc.

Objectifs / Priorités

L'objectif du projet est d'intervenir à différents niveaux:

- La réussite scolaire;
- Le vécu de la socialisation scolaire par les élèves;
- Le développement des compétences professionnelles et
- L'apprentissage de la gestion du stress.

Public cible: tous les élèves du lycée.

Réalisations / Résultats obtenus

Projet en cours de mise en œuvre.

Notes:

Contacts:

LTPS
27, rue Barblé
L-1210 Luxembourg
Secrétariat:
Tél.: 44 11 65 36
secretariat.siege@ltps.lu
www.ltps.lu



Nordstad Lycée (NOSL)

Période de mise en œuvre: 2008-2012

Chef de projet: Mme Nicole Mersch

Titre du projet

Éducation à la non-violence

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

La mise en œuvre comprend entre autres:

- Une campagne de sensibilisation destinée à toute la communauté scolaire concernant les valeurs de la charte scolaire du lycée élaborée lors de la préphase;
- La formation continue dans le cadre de la «peer mediation». Toutes les classes sont concernées; pour la mise en pratique, les élèves médiateurs offrent des médiations;
- Le volet «schoolworkers»: des activités proposées à tous les élèves à faire lors de la récréation; prévention en classe;
- Le volet «time out» qui aide tous les élèves difficiles du lycée à réfléchir sur leur comportement grâce au soutien d'un «coach»;
- Le volet «MORE2WE»: une formation qui a pour objectif d'améliorer le comportement social des élèves;
- Le volet «CoolDown» qui met les jeunes devant leurs actes violents afin qu'ils réfléchissent à leurs agissements et prennent ainsi conscience de leur comportement.

Objectifs / Priorités

L'objectif général du projet consiste à créer un climat de non-violence à l'école en développant les compétences transversales des élèves tout en instaurant de nouvelles méthodes pédagogiques.

Public cible: tous les élèves du lycée.

Réalisations / Résultats obtenus

Projet en cours de mise en œuvre.

Notes:

Contacts:

NOSL
Sauerwiss
L-9278 Diekirch
Secrétariat:
Tél.: 80 47 54 1
secretariat@nosl.lu
www.nosl.lu



Schengen Lyzeum Perl (SLP)

Période de mise en œuvre: 2007-2011

Chef de projet: M. Ferdinand Mesarosch

Titre du projet

Neue Medien und Lernkulturwandel

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

La mise en œuvre comprend entre autres:

- La formation du personnel enseignant aux méthodes nouvelles d'enseignement au SLP (enseignement différencié, diagnostic individuel par élève, etc.);
- La formation continue de tous les enseignants dans l'utilisation des nouveaux supports technologiques (p.ex. l'utilisation de notebooks et de tableaux interactifs en classe);
- Le développement constant de matériel didactique spécifique à l'interdisciplinarité destiné à l'utilisation des nouveaux médias en cours;
- Le renforcement du travail en équipes et des procédures à suivre;
- Des soirées de présentation du projet aux nouveaux élèves et à leurs parents;
- L'apprentissage des points forts et points faibles des nouvelles technologies;
- Le travail interdisciplinaire pour toutes les classes;
- L'évaluation des activités mises en œuvre.



Objectifs / Priorités

L'objectif du projet est de favoriser à la fois l'apprentissage autonome et coopératif des élèves par le biais de l'utilisation des médias et des nouvelles technologies. Tous les élèves, dès leur première année au lycée sont ciblés par ce projet.

Ce «pé» s'appuie en grande partie sur des projets interdisciplinaires en combinaison avec les médias et les nouvelles technologies.

Public cible: tous les élèves.

Réalisations / Résultats obtenus

Les résultats et réalisations suivants ont été accomplis et intégrés à long terme dans l'organisation du lycée:

- Conception d'un programme pour la matière «Lernen lernen»;
- Diverses formations continues dans le domaine de l'apprentissage par compétences;
- Formation continue et accompagnement lors du travail en équipe des enseignants;
- Amélioration du système des travaux à domicile;
- Élaboration de matériel didactique spécifique pour l'intégration des nouveaux médias;
- Diverses coopérations avec des acteurs externes p.ex. pour l'élaboration d'un programme spécial en mathématiques, pour l'usage responsable des nouveaux médias, etc.;
- Réalisation de divers courts-métrages par des élèves au sujet du «mobbing»;
- Initiation de divers projets internes pour préparer les élèves au travail autonome et coopératif.

Notes:

Contacts:

SLP
Auf dem Sabel, 2
D-66706 Perl
Secrétariat:
Tél.: 24 78 5120
sekretariat@
schengenlyzeum.eu
www.schengenlyzeum.eu

Schengen Lyzeum Perl (SLP)

Période de mise en œuvre: 2011-2012 (préphase)

Chef de projet: M. Dirk Dillschneider

Titre du projet

Netzwerk – Schule und Region

Mise en œuvre (aspects principaux) / Descriptif succinct

La mise en œuvre comprend entre autres:

- La formation continue du personnel enseignant en coopération interne et externe, l'enseignement orienté vers l'action et la pratique ainsi que le travail en projets péri- et parascolaires;
- La création d'un réseau (social) entre l'école et la région dans les domaines de l'écologie, le social, la culture, le sport et la communauté;
- La création d'une culture et société communes pour tous les participants afin de remplir la fonction de modèle européen du Lycée Schengen;
- La préparation des élèves à leur responsabilité sociale et culturelle par la participation à des projets écologiques et sociaux;
- Une évaluation des activités mises en œuvre.

Objectifs / Priorités

L'objectif est de donner la possibilité aux élèves (de toutes les classes) de développer l'engagement social, leur créativité et leurs talents; les préparer à jouer leur rôle dans la société de demain. La collaboration avec des partenaires externes est un aspect important du projet.

Réalisations / Résultats obtenus

Projet en cours de mise en œuvre.

Notes:

Contacts:

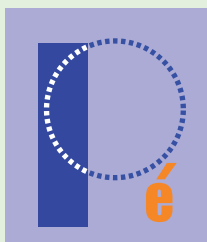
SLP
Auf dem Sabel, 2
D-66706 Perl
Secrétariat:
Tél.: 24 78 5120
sekretariat@
schengenlyzeum.eu
www.schengenlyzeum.eu



**CENTRE DE COORDINATION
DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT
(CCPÉ)**

Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle
Bureau de l'assistance technique: 29, rue Aldringen – L-1118 Luxembourg
Tél.: 247-85947 Fax: 247-85130 – www.ccpe.lu – courriel: marco.laudi@men.lu

Centre de Coordination des Projets d'Établissement (CCPÉ)



ANNEXE

**Liste des projets d'établissement
de 1991-92 à 2011-12
classés en fonction des thèmes traités**

Thèmes principalement traités dans le cadre des «pé» de 1991-92 à 2011-12

Les priorités/finalités du projet d'établissement ayant évolué au fil du temps, vous trouverez ci-dessous les différents regroupements relatifs aux «dossiers-pé»:

Nouvelles finalités àpd 2009/10

1. Améliorer l'orientation scolaire et professionnelle des élèves
2. Améliorer l'apprentissage des langues
3. Développer une culture scientifique et technologique
4. Promouvoir l'équité scolaire
5. Améliorer le niveau de qualification de tous les élèves
6. Finalité proposée par le lycée

Anciennes priorités:

Priorités concernant directement les élèves:

- Acquisition d'une culture technologique
- Amélioration de l'apprentissage des langues
- Développement de compétences transversales des élèves
- Intégration ou encadrement d'élèves
- Orientation scolaire et professionnelle

Priorités concernant directement les enseignants:

- Développement de compétences transversales du personnel enseignant
- Emploi de nouvelles méthodes pédagogiques

Priorités concernant directement le lycée:

- Ouverture de l'École au monde extrascolaire
- Promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes
- Promotion de l'esprit d'entreprise/d'initiative

Ces priorités/finalités ont été regroupées par «thème» en fonction des activités mises en œuvre dans les projets («pé») concernés.

Il est important de noter que certains projets avaient ou ont un «rayon d'action» plus large que d'autres. Ainsi, un même «pé» peut se retrouver sous plusieurs thèmes traités.

Thèmes traités

- 1) L'orientation scolaire et professionnelle;** l'accueil, l'encadrement, la prise en charge et le suivi plus poussés des élèves afin de les responsabiliser davantage et de les rendre plus autonomes dans leur travail.

Établissements et «pé» concernés:

- 1) ALR: L'évaluation des performances scolaires dans un enseignement par compétences et par tâches (2007-12)
- 2) AL; Prise en charge individuelle de l'élève (1991-96)
- 3) AL; L'action pédagogique par les moyens de communication d'aujourd'hui (1996-2001)
- 4) AL; L'accompagnement des élèves dans un projet. Un travail d'équipe? Un travail interdisciplinaire? (2001-06)
- 5) LAML; IKONA – Integriert Konsequent Nachhaltig (2008-2012)
- 6) LCD; Intégration et participation des élèves à une école ouverte (1994-97)
- 7) LCD; L'œil écoute – Autonomie d'apprentissage par l'initiation aux moyens modernes du multimédia (1997-99)
- 8) DEFI; IDEFIX – Initiatives du DEFI pour des eXPériences pédagogiques communes (1999-2001) (LCD, LTA, LTETT et LTHAH)
- 9) LCD; Le lycée comme lieu d'apprentissage et de vie (2001-05)
- 10) LCE; Nei Methoden an engem traditionelle Lycée. Vu passiv zu aktiv. (2004-08)
- 11) LGE; Mieux vivre et mieux travailler au lycée; évaluation de la qualité de l'enseignement (1998-2003)
- 12) LGE; Vers une école de la réussite (2004-07)
- 13) LGE; Vers une nouvelle approche de l'évaluation des élèves (2008-10)
- 14) LGL; LGL en FRVscience (2010-13)
- 15) LHCE; Problèmes de bilinguisme lors de l'accès à l'enseignement secondaire et en classe d'orientation de l'enseignement secondaire. (1991-96)
- 16) LHCE; Accueil, Encadrement et Accompagnement des élèves des classes de 7^e (2003-07)
- 17) L(T)JBM; Je suis, donc j'agis (2002-06)
- 18) LJBM; Léiere fir d'Liewen - Feel cool at school (2008-12)
- 19) LMRL; Mieux réussir: valorisation de tous les élèves du lycée (1991-96)
- 20) LMRL; Prise en charge de «l'underachievement» (1996-2000)
- 21) LMRL; ISOCERT Instruire Socialiser Certifier (2005-09)
- 22) LMRL; S'investir et réussir. L'élève comme apprenant autonome (2009-13)
- 23) LNW; Awer elo - Eng positiv Orientatioun durch partnerschaftlech Berodung (2009-13)
- 24) LRSL; Ech huele meng Zukunft selwer an d'Hand! (2004-07)

- 25) LRSL; PRIDEL: projet d'intégration et d'encadrement des élèves (2008-12)
- 26) LTA; E-learning dans le secteur vert: l'ABC du savoir professionnel (2006-10)
- 27) LTA; Application du blended learning dans le cadre d'un atelier pédagogique personnel (Lernwerkstatt) (2010-13)
- 28) LTAM; Remédier pour réussir (2006-10)
- 29) LTAM; Les Métiers de l'Art et l'Art des Métiers (2010-14)
- 30) LTB; Construire et développer des compétences au cycle inférieur (1999-2004)
- 31) LTC; Autoévaluation de l'établissement scolaire. Innovative Management in der Schule (1996-2002)
- 32) LTC; La réussite scolaire en classe de 10^e professionnelle plein temps (2002-06)
- 33) LTE; Pour une meilleure réussite scolaire (1998-2002)
- 34) LTE; Avanti (2002-05)
- 35) LTETT; PHENIX 2 (1998-2002)
- 36) LTETT; Accueil, Accompagnement, Autonomie de l'élève (2002-05)
- 37) LTETT; ComETT- Création et utilisation d'une culture multimédia au sein du lycée pour une orientation scolaire alternative (2005-10)
- 38) LTETT; Ready for life (2010-14)
- 39) LTHAH; La démarche qualité à l'école (2002-06)
- 40) LTJB; Savoir-faire et savoir-vivre (1994-99)
- 41) LTMA; (M)à l'aise à l'école (1998-2003)
- 42) LTMA; IMPULSE «LTMA – Schule des autonomen und kreativen Lernens» (2003-07)
- 43) LTMA; PRIDE (préphase 2011-12)
- 44) LTML; Projet d'Établissement Pingouin (PEP) (1996-97)
- 45) LTML; Entwicklung einer lern-, talent-, motivations- und gemeinschaftsfördernden Schulkultur (préphase 2011-12)
- 46) L(T)NB; Classes à encadrement pédagogique (1991-96)
- 47) L(T)NB; Pour une meilleure orientation (2001-06)
- 48) LNB; Regards croisés: progressons ensemble (2006-10)
- 49) LTPES; Les éducateurs et éducatrices, des praticiens réflexifs! (préphase 2011-12)
- 50) LTPS; Fit to teach - fit to care (2009-13)
- 51) NOSL; Éducation à la non-violence (2008-12)
- 52) SLP; Neue Medien und Lernkulturwandel (2007-11)

2) Les compétences transversales - l'interdisciplinarité; l'approche par les nouvelles technologies et l'amélioration des compétences transversales afin d'acquérir aussi une culture scientifique et technologique.

- 1) AL; L'action pédagogique par les moyens de communication d'aujourd'hui (1996-2001)
- 2) AL; L'accompagnement des élèves dans un projet. Un travail d'équipe? Un travail interdisciplinaire? (2001-06)
- 3) AL; Mediapolis: vers une conception didactique des médias dans l'enseignement (2006-10)
- 4) AL; think globAL – act locAL. Global und vernetzt denken, nachhaltig handeln (nicht nur) in der Schule (2010-2014)
- 5) LAML; FAR - Formation Action Recherche (2001-08)
- 6) LAML; IKONA – Integriert Konsequent Nachhaltig (2008-12)
- 7) LCD; Intégration et participation des élèves à une école ouverte (1994-97)
- 8) LCD; L'œil écoute – Autonomie d'apprentissage par l'initiation aux moyens modernes du multimédia (1997-99)
- 9) LCD; Le lycée comme lieu d'apprentissage et de vie (2001-05)
- 10) LCD; Talenta (2006-10)
- 11) LCE; Journée de collecte de fonds (1996-2001)
- 12) LCE; T.E.E: Travaux d'élèves encadrés (2001-04)
- 13) LCE; Nei Methoden an engem traditionelle Lycée. Vu passiv zu aktiv. (2004-08)
- 14) LGE; Mediapolis (1995-98)
- 15) LGE; Vers une école de la réussite (2004-07)
- 16) LGE; Vers une nouvelle approche de l'évaluation des élèves (2008-10)
- 17) LGL; Lutte contre les préjugés et la violence à l'école (1996-2001)
- 18) LGL; Tout Léopard (2003-07)
- 19) LGL; LanGues déLiées (2007-10)
- 20) LGL; LGL en FRVscience (2010-13)
- 21) LHCE; Problèmes de bilinguisme lors de l'accès à l'enseignement secondaire et en classe d'orientation de l'enseignement secondaire. (1991-96)
- 22) LHCE; Introduction des NTI dans toutes les branches et dans toutes les classes comme outil de travail de l'élève et comme moyen de communication (1996-2001)
- 23) L(T)JBM; Je suis, donc j'agis (2002-06)
- 24) LJB; Léiere fir d'Liewen - Feel cool at school (2008-12)
- 25) LMRL; Mieux réussir: valorisation de tous les élèves du lycée (1991-96)
- 26) LMRL; Prise en charge de «l'underachievement» (1996-2000)
- 27) LMRL; ISOCERT Instruire Socialiser Certifier (2005-09)
- 28) LMRL; S'investir et réussir. L'élève comme apprenant autonome (2009-13)
- 29) LNW; Favoriser la rencontre et la communication (1991-96)
- 30) LRSL; Ech huele meng Zukunft selwer an d'Hand! (2004-07)

- 31) LRSL; PRIDEL: projet d'intégration et d'encadrement des élèves (2008-12)
- 32) LTA; Éducation et formation professionnelle en vue de la création d'entreprises (agricoles et horticoles) (1994-97)
- 33) LTA; Élève et déjà entrepreneur (2002-05)
- 34) LTA; E-learning dans le secteur vert: l'ABC du savoir professionnel (2008-12)
- 35) LTA; Application du blended learning dans le cadre d'un atelier pédagogique personnel (Lernwerkstatt) (2010-13)
- 36) LTAM; «Méi Sonn an d'Schoul»: introduction de l'écologie dans les formations offertes au lycée. (1996-2001)
- 37) LTAM; Les Métiers de l'Art et l'Art des Métiers (2010-14)
- 38) LTB; Construire et développer des compétences au cycle inférieur (1999-2004)
- 39) LTB; MoBil: Motivatioun, Bestännegkeet, innovativ Léierkonzepter (2008-12)
- 40) LTC; Autoévaluation de l'établissement scolaire. Innovatives Management in der Schule (1996-2002)
- 41) LTECG; Le logiciel libre: un défi pour l'école (2007-11)
- 42) LTE; La communauté scolaire du LTE associée à l'installation d'une unité de cogénération (1995-98)
- 43) LTE; Introduction d'une culture e-learning au LTE (2008-12)
- 44) LTETT; Accueil, Accompagnement, Autonomie de l'élève (janv.1993-96)
- 45) LTETT; ComETT- Création et utilisation d'une culture multimédia au sein du lycée pour une orientation scolaire alternative (2005-10)
- 46) LTHAH; Ergotel / Rest'art (1992-96)
- 47) LTHAH; L'école prestataire de services (1996-98)
- 48) LTJBech; Cooltour (1999-2004)
- 49) LTJBech; Qualität durch Selbstverantwortung (2004-08)
- 50) LTMA; IMPULSE «LTMA – Schule des autonomen und kreativen Lernens» (2003-07)
- 51) LTML; Projet d'Etablissement Pingouin (PEP) (1996-97)
- 52) LTML; Entwicklung einer lern-, talent-, motivations- und gemeinschaftsfördernden Schulkultur (préphase 2011-12)
- 53) L(T)NB; Nouvelles structures de l'information offertes par Internet. Web for school. (1996-2001)
- 54) LTPES; L'action éducative et sociale au Luxembourg à travers les siècles (2002-07)
- 55) LTPES; Les éducateurs et éducatrices, des praticiens réflexifs! (préphase 2011-12)
- 56) LTPS; L'élève, acteur de sa formation (1997-2002)
- 57) LTPS; Gesond liewen? Am LTPSanté! (2003-07)
- 58) LTPS; Fit to teach - fit to care (2009-13)
- 59) SLP; Neue Medien und Lernkulturwandel (2007-11)
- 60) SLP; Netzwerk – Schule und Region (préphase 2011-12)

3) L'ouverture au monde extrascolaire incluant une meilleure communication externe au lycée et un contact plus régulier avec les entreprises et institutions diverses.

- 1) LAML; FAR - Formation Action Recherche (2001-08)
- 2) LCD; In situ (2010-14)
- 3) LCE; Journée de collecte de fonds (1996-2001)
- 4) LGE; Mediapolis (1995-98)
- 5) LGL; Tout Lézard (2003-07)
- 6) LGL; LanGues déLiées (2007-10)
- 7) LGL; LGL en FRVscience (2010-13)
- 8) LHCE; Introduction des NTI dans toutes les branches et dans toutes les classes comme outil de travail de l'élève et comme moyen de communication (1996-2001)
- 9) LMRL; ISOCERT Instruire Socialiser Certifier (2005-09)
- 10) LMRL; S'investir et réussir. L'élève comme apprenant autonome (2009-13)
- 11) LNW; Awer elo - Eng positiv Orientatioun durch partnerschaftlech Berodung (2009-13)
- 12) LRSL; PRIDEL: projet d'intégration et d'encadrement des élèves (2008-12)
- 13) LTA; Éducation et formation professionnelle en vue de la création d'entreprises (agricoles et horticoles) (1994-97)
- 14) LTA; Élève et déjà entrepreneur (2002-05)
- 15) LTAM; Le rapprochement de l'école et de l'entreprise (1991-96)
- 16) LTB; Savoir-Artisanat-Culture:le Lycée Technique de Bonnevoie, haut-lieu de la formation et de la culture de son quartier et de sa région (janv.1996-99)
- 17) LTE; Avanti (2002-05)
- 18) LTETT; Contribution au développement, à la gestion et à l'exploitation du centre de formation pratique M'Boro (Sénégal) - PHENIX 1 (Projet, Hëllef, Umwelt, Natur, Initiativ, Xchange) (janv.1993-96)
- 19) LTHAH; L'école prestataire de services (1996-98)
- 20) LTJB; Savoir-faire et savoir-vivre (1994-99)
- 21) LTJB; Cooltour (1999-2004)
- 22) LTMA; IMPULSE «LTMA – Schule des autonomen und kreativen Lernens» (2003-07)
- 23) LTMA; ECHOS (2007-11)
- 24) L(T)NB; Classes à encadrement pédagogique (1991-96)
- 25) LNB; Regards croisés: progressons ensemble (2006-10)
- 26) LTPES; L'action éducative et sociale au Luxembourg à travers les siècles (2002-07)
- 27) LTPES; Les éducateurs et éducatrices, des praticiens réflexifs (préphase 2011-2012)
- 28) SLP; Netzwerk – Schule und Region (préphase 2011-12)

4) La communication interne au lycée incluant aussi une meilleure collaboration entre les enseignants d'une même classe et/ou d'une même branche.

- 1) ALR; L'évaluation des performances scolaires dans un enseignement-par compétences et par tâches (2007-12)
- 2) AL; L'accompagnement des élèves dans un projet. Un travail d'équipe? Un travail interdisciplinaire? (2001-06)
- 3) LAML; FAR - Formation Action Recherche (2001-08)
- 4) LAML; IKONA – Integriert Konsequent Nachhaltig (2008-12)
- 5) DEFI; IDEFIX – Initiatives du DEFI pour des eXPériences pédagogiques communes (1999-2001) (LCD, LTA, LTETT et LTHAH)
- 6) LCD; Le lycée comme lieu d'apprentissage et de vie (2001-05)
- 7) LCE; Nei Methoden an engem traditionnelle Lycée. Vu passiv zu aktiv. (2004-08)
- 8) LGE; Mieux vivre et mieux travailler au lycée; évaluation de la qualité de l'enseignement (1998-2003)
- 9) LGE; Vers une école de la réussite (2004-07)
- 10) LGE; Vers une nouvelle approche de l'évaluation des élèves (2008-10)
- 11) LGL; LGL en FRVscience (2010-13)
- 12) LMRL; ISOCERT Instruire Socialiser Certifier (2005-09)
- 13) LMRL; S'investir et réussir. L'élève comme apprenant autonome (2009-13)
- 14) LNW; Favoriser la rencontre et la communication (1991-96)
- 15) LTAM; Équipes pédagogiques au cycle moyen (2002-06)
- 16) LTB; Construire et développer des compétences au cycle inférieur (1999-2004)
- 17) LTHAH; La démarche qualité à l'école (2002-06)
- 18) LTJBech; TEACH (Transfert Encadrement Autonomie Concertation Harmonisation) (2008-10)
- 19) LTMA; «IMPULSE» LTMA – Schule des autonomen und kreativen Lernens» (2003-07)
- 20) LTML; Entwicklung einer lern-, talent-, motivations- und gemeinschaftsfördernden Schulkultur (préphase 2011-12)
- 21) L(T)NB; Pour une meilleure orientation (2001-06)
- 22) LNB; Regards croisés: progressons ensemble (2006-10)

5) L'amélioration de l'apprentissage des langues.

- 1) AL; Prise en charge individuelle de l'élève (1991-96)
- 2) LGE; Mediapolis (1995-98)
- 3) LGL; Tout Léopard (2003-07)
- 4) LGL; LanGues déLiées (2007-10)
- 5) LHCE; Problèmes de bilinguisme lors de l'accès à l'enseignement secondaire et en classe d'orientation de l'enseignement secondaire. (1991-96)
- 6) LMRL; ISOCERT Instruire Socialiser Certifier (2005-09)
- 7) LTAM; Remédier pour réussir (2006-10)
- 8) LTMA; «IMPULSE» LTMA – Schule des autonomen und kreativen Lernens» (2003-07)

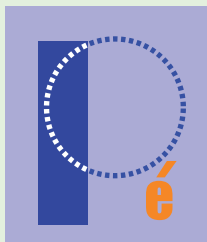
6) L'organisation d'activités péri-, parascolaires pour donner aux élèves la possibilité de s'exprimer en dehors des cours au programme.

- 1) AL; Mediapolis: vers une conception didactique des médias dans l'enseignement (2006-10)
- 2) LCD; Intégration et participation des élèves à une école ouverte (1994-97)
- 3) LCD; L'œil écoute – Autonomie d'apprentissage par l'initiation aux moyens modernes du multimédia (1997-99)
- 4) LCD; Talenta (2006-10)
- 5) LCD; In situ (2010-14)
- 6) LGE; Mediapolis (1995-98)
- 7) LGL; Tout Léopard (2003-07)
- 8) LGL; LanGues déLiées (2007-10)
- 9) LGL; LGL en FRVscience (2010-13)
- 10) LMRL; ISOCERT Instruire Socialiser Certifier (2005-09)
- 11) LMRL; S'investir et réussir. L'élève comme apprenant autonome (2009-13)
- 12) LNW; Favoriser la rencontre et la communication (1991-96)
- 13) LTB; Savoir-Artisanat-Culture:le Lycée Technique de Bonnevoie, haut-lieu de la formation et de la culture de son quartier et de sa région (janv.1996-99)
- 14) LTET; PHENIX 2 (1998-2002)
- 15) LTJBech; Savoir-faire et savoir-vivre (1994-99)
- 16) LTMA; L'école face aux problèmes majeurs du monde actuel (1994-98)
- 17) LTML; Santé et modes de vie (1992-96)
- 18) LTML; Entwicklung einer lern-, talent-, motivations- und gemeinschaftsfördernden Schulkultur (préphase 2011-12)
- 19) L(T)NB; Classes à encadrement pédagogique (1991-96)
- 20) NOSL; Éducation à la non-violence (2008-12)
- 21) SLP; Netzwerk – Schule und Region (préphase 2011-12)

7) Le développement durable et la santé.

- 1) AL; L'accompagnement des élèves dans un projet. Un travail d'équipe? Un travail interdisciplinaire? (2001-06)
- 2) AL; „think globAL – act locAL.“ Global und vernetzt denken, nachhaltig handeln (nicht nur) in der Schule (2010-14)
- 3) LHCE; Accueil, Encadrement et Accompagnement des élèves des classes de 7^e (2003-07)
- 4) LTAM; «Méi Sonn an d'Schoul»: introduction de l'écologie dans les formations offertes au lycée. (1996-2001)
- 5) LTETT; Contribution au développement, à la gestion et à l'exploitation du centre de formation pratique M'Boro (Sénégal) - PHENIX 1 (Projet, Hëllef, Umwelt, Natur, Initiativ, Xchange) (janv.1993-96)
- 6) LTJBech; Qualität durch Selbstverantwortung (2004-08)
- 7) LTMA; ECHOS (2007-11)
- 8) LTML; Santé et modes de vie (1992-96)
- 9) LNB; Regards croisés: progressons ensemble (2006-10)
- 10) LTPS; L'élève, acteur de sa formation (1997-2002)
- 11) LTPS; Gesond liewen? Am LTPSanté! (2003-07)
- 12) LTPS; Fit to teach - fit to care (2009-13)
- 13) SLP; Netzwerk – Schule und Region (préphase 2011-12)

Centre de Coordination des Projets d'Établissement (CCPÉ)



GRAPHIQUE

Le graphique indique le nombre de fois qu'un thème a été traité en fonction de la période concernée

